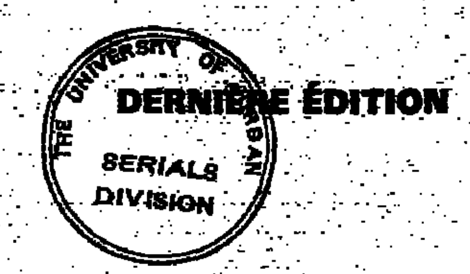


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14104 — 5 F — SAMEDI 2 JUIN 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Fin de règne au Libéria

EST-CE le commencement de la fin pour Samuel Doe, qui s'accroche désespérément au pouvoir alors que les troupes rebelles, conduites par Charles Taylor, campent presque aux portes de la capitale ? Les Etats-Unis semblent ne plus faire grand cas du régime libérien, *dont ils ont été, ces dernières* années, le principal bailleur de fonds. Ils viennent, en effet, de donner l'ordre à leurs ressortissants dont la présence ne se justifie pas de quitter le pays. Des bâtiments de « l'US Navy » croisent déjà au large des côtes africaines, prêts à les évacuer. Des diplomates américains ont même pris langue avec les maquisards.

La récente attaque des bureaux des Nations unies à Monrovia – par une bande armée non identifiée – au cours de laquelle une personne a été tuée *et une trentaine d'autres enle*vées, a montré, si cela était nécessaire, que le chaos s'est durablement installé dans le pays. Samuel Doe n'a plus guère de prise sur les événements, qui semblent le conduire inexorablement à sa perte. La ferme invitation adressée par le département d'Etat américain aux autorités locales de « faire respecter l'ordre et la loi » n'est donc que de pure forme.

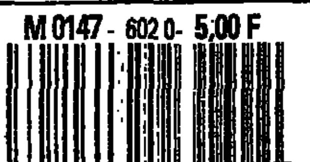
PAR la voix de son ministre de l'information, le chef de l'Etat libérien, aux abois, vient d'indiquer qu'il était enfin prêt à négocier avec les maquisards de Charles Taylor. Mais n'est-il pas déjà trop tard ? « La paix à laquelle je suis favorable est une paix sans Samuel Doe », a aussitôt répliqué le chef rebelle, persuadé que le pouvoir tombera bientôt entre ses mains comme un fruit mûr.

Pour l'heure, Samuel Doe refuse de se retirer, estimant que sa démission ne résoudrait pas la crise. Voulait-il gagner du temps en proposant, « dans l'intérêt de la paix et de la sécurité », d'avancer les élections législatives prévues pour octobre 1991 ? Le Parlement s'y est opposé, et lui a ainsi fermé l'une des dernières portes de sortie. Résistera-t-il pied à pied avec le dernier carré de ses fidèles ou se résignera-t-il à prendre la fuite?

UNE fin piteuse paraît attendre cet ancien sergent-*chef qui, en avril 1980, avait*, de manière sanglante, chassé du pouvoir l'impopulaire oligarchie des Tolbert et qui a dû, en cours de mandat, déjouer plusieurs tentatives de coup d'Etat. En tout cas, il n'aura tenu aucune de ses promesses, conduisant peu à peu son pays sur la voie du délabrement politique et de la faillite économique, sourd aux appels de tous ceux qui lui auront lancé des mises en garde.

Sous sa houlette, la plus ancienne république d'Afrique noire, qui fut fondée en 1847 par d'anciens esclaves américains, s'en est allée à la dérive, si bien que la majorité de la population a fini par prendre fait et cause pour les rebelles de Charles Taylor, dont l'équipée a commencé, fin décembre, dans le nord-est du pays, et qui se préparent à chasser du pouvoir un homme qui, contre vents et marée, a toujours voulu rester seul maître à bord. Peut-être la fin d'une époque au Libéria, comme ailleurs en Afrique...

M 0147 - 602 0 - 5,00 F



Le sommet de Washington

M. Bush et M. Gorbatchev ont progressé sur l'« approche » du problème allemand

Les résultats du premier entretien entre M. Bush et M. Gorbatchev sur le statut de l'Allemagne unifiée, jeudi 31 mai, ont été présentés en termes positifs. De part et d'autre, on a souligné qu'un progrès avait été réalisé sinon sur le fond, du moins sur une « approche » non polémique du sujet. Les ministres des affaires étrangères, MM. Baker et Chevardnadze, ont été chargés de poursuivre la discussion. M. Bush et M. Gorbatchev devaient signer vendredi un accord sur le désarmement chimique ainsi qu'une déclaration commune sur les grandes lignes d'un accord de réduction des armements nucléaires stratégiques.

WASHINGTON

de notre correspondant

Quelques généralités, et puis l'Allemagne, seulement l'Allemagne. Pour la première journée de leurs entretiens à la Maison Blanche, MM. Bush et Gorbatchev se sont attaqués d'emblée à la question qui les préoccupe - et les divise - le plus. Et il semble, à *en croire le numéro un soviéti*que, qu'on ait un peu progressé, que quelque chose qui ressemble à une esquisse de rapprochement se soit dessiné, ou au moins qu'on ait constaté que les positions *n'étaient peut-être pas tout* à fait aussi éloignées qu'on le croyait. Sortant de la Maison Blanche, après sa deuxième séance d'entretiens, M. Gorbatchev a éprouvé le besoin de faire savoir que *« quelque chose avait émergé »* des discussions, et qu'on était convenu de charger les ministres des affaires étrangères, MM. Chevardnadze et Baker, de poursuivre l'exploration de la question, d'ici à la fin du sommet.

M. Bush lui, a paru un peu plus restrictif, soulignant que *« les éléments fondamentaux n'avaient pas changé »*. Comme on lui demandait si les entretiens avaient été positifs, il a répondu que *« le ton était bon »*, manière le laisser entendre qu'il n'y avait pas grand chose de très nouveau sur la substance. Un peu plus tard, son porte parole, M. Fitzwater déconseillait d'attendre *« des changements considérables »*, et expliquait que si idées nouvelles il y avait, elles portaient plutôt sur *« l'approche »* du problème que sur le fond. Son homologue soviétique, M. Maslennikov, ajoutait que les deux chefs d'Etat ne parviendraient vraisemblablement pas *« à quelque chose de positif avant la fin du sommet »*.

En somme on titille l'intérêt tout en incitant à la prudence et surtout en cultivant le mystère : MM. Bush et Gorbatchev se sont en effet mis d'accord pour ne rien révéler de ces idées nouvelles – ou relativement nouvelles – qui auraient *« émergé »*, et le président américain s'est constamment abrité derrière cet accord pour refuser toute précision.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Paris, l'OTAN et le statut de l'Allemagne

Le « modèle français » peut-il ouvrir la voie à un compromis avec Moscou ?

Lire page 3 l'article de CLAIRE TRÉAN

Face aux réserves du gouvernement

Le PS impose la réforme de la taxe d'habitation

Les députés socialistes ont adopté en première lecture, vendredi 1er juin, une réforme de la taxe d'habitation prévoyant d'asseoir la part départementale de cette taxe non plus sur la valeur locative du logement mais sur les revenus du ménage qui l'occupe. Cette réforme, qui pourrait entrer en application dès 1991, a été imposée au gouvernement par le PS qui a obtenu la neutralité du PC.



Lire page 7 nos informations et les articles de [illegible]

Un an après, l'ordre règne à Pékin

Pour faire oublier la sanglante répression de la place Tiananmen les autorités s'efforcent de faire croire que tout est normal...

PÉKIN

de notre correspondant

L'ordre règne à Pékin. Il ne saurait en être autrement : l'armée et la police sont sur les dents. Dans la journée, les soldats, déguisés en membres de la police armée, s'entraînent dans la Cité interdite à repousser des manifestants fictifs.

Le soir, des barrages filtrent les rares passants. La nuit, les camions bâchés se font entendre dans les grandes avenues. Au moindre signe d'agitation, les armes pourraient réapparaître. Les chefs en titre du régime, *MM. Jiang Zemin et Li Peng*, sont allés inspecter, à l'approche du premier anniversaire de la tragédie de juin 1989, une académie de police anti-émeute.

L'ordre règne donc. Et après ?

Le chemin de croix des anniversaires du « printemps de Pékin » se sera en principe déroulé sans incident majeur. Mais à l'automne, les conditions pouvant mener à un dérapage seront réunies à nouveau : la présence massive de la presse étrangère venue pour les Jeux asiatiques. Le régime dit avoir acquis à l'étranger une quantité suffisante de matériel spécialisé pour maintenir l'ordre. Mais chaque rendez-vous de ce genre devrait *poser les mêmes problèmes*. La nervosité du régime suffit à démentir ses propos lénifiants selon lesquels l'armée n'a pas commis un massacre terrifiant contre la population civile, dans la nuit du 3 au 4 juin 1989.

Encore aujourd'hui, des gens simples, non engagés dans l'opposition clandestine, prennent le risque de faire connaître à des journalistes étrangers leur témoignage ou celui de leurs proches sur la nuit du drame. Toujours, il *est question de corps tombant à* quelques mètres, de fusillades sans discrimination par une soldatesque affolée, contrainte à tuer par l'aveuglement du pouvoir civil.

Les faits se sont parfois même déroulés près de cette place Tiananmen où il ne s'est officiellement rien passé, lors de l'évacuation *manu militari* des étudiants grévistes de la faim.

Les témoignages publiés à Pékin portent en effet sur des violences qui ont eu lieu quelques heures plus tôt, ou un peu plus tard, ou juste à l'extérieur du périmètre sacré...

Et pourtant, que d'efforts pour tenter de faire croire que tout est normal ! Les magasins regorgent de marchandises. Les Jeux asiatiques sont pour Pékin, capitale crasseuse et enlaidie, l'occasion d'un lifting général.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 6

Haro sur les grandes écoles !

Les injonctions de M. Mitterrand et l'impératif européen mettent à mal le corporatisme des élites

« Est-ce que vous croyez qu'il ne faudrait pas accroître considérablement, peut-être doubler, le nombre des élèves dans les grandes écoles polytechniques et les autres. Pourquoi sont-elles ainsi fermées comme s'il s'agissait d'une chasse gardée ? »

En lançant cette charge, sabre au clair, et ce défi devant deux mille lycéens et étudiants rassemblés à Evry le 31 mai, M. François Mitterrand fait d'une pierre deux coups.

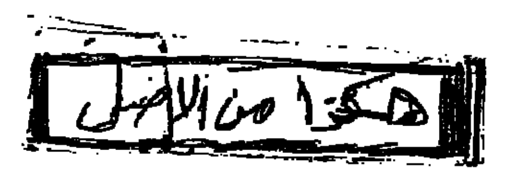
Quel meilleur terrain, en effet, que cette dénonciation des *« chasses gardées »*, autant dire des privilèges, pour un président de la République soucieux à la fois de remobiliser un peuple de gauche déboussolé et de réaffirmer la priorité accordée, pendant son second septennat, à la formation et à l'éducation. Quel meilleur terrain, quand tout milite en faveur d'une ouverture plus large des portes des grandes écoles françaises, d'ingénieurs ou de managers. Les raisons politiques d'abord. Le temps n'est plus, comme au début des années 80, où les *« coupeurs de tête »* de Valence rêvaient, à la suite de Jean-Jacques Servan-Schreiber, de supprimer les grandes écoles.

La résistance d'institutions aussi huppées que Polytechnique et Normale Sup', Centrale et HEC, le carré magique des élites françaises, la puissance de leurs anciens élèves qui peuplent et cadenassent la haute fonction publique comme les états-majors industriels et politiques, tout avait contribué, alors, à réduire à néant ces rêves égalitaires.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Population

Un taux de natalité ne se décrète pas

par Claude Evin

« EST-CE que j'ai une tête de mesure gouvernementale ? » Telle était la question posée il y a quelques années, avec les mots de la pub, sur tous les murs de France, par un bébé charmeur.

Aujourd'hui, un débat passionné s'engage entre spécialistes sur les chiffres de la natalité en France. Il peut paraître, il faut bien l'avouer, assez hermétique pour les Français. Certains se demandent, étonnés, comment l'on peut discuter de « demi-enfant » par femme, en plus ou en moins.

Ce débat, pour simplifier, porte sur deux conceptions différentes de la démographie : l'une, prônée par exemple en Grande-Bretagne, ne reconnaît aucun rôle à l'Etat dans le domaine de la famille ; l'autre, celle de la France, mais aussi par exemple des pays nordiques, assigne aux pouvoirs publics le rôle de favoriser la natalité, notamment à travers un système de prestations familiales.

Les chiffres fournis par nos démographes ne doivent pas être l'objet de polémiques inutiles. Ils nous permettent de connaître la situation actuelle, de savoir que les femmes qui n'auront plus d'enfant ont eu en moyenne 2,1 enfants et que l'ensemble des femmes encore en âge de procréer, toutes générations confondues, ont actuellement en moyenne 1,8 enfant chacune. Ils nous apprennent que les femmes ont leurs enfants de plus en plus tard. Ce sont des indicateurs utiles, mais qui ne nous permettent pas de préjuger de l'évolution des naissances : le niveau de la natalité en France est supérieur à celui des pays européens, mais rien n'est acquis pour l'avenir.

En ce qui concerne le rôle de l'Etat dans la démographie, le débat ne peut pas être réduit à l'opposition entre politique nataliste et non-intervention. S'enfermer dans ce débat réducteur, ce serait faire l'erreur de confondre politique de la population et politique à seule visée nataliste. Or un taux de natalité ne se décrète pas. De même, on ne peut réduire une politique de la population au seul problème de la place des populations d'origine étrangère dans notre pays.

La politique de la population ne peut donc être que globale. Elle doit d'abord s'intégrer dans ce qui fait notre histoire. Depuis 1789, l'idée de nation a un contenu politique : la République, qui légitime l'intégration de toute personne adhérant aux valeurs de la démocratie. Dans d'autres pays, au contraire, le concept de la nation repose sur des critères identitaires, fondés sur l'ethnie ou la religion, qui génèrent eux-mêmes leur vision de la famille et de la naissance.

Notre politique de la population doit aussi dépasser une vision trop « hexagonale ». La libre circulation des personnes dans l'Europe des Douze, les bouleversements en cours dans les pays de l'Est et, plus largement, la poussée démographique venant des pays les plus pauvres, autant d'éléments nouveaux qui nous appellent à en actualiser le contenu.

Dans ce contexte, la politique du gouvernement en matière de population répond à trois objectifs : garantir la cohésion sociale ; encourager la vitalité de notre société, et veiller à l'équilibre des générations.

Cohésion sociale et immigration

Le premier défi est donc celui de l'intégration des immigrés. Car mener une politique de la population ambitieuse en 1990, c'est avant tout garantir la cohésion sociale. Les événements les plus récents sont là pour nous rappeler qu'elle n'est jamais acquise, et que certains, au nom d'idéologies racistes, sont toujours prêts à la mettre en cause. L'histoire nous permet cependant de relativiser nos difficultés actuelles. La France a toujours su et saura encore demain s'enrichir de l'intégration des immigrés autour des valeurs de la République.

Nous devons cependant tenir compte du changement de dimension et de nature de l'immigration actuelle. Notre politique de coopération et d'aide au développement consiste aussi à faire comprendre aux populations du Sud que l'on ne résoudra pas les problèmes des pays du tiers-monde par l'émigration massive vers le Nord. Dissuadons donc les nouvelles arrivées, mais pour les étrangers qui sont chez nous, en règle avec la loi, c'est la voie de leur intégration durable qui s'impose.

Elle suppose de s'attaquer prioritairement aux problèmes qui touchent toutes les populations défavorisées sans distinction de nationalité : l'accumulation des difficultés de logement, de chômage, de scolarisation dans un environnement souvent dégradé.

C'est le sens de la politique de la ville, engagée par le gouvernement sur quatre cents sites prioritaires. Elle nécessite la mobilisation des collectivités locales, dont beaucoup dépend depuis la décentralisation, et la volonté de refuser que, comme une fatalité, revienne toujours le constat que seuls les pauvres sont solidaires des pauvres.

Voilà qui devrait faire l'objet d'un accord minimal entre tous les hommes politiques responsables si l'on voulait bien se préoccuper avant tout de l'intérêt du pays.

Le deuxième défi auquel nous sommes confrontés, c'est celui du développement d'un environnement favorable à l'enfance. Car une politique de la population doit encourager la vitalité de notre société. Retrouvons cette volonté de construire ensemble l'avenir qu'exprimait le baby-boom des décennies d'après-guerre.

Le désir d'enfant est aujourd'hui très fort : les demandes d'adoption et de procréation médicalement assistée en sont des signes, comme l'extrême sensibilité de l'opinion au problème de l'enfance maltraitée ou au thème des droits de l'enfant. Grâce à la contraception, l'arrivée d'un enfant est heureusement de plus en plus un véritable choix. Notre politique familiale doit permettre à ce désir d'enfant de se concrétiser.

Il nous faut donc pour cela veiller régulièrement à maintenir et à adapter notre système de prestations familiales. Tel est le sens des mesures qu'Hélène Dorlhac et moi-même avons annoncées le 20 janvier à l'occasion de la huitième conférence annuelle des familles. Elles améliorent l'adéquation de notre système de prestations à la prolongation de la scolarité et au développement du travail féminin, deux phénomènes contemporains essentiels. Neuf cent mille enfants et leurs familles en bénéficieront, et prioritairement les jeunes familles ou celles qui ont les charges les plus lourdes. Mais on ne peut pas aider les familles qui veulent avoir un enfant uniquement en distribuant des prestations.

Les conséquences du « mamy-boom »

J'ai eu, il y a quelques mois, la joie d'accueillir un troisième enfant. Mais nous avons vécu en même temps, ma femme et moi, toutes les difficultés d'un changement de taille d'une famille. Et encore suis-je dans une situation que je sais privilégiée. Je suis donc bien conscient que c'est tout un environnement favorable à l'enfant qu'il faut créer : multiplication des offres d'accueil pour les jeunes enfants, adaptation des rythmes de vie, de l'habitat et de l'espace. L'Etat a sa part de responsabilité qu'il assume, mais tous les acteurs locaux, sociaux, économiques et associatifs, de l'entreprise à l'individu, doivent contribuer à cette exigence.

La responsabilité publique est bien de permettre à chacun de participer à un projet collectif et d'y trouver aussi en partie le sens de sa vie personnelle, mais non pas de se substituer à la responsabilité individuelle.

Le troisième défi posé à notre société, c'est celui du vieillissement.

Ma conviction est qu'une politique de la population doit aussi veiller à l'équilibre des générations. La progression de l'espérance de vie ne peut que nous réjouir, mais elle est à l'origine d'un « papy-boom » ou plus exactement d'un « mamy-boom », dont nous n'avons pas encore mesuré toutes les conséquences. Je ne crois pas comme certains à un conflit de générations, mais je mesure les contraintes qui pèseront sur notre système de protection sociale.

Je suis convaincu, par ailleurs, qu'une politique de l'enfance est indissociable d'une politique de la vieillesse. Ayons d'abord le souci de rendre leur place aux personnes âgées. Les grands-parents, les jeunes retraités, ont souvent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des familles. Ce rôle doit être reconnu et élargi. Le thème des solidarités intergénérations est à approfondir. Notre société a tout à y gagner. Encore faut-il leur permettre de vivre pleinement leur retraite en veillant à ce que la charge des jeunes enfants ne repose pas seulement sur eux.

La prise en charge des personnes âgées dépendantes constitue aussi l'un des enjeux majeurs de la politique sociale et familiale de demain. Le manque criant actuellement de structures d'accueil et d'hébergement risque de peser de plus en plus sur les familles, et notamment les plus démunies. L'effort nécessaire de solidarité est d'ores et déjà engagé, d'abord pour garantir à chacun une vieillesse digne.

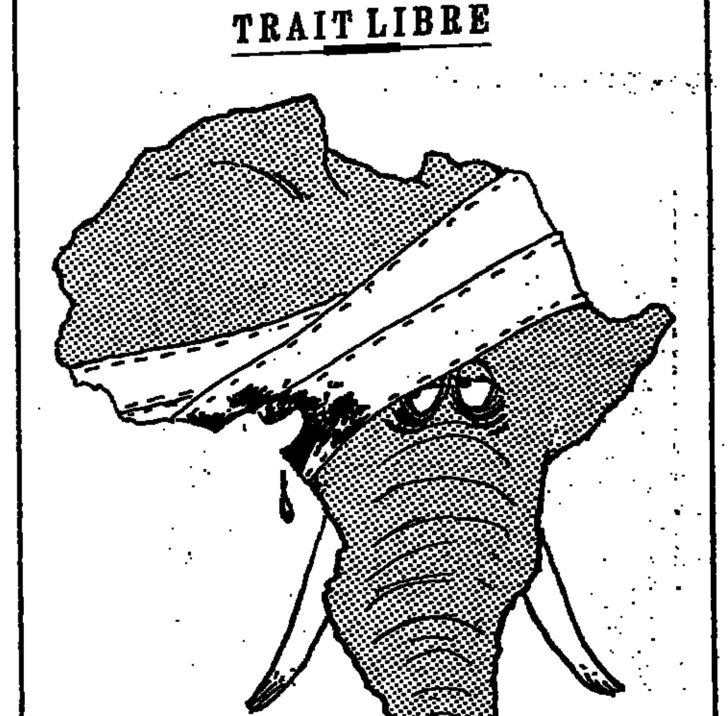
Politique de l'immigration, de l'enfance, de la vieillesse, c'est en agissant sur tous ces leviers en même temps que se définit une politique de la population qui engage notre avenir.

C'est un vrai projet de société que de convaincre un peuple de la richesse que représente pour lui un équilibre entre chacune de ses composantes.

C'est là, en définitive, le vrai défi et le seul but qui vaille pour une politique de la population adaptée aux réalités d'aujourd'hui : redonner à notre société confiance en elle-même, en un avenir fondé sur la cohésion et la solidarité.

▶ Claude Evin est ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale.

TRAIT LIBRE



Environnement

Massacre à haute tension

par Jean-Pierre Raffin

BŒUFS blancs, églises romanes, villages et hameaux au bâti encore préservé, le Charolais-Brionnais est, pour l'aménité de son paysage, un terroir très prisé des visiteurs français ou étrangers. Il s'y développe un tourisme diffus, intelligent, soucieux de ne pas dégrader les sites qui l'attirent. C'est un apport économique intéressant, car, là comme ailleurs, l'élevage et l'agriculture ne suffisent pas à garantir l'avenir. Le conseil régional de Bourgogne l'a bien compris, puisque, conjointement avec l'Etat, il a retenu le Charolais-Brionnais comme *« grand site culturel et touristique de Bourgogne »*, en mars 1989.

Mais c'était compter sans EDF. Peu de temps après, les habitants apprennent que cet Etat dans l'Etat envisage de balafrer leur région sur une trentaine de kilomètres avec une ligne à haute tension de 63 000 volts. La puissance de l'ouvrage étant inférieure à 225 000 volts, il n'y aura pas d'enquête publique. Alors, en quelques jours, se constitue une association Haute Tension en Charolais-Brionnais.

Sans discuter du bien-fondé de la ligne, elle demande son enterrement pour que soit préservé un patrimoine culturel et naturel de grande valeur. Dix conseils municipaux sur les quatorze communes concernées par le projet adoptent la même attitude. EDF fait la sourde oreille, affirmant qu'une ligne enterrée coûte plus cher qu'une ligne aérienne (mais l'on ne connaît pas ses modes de calcul).

En juin, le député de la circonscription, M. Jean-Marc Nesme, demande à son tour qu'*« une étude objective soit réalisée sur une implantation en souterrain »*. Forte de plus de cinq cents adhérents (une performance à l'échelle des cantons ruraux), l'association Haute Tension en Charolais-Brionnais, présidée par un maire, reçoit du préfet de Saône-et-Loire l'assurance qu'avant la signature de l'arrêté d'utilité publique sera organisé *« un complément d'enquête de la manière la plus démocratique qui soit, avec dossier dans chaque mairie et commissaire enquêteur »*. En mars 1990, le préfet signe l'arrêté déclarant d'utilité publique le projet de ligne aérienne. Il n'y a pas eu complément d'enquête.

« Un plan vert »

Un mois après, M. Michel Barnier, député et président du conseil général de Savoie, remet un rapport sur l'environnement au président de la République et publie *Chacun pour tous*. Il y dénonce l'absolutisme d'EDF et son obstination à refuser les lignes enterrées (adoptées maintenant aux Pays-Bas, en Autriche, en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis...).

Différents ministres de l'environnement ont signé des conventions avec EDF. Elles n'ont pas servi à grand-chose. L'actuel secrétaire d'Etat chargé de l'environnement annonce un « plan vert ». Les plans, les projets, une France belle *demain*, c'est bien. Mais comme ce serait mieux si l'on agissait *aujourd'hui* ! Combien les plans, fussent-ils verts, seraient plus crédibles si les plus zélés serviteurs de l'Etat ne se conduisaient pas comme les pires des crados...

▶ Jean-Pierre Raffin est président d'honneur de France Nature Environnement.

AU COURRIER DU Monde

Un consensus limité

Dans l'article intitulé « De Gaulle a cent ans », paru dans *le Monde* du 24 mai, vous tracez un panorama de la vie, des opinions et de l'œuvre du général.

Pourquoi faut-il que vous repreniez à votre compte un jugement objectivement faux – répandu par les médias – sur la dernière élection présidentielle, en écrivant : *« La réélection de l'actuel président a certes présenté un aspect bien plus consensuel... »*

D'après les chiffres définitifs donnés par *le Monde*, les pourcentages de voix des inscrits recueillis au deuxième tour des trois dernières élections présidentielles sont les suivants : 1974 Giscard d'Estaing, 43,73 % ; 1981 Mitterrand, 43,25 % ; 1988 Mitterrand, 43,81 %. Où est « l'aspect *bien plus* consensuel » ?

GEORGES STRAUSS
Paris

Leadership en français

Dans *le Monde* du 11 mai, le professeur Stanley Hoffmann faisait appel aux *« défenseurs de la langue française »* pour trouver le mot adéquat qui rende le sens de « leadership ».

Ce mot existe. En 1792, Talleyrand composa un *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres Etats de l'Europe*, contenant une réflexion admirable : *« On sait bien maintenant à quoi se réduisent toutes les grandes idées de rang, de primatie, de prépondérance... On a appris enfin que la véritable primatie, la seule utile et raisonnable, la seule qui convienne aux hommes libres et éclairés est d'être maître chez soi et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres. »*

Le mot « primatie » me plaît beaucoup car il se distingue du rang, de la prépondérance et même de la suprématie.

NICOLAS MANSON
Paris

Le manifestant qui manquait

Que Hamadi Essid, ambassadeur de la Ligue arabe à Paris (*le Monde* du 19 mai), ait eu tort de ne pas être venu à la manifestation du 14 mai, après les profanations de Carpentras, j'en suis persuadé. Sa présence, parmi tant d'autres personnalités, aurait été comprise comme la confirmation – sur le terrain – de son engagement pour le respect mutuel et pour le dialogue.

Peut-être, en effet, aurait-il rencontré, chemin faisant, des personnes aux idées hostiles aux siennes. Peut-être, même, aurait-il été choqué par des cris, des slogans et des drapeaux. Mais il n'y en a eu que très peu.

L'essentiel, c'était pourquoi nous étions là, si différents et si nombreux. L'essentiel, c'était ce serment muet, mais profond, que nous nous sommes fait de ne pas laisser se propager la haine, l'exclusion et l'intolérance.

Et qu'importe, Hamadi Essid, ce que vous n'avez pas aimé de paroles, peut-être mal comprises ; qu'importent les extrémistes stupides – n'en avez-vous pas vous-même d'incomparables ? Dommage. J'ai défilé, tenant par le bras le représentant de la Mosquée de Paris. Je vous aurais volontiers pris à mon autre bras.

Il est grand temps que les Arabes, avec vous, comme vous, se prononcent clairement sur la Shoah et contre le révisionnisme.

THEO KLEIN
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le statut militaire de l'Allemagne unifiée et le sommet de Washington

Le modèle français peut-il ouvrir la voie à un compromis avec Moscou ?

« Et pourquoi pas un statut à la française pour l'Allemagne unie dans l'OTAN? », demandait, il y a quelques jours, le président soviétique à M. Mitterrand qui lui rendait visite à Moscou. Le chef de l'Etat français ne répondit pas, M. Gorbatchev n'insista pas davantage publiquement et on en resta là. *Mais* pour la première fois, à quelques jours du sommet de Washington, le numéro un soviétique venait d'indiquer que l'intégration de toute l'Allemagne dans l'OTAN est à ses yeux négociable, à une condition : que l'Allemagne unie soit dotée dans l'alliance atlantique de ce qu'il appelle un « statut à la française », c'est à dire qu'elle n'appartienne pas au commandement militaire intégré.

A Paris, des émissaires de Moscou se sont chargés ces derniers jours de distiller cette idée dans les milieux dirigeants et auprès de la presse, en laissant parfois entendre – ce qui ne prouve rien – qu'ils avaient l'oreille de M. Mitterrand. Les Soviétiques savent que cette proposition déplaira aux Américains dans la mesure où elle signifie la dislocation de l'actuelle structure militaire de l'OTAN dont l'Allemagne est le pilier central en Europe. Ils semblent en revanche fonder de grands espoirs sur son succès en Allemagne et ne pas désespérer de la France.

Les Allemands de l'est, en effet, ont exprimé en mars leur désir de réunification rapide en votant *massivement pour* la CDU ; mais sur les questions de sécurité leur sensibilité n'est pas celle des conservateurs de RFA et, énoncée sous sa forme brute, l'idée d'intégrer l'OTAN choque la *« République des pasteurs »* est-allemande.

En République fédérale, le SPD parait considéré par les Soviétiques comme leur étant acquis d'avance par les Soviétiques. Et quand bien même il ne remporterait pas les prochaines élections allemandes, M. Gorbatchev n'a-t-il rien à attendre de l'équipe actuellement en place ? Verbalement, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères M. Genscher, « colle » de très près aux Américains, mais il a montré en diverses occasions qu'il savait leur imposer son point de vue et semble animé avant tout par le profond désir de reconquérir à terme pour son pays la totale autonomie de décision. Quant à M. Kohl, est-il un si solide garant de l'atlantisme ? Non, semble penser un expert soviétique auprès du Comité central, pour peu qu'il soit *« entraîné »* par le président M. Mitterrand. »

M. Gorbatchev, qui menace de faire obstacle à l'achèvement de l'unité allemande et au désarmement, pourrait donc finalement tenter de jouer sa « carte allemande » sur cette proposition, en la présentant comme son ultime offre de compromis.

Dans son contenu actuel, ce n'est pas un compromis. Les Soviétiques voudraient en effet que soit signé sinon un traité, du moins un règlement de paix international, dont une clause prévoirait notamment que les effectifs de l'armée allemande soient limités et que l'Allemagne renonce non seulement à posséder des armes nucléaires mais à en accueillir sur son sol, ainsi qu'à héberger des troupes étrangères. C'est ce qu'ils englobent sous le vocable attrayant de « statut français » qui, à double titre, est un abus de langage.

D'une part en effet le statut spécial de la France résulte de la décision du général De Gaulle de donner à la France les moyens de l'indépendance, essentiellement en la dotant d'une « force de frappe » autonome. Moscou cherche au contraire à imposer des limitations contraignantes à l'Allemagne sur le plan militaire, au premier rang desquelles une totale et définitive dénucléarisation . D'autre part les dirigeants soviétiques feignent de croire que la France n'a plus depuis 1966 de lien que politique avec l'OTAN. C'est une sorte de publicité mensongère faite au statut français, par laquelle ils sous-entendent que si l'Allemagne suivait cette voie, leur thèse du *dépérissement des alliances militaires*, de leur transformation en alliances politiques aurait triomphé.

Or son statut spécial n'empêche pas la France d'être *militairement fortement engagée* par rapport à l'OTAN et réciproquement. *« Si l'Allemagne avait vraiment un statut de type français -nucléaire mis à part- elle resterait un allié militairement significatif »*, dit un diplomate français. *« En fait*, ajoute-t-il, *le problème est celui des structures intégrées de l'OTAN : ce système peut-il évoluer de façon à devenir plus acceptable pour l'opinion allemande sans vider l'Alliance de son contenu militaire ? »*

L'avenir du système intégré

Posée en ces termes, la question est au coeur des préoccupations françaises ; c'est le débat qui oppose virtuellement Paris et Washington sur les structures de l'Alliance.

Les bouleversements en Europe de l'est et en Allemagne ont dores et déjà ébranlé l'OTAN et la poussent à entreprendre une révision de sa stratégie. Elle pourrait avoir assez vite à entreprendre aussi une *révision* de ses structures. Les signes d'une volonté d'émancipation de l'Allemagne sont patents ; même si pour l'heure elle est refreinée, cette volonté ne peut que s'affirmer à mesure que l'Allemagne *retrouvera sa souveraineté. Si* l'on y ajoute les pressions internes qui s'exercent sur Washington, tout semble concourir à terme à un retrait sinon total, du moins très conséquent de la présence *militaire américaine* en Allemagne.

Dans les colloques de spécialistes, on imagine déjà des systèmes de remplacement du commandement intégré, c'est à dire en fait du leadership américain dans l'OTAN. Officiellement bien sûr, on n'en est pas là. Il y a quelques jours cependant le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, proposait la constitution de forces multinationales, ce qui est une illustration significative du double désir de revoir à la baisse la présence militaire américaine en Europe mais aussi de s'assurer de son maintien.

La France se fait désirer

Le problème des Américains *est aujourd'hui d'endiguer l'érosion*, de refaire la cohésion de l'Alliance sur des bases nouvelles mais autour d'eux. Un engagement plus visible de la France dans l'OTAN leur serait *dans ce contexte* d'un *très précieux secours* et ils exercent en ce sens de douces pressions. La rumeur, *« de source informée »*, court dans la presse anglo-saxonne qu'ils auraient demandé *à la France d'accueillir sur son sol* certains appareils de l'OTAN (les bombardiers F16) qui doivent bientôt quitter l'Espagne . La semaine dernière,laFrance été convíe particulièrement cordialement *à s'associer aux travaux de* révision stratégique menés sous l'égide d'instances militaires atlantiques auxquelles elle ne participe pas.

Pour l'instant, elle se fait prier. *Elle « prend acte »* que la bureaucratie otanienne s'est mise au travail, prend garde à ne pas se laisser embarquer dans des travaux prospectifs trop « intégrants », prend note de la convocation pour le 5 *juillet* d'un sommet de l'OTAN qui est supposé *« lancer »* la réflexion. *« Après on verra »* ; on verra lors d'un sommet ultérieur de l'OTAN vers la fin de l'année sans doute, *dont le principe, dit-on au quai* d'Orsay, a été accepté par les Américains.

En bref, la tactique française semble être pour l'instant de «laisser mûrir » la situation, sans surtout se désolidariser de l'OTAN et des Américains dont on a besoin, et sans s'exclure du débat qui s'ouvre dans l'Alliance par aucune critique ou initiative prématurée. D'où le ton plus atlantiste que nature de certaines déclarations françaises ces temps-ci.

Laisser mûrir jusque quand ? Jusqu'à ce qu'éventuellement s'impose l'idée d'une européanisation des prises de décisions dans *l'Alliance, celle de la substi*tution d'une coopération plus ou moins flexible au système intégré actuel, celle peut-être, concomittente, de la nécessaire européanisation du problème du statut militaire de l'Allemagne.

Derrière la proposition soviétique de doter l'Allemagne d'un statut à la Française, les arrières pensées sont pour l'instant trop lourdes, les ficelles trop grosses. Ni la France ni aucun des pays occidentaux ne saurait souscrire à un projet qui implique le dépérissement de l'OTAN comme organisation militaire. D'autre part, si le consensus sur la non possession par l'Allemagne des armes nucléaires peut être acquis sans peine, l'idée de la priver statutairement du droit d'accueillir *de telles armes sur son sol ne* saurait être acceptée ni par les Américains ni par l'Europe si cette dernière veut préserver toutes ses options de défense. En revanche l'idée d'une refonte du commandement militaire intégré parallèle à la révision stratégique en viendra peut-être à s'imposer d'elle même, si les Américains pour l'instant ne l'entendent pas de la sorte.

M. Mitterrand n'a pas répondu à la question que lui posait M. Gorbatchev lors de leur conférence de presse conjointe. Mais, outre qu'il ne l'a pas non plus *rejetée, il ne pouvait évidem*ment, à la veille du sommet américano-soviétique, s'engager publiquement à Moscou dans une discussion qui présuppose l'éclatement du système actuel intégré de l'OTAN. Le département d'Etat qualifiait *pour* sa part mercredi de « non *sens »* l'idée que les deux grands pays européens pourraient ne pas appartenir au commendement intégré. Quant au ministre ouest-allemand de la défense, M. Stoltenberg, il a repoussé la proposition, mais mollement, en la présentant néanmoins comme une ouverture *soviétique*. La petite phrase de M. Gorbatchev a peut-être malgré tout de beaux jours devant elle.

CLAIRE TRÉAN

MM. Bush et Gorbatchev ont progressé

Suite de la première page

Tout porte en tous cas à croire que les Américains ne s'aventureront pas à approuver des suggestions qui *paraîtraient enfreindre* la souveraineté allemande, dont ils font très grand cas, et que d'éventuelles assurances verbales destinées à apaiser les inquiétudes soviétiques (par exemple concernant les effectifs de l'armée allemande au sein de l'OTAN) ne pourront être matérialisées que dans le cadre de la négociation de Vienne sur les armes conventionnelles.

Ni la Lituanie, ni les questions dites « régionales », ni même les négociations sur le désarmement n'ont été sérieusement évoquées, sinon en passant et de manière très générale, quand les deux chefs d'Etat se sont rencontrés, le matin, *un peu plus de deux heures en tête* à tête, pour se livrer à une vaste discussion *« de nature conceptuelle »*, selon l'expression du porte parole américain, sur l'avenir de leurs deux pays respectifs et de leurs relations.

Fastes et routines

De tout cela, il faut donc parler *vendredi, à Washington, et samedi*, à Camp David, la journée de vendredi devant être marquée par la signature de plusieurs accords (sur les armes chimiques, sur l'aviation civile, etc.) et surtout de la déclaration commune concrétisant les progrès réalisés dans la voie d'un accord Start sur la réduction des armements stratégiques.



« Signer ici, s'il vous plait ! »
(« International Herald Tribune » du 1er juin.)

Pour le reste, cette première journée a déroulé ses fastes et ses routines, lors d'un sommet qui suscite toujours beaucoup d'intérêt mais plus vraiment d'excitation. Grand tralala le matin pour la cérémonie d'accueil sur la pelouse de la Maison Blanche, avec fifres, uniformes historiques et coups de canon à profusion. Brefs discours de part et d'autre : M. Bush salue son hôte pour sa contribution aux changements intervenus en Europe, mais rend aussi un hommage appuyé à Andreï Sakharov, *« un des grands esprits de tous les temps »*, dont il cite des déclarations vieilles de quatorze ans. Rien d'offensant la dedans pour le chef du Kremlin, mais comment les téléspectateurs soviétiques, qui reçoivent la retransmission de la cérémonie, ne songeraient-ils pas à l'ultime incident qui opposa les deux hommes, quand un Gorbatchev agacé et hautain avait, au Soviet suprême, retiré la parole à l'académicien, qui devait mourir deux jours plus tard ?

Pour sa part M. Gorbatchev s'attache à évoquer la récente célébration en URSS *« du quarante-cinquième anniversaire de la victoire sur le fascisme »*, et ses conversations avec d'anciens combattants soviétiques : manière bien sûr, d'exprimer à quel point les inquiétudes de l'URSS concernant l'Allemagne sont justifiées.

Cérémonies, entretiens : il fallait aussi quelques attractions mondaines pour que cette journée soit complète. La première, à l'ambassade soviétique, était réservée aux « intellectuels » américains, – catégorie interprétée au sens large, puisque bon nombre de célébrités de Hollywood (Jane Fonda, Gregory Peck, et beaucoup d'autres), avaient été invitées, aux côtés d'Henry Kissinger, et du pasteur noir Jesse Jackson, seul politicien en activité présent dans cette compagnie. Tout ce beau monde écouta, dans une atmosphère un peu guindée, M. Gorbatchev se livrer à un exposé long et un peu décousu où il a défendu la « perestroïka », ironisé sur ceux qui, à l'image des Lituaniens, veulent aller trop vite en besogne, et lancé quelques petites phrases dont il parut beaucoup s'amuser lui-même : Ainsi, il rapporta une observation qu'on lui avait faite à propos de l'introduction progressive de l'économie de marché : *« on ne peut pas être un petit peu enceinte »*, en ajoutant : *« certes, mais il faut attendre neuf mois avant d'accoucher. »*

Seconde attraction, le soir : « dîner d'Etat » à la Maison Blanche, avec le *nec plus ultra* du Washington officiel, encore M. Kissinger, et bien entendu Armand Hammer, le vieil ami américain de Lénine, Staline et de tous leurs successeurs.

M. Gorbatchev a aussi trouvé le temps de se livrer à un « bain de foule », – *simple petite trempette* en fait. Lors de sa première visite à Washington, l'évènement avait suscité un enthousiasme délirant. Cette fois, on l'a à peine relevé . L'effet s'est émoussé. On ne s'est pas non plus particulièrement intéressé aux activités de Raïssa Gorbatchev, qui avait fait sensation *en décembre 1987. Elle a pris* le thé avec Mme Bush, qui, généreuse et parfaitement à l'aise, l'a félicitée pour sa beauté, et a visité la bibliothèque du Congrès. Poids des difficultés rencontrées par son mari, ou leçon d'un comportement naguère un peu trop flamboyant ? Cette fois-ci, Mme Gorbatchev s'est faite plus discrète et moins bavarde, et elle n'affiche plus ce petit air supérieur qui mettait en rage Nancy Reagan.

JAN KRAUZE

□ **Lancement de l'édition américaine d'un hebdomadaire soviétique.** – A l'occasion du sommet Bush-Gorbachev, cette semaine, aux Etats-Unis, va être lancée l'édition américaine d'un hebdomadaire économique soviétique *Commersant*. L'hebdomadaire, tiré à 350 000 exemplaires en Union soviétique, espère toucher 60 000 abonnés sur le marché américain. Lancé en janvier dernier et édité en russe et en anglais, *Commersant* s'adresse aux hommes d'affaires soviétiques, ainsi qu'aux étrangers qui travaillent avec l'URSS.

□ **Un sommet du pacte de Varsovie, le 7 juin à Moscou.** – La prochaine réunion des chefs d'Etat et de *gouvernement des pays du pacte* de Varsovie se tiendra le 7 juin à Moscou, a-t-on annoncé jeudi 31 mai. Il sera consacré aux questions relatives à la sécurité européenne. Une réunion des ministres de la défense du pacte, initialement prévue en mai, a été repoussée en juin sans que la date en ait encore été fixée. – *(AFP.)*

Les derniers obstacles à la signature de la convention de Schengen ont été levés

La RFA, la France, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg sont venus à bout jeudi 31 mai à Bruxelles des derniers obstacles à la signature d'un traité sur la suppression de leurs contrôles aux frontières, selon un responsable ouest-allemand. L'accord permettra de signer la convention dite de Schengen le mois prochain, cinq ans après le début des négociations, a affirmé M. Horst Glatzel, chef de la délégation de la RFA. Auparavant, les ministres des cinq pays se retrouveront à La Haye le 14 juin.

Le texte, qui devrait en principe être ratifié pour l'été 1991, permettra aux ressortissants des cinq pays signataires de circuler librement d'un pays à l'autre. Seuls seraient maintenus des contrôles aux frontières extérieures du groupe Schengen, ainsi qu'aux aéroports. La RFA avait provoqué le report de la signature de l'accord, prévu initialement en décembre dernier, en demandant l'inclusion de la RDA. Les quatre partenaires de l'Allemagne de l'Ouest se sont finalement ralliés à cette demande. Ils sont tombés d'accord pour que les contrôles soient effectués à la frontière extérieure de la RDA, et non sur l'actuelle frontière interallemande. La RFA, enfin, s'est engagée à tenir ses partenaires parfaitement informés des développements de l'unification allemande.

Les discussions ont par ailleurs permis de lever les derniers obstacles à la mise en place du Système d'information Schengen (SIS). Les négociateurs sont convenus que la portée des informations centralisées *ne dépasserait* pas celle des actuels échanges bilatéraux, selon M. Glatzel. – *(AFP.)*

Le rapprochement irano-irakien remis en question

Le ministère iranien des affaires étrangères a violemment réagi, jeudi 31 mai, à la résolution adoptée par le *sommet arabe extraordinaire* de Bagdad sur le conflit Iran-Irak, estimant qu'elle contredit les récents *« gestes de paix »* du président irakien Saddam Hussein.

Alors qu'un optimisme de plus en plus net était de rigueur à Téhéran après la lettre *« très amicale et positive »* envoyée fin avril par M. Saddam Hussein à son homologue iranien Ali Akbar Hachemi-Rafsandjani, cette résolution a fait l'effet d'une douche froide. Le sommet arabe qui a pris fin mercredi, soutient des positions irakiennes inacceptables pour Téhéran : la prétention de l'Irak à la souveraineté sur la totalité du Chatt al-Arab et le fait que la libération des prisonniers de guerre doit, selon Bagdad, précéder le retour des forces irakiennes sur des frontières internationalement reconnues. – *(AFP.)*

Nominations d'ambassadeurs

M. Jacques Rummelhardt en Bulgarie

M. Jacques Rummelhardt a été nommé ambassadeur de France en Bulgarie, en remplacement de M. Bertrand de Guilhem de Lataillade.

[Né le 9 juillet 1941, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Rummelhardt a commencé sa carrière dans l'administration centrale (1964-1966) avant d'occuper les fonctions de troisième secrétaire à Ottawa (1968-1969) et deuxième secrétaire à Lagos. Après deux passages dans l'administration centrale, M. Rummelhardt a été deuxième, puis premier secrétaire à Madrid (1975-1979), deuxième conseiller à La Haye (1979-1982) avant de rejoindre l'administration centrale comme adjoint au chef du service d'information et de presse (1982-1987). M. Rummelhardt était ambassadeur à Panama *depuis 1987.*]

M. Michel de Bonnecorse au Kenya

M. Michel de Bonnecorse Benault de Lubières a été nommé ambassadeur de France au Kenya, en remplacement de M. Jacques Leclerc.

[Né le 15 novembre 1940, et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. de Bonnecorse Benault de Lubières a commencé sa carrière dans l'administration centrale avant d'être nommé deuxième, puis premier secrétaire à *Tunis (1971-1978). Conseiller techni*que au cabinet du ministre de l'information, puis à celui du premier ministre, M. de Bonnecorse a été chef de la mission de coopération à Dakar (1978-1982) puis à Tananarive (1982-1984). Après un passage à l'administration comme chef du service des affaires générales, M. de Bonnecorse a occupé le poste de Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture *(UNESCO) de 1986 à 1989.*]

M. Antoine Frasseto en République centrafricaine

M. Antoine Frasseto a été nommé ambassadeur de France en République centrafricaine, en remplacement de M. Albert Pavec.

[Né en 1936, M. Frasseto, ancien élève de l'ENA et diplômé de l'Institut d'études politiques, occupait la fonction de consul général à Venise et Trieste depuis 1986. Administrateur civil, il avait notamment été directeur des *moyens de développement au* ministère des relations extérieures (1982-1986) et chef du service de l'administration générale au ministère de la coopération (1978-1982). Il avait aussi occupé, de 1975 à 1977, le poste d'assistant spécial du secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires économiques et sociales.]

EUROPE

YOUGOSLAVIE

M. Stjepan Mesic a formé en Croatie un gouvernement non communiste

M. Stjepan Mesic, nouveau premier ministre de la Croatie, l'une des six Républiques de la fédération yougoslave, a présenté jeudi 31 mai son gouvernement devant le Parlement de Zagreb.

Le premier cabinet non communiste de cette République depuis près de cinquante ans comprend principalement des membres de l'Union démocratique croate (HDZ) qui avait remporté triomphalement les élections législatives d'avril. Mercredi, le nouveau président, M. Franjo Tudjman, avait déclaré que la Croatie *« ne pouvait être assurée de sa souveraineté qu'au sein d'un Yougoslavie qui serait une alliance confédérale d'Etats souverains »*.

Agé de soixante-huit ans, cet ancien général de Tito avait été condamné, en 1972 puis en 1981, à plusieurs années de prison pour « activités nationalistes ».

Ces idées de « confédération yougoslave », défendues également par la Slovénie, sont combattues par les dirigeants de la Serbie.

BELGRADE

de notre correspondant

Quelques jours seulement après avoir déclaré dans son discours inaugural que le pays était au bord de la guerre civile et qu'il était nécessaire de prendre des mesures d'urgence pour préserver l'intégrité de l'Etat fédéral sur l'ensemble du territoire (*le Monde* du 23 mai), M. Borisav Jovic, le nouveau président de la Fédération yougoslave, avait convoqué, lundi 28 et mardi 29 mai, les deux chambres du Parlement de Belgrade pour présenter le point de vue de la présidence collégiale sur l'état du pays et les moyens de sortir de la crise.

Tout en insistant sur le fait que la Yougoslavie se trouve *« dans la phase la plus critique de son développement »*, M. Jovic, a été cette fois plus modéré. Il a précisé que *« la présidence collégiale n'a l'intention ni d'établir l'état d'urgence ni d'annuler les élections pluralistes qui se sont déroulées en Croatie et en Slovénie »*.

M. Borisav Jovic a également radouci le ton à propos des *« tendances autonomistes »* et a annoncé que *« la nouvelle Constitution fédérale doit donner aux peuples le droit à l'autodétermination et à la sécession, et réglementer précisément la façon de le faire légalement »*. Cependant, la présidence collégiale est restée ferme en ce qui concerne les origines de la crise, et a déclaré qu'actuellement les problèmes majeurs sont l'escalade du nationalisme, le non-respect de la Constitution et les infractions à la législation fédérale. C'est pourquoi M. Jovic et la présidence collégiale ont soumis au vote des délégués parlementaires un programme de mesures en treize points dans lequel il est dit que tous les organes de la Fédération et de chaque République devront exiger le strict respect de la Constitution et de la législation fédérale et annuler les lois votées dans certaines Républiques si elles ne sont pas strictement conformes à celle-ci.

De même, la présidence demande d'accélérer l'élaboration de la nouvelle Constitution qui devra être adoptée avant celles des Républiques. La présidence demande que cette Constitution définisse l'activité des partis politiques et empêche le phénomène de *« revanchisme »*. La présidence collégiale a souligné qu'il était indispensable d'entamer un nouveau dialogue sur l'avenir du pays dans une atmosphère de tolérance et de communication.

Le débat qui a suivi l'exposé de M. Jovic a été polémique et a à nouveau relevé les antagonismes qui existent entre les six Républiques et les deux provinces autonomes de la fédération. Les délégués de Slovénie, de Croatie et du Kosovo se sont opposés aux points de vue de la présidence collégiale. Pour M. Jancz Lukac, délégué slovène, *« le peuple slovène vient de montrer qu'il approuvait les processus de démocratisation en Slovénie, par conséquent toute exigence provenant de la Fédération est une atteinte à sa volonté »*. Il a ensuite ajouté que *« voter la nouvelle Constitution fédérale avant l'adoption des constitutions des Républiques était inacceptable »*. Faute de consensus, les discussions vont continuer... – *(Intérim.)*

URSS

La République de Moldavie reconnaît l'indépendance de la Lituanie

Le Parlement de la République soviétique de Moldavie, dominé par le « Front populaire » nationaliste, a reconnu, jeudi 31 mai, l'indépendance de la Lituanie, a annoncé l'agence Tass.

Le texte, adopté par 194 voix contre 29 et de nombreuses abstentions, parle de reconnaissance *« sans conditions du droit du peuple lituanien et des autres peuples à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant »*, mais ajoute que le Parlement moldave souhaite établir des *« relations diplomatiques »* avec la Lituanie. Cette formulation a provoqué les protestations des députés favorables à Moscou.

La Moldavie devient ainsi la première République fédérée soviétique non balte à accomplir ce geste. Jusqu'à présent, seules la Lettonie et l'Estonie avaient reconnu la proclamation d'indépendance lituanienne. Les Moldaves de Bessarabie – ethniquement et culturellement Roumains – ont été, comme les Baltes, annexés par l'URSS en 1940 en vertu du pacte germano-soviétique de 1939. Maintenant dénoncé, ce pacte constitue l'argument de base des Baltes à l'appui de leur indépendance.

Une rencontre avec M. Eltsine ?

Le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, qui a achevé jeudi à Prague sa première visite à l'étranger, a de son côté annoncé lors d'une conférence de presse que *« des choses importantes allaient se passer dans les trois prochains jours »*.

Sans commenter les propos du nouveau président de la Fédération de Russie en faveur d'une levée du blocus imposé par Moscou à la Lituanie, mais aussi du gel de sa déclaration d'indépendance, M. Landsbergis a annoncé qu'il pourrait rencontrer M. Boris Eltsine vendredi. Il avait pour la première fois évoqué la possibilité d'un tel gel en se rendant à Prague, où il a reçu des promesses de coopération directe, politique et économique, avec la Tchécoslovaquie.

La Pologne a pour sa part conclu un accord de vente d'importantes quantités de sucre et d'huile à la Lituanie. Selon Radio Vilnius, les premières livraisons de marchandises sont déjà arrivées. – *(AP, AFP.)*

RDA

M. de Maizière demande de l'aide à Bruxelles

Le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière, a entamé, jeudi 31 mai à Bruxelles, sa première visite dans une capitale ouest-européenne depuis sa nomination à la tête du premier gouvernement librement élu de RDA. Celle-ci devrait être suivie d'un déplacement dans le courant du mois de juin à Paris.

Après avoir rencontré les dirigeants belges, il devait s'entretenir vendredi avec M. Jacques Delors et les responsables de la Commission européenne. L'intégration de la RDA dans la CEE va permettre aux Allemands de l'Est de bénéficier des fonds structurels européens pour les régions qui souffrent d'un retard économique. Mais elle va aussi entraîner l'application dans l'actuelle RDA de toute la législation de la CEE. Cela suppose, pour une période transitoire, des régimes dérogatoires qui restent à négocier.

M. de Maizière a également évoqué jeudi avec son homologue belge, M. Wilfried Martens, la question du statut militaire de la future grande Allemagne. Tous deux sont convenus, a indiqué un porte-parole belge, du rôle essentiel de la CSCE (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) *« pour aborder globalement les questions de sécurité »*.

Dans une interview publiée par le quotidien ouest-allemand *Süddeutsche Zeitung*, M. de Maizière a réaffirmé vendredi qu'il était à son avis prématuré de fixer un calendrier des prochaines étapes de l'unité allemande. Il a estimé que cela reviendrait à exercer une pression qui serait ressentie comme une « coercition » par les participants à la conférence sur les aspects extérieurs de l'unité allemande (« 2 + 4 », regroupant RFA, RDA, URSS, Etats-Unis, France et GrandeBretagne), ce qui aurait, selon lui, des effets négatifs.

H. de B.

Offensive contre le patrimoine communiste

A la hussarde, les partis de la coalition gouvernementale est-allemande – qui comprend les chrétiens-démocrates, les sociaux-démocrates et les libéraux – ont fait adopter jeudi 31 mai au Parlement un projet de loi qui devrait permettre, à terme, la dépossession du Parti communiste rénové (PDS, opposition) d'une partie au moins des biens de l'ancien SED, dont il est le successeur.

Déposé sans avertissement, le texte de loi a été approuvé à l'issue de deux lectures successives au cours de la même journée. Il prévoit de placer l'ensemble des biens de tous les partis et des organisations qui leur sont liées sous le contrôle provisoire d'une commission gouvernementale. La commission est mandatée pour préparer une procédure législative visant à affecter à des financements d'intérêt public les biens possédés par les partis avant le 7 octobre 1989, début des bouleversements en RDA. – *(AFP.)*

RFA

M. Kohl affirme qu'aucun plan de sous-marin n'a été donné à l'Afrique du Sud

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a assuré, jeudi 31 mai, que l'Afrique du Sud n'a pas construit de sous-marins à partir de plans ouest-allemands et nié que Bonn ait cherché à étouffer une telle affaire. Le chancelier, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, étaient entendus par une commission parlementaire d'enquête, formée à la demande de l'opposition qui est chargée d'établir les responsabilités et éventuelles complicités officielles dans la livraison de plans par des firmes ouest-allemandes à Pretoria, en violation de l'embargo militaire des Nations Unies.

Le chancelier a affirmé que le gouvernement fédéral a eu une position claire, en refusant aux entreprises ouest-allemandes toute licence d'exportation pour participer à la fabrication de sous-marins. Il a précisé que le président sud-africain Frederik de Klerk l'avait encore assuré, une semaine avant sa visite à Bonn, fin mai, qu'aucun sous-marin n'avait été construit en Afrique du Sud à l'aide de plans ouest-allemands

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : le Forum civique favori dans les sondages électoraux.** – Les mouvements démocratiques Forum civique (Bohême et Moravie) et Public contre la violence (Slovaquie), animés par le président Vaclav Havel, sont en tête au dernier sondage publié avant les élections des 8 et 9 juin, avec 42 % des intentions de vote contre 15 % pour l'Union chrétienne démocrate.

AMÉRIQUES

CANADA : la crise constitutionnelle

Réunion « de la dernière chance » entre M. Mulroney et les premiers ministres des provinces

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a annoncé jeudi 31 mai qu'il réunirait, dimanche soir à Ottawa, les chefs de gouvernement des dix provinces du pays, dans le but de dénouer la crise que vit actuellement le Canada, à trois semaines de l'échéance d'un accord prévoyant l'adhésion du Québec à la Constitution du Canada. A cette réunion considérée comme celle de *« la dernière chance »*, il s'agira de convaincre les premiers ministres de trois provinces, toujours butées dans leur refus de ratifier cet accord. *« Sans vouloir sous-estimer nos divergences, je pense que les points en litige représentent bien peu de chose en comparaison de l'importance du véritable enjeu : le Canada »*, a déclaré M. Mulroney. Le premier ministre canadien a souligné que la ratification de ce texte reviendrait à envoyer *« un signal de stabilité au reste du monde »*. Les marchés financiers ont manifesté une certaine nervosité devant l'incertitude actuelle, soumettant le dollar canadien à de fortes pressions. La non-ratification de l'accord mettrait à rude épreuve, au sein du système fédéral, des liens déjà remis en question par les Québécois, qui, s'estimant rejetés, songent de nouveau à réclamer la souveraineté de leur province.

M. J.

ETATS-UNIS

Le maire de Washington accuse le FBI d'avoir voulu le tuer

Le très controversé maire de Washington, Marion Barry, dont le procès pour *« parjure et détention de drogue »* s'ouvre lundi 4 juin, a reconnu avoir fumé du *« crack »* (dérivé de la cocaïne), lors de son arrestation, en janvier dernier, dans un grand hôtel de la ville.

Il déclare également, dans une surprenante interview publiée mercredi par le *Washington Post*, que les autorités fédérales ont tenté de le tuer. Expliquant que le FBI lui avait tendu un *« piège »*, M. Barry affirme que l'agent qui lui avait fourni du *« crack »* en janvier, dans le seul but de pouvoir le filmer en train de fumer, lui avait en fait donné *« une dose qui aurait pu être mortelle »*.

M. Barry, qui s'est déclaré par ailleurs *« confiant dans l'issue du procès »* au cours duquel il devra répondre de quatorze chefs d'inculpation, pour lesquels il risque vingt-six ans de prison, n'a toujours pas démissionné. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : les conséquences du raid palestinien

Selon Jérusalem, Washington envisagerait de suspendre son dialogue avec l'OLP

Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a nié, jeudi 31 mai à Bagdad, toute relation entre son organisation et le groupe palestinien responsable du raid sur la côte israélienne, tout en se refusant à condamner cette opération. M. Arafat a ensuite indiqué qu'il se refusait à exclure du comité exécutif de l'OLP M. Mohamed Abbas (Aboul Abbas) chef du Front de libération de la Palestine (FLP), dont le mouvement a revendiqué l'opération.

Le président Bush a pour sa part condamné comme un *« acte de couardise »* le raid palestinien et a souligné qu'une telle attaque ne pouvait que mettre en péril les chances d'un règlement du conflit du Proche-Orient. Par ailleurs, les Etats-Unis ont opposé leur veto à une résolution du Conseil de sécurité prévoyant l'envoi d'une commission d'enquête dans les territoires occupés par Israël.

JERUSALEM

de notre correspondant

Cette fois, les dirigeants de la droite israélienne sont confiants : ils espèrent que la récente tentative d'infiltration d'un commando appartenant à une branche de l'OLP conduira les Etats-Unis à suspendre leur dialogue avec l'organisation de M. Yasser Arafat.

« Voila plus d'un an, a dit M. Moshé Arens, ministre des affaires étrangères et numéro deux du Likoud, *que nous essayons de convaincre les Etats-Unis que l'OLP ne remplit pas les conditions posées par l'ancien président Reagan* (à la fin de son mandat) *lorsqu'il décida d'ouvrir un dialogue avec elle »* – à savoir que la centrale palestinienne renonçait à la violence et au terrorisme.

Avec l'opération menée mercredi par un commando du Front de libération de la Palestine (FLP) sur les plages d'Israël, *« nous avons*, a poursuivi M. Arens, *une preuve qui, je le pense, est claire pour tout le monde (...) Nous espérons que les Etats-Unis en tireront les conclusions qui s'imposent »*.

M. Arens a reçu, jeudi 31 mai, l'ambassadeur américain, M. William Brown, et la presse étrangère en Israël se voyait remettre un épais document du ministère des affaires étrangères sur le *« double langage »* de l'OLP.

Mise en demeure des Etats-Unis

A Jérusalem, les personnalités palestiniennes proches du courant modéré de l'OLP critiquaient en général la tentative de débarquement : *« Je ne sais pas ce qui a poussé Aboul Abbas à l'action*, a dit M. Fayçal Husseini, *mais moi je n'aurais jamais pris une pareille décision »*. Chef du FLP, M. Aboul Abbas, qui a revendiqué la tentative d'infiltration par mer de mercredi, est membre du comité exécutif de l'OLP.

Les Etats-Unis – par l'intermédiaire de leur ambassadeur à Tunis, M. Robert Pelletreau – auraient adressé une mise en demeure à l'OLP : le dialogue avec l'organisation sera suspendu tant que M. Aboul Abbas ne sera pas évincé du comité exécutif. Comme, dans les milieux officiels israéliens, on se dit convaincu que M. Aboul Abbas ne sera jamais exclu de cette instance, on voit dans la position américaine *« une indication positive »* vers la rupture du dialogue Etats-Unis OLP.

Les dirigeants israeliens s'affirment persuadés que M. Arafat était au courant de l'opération projetée par le FLP, même s'il n'avait pas à donner son *« feu vert »*, et ils déclarent ne pas comprendre pourquoi il a laissé faire.

De source militaire, on laisse entendre que la Libye a largement participé à la préparation de l'opération. Un officier libyen se serait trouvé à bord du vaisseau principal ayant largué les vedettes qui devaient accoster sur les plages d'Israël. Après avoir croisé au large des côtes d'Israël, ce bâtiment principal, originellement parti de Benghazi, en Libye, aurait ensuite fait route vers Port-Saïd, en Egypte.

Les commentateurs de la presse israéliennes situent l'opération du FLP dans un climat régional de plus en plus instable et sur fond d'une dégradation continue de la situation dans les territoires occupés : deux Palestiniens – dont un garçon de quatorze ans – ont été tués par balles dans des affrontements avec l'armée, jeudi, en Cisjordanie ; une dizaine d'autres ont été blessés. La veille, une femme de quarante-deux ans, qui se trouvait sur le pas de sa porte, à Naplouse, était tuée d'une balle en plastique en pleine tête.

ALAIN FRACHON

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : cinq gros bonnets de la Mafia inculpés à New-York.** – Cinq membres importants de la Mafia, dont les chefs présumés des clans Genovese et Luchese, Vincent Gigante, dit « The Chin », et Vittorio Amuso, ont été inculpés, mercredi 30 mai, d'escroquerie contre la ville de New-York. Les dirigeants mafieux sont accusés d'avoir organisé un vaste racket pour remplacer les fenêtres des chantiers de reconstruction de la ville, chantiers dont ils se sont assuré le monopole depuis dix ans. De même plusieurs responsables syndicaux sont accusés d'avoir accepté des pots-de-vin de la mafia. – *(AFP.)*

□ **SIERRA-LEONE : quatre morts lors d'affrontements à Freetown.** – Quatre personnes ont été tuées, lundi 28 mai, à Freetown, lors d'une intervention des forces de l'ordre qui voulaient empêcher des étudiants de jeter des pierres sur un poste de police de la capitale du Sierra-Leone. La radio d'Etat a précisé que deux officiers de police figuraient parmi les victimes, les deux autres étant de jeunes manifestants qui réclamaient le paiement des salaires de leurs professeurs. De sources indépendantes on indique cependant que le nombre des morts serait plus élevé. – *(AFP.)*

□ **TANZANIE : l'ancien président Nyerere annonce son retrait de la vie politique.** – Premier chef de l'Etat tanzanien, M. Julius Nyerere, soixante-huit ans, a déclaré, mardi 29 mai, qu'il comptait se retirer de la vie politique au mois d'août. Il avait engagé son pays sur la voie d'un socialisme à l'africaine avant de laisser la place, en 1985, à M. Ali Hassan Mwinyi ; il conservait néanmoins la présidence du parti unique au pouvoir. – *(Reuter.)*

□ **ZAÏRE : la CEE réclame une enquête sur les massacres de Lubumbashi.** – La CEE est intervenue, mercredi 30 mai, auprès du Zaïre pour exprimer sa *« profonde préoccupation »* et réclamer l'ouverture d'une enquête sur les incidents des 11 et 12 mai à Lubumbashi au cours desquels plusieurs dizaines d'étudiants auraient été tués à l'arme blanche par des éléments de la garde présidentielle, a annoncé le porte-parole du ministère belge des affaires étrangères. Les Douze, dans leur message au président Mobutu, lui demandent de faire toute la *« clarté »* sur les événements de Lubumbashi. Selon Kinshasa, ces incidents auraient fait un mort et quatorze blessés, plus de cinquante, selon la presse belge. – *(AFP.)*

ENQUÊTE

Plaies d'Afrique

V. – *La grande ombre du sida*

Le continent africain est frappé de plein fouet par l'épidémie de sida. Dans de nombreuses grandes métropoles, au moins 10 % de la population sont contaminés. D'ores et déjà, on peut malheureusement prévoir que les conséquences tant démographiques qu'économiques de ce fléau seront dramatiques dans certains pays.

C'était le dimanche 6 mai en la cathédrale anglicane de Kampala, capitale de l'Ouganda. Prenant la parole devant la foule assemblée pour l'office, le président Yoweri Museveni lança : *« Notre population est moralement pourrie. En conséquence, le sida s'est répandu très rapidement chez nous. »* Phénomène encore rarissime en Afrique noire, le chef de l'Etat ougandais fit connaître, à cette occasion, une série de mesures susceptibles, selon lui, de freiner la progression de l'épidémie dans son pays.

Exhortant les parents à tout mettre en œuvre pour que leurs enfants adoptent et respectent une stricte discipline de vie, il annonça la promulgation prochaine d'une loi interdisant les relations sexuelles chez les jeunes Ougandais âgés de moins de dix-huit ans.

Dans un autre contexte, ces projets pourraient faire sourire. Ici, ils ont avant tout valeur de symbole. Selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Ouganda est l'un des pays les plus touchés par le sida, le nombre des cas officiellement diagnostiqués étant passé en un mois de 7400 (mars 1990) à 12 400 (avril 1990). Selon le président ougandais, l'épidémie a déjà fait 30 000 orphelins dans la province de Rakai, dans le sud-ouest du pays où l'on avait identifié, il y a huit ans, les premiers cas de sida.

Après des années de dénégation, de refus de reconnaître la réalité, de sous-estimation, quand il ne s'agissait pas, dans cette partie de l'Afrique, de dissimulation, voire de mensonges, un tel discours témoigne mieux que toutes les statistiques ou les prévisions médicales de l'ampleur et de la gravité de la situation. Avec le sida, l'Afrique affronte aujourd'hui un fléau sans précédent, une maladie mortelle dont tout indique qu'elle fera dans les prochaines années de véritables ravages, et face à laquelle les responsables politiques et sanitaires apparaissent de plus en plus désarmés.

Les statistiques ougandaises n'ont, en effet, malheureusement rien de spécifique. Toutes les données épidémiologiques dont on dispose confirment la progression constante de l'épidémie qui, non seulement étend son emprise géographique, mais, dans les pays où elle sévit, concerne aussi une proportion grandissante, parfois alarmante de la population.

D'est en ouest

Parmi les nations africaines les plus touchées figurent le Burundi, le Kénya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda et le Zaïre. Mais on découvre également que la maladie a depuis peu progressé vers l'ouest, touchant entre autres le Mali et la Côte-d'Ivoire, où, selon les dernières informations médicales, l'épidémie commence là aussi à flamber. Le Malawi, que l'on croyait épargné, a en quelques années rejoint les taux de contamination de l'Ouganda.

Tous les spécialistes savent que le nombre de cas officiellement cumulés de sida (40 000 environ pour toute l'Afrique) ne reflète, hélas ! pas la dramatique réalité. En Tanzanie, le ministre de la santé révélait, il y a un an, que près de 2 % de la population étaient contaminés. Au Zimbabwe, on compte déjà entre 10 % et 20 % de la population infectés, cette proportion dépassant même les 60 % chez les militaires zimbabwéens. A Nairobi (Kénya), dans certains groupes de prostituées, la contamination atteint 80 %.

Plus généralement, on estime que 8 % à 10 % de la population adulte des grandes métropoles d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est sont séropositifs, et les spécialistes prévoient que d'ici deux ans on comptera sur le continent africain un million de malades du sida. Parce que les tabous tombent les uns après les autres – sauf dans certains pays très touristiques comme le Kénya – et parce que la gravité de la situation, autant que les aides internationales qu'elle impose, devient inconciliable avec la politique du secret qui jusqu'ici prévalait, l'Afrique noire découvre et prend jour après jour la mesure du nouveau mal qui la frappe.

Sans doute la progression n'est-elle pas inexorable. Ici ou là (au Nigéria et dans les pays du Maghreb notamment), l'épidémie semble marquer durablement le pas ou ne pas s'installer massivement. Quelques indicateurs sanitaires laissent aussi entrevoir la possiblité de certains paliers dans le phénomène épidémique et infectieux.

Ainsi, à Kinshasa, le taux de personnes contaminées dans la population générale (calculé à partir de dépistages réalisés chez les femmes enceintes et chez les donneurs de sang) semble aujourd'hui ne plus bouger, se situant entre 6 % et 8 %. De même, en Ouganda, les observateurs croient pouvoir noter une tendance au ralentissement de la progression chez les femmes enceintes où le taux atteint toutefois déjà près de 30 % . *« Il n'en est pas moins vrai*, explique le professeur Peter Piot (Institut des maladies tropicales d'Anvers), l'un des meilleurs spécialistes du sida en Afrique, *que depuis plus de cinq ans nous n'apprenons que des mauvaises nouvelles. »*

Des chiffres alarmants

Compte tenu de la situation sanitaire très critique concernant les maladies sexuellement transmissibles, on craint notamment une flambée épidémique du sida dans la partie australe du continent, ainsi qu'à Madagascar. Cette nouvelle progression pourrait n'être qu'une question de temps. Ainsi, petit à petit, on se rend à l'évidence. Ce qui au départ semblait ne devoir être qu'une maladie infectieuse parmi d'autres, et peut-être d'origine étrangère au continent, apparaît bel et bien aujourd'hui comme une endémie africaine massive aux conséquences d'autant plus graves qu'à la différence de la plupart des maladies infectieuses elle frappe, outre les enfants (on prévoit 20 000 cas de sida pédiatriques en Afrique en 1992), les personnes âgées de vingt à quarante ans.

Principale organisation internationale de financement de la santé publique en Afrique, la Banque mondiale prend depuis deux ans les choses très au sérieux, cherchant notamment à prévoir l'impact démographique et économique de la progression de la maladie. *« Les prévisions les moins alarmistes estiment qu'avec l'épidémie de sida le taux de croissance de la population, actuellement de l'ordre de 3 %, se réduira de 20 % ou 30 %*, explique le professeur Piot.

» On prévoit bien sûr une augmentation de la mortalité infantile à cause de la transmission mère-enfant, mais les économistes s'intéressent avant tout à la mortalité des adultes. Celle-ci se situe normalement en Afrique à 5 ‰. Lorsque le taux de séropositivité atteint 10 %, cette mortalité adulte passe à 10 ‰ ; à 20 ‰ lorsque le taux de séropositivité est de 20 % et à 20 ‰ quand il atteint 30 % (ce qui est le cas dans beaucoup de centres urbains du Rwanda, de Tanzanie et d'Ouganda).

En d'autres termes, il faut prévoir que, chaque année, 2 % de la population active de ces grandes concentrations urbaines mourront du sida. Ou encore que, dans dix ans, plus de 20 % de cette population seront morts des suites d'une infection par le virus. Et pour l'heure, on n'a aucune idée précise de ce qu'une telle situation aura comme impact sur l'appauvrissement général agricole et industriel. »

Tout au plus sait-on actuellement que les hommes touchés appartiennent le plus souvent aux catégories socioéconomiques privilégiées et qu'il en va différemment pour les femmes infectées, celles-ci étant souvent les plus démunies, et, devant, pour survivre, se prostituer. On peut toutefois prévoir qu'il ne s'agit là que d'un phénomène temporaire, symptôme d'une épidémie débutante qui, avec le temps et la possible diffusion généralisée du virus dans la population, ira en s'estompant.

Pour dramatiques qu'ils soient, ces chiffres et ces prévisions n'ont, dans la plupart des cas, pas encore été suivis de mesures adaptées susceptibles, sinon de stopper, du moins d'enrayer véritablement la progression de l'épidémie.

Et même si dans la plupart des pays touchés des programmes nationaux de lutte contre la maladie ont été mis en place, force est de constater que les moyens manquent cruellement.

Non pas tant d'ailleurs en personnels médicaux et paramédicaux – il y a même à cet égard trop de médecins dans certains grands centres urbains comme Kinshasa, par exemple – qu'en matériel et, d'une manière générale, dans l'organisation des systèmes de santé. *« Et puis*, explique le professeur Piot, *les campagnes au niveau national ne suffisent pas. Le plus important est la mise en œuvre de programmes locaux d'information et de prévention par de petites organisations communautaires, sur le terrain. »* Point positif, les ventes de préservatifs commencent à augmenter. A Kinshasa, elles ont décuplé en quelques mois grâce à la mise en place d'un système de « marketing » particulièrement efficace qui consiste à faire vendre les préservatifs, moyennant un petit bénéfice, par toutes sortes de vendeurs, d'un bout à l'autre de la ville.

Pour ce qui est des transfusions sanguines, certains pays comme le Rwanda ont une infrastructure médicale qui permet un contrôle satisfaisant. Au Zaïre, en revanche, moins de 20 % des transfusions sanguines se font avec du sang préalablement testé. En outre, on commence à voir apparaître sur les rayons de certains magasins des tests de dépistage rapide dont se servent de plus en plus les employeurs pour licencier le personnel séropositif. Plus globalement, on néglige le long terme. Alors que, au contraire, l'urgence est avant tout de « restructurer les systèmes de santé » .

Un terrain d'expérimentation ?

Dans un tel contexte, que font les pays riches pour aider le continent noir ? Leurs actions ne sont pas exemptes d'arrière-pensées. A tel point qu'on a pu craindre à un certain moment que l'Afrique ne devienne une espèce de terrain d'expérimentation, tant pour d'éventuels vaccins que pour les nouveaux traitements antisida. Heureusement, l'OMS a vite mis un frein aux véritables « safaris sanguins » auxquels se livraient certains chercheurs occidentaux. *« Il n'en reste pas moins, estime Peter Piot, qu'il faut absolument respecter certaines règles éthiques. En d'autres termes, avoir les mêmes règles en Afrique que chez nous. »*

La tentation est grande chez nombre d'Occidentaux de se livrer à toutes sortes d'essais parmi les Africains. Eux-mêmes n'y sont d'ailleurs pas forcément hostiles, mais à condition qu'ils puissent en tirer certains bénéfices, à commencer par la possibilité de disposer de médicaments efficaces contre le sida ou contre ses infections opportunistes. Se trouve posé du même coup le problème crucial du coût du traitement : même si l'AZT était délivré moyennant une somme de l'ordre de 40 dollars par an et par malade, aucune économie africaine ne pourrait supporter pareille dépense.

De l'avis de plusieurs observateurs, la Communauté européenne est actuellement, en Afrique, l'agence qui cible le mieux ses interventions. Mais cela ne suffit pas et les pays européens manquent cruellement d'une structure qui, comme le Center for Disease Control américain, coordonne l'action des bailleurs de fond. Pendant ce temps, les Américains ne cessent de gagner du terrain grâce à une présence de plus en plus active.

A la « coopération de substitution humanitaire » pratiquée par les Européens – dans le cas de la France, cette coopération revêt souvent un aspect en outre mercantile (il s'agit avant tout sinon de vendre, du moins d'écouler des produits français) – les Américains opposent une stratégie plus ambitieuse de contrôle des populations et de présence à un haut niveau dans les ministères. En clair, pour reprendre l'expression d'un observateur, ils créent un *« climat d'influence »* dont ils espèrent un jour pouvoir tirer des bénéfices.

JEAN-YVES NAU ET FRANCK NOUCHI

Prochain article dans notre numéro du mardi 5 juin daté 6 ;
La France embourbée par JACQUES AMALRIC

ASIE

CHINE

Un jeune homme a tenté de s'immoler par le feu

Un Chinois d'une trentaine d'années a tenté de s'immoler par le feu devant le consulat général américain de Shanghai vendredi 1er juin. Les policiers ont éteint les flammes avec des extincteurs avant d'emmener le désespéré.

PEKIN

de notre correspondant

Trois dissidents ont annulé sans explication, jeudi 31 mai, une conférence de presse au cours de laquelle ils devaient rendre publique une pétition demandant la libération d'un intellectuel emprisonné pour sa participation au Printemps de Pékin. Cet épisode renforce l'impression que la bagarre entre clans rivaux pour la succession de M. Deng Xiaoping a repris.

Les dissidents sont le chanteur de variétés originaire de Taiwan Hou Dejian, M. Zhou Duo, intellectuel proche de l'ancien secrétaire général du PCC Zhao Ziyang, et M. Gao Xin, un enseignant.

En compagnie d'un autre universitaire, M. Liu Xiaobo, ils avaient entamé une grève de la faim par solidarité avec les étudiants de la place Tiananmen le 2 juin 1989, veille de l'entrée de l'armée dans la capitale. M. Hou s'était un temps réfugié à l'ambassade d'Australie avant d'être autorisé à réintégrer sa résidence à Pékin. Tous trois avaient été arrêtés et fustigés par la presse pour avoir revendiqué une démocratisation à l'occidentale du régime. Après leur libération, MM. Gao et Zhou ont fait temps des déclarations à la presse étrangère indiquant leur détermination d'oeuvrer pour une « *évolution pacifique* » du régime, de crainte que l'impasse actuelle ne mène à une crise « *encore plus grave* » que la révolution roumaine.

Jeudi, M. Hou annulait la rencontre avec les journalistes étrangers en invoquant des affaires personnelles pressantes. Vendredi matin, un proche du chanteur a affirmé que ce dernier avait été arrêté par la police.

L'anniversaire du 4 juin donne lieu à des signes contradictoires sur l'évolution du régime. Une autre dissidente libérée, la journaliste Dai Qing, a pû écrire pour la presse non-communiste de Hong-kong, ce qui est inhabituel. Certains dirigeants paraissent soucieux de se démarquer du premier ministre, M. Li Peng, identifié à la vieille garde conservatrice.

En revanche, la censure a interdit la dernière livraison de *Newsweek*, montrant des photographies d'exécutions capitales. En outre, neuf criminels « de droit commun » ont été exécutés à Chengdu (Sichuan). Parmi ceux-ci figure un dénommé Yu, accusé d'avoir incendié un véhicule militaire lors des sanglantes émeutes survenues après le 4 juin 1989.

F. D.

Un an après l'ordre règne à Pékin

Suite de la première page

Le long des avenues qu'emprunteront les délégations et les caméras de télévision, on construit des kilomètres de murs surmontés de toits recourbés à la façon traditionnelle, afin de masquer les quartiers de piteuses bicoques où s'entasse la population. A cette version chinoise de *Potemkine* s'associe naturellement la police, qui a lancé une gigantesque chasse nocturne au million de résidents clandestins.

L'empire du Milieu, pourtant, se porte mal. Un an après le drame, le signe le plus clair de l'impasse politique reste le cas de l'ancien secrétaire général du PCC, M. Zhao Ziyang. Le régime avait promis à son sujet une enquête approfondie. On n'a rien vu de tel. Il est toujours un camarade non camarade, un « ex » non jugé. Certains de ses collaborateurs ont perdu leur poste ou été emprisonnés. Une poignée a été libérée.

Son ancien Mentor, M. Deng Xiaoping, est parvenu à protéger M. Zhao de ceux qui, à travers lui, voulaient tordre le cou aux réformes qu'il avait lui-même mises en route. Mais, tous les jours, on constate dans le discours du pouvoir des discordances témoignant que M. Deng n'est plus le patron incontesté qu'il était. La réforme s'est embourbée. Personne ne sait plus où on va. Et pour cause : on ne va nulle part. On attend.

Sur le plan politique, alternent douches froides et chaudes, gros bâton de la répression et carotte d'une réformette sans ambition novatrice. Sur le plan économique, le premier ministre Li Peng a dû prendre des mesures contraires à son propre credo : relancer la production, donner le feu vert à une nouvelle zone économique « spéciale » (néocapitaliste) à Shanghaï. Dans le même temps, les autorités annoncent une reprise en mains des grosses entreprises, ce qui équivaut à supprimer la relative autonomie de gestion dont elles jouissaient.

« Beaucoup de bruit pour rien »

Mais, après l'effondrement du communisme européen, la dynastie communiste chinoise semble trop faible pour que le processus de succession rafistolé mis en place par M. Deng puisse fonctionner. Les vieillards se disputent sur les méthodes devant garantir la survie du système. Par contrecoup, la deuxième génération dirigeante est paralysée. M. Jiang Zemin, successeur de M. Zhao, n'aurait pas pu mieux l'exprimer qu'en répondant comme il vient de le faire à la chaine américaine ABC à propos

QUOI DE NEUF?

PANCHO

de la déception suscitée en Occident par le massacre de Pékin : « *Beaucoup de bruit pour rien* », a-t-il rétorqué froidement. Message transparent : n'attendez pas de moi que je me démarque de mes aînés, je n'en ai pas plus les moyens que mes prédécesseurs.

Aucun des rares meneurs que la police a réussi à arrêter avant qu'ils ne s'enfuient à l'étranger n'a été libéré. De même, aucune solution n'a été trouvée pour M. Fang Lizhi, le « Sakharov chinois », officiellement (mais est-ce vraiment le cas ?) réfugié à l'ambassade des Etats-Unis. Les uns comme les autres sont bien commodes pour entretenir l'abcès.

Pékin ayant les mains liées, la province retrouve ses habitudes centrifuges. L'émeute d'avril au Xinjiang est un avertissement. De même pour les informations innombrables sur l'amenuisement croissant de l'autorité centrale. Ici, c'est la drogue qui fait sa réapparition sur une échelle inquiétante. Le problème est réel, mais la confusion est soigneusement entretenue sur son origine, qui n'a pas grand-chose à voir avec les guerres d'antan. Normal à un moment où les fantasmes de la propagande assimilent la démocratie occidentale à l'opium que les impérialistes déversaient jadis en Chine.

Là, les percepteurs sont bastonnés par des foules refusant de payer l'impôt. Ailleurs encore, c'est un sexagénaire envoyé en prison avec force publicité : il avait pris la tête d'une jacquerie contre le secrétaire du parti du village. Les brigands de grand chemin, les pirates de rivière, les gangs ferroviaires, sont toujours plus nombreux...

La capitale semble de plus en plus lointaine. « *Ici, les conditions sont différentes* », ne cesse-t-on d'entendre. Personne n'ira ouvertement contre la volonté du prince pékinois. Chacun s'arrangera pour contourner l'interdit, surtout s'il est question d'un bon contrat avec une firme occidentale.

Cette déliquescence n'a pas échappé aux enfants des gérontes, qui commencent à s'inquiéter de l'état de l'héritage qu'on leur promet. En leur interdisant, par démagogie, de siéger à la direction de firmes commerciales, M. Li les a poussés vers la politique. Bourde dangereuse car ces « jeunes » quadragénaires ou quinquagénaires n'ont pas les yeux dans leurs poches... D'eux, comme des cadres professionnels de l'armée, pourrait venir une sorte de renouveau.

L'effort de crétinisation que symbolise le soldat légendaire Lei Feng ne fait plus recette. La contagion moderne ne vient plus seulement du monde capitaliste : alors que la police a mis fin, par crainte du désordre, à la tournée de la star du rock chinois, Cui Jian, la coopération culturelle avec Moscou amène ici un groupe de rock soviétique. Rude époque...

FRANCIS DERON

BIRMANIE : après la victoire électorale de l'opposition

La junte militaire se dit résolue à maintenir l'ordre

Le chef de la junte militaire, le général Saw Maung, a réaffirmé, mercredi 30 mai, que l'armée continuerait à diriger le pays tant qu'un gouvernement constitutionnel et légal ne serait pas mis en place. Tout en intimant l'ordre aux fonctionnaires de se tenir à l'écart de la politique, il a averti que l'armée birmane ne permettrait pas que se renouvellent les troubles de 1988. Elle est prête, a-t-il dit, « *à écraser n'importe quel groupe ou organisation* » qui mettrait selon lui « *le pays en danger* ». Il s'agit de la première réaction officielle des militaires au pouvoir depuis la victoire massive, lors du scrutin du 27 mai, de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), principal parti d'opposition, qui a appelé à manifester, vendredi à Rangoun, en faveur de la libération de son leader, Mme Aung San Suu Kyi, assignée à résidence.

Une ambiance déroutante...

RANGOUN

correspondance

Ni gendarme ni baïonnette en vue. Pas de blindé pour indiquer, de son canon pointé, la bonne marche à suivre. Partout, dans les bureaux de vote, des files de gens, dès six heures du matin, sérieux ou souriants, carte d'identité à la main et qui, dans un silence quasi religieux, déposent avec fierté leur bulletin dans l'urne. Aucun échange acrimonieux, aucune distribution de monnaie fraîchement imprimée, aucune bousculade, aucune intimidation apparente. Dimanche 27 mai, la Birmanie a vécu une journée déroutante : des élections libres et honnêtes, ainsi que l'avait annoncé la junte militaire au pouvoir depuis septembre 1988.

A quatre heures de l'après-midi, dès la fermeture du scrutin, la foule s'est pressée à Rangoun pour un décompte immédiat et rapide. Les piles de bulletins se sont accumulés dans la boite réservée à la LND, la Ligue nationale pour la démocratie de Mme Aung San Suu Kyi, toujours assignée à résidence. Des explosions de joie ont eu lieu à travers la capitale alors que le résultat devenait évident. Au quartier général de la LND, le premier candidat élu se présentait devant une foule jubilante : une femme âgée de cinquante-huit ans, ancien ministre du travail limogé par le général Ne Win, qui se présentait dans le quartier du port.

Lundi, mardi, puis mercredi, la foule n'a pas cessé de gonfler devant le siège de la LND. Le score de la Ligue aussi : 391 députés (sur 485), selon ses propres calculs, 76 sur les 82 premiers sièges officiellement attribués. Les militaires ne se sont toujours pas montrés sauf pour admettre, non sans fair-play, la victoire de Mme Aung San Suu Kyi, au grand étonnement des quarante-sept journalistes étrangers autorisés à venir à la dernière minute et dont les mouvements sont entièrement libres.

PHILIPPE DECAUX

PAKISTAN : la violence dans le Sind

Des renforts militaires sont envoyés à Karachi

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

En dépit du déploiement de l'armée dans le centre de la ville, les violences se poursuivent à Karachi, capitale de la province du Sind. Des tueurs non identifiés se sont livrés à un massacre, jeudi 31 mai, tuant 23 passagers d'un autobus, à Qayyumabad, quartier situé à l'est de la ville.

Dans d'autres endroits de ce port de près de 10 millions d'habitants, des batailles rangées se sont produites entre Mohajirs (émigrés de l'Inde de langue ourdou) et Sindis, plusieurs personnes étant, d'autre part, abattues isolément par des tueurs armés de Kalachnikov. Le bilan de cette journée est d'environ une soixantaine de morts, ce qui porte le nombre des victimes dans le Sind à près de 300 depuis le 15 mai.

Le gouvernement fédéral a ordonné l'envoi de renforts militaires à Karachi et à Hyderabad. Le premier ministre, Mme Bhutto, s'est déclaré convaincu qu'une « *coopération* » entre l'armée et la police locale devrait permettre de rétablir l'ordre, sans toutefois écarter la possibilité d'imposer l'administration directe du gouvernement fédéral à la province.

Devant l'aggravation de la situation, Mme Bhutto a annulé un voyage dans six pays arabes, où elle comptait défendre la position du Pakistan dans la crise qui l'oppose à l'Inde à propos du Cachemire.

L. Z.

AFRIQUE

ALGÉRIE : après le succès de la manifestation organisée par son mouvement

M. Aït Ahmed entend jouer les premiers rôles

Après les intégristes, les mouvements de gauche qui s'y opposent, puis le FLN au pouvoir, c'était au tour, jeudi 31 mai, des partisans de M. Hocine Aït Ahmed, chef du Front des forces socialistes (FFS), de manifester en grand nombre dans les rues d'Alger.

ALGER

de notre correspondant

Comme pour tous les défilés qui se sont succédé à Alger depuis six semaines, il est difficile d'évaluer le nombre des manifestants du FFS, auxquels s'étaient joints les trotskistes de l'Organisation socialiste des travailleurs (OST) ainsi que diverses associations féminines. Jeudi soir, de source policière, on avançait le chiffre de 200 000 personnes tandis que les organisateurs, quelque peu enivrés par leur succès, parlaient de 700 000, sinon plus.

La réussite est comparable à celle de la manifestation organisée le 17 mai par le FLN. Le FFS n'y a pas peu de mérite, n'ayant bénéficié d'aucune publicité dans la presse qui, contrairement à son attitude lors des marches précédentes, est demeurée quasi muette devant l'événement. Les constantes philippiques de M. Aït Ahmed contre la mainmise du pouvoir sur la presse n'en ont pris, du coup, que plus de relief, rappelant que malgré d'incontestables progrès, les médias algériens ne sont pas totalement délivrés des vieux démons de la censure et de l'autocensure.

« Touche pas à ma sœur »

Car les Kabyles du FFS dérangent. Il suffisait de voir leur cortège dynamique et joyeux pour comprendre. Il est surprenant de voir en Algérie des dizaines de milliers d'hommes porter un badge sur lequel est inscrit en arabe, en berbère et en français : « *Touche pas à ma sœur* », de les entendre crier ce même slogan en tapant en cadence dans leur main. Surprenant aussi de voir des banderoles qui honorent les « *martyrs du FFS* », les maquisards kabyles tombés après l'indépendance dans leur lutte contre le nouveau pouvoir.

Chacun des principaux acteurs politiques aura eu droit à sa banderole ou à son slogan. A l'adresse des intégristes : « *A bas les fascistes !* » ou bien « *abrogation du code de la famille* », texte qui fait la part belle au mari tout-puissant ; à destination des jacobins de la culture arabe : « *Pluralisme linguistique* » ou encore « *Enseignement de la langue berbère à l'école* » ; à ceux qui reconnaissent la légalité d'un Parlement élu sous le régime du parti unique : « *Dehors, dehors l'Assemblée !* » ou bien « *Non à la mascarade électorale du 12 juin* ». Autant de mots d'ordre criés sans désemparer, au milieu des youyous et des applaudissements, par une foule où dominaient les jeunes.

Mais ce qui aura surtout inquiété les dirigeants algériens ce sont, scandés à perdre haleine, ces mots d'ordre appelant « *Aït-Ahmed au pouvoir* » ou encore proclamant : « *En avant, avec Hocine, dirigeant de l'Algérie* ». Quelques rares manifestants s'en inquiétaient, soucieux de ne pas donner l'impression de vouloir forcer l'événement. Mais des dizaines de milliers d'autres n'avaient cure de tels scrupules. Tout à la joie de montrer leur puissance, ils confirmaient que le FFS est sans aucun doute l'une des principales forces politiques du pays et que son chef tient dans ses mains une carte maîtresse.

GEORGES MARION

Le Kabyle rebelle

Hocine Aït Ahmed n'a pas de complexes. Comme il le dit : « *J'assume* ». Il assume son identité kabyle et, au risque d'être soupçonné de sécessionnisme par les champions de l'arabo-islamisme, il ose réclamer pour les siens le droit de parler et d'écrire le berbère avec l'alphabet latin.

Il assume la nécessité pour l'Algérie de relations étroites avec la France, lui que le journal arabophone du FLN, *El Chaab*, vient d'accuser sans rire de ne pouvoir rassembler ses partisans dans la capitale qu'avec des moyens de transports mis à sa disposition par Paris.

Un beau profil de présidentiable

Il assume la défense sans concessions des « *sœurs* » algériennes contre les agressions dont elles sont l'objet, alors que les préjugés machistes sont parmi les denrées les moins rares de son pays.

Avec son passé de dirigeant historique de l'indépendance, sa qualité d'opposant de toujours et ses solides convictions humanistes, Hocine Aït Ahmed est de tous les hommes politiques algériens celui qui a sans doute le plus beau profil de présidentiable.

Mais, aux yeux de nombre de ses compatriotes, il a un handicap majeur : il est kabyle et fier de l'être. « *Nous n'avons pas de leçon de patriotisme à recevoir*, dit-il. *On veut nous cantonner dans un rôle de parti régionaliste qui ne serait préoccupé que de « berbérisme ». Mais nous sommes d'authentiques Algériens. Les Kabyles n'ont-ils pas donné les meilleurs combattants de l'indépendance ?* »

Si Hocine Aït Ahmed a décidé, non sans discussions dans ses rangs, de boycotter les prochaines élections, jugées antidémocratiques, il est cependant conscient que la fragilité de la situation politique l'oblige à prendre de nouvelles initiatives.

A l'instar d'Ahmed Ben Bella qui propose la création d'un conseil des sages qui prendrait rapidement en main les affaires du pays (*le Monde* du 31 mai), il pense désormais à l'après-Chedli. « *La situation, dit-il, est mûre pour former un vaste rassemblement de partis, d'associations et de syndicats, une sorte de forum démocratique.*

» *Nous discutons déjà avec beaucoup de monde, avec de prestigieuses personnalités, avec des hauts cadres de l'administration soucieux de dégager l'Etat du monopole qu'exerce sur lui le FLN. Nous sommes prêts à rencontrer tous les partis, publiquement, avec un langage clair. Chacun sera en mesure de prendre ses responsabilités.* »

Le mot de double pouvoir sera à peine prononcé, mais la démarche est bien celle de l'instauration d'une structure capable de disputer le pouvoir au FLN qui le détient, sans attendre les élections législatives ou présidentielle qu'il pourrait décider d'organiser.

G. M.

□ **COTE-D'IVOIRE : neuf partis d'opposition autorisés.** – Le gouvernement ivoirien a autorisé, jeudi 31 mai, la création des neuf partis politiques qui avaient demandé leur légalisation. Par ailleurs, à la suite d'une demande du bureau politique du parti au pouvoir, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), le gouvernement envisagerait de rouvrir les écoles et les universités, fermées depuis le 7 avril. Enfin, le bureau politique a demandé au président Houphouët-Boigny de « *mettre un terme aux audiences* » qu'il accorde aux groupes sociaux mécontents afin que « *chaque citoyen reprenne le travail dans l'ordre et la discipline* ». – (*AFP.*)

□ **ÉTHIOPIE : 300 étudiants auraient été arrêtés.** – Selon le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRP), trois cents étudiants auraient été arrêtés à Addis-Abeba, lors de manifestations consécutives à l'exécution, le 22 mai, de douze généraux impliqués dans une tentative de coup d'Etat en 1989. Dans un communiqué, l'EPRP indique que le mécontentement « *s'est particulièrement manifesté dans les facultés de sciences et de médecine et que les effigies du « dictateur » Mengistu Haile Mariam ont été brûlées* ». – (*AFP.*)

Les socialistes ... sur la

D'un impôt sur les logements à un impôt sur les revenus

Un projet conforme au texte ...

Travail précaire : la



A l'Assemblée nationale

Les socialistes ont obtenu l'abstention des communistes sur la réforme de la taxe d'habitation

Les députés ont adopté, dans la nuit du jeudi 31 mai au vendredi 1er juin, par 280 voix contre 269, l'amendement socialiste instituant une taxe départementale sur le revenu en remplacement de l'actuelle part départementale de la taxe d'habitation.

Cet amendement au projet de loi sur la révision du mode d'évaluation des impôts locaux a été voté grâce à l'abstention des députés communistes, obtenue contre la promesse de nouvelles simulations permettant d'éclairer les conséquences concrètes de cette réforme. Les groupes RPR, UDF et UDC ont voté contre.

C'est avec une unanimité touchante que le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, et les députés socialistes – le président du groupe, M. Louis Mermaz, en tête – ont salué l'adoption de cette disposition, qui prévoit d'asseoir la part départementale de la taxe d'habitation sur les revenus et non plus sur la valeur locative du logement.

« C'est un événement de l'histoire parlementaire contemporaine », n'a pas hésité à affirmer le ministre délégué au budget en saluant cette réforme due aux seuls mérites de l'Assemblée, appuyée, il est vrai, a-t-il rappelé, par les éminents services des finances... pour les simulations.

M. Charasse ne s'est pas arrêté là. Il a brodé longuement, et avec talent, sur le thème des droits du Parlement, enfin retrouvés après deux siècles d'*obscurantisme !* A son banc, M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) n'a pu s'empêcher de saluer ce *« morceau de bravoure »*, tandis que ses collègues affichaient un sourire un brin narquois devant le flot d'éloquence du ministre. Au « perchoir », M. Georges Hage (PC, Nord), goguenard, a prophétisé que dorénavant, à côté de la nuit du 4 août, il faudra célébrer celle du 1er juin... Plus prosaïquement, et plus près de la vérité, M. Mermaz a rappelé que, dans un premier temps, les simulations entreprises *« avaient fait peur au gouvernement »*. *« Depuis, la fièvre est tombée »*, a-t-il observé, avant de se féliciter de cette victoire sur l'injuste taxe d'habitation.

M. Mermaz : « Nous passons un cap avec le PCF »

On mesurait à l'aune des qualificatifs employés à quel point ils étaient tous heureux de s'être tirés de ce qui, la veille, apparaissait bel et bien comme un guêpier. Sans majorité, ni « 49-3 » *(voir d'autre part)*, l'article additionnel du groupe socialiste avait pris l'allure d'une réforme mort-née. Peu avant la discussion, le président de la commission des finances, **M. Dominique Strauss-Kahn (PS)** situait ainsi l'enjeu : *« Si nous ne sommes pas capables de mener à bien une réforme de gauche d'une portée, en moyenne, de 350 francs, il nous sera difficile de prétendre faire mieux sur d'autres terrains. »*

La journée et une partie de la nuit de jeudi n'ont pas été de trop pour trouver un compromis, après un travail pédagogique de longue haleine auprès du groupe communiste, entamé dès le 29 mai lors de la table ronde sur l'immigration. M. Mermaz avait, en effet, profité de cette rencontre à l'hôtel de Matignon pour tenter de convaincre MM. Georges Marchais et André Lajoinie des vertus d'une réforme *« de justice sociale »*. Pour rassurer le groupe communiste, malgré tout sceptique, la nouvelle rédaction de l'amendement socialiste repousse d'un an l'application de la loi.

En fait, MM. Edmond Hervé (PS, Ille-et-Vilaine), auteur de l'amendement, René Dosière (PS, Aisne), rapporteur de la commission des lois, et Mermaz n'ont pas caché que, à leurs yeux, il s'agissait d'obtenir ainsi l'abstention des députés communistes, tout en accélérant, dans les semaines qui viennent, les simulations dans les départements auxquels le PCF est le plus attentif.

Au vu des résultats que fourniront les services de MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse, il sera temps, lors d'une nouvelle lecture, de revenir à la date initiale de mise en application, une fois le groupe communiste pleinement rasséréné. **M. Alain Richard** (PS), rapporteur général du budget, a précisé que, dans la première quinzaine de juin, la commission des finances se remettra au travail avec tous les autres partenaires intéressés par cette réforme. *« Au départ, il y a une mauvaise perception du texte, puisqu'on s'est imaginé qu'il allait y avoir des millions de contribuables nouveaux. Maintenant qu'on a approfondi un peu les simulations, on s'aperçoit que la réalité est tout à fait différente »*, a expliqué M. Dosière.

M. Richard s'est aussi employé, avec M. Hervé, à calmer les esprits en rappelant, point par point, toutes les avancées de ce texte. M. Mermaz a expliqué que 63 % des contribuables paieraient moins avec ce système. L'opposition est restée de marbre, trouvant curieux que les simulations qui, il y a quelques semaines, donnaient des résultants alarmants, aient finalement débouché sur des perspectives rassurantes.

« Je suis sceptique

« Je suis sceptique », a expliqué **M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise)**, tandis que **MM. Philipe Auberger (RPR, Yonne) et Yves Fréville (UDC, Ille-et-Vilaine)** dénonçaient l'instauration *« d'un nouvel impôt »*. Reste la question de savoir si cette réforme pourra être définitivement adoptée avant la fin de cette session. On dispose d'un petit mois pour faire des simulations, que M. Charasse prévoit *« longues »*, et pour absorber les navettes entre les deux chambres.

M. Mermaz n'a pas manqué, quant à lui, de tirer les enseignements politiques de cet épisode, au cours duquel il a été très en pointe. *« Nous passons un cap en ce moment avec le PCF. Cela bouge. Il y a des signes non négligeables d'une évolution. Cela permet, peut-être, d'envisager des mesures sociales avec le PCF pour la fin de la législature. Je l'ai toujours dit, il y a une majorité de gauche à l'Assemblée nationale »*, nous a-t-il déclaré.

Majorité de gauche ou majorité de type « France unie » ? Le débat sur le projet Soisson concernant le travail précaire devait venir en discussion juste après ce projet. Compte tenu de l'heure tardive, la discussion a été repoussée à vendredi, *mais la proximité* de ces deux débats dans le temps donne un certain relief à la divergence qui oppose depuis longtemps une partie du groupe PS, son président en tout cas, à M. Michel Rocard.

PIERRE SERVENT

D'un impôt sur les logements à un impôt sur les revenus

La réforme adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale remplace l'actuelle part départementale de la taxe d'habitation, assise sur la valeur locative des logements, par une taxe départementale annuelle, calculée sur les revenus de l'année précédente. Cette réforme doit théoriquement entrer en application le 1er janvier 1992 mais on sait déjà que lors de l'adoption définitive du texte cette date sera ramenée au 1er janvier 1991. Cette réforme prévoit un abattement pour charges de famille de 15 % du revenu moyen national par habitant et qui pourra être majoré jusqu'à 18 % par le département ; un abattement à la base, qui est de 15 000 francs pour une personne et de 30 000 francs pour un couple marié, qui pourra être majoré par le conseil général, respectivement, à 18 000 francs et 36 000 francs.

- **Les personnes déjà exonérées de la taxe d'habitation (les personnes âgées de plus de soixante ans, les veufs ou veuves, les adultes handicapés, les bénéficiaires du Fonds national de solidarité qui ne sont pas assujettis à l'impôt) continueront de l'être.**
- **Un dégrèvement égal à 8 % de l'impôt pour tous les redevables.**
- **Les contribuables dont le montant de la taxe départementale sur le revenu dû en 1992 excédera de 50 % ou de 500 francs la taxe d'habitation acquittée au profit du département en 1991, bénéficieront de dégrèvements, qui s'élèveront, en 1992, à 75 % de la fraction de cotisation excédant l'un des deux seuils, à 50 % en 1993 et à 25 % en 1994.**
- **Le seuil de non-recouvrement de la taxe d'habitation est porté de 80 francs à 200 francs.**

Une majorité « de gauche » pour un projet « de gauche »

La réforme de la taxe d'habitation a envenimé pendant plusieurs semaines les relations entre les députés et le gouvernement. Les premiers y poussaient, le second résistait. Lors d'une réunion au sommet sur ce sujet, le 23 mai à l'hôtel Matignon, avec une délégation des députés Parti socialiste, M. Michel Rocard, flanqué de MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse, avait mis les choses au point. Le premier ministre avait notamment affirmé qu'il souhaitait éviter un conflit entre le gouvernement et le groupe, sur cette affaire, *mais qu'elle comportait des risques* politiques ; si le groupe décidait de les assumer, le gouvernement le suivrait ; dans ce cas, il restait à trouver, dans les jours suivants, des solutions techniquement acceptables.

Ces solutions ont été mises au point lors de deux réunions ultérieures plus restreintes, les 28 et 29 mai, qui ont permis de dégager *le compromis annoncé* le 29 par M. Louis Mermaz, président du groupe (*le Monde* du 31 mai). Malheureusement pour les députés socialistes, il est vite apparu que ni le PCF, ni l'opposition de droite et du centre n'avaient l'intention d'apporter leur soutien à l'amendement au projet de loi relatif à la réévaluation des bases des impôts locaux, qui reprenait les termes de ce compromis et devait être discuté mercredi 30 mai. Dans ces conditions, le gouvernement et la majorité pouvaient, soit s'incliner, soit employer les grands moyens, c'est-à-dire l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur le vote de ce texte, par la mise en œuvre de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution.

Le premier ministre a-t-il été tenté de recourir à cette procédure contraignante ? Matignon n'est pas très précis sur ce point. Jeudi matin, le cabinet du premier ministre indiquait que M. Rocard était parti à l'Elysée, la veille, pour sa rencontre habituelle avec le président avant le conseil des ministres, avec l'intention de demander l'autorisation d'utiliser le 49-3. Jeudi après-midi, on précisait que, en fait, le premier ministre avait *affirmé à M. Mitterrand que*, à son avis, les conditions dans lesquelles se présentait le débat n'étaient pas bonnes. Le président de la République en a convenu : *il a donc* déconseillé à M. Rocard d'avoir recours à cette procédure, ce qui a, probablement, ôté une épine du pied au premier ministre, soucieux de ne pas apparaître comme déloyal vis-à-vis du groupe socialiste. Quant à l'attitude de M. Mitterrand, elle se fonderait sur l'idée qu'il serait contraire à l'esprit de la décentralisation d'utiliser une procédure contraignante à l'encontre des *élus locaux* et, aussi, des contribuables.

Il ne semble pas, en tout cas, que Matignon ait redouté le dépôt – et encore moins le vote – d'une motion de censure. L'opposition, estime-t-on dans l'entourage du premier ministre, se lasse du petit jeu de la censure et ne s'y serait pas adonnée sur un texte de cette nature. En l'absence de majorité et de 49-3, Matignon envisageait sereinement, jeudi après-midi, avant la reprise du débat à l'Assemblée nationale, d'attendre la seconde lecture pour qu'une majorité se dégage avec les députés du PCF. Ceux-ci demandent de nouvelles simulations portant sur les départements populaires de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Conformément aux vœux de M. Mermaz, c'est donc une *majorité de gauche qui adopterait* cette réforme *« de gauche »*.

J.-L. A.

Un projet conforme au texte signé par les partenaires sociaux

Travail précaire : la fin des abus

Reprenant l'essentiel de l'accord du 24 mars entre les partenaires sociaux, le projet de loi visant à *limiter le développement du travail précaire* devait être défendu, à partir du vendredi après-midi 1er juin, à l'Assemblée nationale par M. Jean-Pierre Soisson.

Une fois de plus, le ministre du travail s'en tire avec les honneurs mais sans réussite spectaculaire dans le traitement d'un dossier sensible où il avait *a priori* tout à perdre si les considérations tactiques avaient dû l'emporter. Avant même que ne s'ouvre la discussion parlementaire sur son projet de loi limitant le travail précaire – en fait copie presque conforme du texte signé le 24 mars par les partenaires sociaux, – M. Jean-Pierre Soisson était assuré de la compréhension de la plupart des députés et sans doute des sénateurs, y compris d'opposition ou centristes, également préoccupés par le développement de ces formes d'emploi, qui ne trouveront rien à dire sur la méthode employée.

Un accord étant intervenu la semaine dernière avec le groupe socialiste, la plus grande menace a pratiquement disparu pour lui, au prix de quelques amendements dont le CNPF pourra difficilement se saisir pour mettre à exécution son projet de rendre caduc le protocole contractuel approuvé par la CFDT, la CGC et la CFTC si, d'aventure, le vote du *législateur* ne correspondait pas à ses espoirs.

Ce n'est pas en effet la suppression *de l'adverbe « notamment »*, interdisant le recours au contrat à durée déterminée au-delà d'une période de 24 mois si l'entreprise obtient une commande exceptionnelle, *« notamment »* à l'exportation, après le départ d'un titulaire pour cause économique – situation rare – qui justifierait la rupture unilatérale avec la politique conventionnelle.

Les syndicats, qui ont pris des risques en s'engageant, ne le comprendraient pas. De même, la pression de FO ne suffira pas, dont la signature différée pèse de moins en moins lourd. Son secrétaire général, M. Marc Blondel, a beau proclamer *qu'il se prononcera au vu* du débat parlementaire, et invoquer des *« raisons de petite tactique »* pour expliquer son attitude, ses arguments ne résistent plus au consensus qui paraît maintenant se dégager.

Compromis de gestion

Dès lors reste le fond de l'affaire, bien moins probant. Quand M. Soisson, le premier, puis les *députés* socialistes, à la faveur d'une discussion sur la législation du licenciement économique, s'inquiétèrent, il y a maintenant plus d'un an, de la croissance inquiétante du travail précaire, il y avait matière à intervenir. Les contrats à durée déterminée *explosaient* et les missions d'interim connaissaient une croissance exponentionnelle au point que les deux formes d'emploi – sans parler du travail atypique, clandestin ou de la fausse sous-traitance – représentaient pratique*ment la moitié des arrivées au* chômage.

Tout le bruit fait de droite comme de gauche sur la nécessité de mettre fin aux abus a peu à peu entraîné, la reprise aidant, une réduction du phénomène. D'une certaine façon, la loi à venir arrive trop tard, et son annonce a déjà provoqué des changements de comportement, comme cela s'était déjà produit avec la moralisation des SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), qui s'étaient effondrés avant le vote, et avec les *licenciements économiques, soumis* autrefois à l'autorisation administrative.

Mais si ce nouveau projet de loi vient mettre de l'ordre dans un fleuve qui a retrouvé son lit, il n'en demeure pas moins qu'il enregistre un état donné et, finalement, accepte une nouvelle définition du marché du travail où la précarité est admise. Et, quoi qu'ils en disent, les partenaires sociaux ont entériné ces nouvelles méthodes de gestion du personnel au travers de l'accord qu'ils ont signé en mars en contrepartie d'avantages nouveaux pour les travailleurs concernés, qui bénéficieront d'une meilleure protection sociale et de perspectives de formation.

En reprenant leur texte, M. Soisson a fait preuve du même pragmatisme et en vient donc à légaliser une forme acceptable de la précarité. D'un objet de débat, on est passé à un compromis de gestion. Le travail précaire est devenu, ou sera devenu après le débat parlementaire, un élément reconnu de la vie sociale en entreprise. Au nom du réalisme.

ALAIN LEBAUBE

La commission des lois souhaite élargir la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 30 mai, le projet de loi relatif *à la* participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants. Ce texte, qui devrait être soumis aux députés en séance publique le 7 juin, institue, pour les professions financières une procédure de déclaration obligatoire des opérations qui leur paraissent pouvoir constituer un blanchiment de capitaux (*le Monde* du 10 mai).

Cette déclaration sera faite auprès d'un service spécialisé du ministère de l'économie et des finances, qui pourra, ensuite, saisir le procureur de la République. Le projet renforce les *« obligations de vigilance »* des organismes financiers sur des opérations présentant une complexité *« inhabituelle »* et sans *« justification économique ou licite »*. Il fixe les conditions dans lesquelles il pourra être procédé à une levée partielle du secret bancaire pour l'identification des *clients*.

Les membres de la commission des lois ont adopté un amendement du rapporteur du projet, M. François Colcombet (PS, Allier), étendant le champ d'application de la loi aux notaires, aux *commissaires-priseurs*, aux *huissiers* de justice, aux commissaires aux comptes et aux agents immobiliers. Ils ont adopté un autre amendement, instituant une sanction pénale de caractère pécuniaire pour les personnes morales coupables de violation du secret de *la* déclaration.

P. R.-D.

Le crédit-formation au Palais du Luxembourg

Le Sénat modifie le système de contrôle des programmes de formation

Les sénateurs ont adopté, jeudi 31 mai, le projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue, modifiant le livre IX du code du travail, présenté au nom du gouvernement par M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle. La majorité sénatoriale et le groupe socialiste ont voté un texte modifié par une série d'amendements du gouvernement et de la commission des affaires sociales. Le groupe communiste a voté contre.

« Parce que les sommes en jeu atteignent des montants considérables – 75 milliards de francs cette année, – il devenait essentiel d'élargir le contrôle administratif et financier de la formation professionnelle continue. » En présentant les objectifs principaux de son projet : le renforcement des droits individuels à la formation professionnelle et l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, M. Laignel s'est efforcé de vaincre les nombreuses réticences exprimées par la commission des affaires sociales saisie sur le fond. Cette dernière avait beau jeu de s'appuyer sur le mécontentement d'organisations syndicales *d'employeurs* et de salariés qui estimaient n'avoir pas été suffisamment consultées lors de l'élaboration du projet de loi.

Le ministre a pris acte de *« certaines demandes des partenaires sociaux »* en proposant une série d'amendements appropriés qui ont été particulièrement bien accueillis par le rapporteur du projet, M. Jean Madelain (Union centr., Ille-et-Vilaine), et par le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Pierre Fourcade (rép. ind., Hauts-de-Seine). Après le rejet d'une question préalable (qui indique qu'il n'y a pas lieu de délibérer) déposée par le groupe communiste. Un dialogue fructueux s'est d'ailleurs engagé entre le gouvernement et la commission sur de nombreux points, comme les modalités d'articulation entre le crédit-formation individualisé et les *formations* en alternance, et sur la nécessité de « labelliser » les programmes de formation.

Sur un point toutefois, l'évaluation des programmes de formation professionnelle, il n'a pas été possible de parvenir à un accord. Le projet de loi issu des travaux de l'Assemblée nationale prévoyait à cet effet la création d'un *« comité national »* composé *« de parlementaires, de personnalités qualifiées indépendantes et de représentants des régions nommés sur proposition du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle »*. Ce comité national s'appuyait dans chaque région sur *« un groupe régional d'évaluation »* institué par le projet.

Hostile à la multiplication des instances de contrôle, M. Madelain a proposé un dispositif alternatif qui a été finalement retenu par la majorité sénatoriale. L'évaluation de l'offre de formation professionnelle sera assurée par le comité de coordination des programmes régionaux, institué en 1983, *et* sur les comités régionaux déjà existants.

GILLES PARIS

POLITIQUE

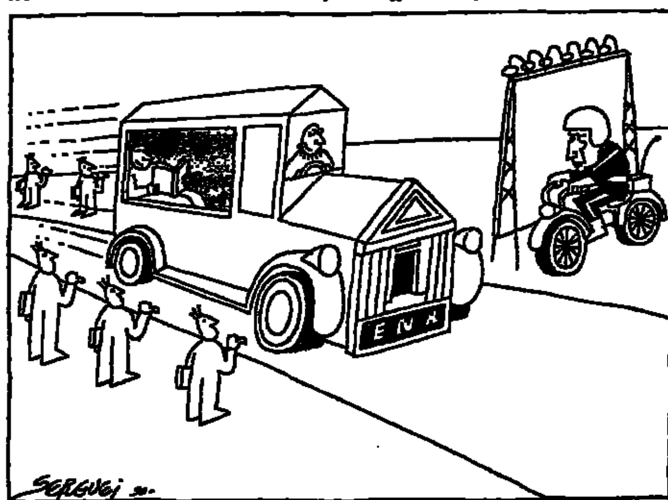
Le président de la République devant les lycéens

« L'égalité sociale, ça commence par l'école »

déclare le chef de l'Etat

Cinq jeunes viennent de lui remettre les résultats d'un sondage effectué auprès de collégiens et de lycéens pour recueillir leurs opinions sur l'orientation scolaire. La sono hurle une chanson de Patrick Bruel, les lasers verts trouent l'espace des arènes de l'agora d'Evry (Essonne).

M. François Mitterrand sourit devant un accueil aussi enthousiaste où s'additionnent cris, vivats, applaudissements et trépignements des deux mille jeunes invités, le jeudi 31 mai, pour le vingtième anniversaire de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions). *« Il faut accueillir un nombre de jeunes de plus en plus grand dans des formations de plus en plus longues, c'est une nécessité pour nous tous »*, dit-il. La salle acquiesce tout aussi bruyamment quand le président de la République affirme : *« Quand on parle d'égalité sociale, ça commence par l'école, par la formation, par l'égalité des chances. Il y avait un million d'étudiants en 1980, il doit y en avoir deux millions en l'an 2 000. »*



Insistant sur la nécessité d'un *« effort en quantité et en qualité »*, M. Mitterrand lance un triple appel à l'adaptation des lieux d'étude, des formations et des contenus d'enseignement, et de toutes les filières d'orientation. La salle suit attentivement le développement de ces trois points.

Revoir « l'ensemble des filières »

D'abord, le constat qu'il *« serait présomptueux »* d'affirmer que *« les universités répondent bien aux besoins* des étudiants ». Le chef de l'Etat souligne l'urgence qu'il y a à disposer *« d'universités en nombre suffisant, de belles universités où l'on ait de la place, où l'on ait envie de travailler, où l'on ait envie de réussir »*. Et il rappelle l'objectif de construire 1 500 000 mètres carrés de locaux nouveaux *« tout de suite »*.

Ensuite, au sujet de l'adaptation des formations, M. Mitterrand souhaite que soit revu *« l'ensemble des filières dont certaines sont trop sélectives »*. *« Par exemple*, note-t-il, *nous allons finir par manquer de scientifiques, si ce n'est déjà le cas. »* Il attire ensuite l'attention sur la formation des ingénieurs dont la France a *« le plus grand besoin »*. Après avoir estimé qu'au rythme actuel le manque d'ingénieurs va se faire sentir *« cruellement »*, puisque chaque année quatorze mille sont formés et que les besoins *« immédiats »* sont environ du double, il demande que, au-delà de la création d'une nouvelle filière de formation, ouverte aux techniciens supérieurs, implantée dans les universités, soit trouvé le moyen d'augmenter le nombre de places pour le doubler *« d'ici quatre ans »*.

Il ajoute : *« Les grandes écoles et les universités doivent s'y employer (...). Est-ce que vous croyez qu'il ne faudrait pas accroître considérablement, peut-être doubler, le nombre des élèves dans les grandes écoles polytechniques et les autres ? Pourquoi sont-elles ainsi fermées comme s'il s'agissait d'une chasse gardée ? Je pense à toutes les grandes écoles, celles que l'on n'appelle pas grandes mais qui sont utiles, qui sont toutes exagérément restreintes alors qu'il y a des milliers et des milliers de jeunes prêts à frapper aux portes, à rentrer et à réussir »*.

« La solidarité de tous devant la maladie »

M. Mitterrand corrigera son tir, par la suite, en notant qu'il y a d'autres *« voies d'excellence »* que les mathématiques et en observant qu'il faut *« que l'esprit s'éveille à toutes les formes de culture »*.

Enfin, le président de la République évoque l'orientation scolaire, un domaine *« beaucoup plus complexe »*, dans lequel il faut *« donner des clés à tout le monde »* car *« c'est une affaire de justice »*. Il formule alors deux suggestions : réserver, à l'intérieur de l'emploi du temps scolaire, un horaire à la préparation de l'orientation, qu'il résume par une formule : *« Apprendre à construire sa vie. »* Pour cela, il demande au ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, présent à la tribune, de bien vouloir préparer la mise en œuvre de cette idée sans perdre une année.

Le second vœu présidentiel concerne la diffusion à la télévision d'un magazine qui soit au moins hebdomadaire et *« consacré aux indications sur les moyens de choisir les voies »* de l'avenir des jeunes. Le président de la République prend soin de préciser, au passage, qu'il n'est pas venu à *« une tribune pour distiller des directives aux membres du gouvernement »*.

M. Mitterrand n'avait pas pris cette précaution, le matin, à Villejuif (Val-de-Marne), bien que sa mise en garde sur la protection sociale des Français n'ait pas vraiment été assortie d'une consigne directe. A l'occasion de la cinquième greffe de foie pratiquée à l'hôpital Paul-Brousse, premier centre en Europe pour les transplantations hépatiques, le chef de l'Etat avait imputé les succès enregistrés en ce domaine à l'hôpital public, *« creuset de toutes les intelligences dévouées (...), somme de toutes les passions et réunion de toutes les volontés »*.

Pour le chef de l'Etat, il convient de protéger *« avec soin contre toutes les attaques qu'il subit »* le système de protection sociale. M. Mitterrand a expliqué que ce système *« repose sur la solidarité de tous devant la maladie, qu'il a été capable de prendre en charge des thérapeutiques onéreuses, de ne pas les réserver à quelques-uns qui seraient les plus favorisés par la fortune, mais, au contraire, d'assurer l'égal accès de tous »*. *« Il serait intolérable que l'argent puisse devenir la clé d'accès aux techniques médicales, à la santé et à la vie »*, a-t-il ajouté.

Avant de se pencher sur la maquette du futur centre de chirurgie hépato-biliaire qui, d'ici un peu plus d'un an, devrait être ouvert, le président de la République a également souligné *« l'exigence du respect de l'éthique »* par les équipes médicales qui ont su, a-t-il précisé, *« s'associer et se coordonner »*, notamment pour *« contrôler ce qui ne doit, à aucun prix, devenir un marché, celui des organes humains »*.

Accueilli par le professeur Henri Bismuth, chef du service hépato-biliaire de cet hôpital, le chef de l'Etat a salué les nombreux greffés présents, reconnaissables aux petits bouquets de fleurs qu'ils arboraient. Au milieu d'eux, il y avait son ancien ministre, M. Léon Schwartzenberg, dans une ambiance plutôt œcuménique, comme en témoignait la présence d'élus du Val-de-Marne, de M. Alain Poher à M. Georges Marchais, en passant par M. Michel Germa, président communiste du conseil général.

ANNE CHAUSSEBOURG

Haro !

Suite le la première page

Le problème se pose, aujourd'hui, dans un contexte bien différent. L'objectif toujours plus affirmé d'amener 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat, de doubler le nombre des étudiants et d'élever le niveau général des qualifications rend de plus en plus paradoxal le malthusianisme traditionnel des grandes écoles.

Face au gonflement sans précédent du nombre des étudiants dans les prochaines années, l'équité voudrait que les *temples de la sélection* assument, eux aussi, une part de cette ambition nationale. Quand la formation dans les écoles d'ingénieurs – qui relèvent pour 80 % d'entre elles de tutelles publiques – coûte environ 80 000 francs par an et par élève, alors qu'un étudiant à l'université ne coûte que 30 000 francs à peine, la lutte contre les inégalités n'est pas un vain mot.

Les temples de la sélection

Mais ces motivations politiques sont confortées par des impératifs économiques. Le consensus est désormais général : les entreprises françaises manquent cruellement de jeunes cadres. Alors que les grandes écoles forment chaque année quelque 15 000 ingénieurs diplômés et 12 000 managers, on estime que les besoins sont au moins du double. Et cette pénurie spectaculaire entraîne des effets pervers qui accroissent les inégalités... et exaspèrent de plus en plus les recruteurs des entreprises : tous estiment que les salaires d'embauche de ces diplômes frais émoulus ont atteint des niveaux un peu absurdes.

Cet agacement est d'autant plus sensible que la formation des grandes écoles est l'objet de critiques de plus en plus nombreuses. Epuisés avant l'heure par le bachotage des classes préparatoires, trop protégés dans leur cocon prestigieux, trop enfermés dans des apprentissages théoriques, les diplômés des écoles seraient déphasés par rapport aux défis d'une économie et d'un système technique de plus en plus complexes, aléatoires et ouverts aux grands vents de la concurrence internationale. Bref, les diplômés des grandes écoles bénéficieraient d'une assurance-vie d'autant plus gênante que leur formation les préparerait mal à l'action.

S'il répond à des exigences multiples, le défi lancé aux grandes écoles par le Président de la République est cependant un pari audacieux. Il heurte en effet, de plein fouet, un système puissant, au risque de le déstabiliser. Le prestige des écoles, auprès des entreprises et des étudiants, est précisément lié à leur sélectivité draconienne. Et l'histoire est longue, depuis des décennies, des projets avortés d'élargissement du recrutement des écoles les plus prestigieuses.

Ainsi, en 1961, le ministère des armées dont dépend l'Ecole polytechnique avait-il décidé d'augmenter jusqu'à 400 le nombre d'élèves par promotion à l'X. Trente ans plus tard, on est encore loin de ce chiffre puisque les promotions sont de 350 élèves. De la même façon, la Chambre de commerce de Paris a renoncé l'an dernier à doubler les promotions d'HEC pour les faire passer de 300 à 600 élèves. L'an prochain, l'augmentation ne sera que d'une trentaine de places.

La pression de l'Europe

Enfin toute augmentation forte de leurs effectifs est étroitement dépendante du vivier des classes préparatoires où elles recrutent leurs élèves sur concours. A moins de bouleverser le système et d'ouvrir largement les portes des écoles à des étudiants qui ne seraient pas passés par les prépas et les concours, le pari du président suppose un élargissement spectaculaire de toute la filière qui conduit, dès la classe de seconde, vers la section C – la section noble – du baccalauréat, passeport quasi obligé pour entrer en classe préparatoire. Depuis trois ans, cette ouverture des prépas s'est fortement accélérée, puisque le ministère de l'éducation a créé 130 prépas scientifiques, contre une cinquantaine seulement pendant les dix années précédentes. Peut-on aller beaucoup plus loin, ou faudra-t-il – éternel vœu pieux repris à son compte par M. Mitterrand – créer au lycée de nouvelles filières d'excellence ? Les contraintes sont donc évidentes.

Mais l'heure est peut-être venue de les bousculer. Et plusieurs signes laissent penser que le pari lancé par le président de la République est jouable. Dès le 13 juin par exemple, le ministère de l'éducation engagera une négociation avec les responsables des écoles d'ingénieurs : la base de discussion, comme par hasard, est celle d'un doublement à moyen terme de leurs effectifs. De même, le ministère de l'industrie vient-il de décider de porter de 80 à 120 l'an prochain les promotions de l'Ecole des mines, temple du malthusianisme et de l'excellence s'il en est.

Nulle conversion incongrue à l'égalitarisme derrière ces signes encourageants. Mais le sentiment de plus en plus précis, dans les grandes écoles, que leur avenir, et dans une certaine mesure leur survie, passe par une augmentation progressive de leurs effectifs. Car l'Europe de 1993 arrive et, avec elle, la concurrence des formations similaires dans les autres pays de la Communauté.

Face à leurs homologues allemandes, britanniques, hollandaises, voire italiennes, les écoles françaises savent qu'elles ne font pas le poids, qu'elles manquent de crédibilité et qu'elles ne disposent ni des effectifs ni des moyens de recherche leur permettant de lutter à armes égales. Comme dans bien d'autres domaines, l'Europe risque de faire craquer les corporatismes français, plus sûrement que bien des injonctions présidentielles.

GÉRARD COURTOIS

Aiguillonné par M. Mitterrand

M. Rocard veut obliger l'administration à accélérer l'élaboration des décrets d'application des lois

Les décrets qui auraient dû rendre applicable l'article 136 du statut de la fonction publique, voté en 1946, ne sont toujours pas publiés, et M. François Mitterrand s'en est étonné devant le conseil des ministres du mercredi 30 mai. M. Rocard a proposé un remède pour tenter de guérir ce mal endémique.

Le président de la République est mécontent. Alerté par un de ses conseillers, il a constaté que les longs délais séparant le vote d'une loi et la publication des décrets la rendant applicable ne se réduisent pas, malgré les perpétuels rappels à l'ordre. Une étude du secrétariat général du gouvernement, remise par M. Rocard à M. Mitterrand, n'a pu que le renforcer dans cette analyse (*le Monde* du 1er juin). Le premier ministre est tout aussi conscient de ce blocage. M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a donc déclaré que le chef du gouvernement avait décidé qu'à l'avenir *« tout projet de loi présenté en conseil des ministres serait accompagné des décrets d'application »*.

La formule est pour le moins rapide. Comment imaginer qu'un ministre puisse présenter des décrets avant même que les textes législatifs qu'ils doivent faire entrer en vigueur aient été soumis au Parlement ? Ce serait faire peu de cas du travail des députés et des sénateurs, qui disposent seuls du pouvoir de « faire » la loi. Aussi l'hôtel Matignon reconnaît-il que cette formulation a été quelque peu « cursive ». Il s'agirait simplement, en fait, d'obliger les ministres à présenter, en même temps que leurs projets de loi, le canevas de leurs décrets d'application et le calendrier de leur publication.

L'avantage serait minime, même s'il est vrai, par exemple, que le fait d'avoir, au moment de l'institution du RMI, préparé les décrets en même temps que le texte de la loi, avait permis leur publication dans le mois suivant le vote définitif du projet. Cela permettrait, dans la réalité, que, lors des ultimes réunions interministérielles d'arbitrage sur les projets de loi, soient prises les premières décisions sur les décrets d'application. Au mieux le gain serait de *deux ou trois mois*.

La vraie difficulté

La vraie difficulté n'est pas là. Si, parfois, il faut attendre plusieurs années entre le vote d'une loi et son application, cela n'est pas simplement dû aux retards pris dans la convocation des réunions interministérielles. La rédaction des décrets qui doivent préciser le détail des mesures décidées est plus complexe que celle des lois qui, elles, ne fixent que les grandes lignes. Et en outre, les arbitrages délicats, qui n'ont pu être rendus lors de la préparation des lois, sont fréquemment renvoyés à plus tard. Il arrive aussi que les administrations essaient de revenir discrètement sur les choix faits par les élus si ces choix leur déplaisent. Ou encore c'est au cours de la discussion parlementaire que peut apparaître la nécessité d'un décret. Si les décrets d'application des lois étaient arrêtés avant les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat, cela risquerait surtout de dénaturer les discussions parlementaires.

Certes, il arrive fréquemment qu'au cours de celles-ci, les élus demandent aux ministres ce qu'ils entendent mettre dans ces fameux décrets. Mais, jusqu'à maintenant, la réponse pouvait être facilement évasive. Quand chacun saura que le canevas est déjà prêt, il sera autrement plus délicat de ne pas répondre précisément aux questions des parlementaires. Or ceux-ci ont déjà tendance à entrer dans le détail des textes dont ils discutent, alors que l'article 34 de la Constitution prévoit que la loi *« fixe les règles »* ou *« détermine les principes fondamentaux »*. Le reste, tout le reste, n'est que de la compétence du pouvoir réglementaire, c'est-à-dire du gouvernement et de son administration.

Ce mécanisme, innovation de 1958, constitue un des éléments du « parlementarisme rationalisé », et même si le principe est quelque peu malmené depuis de nombreuses années, il demeure un des outils essentiels qui permettent à l'exécutif de préserver sa liberté de manœuvre. L'innovation de M. Rocard peut aider le législatif à l'écorner encore plus. Pour contraindre les services ministériels à être plus attentifs aux consignes qui leurs sont données, le premier ministre prend le risque de renforcer les pouvoirs du Parlement au détriment du gouvernement.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et THIERRY BRÉHIER

Une réunion du conseil municipal sur les étrangers

Le maire de Sartrouville accusé de « gesticulations médiatiques » par son opposition

Lorsque le conseil municipal de Sartrouville aborde, sous le chapitre « Affaires diverses », le problème que pose la décision récente prise par le maire, M. Laurent Wetzel (UDF-CDS), de ne plus signer les certificats d'hébergement et les attestations d'accueil des étrangers en visite, il est déjà minuit, en ce jeudi 31 mai, et la discussion sur le projet d'aménagement de la plaine de Montesson a chauffé les esprits. Le débat n'en est que plus vif.

« Vous prenez les familles en otage », dit M. Jean Le Gars, président du groupe socialiste, citant l'exemple d'un travailleur étranger, M. Kaki, dont le maire vient de *refuser de signer l'attestation* d'accueil. Le père de M. Kaki, un homme de soixante-treize ans, qui vient toutes les années rendre visite à son fils, attend ce document sans lequel il ne peut obtenir de visa pour la France. *« Par cette décision, vous êtes dans l'illégalité »*, lance M. Le Gars en reprochant à M. Wetzel ses *« gesticulations médiatiques »*. Le groupe socialiste (cinq conseillers) demande au maire de revenir sur sa décision *« qui a ému la population de Sartrouville »*.

M. Wetzel a devant lui un dossier rempli de lettres de soutien de ses administrés. Il les montre pour prouver que son action est soutenue par la population. Il reconnaîtra plus tard que certaines lettres anonymes sont même *« ignominieuses »* vis-à-vis des étrangers de la ville.

Le maire se défend d'avoir pris une mesure discriminatoire à l'encontre de la population immigrée qui représente 20 % des cinquante mille habitants, puisque sa décision ne concerne, dit-il, que les visites privées d'étrangers pour une durée de moins de trois mois. Mais, pour la population, ces distinctions entre visites privées, de tourisme, ou séjour sont sans doute confuses ; le plus souvent, cette décision est ressentie ainsi à Sartrouville : *« Le maire ne veut plus d'étrangers dans la commune. »*

« Un ajout au travail de Jean-Marie Le Pen »

« Je vous soupçonne de préparer déjà les cantonales de l'an prochain », dit le conseiller socialiste et, faisant allusion aux électeurs du Front national, il ajoute : *« Cette décision vous permettra sans doute de ratisser large. »* Le porte-parole communiste, M. Alain Bascoulère, rappelle le contexte de poussée xénophobe dans lequel intervient la décision du maire. *« Vous êtes coupable d'avoir désigné les étrangers de Sartrouville comme boucs émissaires*, dit-il. *Et c'est un ajout au travail de Jean-Marie Le Pen. »*

L'accusation déclenche un tollé dans l'assemblée. *« Ce ne sont pas nos idées, vous le savez bien »*, dit un conseiller de la majorité. *« Je n'accepte pas d'être assimilé à Le Pen, c'est insupportable »*, dit un autre. M. Wetzel obtiendra le silence après plusieurs minutes de chahut. Les cinq communistes demandent, eux aussi, que le maire revienne sur sa décision.

Celui-ci est sûr de son bon droit. De nombreuses mairies de tous bords ne font-elles pas comme lui ? A-t-on entendu, d'ailleurs, une seule condamnation de la part d'un membre du gouvernement ? Et M. Rocard ne vient-il pas de déclarer que les procédures d'octroi de certificats d'hébergement allaient être modifiées ? M. Wetzel reconnaît que sa décision a *« un caractère abrupt »*, mais elle est provisoire, et durera le temps que le gouvernement prenne une décision concrète. En attendant, conclut-il, M. Kaki pourra toujours faire viser son certificat au commissariat de police, la loi le permet puisqu'il peut se passer de la signature du maire.

MARIE-CLAUDE SLICK

□ **Un colleur d'affiches du FN blessé par balles à Antibes.** – Un colleur d'affiches du Front national a été blessé par balle dans la nuit de jeudi 31 mai à vendredi 1er juin, à Antibes (Alpes-Maritimes), par trois inconnus en voiture qui ont pris la fuite. Vers minuit et demie, une Ford Escort grise s'est engagée dans un tunnel de Golfe-Juan, un quartier d'Antibes, où se trouvaient trois militants du FN qui collaient des affiches, ainsi qu'un conseiller municipal FN de Vallauris, M. Robert Crépin. Les occupants du véhicule ont tiré plusieurs balles, blessant à une cuisse M. Alex Temarii, kinésithérapeute, domicilié à Vallauris. Plus tard dans la nuit, un véhicule identique à celui des agresseurs a été repéré devant l'hôpital de Cannes où le blessé a été hospitalisé. Cette voiture a été prise en chasse par des policiers, qui ont perdu sa trace à Cagnes-sur-mer. M. Crépin avait récemment déposé plusieurs plaintes contre X..., affirmant avoir été victime d'agressions.

L'argent caché du ballon rond

Clubs en situation financière difficile, contrôles fiscaux, le football français est en crise

Alors que la saison s'achève samedi 2 juin par la finale de la coupe de France, de nombreux clubs sont dans une situation financière catastrophique. Tous les clubs de première division, ainsi que de nombreux dirigeants et joueurs, font en outre l'objet actuellement de contrôles fiscaux.

Clubs au bord de la faillite, affaires douteuses, salaires « royaux » doublés de revenus parallèles... Le football français n'en finit plus de donner à l'administration fiscale de bonnes raisons de s'intéresser de près à ses comptes. Les services des deux ministères concernés – les finances (M. Pierre Bérégovoy) et le budget (M. Michel Charasse) – enquêtent actuellement sur tous les clubs professionnels de première division et sur quelques-uns de seconde division.

Selon nos informations, leurs investigations portent également sur les dirigeants et sur de nombreux joueurs. Ces derniers font – ou devraient faire – l'objet de vérifications très serrées, semblables à celles qui frappent les vedettes du show business : examen des comptes personnels, enquête sur le train de vie...

Certains joueurs parmi les mieux payés, une centaine, pourraient être inquiétés. Les agents de joueurs, imprésarios parfois peu scrupuleux qui se disputent le « marché » des surdoués du ballon, sont également sous surveillance.

Les enquêteurs n'en sont encore qu'au stade des premières vérifications, notamment en ce qui concerne les joueurs, mais ils vont de surprise en surprise. Leur curiosité explique sans doute en partie la fébrilité qui règne actuellement dans un milieu peu habitué à être ainsi déshabillé. L'administration devrait avoir terminé son travail avant la fin de l'année.

Plusieurs clubs, qui sont déjà en très mauvaise posture, pourraient voir leur situation s'aggraver davantage encore à la suite de redressements fiscaux. Au dire des enquêteurs, les cas de détournement de recette (par exemple sur des matches disputés à l'étranger) ou de gonflements de factures (frais de réception, de déplacement...) seraient légion.

Le football français est-il donc si mal en point ? A elle seule, la partie émergée de l'iceberg est inquiétante. *L'Equipe* en a récemment révélé tous les détails dans ses éditions des 9, 10 et 11 mai 1990. En publiant des documents confidentiels de la Commission nationale de conseil en gestion, organisme composé de spécialistes du football et chargé de surveiller les finances des clubs (sur la base de renseignements justement fournis par les clubs...), le quotidien sportif a levé *le voile sur les salaires en vigueur.*

On apprend ainsi qu'en 1988, un joueur de Bordeaux a gagné 12 268 998 francs (salaire annuel, primes de match inclues), que le salaire mensuel moyen dans ce même club a été de 206 825 francs. On découvre qu'un Marseillais a perçu 8 612 360 francs pour l'année 1988, mais également qu'un technicien auxerrois, probablement l'entraîneur Guy Roux, a touché 2 071 829 francs, occupant la seconde place derrière un Bordelais (Aimé Jacquet, entraîneur à l'époque) qui a décroché la palme avec 2 762 165 francs ! Un joueur moyen de première division se « négocie » entre 80 000 et 150 000 francs par mois, un international à deux, trois ou quatre fois plus.

« Présidents affairistes »

En fait, ces chiffres n'ont pas vraiment surpris. Ils n'ont fait que confirmer ce qui devenait une évidence : la France est, avec l'Italie, le pays qui paye le mieux les joueurs de football. L'arrivée de riches et ambitieux présidents à partir de 1986 (Bernard Tapie à Marseille, Jean-Luc Lagardère à Paris), autant que la « folie des grandeurs » de leurs collègues bordelais, parisiens ou monégasques, ont déclenché un processus inflationniste qui a touché tous les clubs, des plus opulents aux plus modestes. Entre la saison 1985-86 et la saison 1987-88, la masse salariale globale est passée de 380 à 645 millions de francs. Dans le même temps, les municipalités, sollicitées plus souvent qu'à leur tour, n'ont cessé de renflouer les caisses des clubs en difficulté.

Mais là n'est sans doute pas le plus inquiétant. Beaucoup plus préoccupante est la face cachée des finances du football à laquelle s'intéressent les services de MM. Charasse et Bérégovoy. Selon les propres termes d'un enquêteur, le *« ratissage »* actuel amène à remuer des *« choses pas très propres »* dans ce milieu où il existe encore de bons dirigeants *« animés par l'esprit des associations du type loi de 1901 »* mais aussi des *« présidents affairistes »* secondés d'hommes de confiance qui se *« salissent les mains ».*

Le fisc découvre simplement que le football utilise toutes les ruses imaginables pour le « dribbler », légalement ou illégalement. Depuis quelques années, les techniques se sont affinées. A tel point que le procès des « Verts » impliqués dans l'affaire de la « caisse noire » de l'AS Saint-Etienne paraît bien dépassé.

Le *« temps des valises »* – selon l'expression d'un joueur – paraît bel et bien révolu. *« Je n'aurais certainement pas dit cela il y a une dizaine d'années »* confie un dirigeant avant d'assurer : *« Aujourd'hui, à ma connaissance, cela n'existe plus, ou alors très peu. On ne peut plus alimenter de caisse noire. La vente des billets est sous surveillance. Plus moyen de dire, comme dans le temps, « on m'a volé les billets dans l'affolement de la fin de match » et de déclarer un nombre de spectateurs erroné pour garder la différence ! Après Saint-Etienne, il a fallu s'adapter, trouver d'autres solutions. »*

Quelques-unes sont vieilles comme le football. L'une d'elles consiste, par exemple, à surévaluer le montant d'un transfert. Exemple : un club français vend un joueur à un club allemand pour 5 millions de francs. Les deux parties passent un accord : le montant « officiel » annoncé en France est de 3 millions et les 2 millions restants sont versés sur un compte au nom du club français, en Suisse ou dans un autre paradis fiscal. Plus tard, au moment de négocier avec un joueur étranger, le club pourra toujours lui dire qu'une partie de son salaire l'attend déjà en Suisse, part de salaire qui échappera aux charges sociales...

Royalties au Liechtenstein

Mais dans ce domaine l'essentiel des investigations du fisc porte surtout sur une pratique en vigueur dans la plupart des pays, en Europe comme en Amérique du Sud : le « droit d'image ». Les montages juridiques, souvent très complexes, et les modalités d'applications sont multiples mais le principe est le suivant : un joueur cède à une société le droit d'exploiter son image, autrement dit de percevoir de l'argent pour toute utilisation de sa renommée. En plus du salaire normal et « officiel » qu'il paye directement à son joueur, le club verse alors à cette société des « honoraires » qui correspondent à l'utilisation de l'image de la vedette en question.

Sur le plan légal, le procédé n'est pas critiquable : un joueur, comme un acteur ou un chanteur d'Opéra, peut revendiquer le droit de toucher des « royalties » et de telles pratiques sont parfois justifiées, en particulier pour les plus célèbres footballeurs dont l'image est source de revenus publicitaires. Du reste, l'inventeur de cette technique n'est autre que Cor Coster, beau-père de l'ancienne vedette néerlandaise Johann Cruyff et imprésario des deux vedettes du Milan AC Ruud Gullit et Marco Van Basten. Il s'entoure d'experts comptables et de juristes internationaux.

Mais, sur le plan moral, ce droit d'image est beaucoup plus discutable. *Le véritable objectif de la* majorité des utilisateurs est en fait d'éviter aux clubs de payer des charges sociales. En effet, les sommes ainsi versées à des sociétés implantées parfois en France mais surtout en Suisse, au Liechtenstein, à Monaco, dans les îles Anglo-Normandes et en Yougoslavie, sont en général déclarées comme « honoraires ». Avantage pour le club : il ne paye aucune charge sociale sur ces compléments de salaires qui n'avouent pas leur nom.

Les salaires en vigueur dans le football peuvent donc être largement revus à la hausse, surtout les plus élevés puisque le « droit d'image » concerne les joueurs les mieux rémunérés. Cela signifie par exemple qu'il convient d'ajouter 30 % à 50 % à pratiquement toutes les sommes révélées par *l'Equipe* dans la colonne « salaire annuel maximal ». Sans même tenir compte des avantages matériels (villa à disposition, voiture).

« J'ai touché ça au noir »

Dans ces conditions, on comprend mieux que le monde du football, conscient des limites morales et parfois légales – toutes les sociétés ne sont pas des modèles de transparence – de ces pratiques, les camoufle avec précaution. Auprès de certains dirigeants et de la plupart des imprésarios, le sujet est tabou. Des noms de sociétés ? Motus. Les joueurs concernés ? Bouche cousue. Selon les premières estimations des enquêteurs, au moins une centaine de joueurs français seraient ainsi rémunérés par des biais détournés. D'après d'autres sources, proches du milieu du football, ils seraient plutôt une cinquantaine. Encore une fois, le procédé peut être parfaitement légal. Mais les risques de dérapage sont malgré tout très grands.

Premier risque : les sommes importantes qui transitent par ces sociétés peuvent passer entre les mains d'intermédiaires peu scrupuleux qui gagnent leur vie à la commission et multiplient parfois les sociétés écrans.

Second risque : certains clubs peuvent « oublier » de payer la TVA sur les honoraires versés à ces sociétés. Quand la taxe en question porte sur des sommes de plusieurs millions de francs, l'oubli suffit à susciter l'intérêt de l'administration.

Troisième risque : certains joueurs peuvent, eux aussi, « oublier » de payer des impôts sur ces salaires déguisés. Les enquêtes en cours portent en priorité sur ces « royalties » parallèles qui vont parfois jusqu'à doubler les revenus du joueur. Au total, les sommes non déclarées pourraient donc s'élever à plusieurs dizaines de millions de francs.

Le mystère qui entoure ces complexes questions de « droits d'image » échappe parfois aux joueurs eux-mêmes. Bon nombre d'entre eux, souvent par naïveté car ils ne sont pas très au fait des ruses financières, se laissent entraîner dans des montages rocambolesques. Jean-Jacques Amorfini, l'un des responsables de l'UNFP, le confirme : *« On essaye de les mettre en garde. C'est souvent un piège... En fait, certains ne savent pas trop ce que c'est. Entre eux ils disent souvent « j'ai touché ça au noir » en parlant des droits d'images. »* Un « noir » qui, par définition, ne figure pas sur la déclaration d'impôts...

L'administration compte bien réglementer ce « droit d'image » qui fausse toutes les données financières du football français et masque une situation encore plus alarmante qu'elle ne l'est en surface. *« Tout n'est pas à rejeter, cela peut se justifier pour de très grands joueurs mais pour les « zozos » c'est une fausse fenêtre »* assure-t-on au ministère du budget où l'on s'attend malgré tout à une partie serrée avec les pays qui abritent ce type de sociétés.

De leur côté, les autorités du football vont tenter d'installer elles-mêmes des garde-fous. Une commission de gestion chargée de donner son accord pour les transferts en fonction des moyens des clubs devrait voir le jour avant la fin de l'année, à l'initiative de la « mission Sastre » du nom de l'ancien président de la Fédération française de football. En 1989, celui-ci avait été chargé par M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, de trouver les moyens d'assainir le football français. Il reste du travail...

PHILIPPE BROUSSARD

Les salaires « officiels » en 1988

CLUBS	SALAIRE MOYEN PAR MOIS	SALAIRE MINIMAL PAR AN	SALAIRE MAXIMAL PAR AN
1. Toulouse	89 659	258 760	2 916 420
2. Auxerre	41 579	52 126	1 264 876
3. Toulon	63 659	182 672	1 881 748
4. Bordeaux	206 825	186 886	12 268 998
5. Saint-Etienne	61 846	53 686	2 044 656
6. Cannes	43 667	60 000	2 358 510
7. Paris-Saint-Germain	96 356	142 025	2 677 906
8. Laval	41 710	86 866	2 106 800
9. Nice	71 807	84 305	2 070 313
10. Lens	48 387	99 705	1 875 164
11. Nantes	61 324	181 900	2 224 174
12. Lille	69 152	88 854	2 491 755
13. Montpellier	92 588	194 294	2 701 967
14. Marseille	152 078	495 516	8 612 360
15. Metz	69 122	281 830	1 863 645
16. Matra	158 236	330 179	3 888 800

Ce tableau, publié par le quotidien sportif l'Equipe, jeudi 10 mai, est extrait de documents confidentiels de la Commission nationale de conseil en gestion, chargée de surveiller les finances des clubs de football.

L'aide financière des villes en 1989

VILLE	SUBVENTION CULTURE (Théât., Lyriq., MJC)	COUT PAR HABIT.	SUBVENTION ÉQUIPE PROS (1989)	COUT PAR HABIT.
AUXERRE	1 154 200	28,00	2 400 000	58,50
BORDEAUX	18 467 371	87,50	8 300 000	39,50
BREST	36 192 349	226,00	3 815 548	24,00
CAEN	10 168 475	87,00	6 000 000	51,00
CANNES	38 998 030	541,50	8 000 000	111,00
LILLE	10 468 000	60,00	3 248 520	18,50
LYON	19 000 000	45,50	9 000 000	21,50
MARSEILLE	39 000 000	40,00	14 000 000	17,50
METZ	34 460 300	287,00	4 000 000	33,50
MONTPELLIER	13 420 000	61,00	10 500 000	48,00
MULHOUSE	3 733 000	33,00	20 000 000	177,00
NANTES	20 700 000	85,50	10 000 000	41,50
NICE	60 299 400	179,00	12 000 000	35,50
PARIS	300 000 000	130,50	18 900 000	8,00
ST-ETIENNE	12 000 000	58,00	5 000 000	24,00
TOULON	7 825 000	43,00	10 000 000	55,00
TOULOUSE	20 615 000	58,00	3 500 000	10,00

Ce tableau est extrait de l'étude « Villes et foot » portant sur les relations entre les villes et les clubs professionnels de football. Cette étude a été menée par MM. Denis Chamond (mairie de Voiron), Gérard Le Samedy (mairie de Nantes) et Jacques Quantin (mairie de Besançon) en liaison avec l'Association des maires de grandes villes de France. Ce tableau ne tient pas compte des aides indirectes (frais d'entretien des stades, garanties d'emprunt...) mais uniquement des subventions.

SPORTS

TENNIS : Les Internationaux de France

Un éboueur charrie des poubelles dont s'échappent des bras, des jambes et des raquettes. *« Si vous saviez ce qui traîne sur les courts passé 20 heures »*, dit le petit personnage désabusé dessiné par Chenez. Car il s'agit bien sûr d'une caricature parue jeudi 31 mai à la Une de *l'Equipe*. *Cruelle ? Simplement* lucide.

L'épidémie d'éliminationsprématurées dont ont été victimes les Edberg, Becker, Sanchez et Berger, a frappé jeudi 31 mai Juan Aguilera.

L'Espagnol qui était revenu au premier plan ces dernières semaines (victoires à Nice et à Hambourg) après une éclipse de six ans a été éliminé par le Français Thierry Champion, un qualifié classé cent quatre-vingt-onzième mondial, qui s'est battu comme un beau diable pendant trois heures trente-huit. C'est la meilleure performance jamais réalisée dans un tournoi du grand chelem par le Parisien, âgé de vingt-trois ans. Son prochain adversaire sera Guy Forget, récemment promu au rang de numéro un national, qui n'a eu aucun mal a se défaire de l'Autrichien Alex Antonitsch.

Au reste le virus qui frappe les têtes de série n'est plus réservé aux simples messieurs. L'Espagnole Arantxa Sanchez, championne 1989 en a été victime en dépit du « traitement de cheval » qu'elle a tenté d'administrer à son habituelle compagne de double, l'Argentine Mercedes Paz. Après un entraînement physique sévère (8 km de course à pied par jour) celle-ci a perdu une dizaine de kilos et elle est désormais capable de soutenir la pression de matches durs, sans complexe.

Thomas Muster, l'homme de fer

Après l'élimination prématurée de Boris Becker, quel est le joueur le mieux placé dans la moitié inférieure du tableau des simples messieurs, pour accéder à la finale ? Les paris allaient bon train, jeudi 31 mai, dans la tribune de presse de Roland-Garros.

Pour les uns, la logique plaide en faveur du jeune Yougoslave Goran Ivasinevic : sur sa lancée du premier tour, celui-ci a « atomisé » le Suédois Anders Jarryd qui, sans être à son meilleur niveau des années 1985-1986, reste une référence sur terre battue. Pour les autres, l'homme fort est bien évidemment l'Autrichien Thomas Muster.

« Il m'a tué d'entrée de jeu. » Les premiers mots prononcés par le Français Eric Winogradsky en sortant du central sur lequel il n'est pas resté deux heures résument bien l'impression de tornade qui se dégage de cet Autrichien. *Silhouette à la Hulot, vitalité* de Popeye, il ne cesse de courir et de cogner dès qu'il est sur le court. Comme il n'est pas porté à l'introspection et au doute métaphysique, ce gaucher passe aux yeux de beaucoup pour une réplique de Jimmy Connors.

C'est un teigneux formé à Vienne par un entraîneur originaire du Suriname, Stan Franker, en compagnie d'Alex Antonitsch et de Horst Skoff, tous membres maintenant de l'équipe de Coupe Davis qualifiée pour les demi-finales 1990. En tout cas, Thomas Muster est bien l'homme fort de ce début de saison : après avoir disputé les finales des tournois de Monaco et de Munich, il s'est imposé à Rome en battant le Soviétique Andrei Chesnokov en finale.

A vingt-deux ans, le garçon, qui est passé à côté d'une carrière de footballeur pour ne pas s'être séparé de sa famille dix ans auparavant, n'est donc pas loin de réaliser son ambition : devenir le meilleur tennisman de son pays, sinon du monde. Il est, pour l'instant, classé huitième joueur mondial. Or l'an dernier, à la même époque, il se déplaçait dans les allées de Roland-Garros avec des béquilles, et il n'était pas sûr de pouvoir rejouer un jour un tennis de haut niveau.

Un banc de tortures

Un coup du sort ! Demi-finaliste des Internationaux d'Australie en janvier 1989, il se qualifiait, quelques semaines plus tard, pour la finale du tournoi de Key Biscayne (Floride), en éliminant Yannick Noah. Au soir de ce match, un chauffard percuta la voiture dans laquelle il rangeait son sac. Il *eut les ligaments du genoux gauche* sévèrement touchés.

Après avoir été opéré en Autriche, il entreprit aussitôt une rééducation intensive dans la clinique du docteur Dumgl, à Jarz, où il était en compagnie du pilote de formule 1 Gehrard Berger, victime, lui, d'un accident à Imola. Rapidement l'obsession de Muster fut de taper dans la balle. Un menuisier lui fabriqua un banc sur *lequel il pouvait immobiliser sa* jambe tout en travaillant la régularité de ses coups. Un banc de tortures !

Un sportif qui accepte de telles souffrances et une telle remise en cause ne peut être un joueur ordinaire. L'ancien champion polonais Wojtek Fibak – qui fut aussi l'un des premiers à croire en Ivan Lendl et à l'encourager – l'avait *repéré depuis longtemps. C'est* lui qui a conseillé à Ronnie Lietgeb, un journaliste autrichien rencontré à l'occasion de l'écriture d'une biographie, de devenir le coach de Muster. Et c'est lui qui, dans l'ombre, pilote cet étrange tandem pour ce qui est des aspects techniques, tactiques et financiers du jeu.

Thomas Muster s'impose parfois des efforts démesurés. Entre le *début de la saison de* terre battue, fin février au Caire, et le coup d'envoi des Internationaux, il a disputé trente-huit matches officiels, soit un tous les deux jours et demi. Une telle débauche d'énergie l'a *contraint à refaire un tour à la* clinique du docteur Dumgl, une semaine avant Roland-Garros : son coude était douloureux au point que Muster envisagea un forfait. Au vu de ses deux premiers matches, le traitement à été efficace.

« Plus j'avance dans le tournoi, plus j'ai confiance en moi », a-t-il noté après sa victoire sur Eric *Winogradsky. Mais il ne veut pas* encore assumer le rôle de favori : *« Il peut y avoir encore beaucoup de surprises d'ici la fin de la semaine prochaine. »*

Contrôles antidopages

Le Français Guy Forget et l'Autrichien Thomas Muster se sont pliés, jeudi 31 mai, le premier de bonne grâce, le second avec réticences, aux formalités *du contrôle antidopage instauré* cette année à Roland-Garros à la demande du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck.

*Toutefois, en dépit des dispo*sitions de la loi française sur la répression des substances dopantes, les deux associations qui régissent le jeu (ATP et WITA) ont obtenu que les produits dopants dépistés à l'occasion de ces Internationaux ne soient pas tous ceux communément interdits dans les disciplines olympiques et que les résultats, quels qu'ils soient, restent confidentiels.

Les champions, dont les revenus sont connus au centime près, craindraient-ils de révéler *le contenu de leur* armoire à pharmacie ? Exemplaire à bien des égards, le tennis est l'un des sports professionnels les plus rétrogrades pour ce qui concerne le dopage.

Ainsi Yannick Noah – qui avait fait en 1980 des révélations fracassantes restées sans suite sur le sujet – a déclaré en toute innocence soigner un rhume avec du ginseng, alors que cette racine avait « positivé » les analyses du sprinter anglais Lindford Christie lors des Jeux olympiques de Séoul.

A. G.

Monica Seles la victoire en ahanant

Des cris, il y en eut, au cours de cette rencontre opposant la jeune Yougoslave de seize ans, Monica Seles, à la Canadienne Helen Kelesi. Des « *has* » poussés sur tous les registres que permettent les cordes vocales, pour accompagner des frappes de balles. Joueuses de fond de court, ces demoiselles ne caressent pas l'objet jeune, elles lui impriment une force qui semble leur arracher tout leur souffle.

La blonde Monica ne s'attendait pas à tant de résistance de la part de celle qui fut, dans de nombreux tournois, sa partenaire lors des doubles. Mise en confiance par ses récentes victoires à Rome où elle a écrasé Martina Navratilova (6-1, 6-1), et à Hambourg où elle a dominé Steffi Graf (6-4, 6-3), la jeune *yougoslave prévoyait une partie* plus paisible. Mais dès le premier set, conclu par la Canadienne (6-4), elle a du déchanter et chercher le moyen de reprendre l'avantage.

Pour une fois, sa déjà légendaire frappe à deux mains n'était pas suffisante pour troubler son adversaire. *« Je ne pouvais pas prendre son service et le jeu était très serré*, a expliqué Monica à la fin de la rencontre, *ma seule chance était de courir sur toutes les balles. »* De courir et aussi de troubler son ex-partenaire par de *méchants amortis. Et c'est là que* la gamine du circuit s'est révélée une parfaite professionnelle.

Comme l'explique un spécialiste anglais *« l'amorti est une arme essentielle dans les cas ou les deux jeux s'annulent »*. Mais cette passe en douceur au bord du filet est aussi une tactique très risquée. Elle réclame maîtrise et sureté dans le dosage du coup de raquette. Et Monica, la canonnière bruyante, a réussi plusieurs de ces coups qui humilient l'adversaire.

A l'image de son aînée Chris Evert, elle est parvenue à faire mollement tomber la balle à l'endroit où personne ne l'attendait, arrivant ainsi à prendre l'ascendant sur Helen Kelesi.

***« J'aurais dû monter au filet à ces moments-là, pour répondre à son agressivité »*, regrettait la Canadienne. Elle avait senti au milieu du deuxième set que la partie lui échappait : *« Face aux attaques je continuais à jouer la sécurité. »* La perception des joueuses avait changé, mais la partie ne s'est toutefois pas embellée. Monica a dû multiplier *ses ruses pour emporter* les deux derniers sets (6-4, 6-4).**

Jouer sans grogner

La belle démonstration, de 2 heures et 10 minutes, fournie par Monica Seles, son application à réaliser des coups parfaits pour marquer de petits points, *ainsi que son opiniâtreté à refuser l'échec*, grandissent encore son image. Pourtant la petite fille originaire de Novi-Sed (dans le nord de la Yougoslavie) demeure toute simple. Bien qu'elle vive maintenant en Floride, elle n'est pas devenue une poupée reine des courts comme Jennifer Capriati (*le Monde* du 30 mai) .

Entraînée par son père, un ancien athlète de haut niveau, protégée par sa mère qui veille à la poursuite de ses études, Monica demeure une jeune fille qui prend plaisir à jouer mais *n'oublie pas* qu'il existe d'autres buts dans la vie.

***« Toutes deux, nous avons des tempéraments de lutteuses, et c'est parce que chaque point était passionnant que le public était si enthousiaste »*, a confié la jeune fille, à peine perturbée par un match qui aurait pu se terminer à son désavantage.**

Monica apprécie les réactions du public de Roland-Garros. Elle se souvient de l'accueil qu'il lui avait réservé l'an passé lorsqu'elle avait rencontré Steffi Graf en demi-finale. Cette saison, Monica a promis d'essayer d'améliorer sa présence sur le terrain. Elle a prétendu qu'elle allait tenter de se débarrasser de cette habitude qu'elle a de grogner lorsqu'elle frappe la balle.

***« Il y a plus de dix ans que je pousse des cris sur le cours, alors cela risque d'être long à disparaître »*, remarque la jeune fille en souriant. Jeudi, sur le central, *les progrès n'étaient pas évi*dents, mais le spectacle étouffait les bruits.**

SERGE BOLLOCH

Les résultats

Simples messieurs (deuxième tour)

Troisième quart du tableau

A. Krickstein (E-U, n° 5) b. S. Grenier (Fra, Q) 6-3, 6-4, 7-5 ; K. Novacek (Tch) b. L. Mattar (Bre) 5-7, 6-3, 6-2, 6-1 ; G. Forget (Fra) b. A. Antonitsch (Aut) 6-1, 6-1, 6-1 ; T. Champion (Fra, Q) b. J. Aguilera (Esp, n° 12) 3-6, 6-3, 6-3, 6-2 ; M. Gustafsson (Sue, n° 14) b. P. Korda (Tch) 3-6, 7-6, 1-6, 6-1, 9-7 ; D. Perez (Uru) b. O. Campore (Ita) 3-6, 7-6, 6-3, 4-6, 6-2 ; A. Volkov (URSS) b. J. Arias (E-U) 1-6, 6-3, 6-3, 4-6, 6-1 ; A. Gomez (Par, n° 4) b. M. Filippini (Uru) 7-6, 6-2, 6-1.

Quatrième quart du tableau

T. Muster (Aut, n° 7) b. E. Winogradsky (Fra) 6-2, 6-3, 6-1 ; P. Haarhuis (P-B) b. J. Pugh (E-U) 6-4, 7-6, 6-7, 6-7, 7-5 ; A. Rahunen (Can) b. L. Shiras (E-U) 6-0, 6-1, 6-1 ; M. Jaite (Arg, n° 10) b. M. Stich (Rfa) 6-7, 6-4, 6-7, 6-4, 6-3 ; A. Mansdorf (Isr) b. F. Cancellotti (Ita) 6-2, 2-6, 6-1, 7-5 ; N. Kroon (Sue) b. J. Stoltenberg (Aus) 6-0, 6-2, 6-3 ; P. Kuhnen (Rfa) b. M. Kovermans (P-B) 6-3, 2-6, 6-4, 6-2 ; G. Ivanisevic (You) b. A. Jarryd (Sue) 6-3, 6-0, 6-2.

Simples dames (deuxième tour)

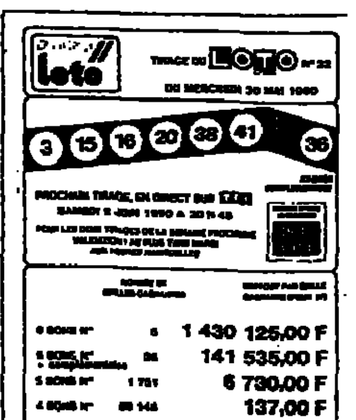
Troisième quart du tableau

M-J. Fernandez (E-U, n° 7) b. M. Pierce (Fra, W) 6-4, 6-4 ; I. Cueto (Rfa) b S. Hanika (Rfa) 6-3, 4-6, 6-0 ; A. Grossman (E-U) b. N. Miyagi (Jap) 6-2, 6-3 ; K. Sharpe (Aus, Q) b. R. Reggi (Ita, n° 14) 6-4, 6-2 ; J. Wiesner (Aut, n° 12) b. M. Jaggard (Aus) 6-3,6-1 ; J. Capriati (E-U) b. C. McGregor (E-U) 6-1, 6-0 ; C. Cohen (Sui, Q) b. L. Ferrando (Ita) 2-6, 7-5, 6-4 ; M. Paz (Arg) b. A. Sanchez (Esp, n° 3) 7-5, 3-6, 6-1.

Quatrième quart du tableau

M. Maleeva (Bul, n° 6) b. A. Minter (Aus) 6-1, 6-0 ; P. Tarabini (Arg) b. C. Kohde-Kilsch (Rfa) 3-6, 6-1, 6-4 ; S. Martin (E-U) b. C. Caverzasio (Ita) 6-3, 7-5 ; N. Zvereva (Urs, n° 10) b. I. Budarova (Tch) 6-1, 6-3 ; L. Gildemeister (Chi) b. E. Burgin (E-U) 6-3, 6-4 ; M. Maleeva (Bul, Q) b. R. Rajchrtova (Tch) 6-2, 6-3 ; L. Meskhi (URSS) b. L. Savchenko (URSS) 3-0, ab. ; M. Seles (You, n° 2) b. H. Kelesi (Can) 4-6, 6-4, 6-4.

► Entre parenthèses la nationalité des joueurs et éventuellement le numéro de tête de série, ou la qualité de qualifié (Q), d'invités par les organisateurs (W), et de repêchés des qualifications (L).



SCIENCES

Les Soviétiques s'apprêtent à mettre en place une station orbitale de 90 tonnes

Le plus grand Meccano de l'histoire spatiale

L'Union soviétique a lancé, jeudi 31 mai, un module technologique d'une vingtaine de tonnes (Kvant-3, alias Kristall) en direction de la station orbitale Mir. Cet engin, destiné à la fabrication de matériaux dans l'espace, est porteur d'équipements qui permettront à l'équipage de Mir de réparer leur vaisseau endommagé. Avec le module Kristall qui se greffera dans une semaine environ sur le train spatial soviétique, l'ensemble mis en orbite par les Soviétiques approchera les 90 tonnes.

Les cosmonautes soviétiques, Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine, installés à bord de la station orbitale Mir depuis le 13 février 1990, vont offrir en direct du spectaculaire et du suspense. Au cours des prochains jours, ils vont devoir en effet assembler les cinq éléments du plus grand Meccano spatial jamais mis en orbite pour organiser autour de Mir une station d'environ 90 tonnes, soit le poids de cinq autobus environ. De quoi faire pâlir d'envie les Américains dont les prouesses dans ce domaine remontent à mai 1973 et qui ne disposeront d'un outil analogue qu'à la fin des années 90 avec la station spatiale permanente Freedom (1).

Mais, outre ce travail d'architecte, les deux cosmonautes vont devoir réparer en orbite le vaisseau Soyouz TM-9 qui doit servir à leur retour sur Terre. Cet engin, lancé le 11 février dernier, a été endommagé lors du largage de la coiffe qui l'abritait. A cette occasion trois des bandes d'isolation thermique qui le protégaient du froid de l'espace ont été partiellement arrachées.

Le dommage ne serait pas très grave s'il n'avait eu pour conséquence de rendre inopérants certains des capteurs permettant d'orienter le vaisseau au cours de sa phase de rentrée dans l'atmosphère, mais aussi de mettre en difficulté le système de régulation thermique de la capsule dont l'air est désormais trop froid et trop chargé en humidité. Toutes conditions qui ne sont guère favorables au fonctionnement des composants électroniques du vaisseau. C'est la raison pour laquelle le train spatial organisé autour de Mir a été réorienté de manière à conserver le plus de chaleur possible dans le Soyouz.

Nouvelle sortie dans l'espace

Mais, cette marche en crabe du train spatial soviétique composé de la station Mir, du vaisseau Soyouz et de deux modules spécialisés Kvant, a pour inconvénient de rendre moins efficaces les panneaux solaires chargés d'alimenter la station en énergie électrique. Le temps est donc venu de réparer le Soyouz et de redonner à Mir une position plus conforme aux exigences de la mission. Les deux cosmonautes, Anatoli Soloviev et Alexandre Baladine, sont d'ailleurs prêts à enfiler leurs scaphandres et sortir dans l'espace pour remédier à tous ces tracas.

Malheureusement, le découpage des bandes d'isolation et leur remplacement par de nouvelles ne sont pas choses faciles car il n'existe pas, entre le vaisseau Soyouz et la station Mir, de mains courantes auxquelles les cosmonautes pourraient s'accrocher pendant tout leur travail de réparation. Aussi les responsables de la mission ont-ils fait construire une échelle spéciale qui permettrait aux deux hommes de progresser en toute sécurité vers « leur plan de travail ».

C'est cette échelle d'un peu plus de 6 mètres qui va leur être livrée par le module Kvant-3 dont le lancement par une fusée Proton a eu lieu jeudi 31 mai. Mais avant que ne soient engagées les toutes premières opérations relatives aux réparations du vaisseau Soyouz, les cosmonautes de Mir vont s'appliquer à préparer l'arrimage de ce nouveau module d'environ 20 tonnes au train spatial déjà constitué. Une opération particulièrement délicate qui consiste à faire une succession de « créneaux spatiaux » avec des véhicules encombrants comme des autobus et aussi peu mobiles que des tortues.

Pour se convaincre de ces difficultés, il suffit de penser que le train spatial actuellement en orbite est composé de la station Mir (21 tonnes), sorte de gros bidon d'environ 13 mètres de long, à l'arrière duquel a été fixé, en avril 1987, un module d'environ 6 mètres de long, lourd de 11 tonnes, Kvant-1, destiné aux observations astronomiques. A l'avant, se trouve le vaisseau Soyouz fermement arrimé au collier multiple dont est équipée la station. Ensemble qui, lorsqu'il est prolongé au-delà de Kvant-1 par un vaisseau de transport automatique (2) Progress, mesure environ 33 mètres de long pour une masse de quelque 46 tonnes.

Un équilibre précaire

Comme si ce Meccano n'était pas assez complexe, les Soviétiques ont décidé de lui adjoindre, en décembre 1989, un appendice d'une vingtaine de tonnes supplémentaires, Kvant-2, qu'ils ont « greffé » sur le collier multiple, perpendiculairement à la station. C'est d'ailleurs à partir de ce nouveau module technique (le « D ») que les cosmonautes de Mir ont effectué leurs dernières sorties dans l'espace et procédé à l'essai d'un scooter spatial leur permettant de se déplacer désormais sans contraintes.

On conçoit sans peine qu'un tel ensemble Soyouz-Mir, Kvant-1-Progress-Kvant-2, ait un équilibre précaire et que son maintien en bonne position sur sa trajectoire consomme une quantité relativement importante d'énergie. C'est la raison pour laquelle les Soviétiques désiraient, deux mois après l'arrivée du module « D », greffer à l'opposé de Kvant-2 le module Kvant-3 (Kristall), lourd lui aussi d'une vingtaine de tonnes, pour donner une certaine symétrie et un certain équilibre à leur audacieuse construction.

Mais, il n'est guère possible de fixer directement ce nouveau module à sa place définitive, en position perpendiculaire au train spatial. Qu'il vienne à percuter, même à faible vitesse, la station Mir et celle-ci partira en toupie alors que, dans un choc frontal, l'excès de vitesse sera aussitôt absorbé par les structures. C'est pourquoi les cosmonautes vont larguer leur Soyouz et le placer tout à l'arrière du train spatial pour libérer le collier d'amarrage avant de la station. Puis, Kristall s'approchera à petite vitesse de Mir qu'il rejoindra une semaine environ après sa mise en orbite.

Une fois l'amarrage effectué, un bras télémanipulateur viendra se fixer sur la station. Kristall sera alors largué, et son bras tournera lentement de 90 degrés pour l'amener en face de Kvant-2. Il ne restera plus alors à l'équipage qu'à replacer Soyouz dans sa position initiale pour que tout rentre dans l'ordre et que commence enfin la réparation du vaisseau. Ensuite, Soloviev et Balandine mettront en service le module Kristall dédié à la production de matériaux dans l'espace (alliages, protéines, cristaux, etc.) en attendant que leurs remplaçants ne prennent, le 29 juillet prochain, la relève aux commandes de cet extraordinaire train spatial de 85 tonnes (3).

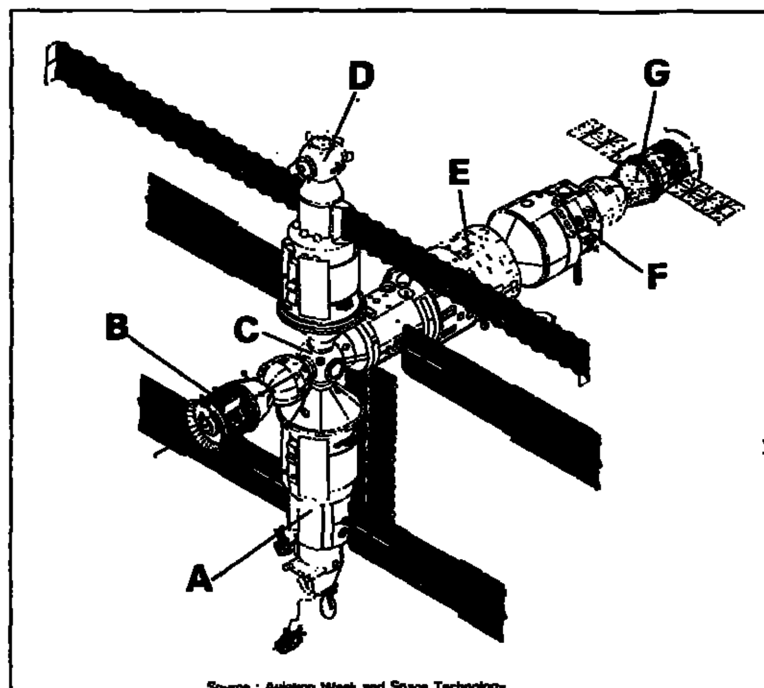
Les Soviétiques en resteront-ils là ? C'est peu probable. Car, si l'on en croit certaines informations, un nouveau module « optique », Kvant-4 (20 tonnes), devrait rejoindre Mir dans le courant du premier trimestre 1991, puis un second, Kvant-5 (11 tonnes), destiné à l'observation de la Terre. Ce mini-Mir de 120 tonnes sera alors opérationnel jusqu'en 1994, date à laquelle, une nouvelle station Mir-2, beaucoup plus grosse, prendra le relais. Lancée par la fusée géante Energie, cette station devrait avec ses différents appendices peser quelque 200 tonnes à 300 tonnes et abriter une dizaines de cosmonautes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Le laboratoire orbital Skylab qui fut lancé à cette époque avait une masse d'environ 90 tonnes et mesurait 36 mètres pour 347 mètres cubes de volume habitable. Au cours de son existence, il accueillit trois équipages pour des missions de longue durée.

(2) Les Progress sont des sortes de Soyouz automatiques inhabités chargés d'approvisionner la station en vivres, matériel et combustibles.

(3) Kristall est aussi équipé d'un nouveau sas (ADPS-89) de très grande taille sur lequel pourrait venir se fixer courant 1992 la navette spatiale soviétique Bourane.



Source : Aviation Week and Space Technology

Actuellement, le train spatial soviétique se présente de la manière suivante : le vaisseau de retour sur Terre Soyouz (B) est fixé au collier d'arrimage (C) que porte la station orbitale MIR (E). A l'arrière a été installé le module d'observation astronomique Kvant-1 (F). Sur le collier d'arrimage est greffé le module Kvant-2 (D), sorte d'atelier à tout faire de la station. A l'opposé devrait être installé le module de fabrication de matériaux dans l'espace Kvant-3 (D), alias Kristall. Un dernier élément, les vaisseaux de ravitaillement Progress (G) devraient venir s'accrocher chaque fois que nécessaire à l'arrière du train spatial.

Le CEA se dote d'un banc d'essais sur les vibrations

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a inauguré, jeudi 30 mai, la plate-forme Tamaris dans les installations du Commissariat à l'énergie atomique de Saclay (Essonne). Avec Tamaris, le CEA dispose désormais de *« l'ensemble le plus important d'Europe pour l'étude des phénomènes dynamiques »*, c'est-à-dire du comportement des structures – nucléaires ou non – soumises à des tremblements de terre, à des vibrations en tout genre et aux chocs dus à des chutes ou à des explosions.

Tamaris se compose, en effet, de plusieurs bancs d'essais (tableau vibratoire Azalée, fosse Iris, tables vibrantes Vésuve, Tournesol et Mimosa, boucle à eau de grand débit Super-Bev, machine à chocs Orion) sur (ou dans) lesquels est testée la résistance de structures ou de composants de structures.

SOCIÉTÉ

Un symposium franco-suédois sur l'environnement

Les industriels saisis par la fièvre verte

La création d'un « INSEE de l'environnement » a été proposée par M. Jean-René Fourtou, président du groupe Rhône-Poulenc, au cours d'un symposium sur l'environnement, organisé mercredi 30 mai, à Paris, par l'Académie royale de Suède des sciences de l'ingénieur et le Comité des applications de l'Académie des sciences française (CADAS). MM Pehr Gyllenhammar, PDG du groupe Volvo, et Raymond Levy, président de la régie Renault, ont estimé au cours de la même réunion que l'automobile devrait, à terme, être exclue du centre des grandes villes.

Le diagnostic était clair, à l'issue de cette réunion, inaugurée sous la voûte du CNIT de la Défense par le roi Carl XVI Gustaf de Suède et M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie : la fièvre verte a saisi les industriels. La chose n'est guère surprenante pour M. Jean-René Fourtou : le groupe chimique qu'il dirige fonde toute sa stratégie de communication sur l'environnement. Mais les déclarations des patrons de Volvo et de Renault ont démontré que la tendance était solide et générale.

Citant l'exemple de Rhône-Poulenc, qui, a-t-il rappelé, a créé il y a près de vingt ans un centre de recherches spécialisé dans ce domaine, M. Fourtou a souligné la nécessité de *« bâtir un véritable tableau de bord simple et pertinent de l'environnement »*, parallèlement aux efforts d'ordre scientifique et technique.

Une nécessité incontournable

« Pourquoi ne pas créer en France une sorte d'INSEE de l'environnement, capable de publier, comme pour l'économie et avec la même rigueur, une situation annuelle ? a lancé le président de Rhône-Poulenc. *Cela permettrait de mesurer les vrais progrès, et d'identifier les zones et les actions prioritaires. »* Une *« proposition correcte »*, dans la mesure où *« il existe de sérieuses lacunes dans le suivi des pollutions »*, estimait dans l'assistance M. Christian Brodhag, porte-parole national des Verts français.

« Les acheteurs veulent des produits verts, et il est devenu impossible de vendre des voitures sans pot catalytique dans certains pays. La législation sur ce point n'est souvent même plus nécessaire », affirme M. Gyllenhammar. Ce qui pourrait n'être qu'une mode devient, dans le cas de l'automobile, une nécessité incontournable. La congestion de la circulation dans les grandes villes est telle que la vitesse moyenne des voitures approche celle des piétons, souligne M. Lévy, qui, comme son homologue suédois, estime qu'il *« faudra bien un jour que la ville se débarrasse de l'automobile. »*.

Pour les deux hommes, la survie à long terme de leur industrie passe forcément par une politique active de transports en commun urbains, et par une refonte du réseau routier comprenant la mise au point de systèmes de guidage susceptibles d'améliorer la sécurité routière et la fluidité du trafic. *« Le bitume commence à représenter une part non négligeable de la surface de notre pays. Cela non plus ne sera pas acceptable éternellement »*, estime M. Raymond Lévy.

Industriels ou hommes de science, tous les participants au symposium ont souligné la nécessité de sortir des schémas simplificateurs, de *« faire la distinction entre les vrais et les faux problèmes »*, selon les termes du professeur Maurice Tubiana. Le cancérologue cite à cet égard *« la surestimation colossale des risques du nucléaire »* et l'attitude de certains écologistes face au génie génétique, qui représente selon lui *« l'un des plus grands espoirs pour l'avenir »*.

Un effort de recherche et d'éducation du public est nécessaire. Mais, a prévenu M. Gyllenhammar, il en est des problèmes d'environnement comme du chômage : *« L'industrie ne peut pas les résoudre à elle seule, mais ils ne peuvent être résolus sans l'industrie. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

Dans les Alpes-Maritimes

Un foyer de la Sonacotra sous haute surveillance

NICE

de notre correspondant

Le foyer Sonacotra, route de Grenoble à Nice, où résident quelque huit cents travailleurs immigrés, maghrébins pour la plupart, va être mis sous haute surveillance. A la demande du préfet des Alpes-Maritimes, un détachement de la CRS-6, cantonné à Saint-Laurent-du-Var, va renforcer la police et une enceinte grillagée de deux mètres de haut sera mise en place d'*ici au 15 juin sur tout le périmè*tre (1 100 mètres) du village pour en interdire l'accès autrement que par les portes prévues à cet effet.

Carte d'identité infalsifiable

Une carte d'identité infalsifiable sera remise à chacun des résidents. Il devra la présenter à des vigiles appartenant à une société de gardiennage, qui exerceront vingt-quatre heures sur vingt-quatre un contrôle aux entrées. La mise en place de ce qui est présenté comme un *« cordon sanitaire »* antidrogue fait suite à l'insécurité grandissante qui règne dans l'*« oued »* – ainsi qu'on appelle le foyer – et dans le voisinage, du fait du commerce de la drogue qui s'y exerce de plus en plus ouvertement.

Certains riverains avaient menacé de se constituer en milice d'autodéfense pour se protéger des dealers qui ont fait de ce secteur leur terrain d'élection. Il n'est pas douteux non plus, dans l'esprit des pouvoirs publics, que ce dispositif permettra aussi de combattre efficacement l'immigration clandestine.

Pour la Sonacotra, la mise en place de ce grillage n'est pas un retour au ghetto (1), mais le moyen le plus efficace de protéger le foyer contre la drogue.

MICHEL VIVÈS

(1) Nice-Village (5 hectares) a été ouvert en 1976 pour résorber les bidonvilles qui s'étaient constitués à l'ouest de la ville.



CATASTROPHES

Le séisme au Pérou a fait plus de cent morts et des milliers de blessés

Le bilan du tremblement de terre survenu *le 29 mai dans le nord du* Pérou, s'alourdit peu à peu : le dernier décompte fait état d'au moins 120 morts et 75 disparus. Le Secours catholique, à la demande de Caritas Pérou a envoyé un premier secours de 300 000 francs. Il reçoit les dons en argent au 106, rue du Bac, 75007 Paris ; CCP 737 G Paris en précisant « Pérou ».

D'autre part la terre continue à trembler en Roumanie et dans les pays limitrophes : depuis la secousse principale du 30 mai, on a dénombré plus de cent répliques. Le bilan du séisme du 30 mai est de 9 morts en Roumanie, 4 en Moldavie soviétique, 1 en Bulgarie. Quant aux blessés, le décompte est de 994 (dont 207 sont toujours *hospitalisés) en Roumanie,* 600 (dont 30 sont encore à l'hôpital) en Moldavie soviétique, 40 en Bulgarie. – *(AFP, AP, UPI).*

ÉDUCATION

La réorganisation de la semaine scolaire

« Je ne veux pas imposer de changement brutal »

déclare M. Lionel Jospin

M. Lionel Jospin a renoncé à s'engager, dès la prochaine rentrée, dans la réorganisation de la semaine scolaire dans les écoles primaires. Ce projet, qui aurait laissé le choix aux écoles de libérer le samedi et pouvait donc remettre en cause le catéchisme du mercredi, suscite encore trop de réticences, a souligné le ministre de l'éducation nationale, jeudi 31 mai à Montauban (*Tarn-et-Garonne*), en intervenant devant le congrès de la Jeunesse au plein air.

La liberté dans l'organisation de la semaine scolaire *« doit absolument s'accompagner de garanties nationales, notamment pour la catéchèse,* a-t-il souligné. *Je ne veux pas imposer de changement brutal : je veux respecter tous mes interlocuteurs »*.

Si l'organisation de la semaine ne bouge pas dans l'immédiat, les autres mesures d'assouplissement du calendrier scolaire devraient, en revanche, se mettre en place dans les deux prochaines années. Le ministre de l'éducation a en effet confirmé la réduction de la durée de la semaine scolaire de vingt-sept à vingt-six heures dans trente départements pilotes, en septembre prochain.

En janvier 1991, ces mêmes départements serviront de sites d'expérimentation pour les cycles pluri-annuels (grande section de maternelle-CP-CE 1 ; puis CE 2-CM 1-CM 2) prévus par la loi d'orientation de 1989 et destinés à réduire les redoublements. Le nouvel horaire devrait être généralisé à toute la France en septembre 1991 et l'organisation du primaire en cycles en septembre 1992.

Une table ronde en juillet

Enfin, M. Jospin a fortement souligné le rôle des associations péri-éducatives et sa volonté d'en faire *« des partenaires à part entière du système éducatif »*. Ces associations seront représentées dans le Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, dont le décret de création est actuellement en cours de concertation. Et, pour preuve de sa détermination, le ministre a annoncé qu'il réunirait une table ronde, début juillet, avec l'ensemble des partenaires associatifs de l'éducation nationale.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis

Les progrès de la chirurgie fœtale

Une équipe de médecins américains dirigée par le docteur *Michael R. Harrisson* (université de Californie, San Francisco), annonce dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 31 mai) avoir réussi une intervention chirurgicale *in utero* sur un fœtus âgé de vingt-quatre semaines et souffrant d'une hernie diaphragmatique.

Cette affection congénitale est due à une malformation du diaphragme, entraînant la pénétration des viscères (estomac et colon) dans la cavité thoracique. A l'origine de graves troubles du développement de l'appareil respiratoire, la hernie diaphragmatique entraîne souvent la mort de l'enfant à la naissance.

Après ouverture de l'abdomen de la mère puis incision de la paroi utérine, les chirurgiens californiens ont extrait le bras gauche du fœtus puis, ce fœtus demeurant *in utero*, réalisé l'intervention proprement dite. Celle-ci a consisté à replacer les organes abdominaux en position physiologique, puis à implanter une prothèse plastique destinée à colmater l'orifice diaphragmatique.

Une médecine de l'enfant à naître

L'enfant de sexe masculin est né prématurément et a dû être maintenu durant un mois sous respiration artificielle. Dans un *addendum* à sa publication le docteur Harrisson annonce avoir réussi une seconde intervention similaire sur un fœtus de sexe féminin âgé de vingt-cinq semaines dont la naissance n'a posé aucun problème.

L'équipe de l'université de Californie est connue depuis plusieurs années déjà pour ses innovations dans le domaine de la chirurgie fœtale. Elle avait notamment réussi en 1986 le traitement chirurgical *in utero* d'une malformation des voies urinaires sur un fœtus de vingt-trois semaines (*le Monde* du 10 octobre 1986).

Elle annonce aujourd'hui de prochaines interventions sur des fœtus atteints de tumeurs bénignes du poumon dont les conséquences perturbent, comme dans le cas de la hernie diaphragmatique, le développement de l'appareil respiratoire.

S'ils témoignent, de manière spectaculaire, des progrès réussis dans ce nouveau domaine de la chirurgie, ces résultats ne doivent pas laisser supposer que de telles interventions sont toujours efficaces et largement accessibles. L'équipe du docteur Harrisson a dû expérimenter de très longues années, en particulier sur l'animal, ces procédés chirurgicaux. Dans le cas de la hernie diaphragmatique, six tentatives avaient échoué, avec décès des fœtus, avant le premier succès.

Il y a quelques mois, en Grande-Bretagne, une intervention cardiaque *in utero* sur un fœtus de trente et une semaines s'était soldée par un échec. Il n'en reste pas moins que les résultats californiens laissent espérer, grâce au développement conjoint des techniques de diagnostic anténatal le développement prochain d'une véritable médecine de l'enfant à naître.

JEAN-YVES NAU.

□ **Essai nucléaire chinois, selon les Suédois.** – Un essai nucléaire, dont l'énergie a été évaluée à 40 ou 50 kilotonnes, a eu lieu le week-end dernier, selon l'Institut suédois de recherche sur la défense d'Hagfors, qui a enregistré le signal sismique. Depuis septembre 1988, la Chine populaire avait interrompu ses expérimentations pour des raisons d'économies budgétaires.

□ **La Grèce renégocie ses contrats d'achats d'avions Mirage-2000 et F-16.** – Le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, a annoncé, jeudi 31 mai, la constitution d'une commission interministérielle chargée de renégocier les contrats d'achats de 40 Mirage-2000 français et de 40 F-16 américains conclus en 1985 et 1987. Selon Athènes, qui a déjà réceptionné vingt-huit des quarante Mirage, le radar de l'avion ne donnerait pas satisfaction (*le Monde* daté 15-16 avril) et les F-16 auraient été payés à un prix trop élevé.

SOCIÉTÉ

Invité de France-Culture

M. Arpaillange annonce un plan de rénovation des bâtiments judiciaires

Premier invité de la nouvelle émission mensuelle de France-Culture, « Le grand réveil », M. Pierre Arpaillange a annoncé, le jeudi 31 mai, qu'il lancerait un plan de rénovation des bâtiments judiciaires étalé sur cinq ans.

Une semaine plus tôt, il avait fait savoir dans un communiqué qu'il s'exprimerait dans le but d'apaiser *« l'amertume »* des magistrats (*le Monde* du 24 mai). Outre cette amélioration des conditions de travail, le ministre de la justice entend mettre l'accent sur la formation initiale et continue des magistrats afin d'attirer dans la carrière les éléments *« les plus brillants »*.

Le garde des sceaux a tenu à rendre hommage à la quantité de travail fournie par ses anciens collègues et *« à la qualité du plus grand nombre »*. Interrogé sur le degré d'indépendance des juges, M. Arpaillange a déclaré : *« On a raison d'en parler. On n'admettrait pas que les juges ne soient pas indépendants. Mais c'est pour beaucoup une question de caractère. Il faut vouloir être indépendants. »*

Le ministre n'envisage pas de réforme du Conseil supérieur de la magistrature dans un proche avenir car il estime que le mode de désignation des membres du CSM n'est pas *« arbitraire »*. En revanche il a confirmé qu'une réforme du statut des magistrats est à l'étude. Le texte qui sera soumis à la concertation avec les organisations professionnelles proposera *« des retouches assez profondes »* telles que la dissociation du grade et de la fonction.

Inquiet de la surpopulation pénitentiaire, M. Arpaillange s'est félicité de disposer, d'ici à 1991, des treize mille places de prison dont le programme de construction avait été lancé par son prédécesseur, M. Albin Chalandon. Mais la prison *« ne répond pas à tous les besoins »*. La politique de prévention et de réinsertion lancée sous M. Robert Badinter devrait être poursuivie.

Quant aux surveillants, qui exercent un métier *« dur »*, ce dont *« on n'a pas suffisamment conscience »*, ils sont *« en nombre insuffisant »*.

Ag. L.

M. Jacques Médecin de nouveau mis en cause pour ingérence

La Cour de cassation vient de désigner la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble pour instruire une affaire de délit d'ingérence visant M. Jacques Médecin, en tant que président du conseil général des Alpes-Maritimes. La juridiction de Grenoble a été désignée, le maire de Nice ne pouvant être poursuivi dans sa propre circonscription.

L'an dernier, M. Médecin avait été poursuivi pour le même motif, cette fois en tant que maire de Nice. En novembre, il avait été inculpé de délit d'ingérence par Pierre Bérard, conseiller à la cour d'appel de Grenoble.

Dans les deux cas, c'est le même type de délit d'ingérence qui est reproché à M. Médecin. Celui-ci possédait la majorité des parts de la SEGAT, une société privée éditant un mensuel, *l'Action Nice - Côte d'Azur*. Une enquête de la brigade financière avait permis de découvrir que les annonces publicitaires, qui assuraient la majorité des ressources de ce magazine, avaient pour origine des associations subventionnées par la ville et présidées par M. Médecin ou par le conseil Général.

Maintien en détention de l'ancien milicien

Vaines interventions de deux supérieurs religieux en faveur de Paul Touvier

L'ancien chef milicien Paul Touvier restera en prison. La chambre d'accusation a confirmé, jeudi 31 mai, l'ordonnance signée, il y a deux semaines, par M. Jean-Pierre Getti, juge d'instruction à Paris.

Détenu depuis un an, Paul Touvier et son conseil, Me Jacques Trémolet de Villers, espéraient pourtant une décision de mise en liberté. Le principal obstacle à cette mesure résidant dans l'absence de garanties de représentation, tous deux comptaient beaucoup sur les attestations de deux religieux assurant la justice du bon comportement futur de Paul Touvier en cas de mise en liberté.

Dom Antoine Forgeot, père abbé de l'abbaye de Fontgombault (Indre), s'était, en effet, manifesté auprès du juge d'instruction avant le débat contradictoire du 17 mai réunissant le magistrat instructeur, un représentant du parquet ainsi que Touvier et son avocat. L'ancien responsable du service de renseignements de la Milice dans la région lyonnaise avait eu l'occasion de connaître le père abbé de l'abbaye de Fontgombault durant sa longue fuite pour échapper à la justice.

Un autre appui lui venait de Dom André Poisson, prieur général de la Grande-Chartreuse et ministre général de l'ordre des chartreux dans le monde. Ce n'est pas la première fois que Dom Poisson intervient en faveur de Paul Touvier. Ce religieux avait notamment protégé Paul Touvier et sa famille au début des années 70. A l'époque, l'ancien milicien habitait non loin de la Grande-Chartreuse et sa femme était employée dans au musée de la Correrie.

« Ce dossier est creux »

Favorable à la grâce de Touvier, Dom Poisson était intervenu à plusieurs reprises auprès des autorités publiques . Le commissaire Jacques Delarue, chargé par la Cour de sûreté de l'Etat d'enquêter et de rédiger un rapport sur le « cas » Touvier, avait notamment écrit en juin 1970 : *« M. Etienne Poisson, en religion Dom André, prieur du monastère de la Grande-Chartreuse, connut Touvier en 1961, alors qu'il était « procureur » du monastère. Touvier* « désirait trouver un prêtre complètement indépendant de toute position politique ». *Il a constaté que Touvier avait beaucoup souffert moralement et que* « son attitude du point de vue national était parfaitement claire ». *Il pense qu'une mesure de faveur serait justifiée. »*

La constance de ce soutien n'a visiblement pas suffi au juge d'instruction Jean-Pierre Getti qui a demandé la prolongation de la détention de Paul Touvier pour un an estimant ces garanties de représentation insuffisantes. Il a surtout considéré que l'évolution de l'instruction ne permettait pas d'envisager une telle mesure.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris lui a donné raison quand bien même Me Trémolet déclare, lui, que ce *« dossier est creux »*.

L. G.

Après les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Les limites des écoutes téléphoniques

La seizième chambre correctionnelle de Paris a rendu, jeudi 31 mai, un jugement rejetant les conclusions des avocats de cinq personnes soupçonnées d'infraction à la législation sur les stupéfiants, qui demandaient l'annulation d'une procédure d'instruction principalement construite à partir d'écoutes téléphoniques (*le Monde* du 5 mai).

A l'audience du 3 mai, les avocats avaient soutenu que ces écoutes, ordonnées par le magistrat instructeur, étaient de même nature que celles ayant entraîné, dix jours plus tôt, la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme.

Par deux arrêts, la juridiction de Strasbourg déclarait en effet, le 24 avril, que la France avait violé l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, qui restreint *« l'ingérence d'une autorité publique »* dans la vie privée. La Cour précisait que le système législatif français n'offrait pas de *« sauvegarde efficace contre divers abus à redouter »* et, pour les avocats, l'absence *« d'une loi d'une précision particulière »*, dénoncée par la juridiction européenne, devait entraîner l'annulation de la procédure menée contre leurs clients.

Le 15 mai, la chambre correctionnelle de la Cour de cassation se prononçait sur une affaire identique en considérant que les écoutes téléphoniques ordonnées par un juge pouvaient répondre aux exigences de la Cour européenne si certaines conditions étaient respectées ; et les magistrats suprêmes optaient pour un renforcement de la jurisprudence. Ce faisant, ils orientaient le tribunal vers un chemin qui leur avait déjà été suggéré à l'audience par le substitut du procureur de la République, M. Jean Reygrobellet.

Dans son jugement, le tribunal relève que, pour le cas qui lui est soumis, le magistrat a ordonné les écoutes *« par plusieurs commissions rogatoires individuelles, dans lesquelles il a pris soin de préciser le nom du titulaire de la ligne téléphonique et la nature de l'infraction à élucider et de cantonner l'écoute au seul domaine recherché »*. Aussi, pour les magistrats correctionnels, *« le juge d'instruction (...) s'est conformé par avance à l'esprit de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme »*.

L'absence d'une loi précise va contraindre les magistrats à renforcer la jurisprudence au coup par coup, afin de la conformer aux décisions de la juridiction européenne.

MAURICE PEYROT

□ **L'enquête sur la profanation de Carpentras : les personnes interpellées à Toulouse remises en liberté.** – Les huit personnes liées à l'extrême droite, qui avaient été interpellées, mercredi 30 mai, à Toulouse, par les services de police judiciaire de Montpellier et de Toulouse (*le Monde* du 1er Juin) dans l'enquête sur les profanations de Carpentras, ont été remises en liberté, jeudi 31 mai. Les perquisitions effectuées ont permis la saisie des photos de ces personnes posant en uniforme de l'armée allemande, ainsi qu'un stock important de littérature néo-nazie. Mais l'enquête n'a pas permis de découvrir d'éléments impliquant ces personnes dans l'affaire de Carpentras.

A Marseille

Quatre lycéens agressés par des skinheads

Une bande d'une dizaine de jeunes skinheads a agressé quatre lycéens à Marseille, selon le témoignage de l'un de ces derniers, qui a été sérieusement blessé à l'artère fémorale d'un coup de tournevis

Dans la nuit de lundi à mardi 29 mai les quatre lycéens – deux membres de la Jeunesse communiste (JC) et deux sympathisants, portant des badges anti-racistes – se promenaient aux abords de la gare Saint-Charles après avoir assisté à une émission de rock d'une radio locale. *« Nous avons été pris à partie par une dizaine de nazillons »*, a expliqué Vincent, dix-sept ans, actuellement à l'hôpital Nord. *« Avant de nous tomber dessus, les types nous ont dit : On est fascistes, on n'aime pas les cocos »*.

Le père de Vincent a porté plainte contre X., mercredi 30 mai, devant le tribunal de Marseille. La Jeunesse communiste a appelé à une manifestation de solidarité mardi 5 juin.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

EXISTE-T-IL, en 1990, un seul homme public français, politique déclaré ou bien se masquant sous le masque frauduleux de la « société civile », déjà ministre ou songeant à être davantage, repoussant la politique pour mieux y triompher, invoquant le bien commun pour mieux assurer son avenir particulier, dont on ne voit *l'intention* lorsqu'il ouvre la bouche, dont on ne soupçonne la stratégie s'il lui arrive de prendre la plume ?

Plus que la politique, n'est-ce pas l'enthousiasme, l'élan, la sincérité, l'engagement que la scène publique ne laisse plus paraître ? Sinon sous la forme du calcul et de la petite phrase, du bon profil et du coup médiatique.

La politique n'est pas plus mourante en France qu'elle n'est morte aux Etats-Unis, ce futur de la France sur ce terrain. Au contraire, moins la démocratie méritera ce nom, plus les électeurs seront cajolés ; plus il y aura de scrutins, d'appels aux urnes et, entre-temps, de sondages pour que le citoyen n'ait pas le sentiment d'être négligé. Ce n'est pas par hasard si, alors que la démocratie authentique est vacillante, c'est à qui proposera des référendums à tout bout de champ et sur les sujets les moins dignes de mobiliser un peuple tout entier. Moins il y aura d'idées, plus on voudra jacasser, sur fond de table ronde. Plus la réalité sera creuse, plus il faudra soigner le maquillage.

PRÉDIRE ou, plus radicalement, diagnostiquer dès maintenant la fin de la politique n'a pas de sens. Elle n'est assurément pas ce dont peut rêver un pays comme la France. Elle ne témoigne pas pour l'avenir. Elle n'est pas fidèle au passé. Elle n'en est pas moins la politique, avec des élus, des consultations électorales, une majorité, une opposition, un Parlement et des institutions publiques en-veux-tu-en-voilà ; le tout reposant sur une Constitution que le pays approuve et dont les prescriptions sont, globalement, respectées. Qui ne se plaint, pourtant, que la politique soit consternante, à commencer par ceux qui ont pour devoir de la faire vivre pour qu'il n'en soit pas ainsi ?

A cause de cette malheureuse loi d'amnistie sur les fausses factures au profit des partis ? Elle n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. S'il n'y avait pas eu, auparavant, dans trop de domaines, tant de sujets d'écœurement, la colère ou le dégoût nés de cette loi n'auraient duré que le temps d'un orage de juillet.

Sur le terrain économique, les pharamineux résultats des entreprises s'affichent comme autant de provocations par rapport à la pingrerie des dirigeants. L'abondance des rentrées fiscales, heureuse conséquence de la prospérité, n'a pas détourné l'Etat de sa traditionnelle radinerie. Mais elle devient dangereuse pour le crédit de l'Etat.

CERTES, les arguments ne manquent pas pour donner une image de nécessité à cette avarice. Les patrons diront qu'il faut reconstituer les fonds propres et financer les investissements ; les pouvoirs publics que l'inflation reprend d'une main ce qu'elle donne de l'autre, et, tous, à l'unisson, qu'il ne faut pas manger son blé en herbe.

Il en résulte comme une apparence que, non contente de n'être pas l'ennemi du patronat (ce qui serait effectivement idiot), non plus que du capital, la gauche est, même s'il faut feindre le contraire, d'autant plus leur alliée qu'elle leur assure, en prime, du moins jusqu'à présent, la paix sociale.

Se greffent là-dessus les grandes manœuvres financières par lesquelles les travailleurs sont ballottés sans plus d'égards que des pièces de terre à l'occasion d'un remembrement. Au nom de la loi du marché restaurée, le gouvernement ne voudrait même pas faire mine de s'inquiéter de ces mouvements, incompréhensibles pour le commun des mortels, mais absous par avance puisqu'ils doivent aboutir, sous les yeux d'un gouvernement pâmé, à la création de groupes « de taille mondiale ». S'étonnera-t-on, alors, que ce dernier aille jusqu'à y donner la main, comme la justice vient de le rappeler à propos de la Société générale ? Autrefois, il ne fallait pas désespérer Billancourt. Maintenant, il ne faut pas affliger la Bourse.

Croire

Sur le terrain des principes, de ceux qui, a *priori*, ne coûtent rien, qui n'ont pas vocation à s'inscrire dans un bilan, ou à faire froncer le sourcil des financiers, on ne consent pas moins. La volonté politique s'est effacée au profit du désir de plaire.

Pourquoi, dès lors, croire en la gauche ? Comment défendre ses valeurs si leur définition dépend d'une négociation et qu'on ne sait pas ce qu'elles seront demain ?

Il n'y a pas plus de raisons, pour les électeurs d'en face, de croire en la droite. Tenant debout parce que c'est la mode, comme on dit d'un vieux mur qui tient grâce à la peinture, ayant raté tous les rendez-vous, s'essoufflant derrière tous les trains, y compris ceux qui ne vont pas là où elle le souhaite, disant tout et le contraire de tout, s'appuyant en province sur ce qu'elle condamne à Paris, fustigeant M. Le Pen mais flattant le Front national dont dépendent tant de victoires, si peu guérie de sa défaite à l'élection présidentielle de 1988 qu'elle paraît travailler à la suivante, qui pourrait voter pour la droite sinon par habitude ? Et l'on sait où vont les suffrages de ceux qui en changent. Si elle devait gagner les prochaines élections législatives, ce ne serait que par défaut, la gauche bénéficiant du même réjouissant schéma dans la course à l'Elysée: Voilà aujourd'hui la politique.

QUI pourrait désormais ranimer la flamme si ce n'est le président de la République, puisqu'il est l'alpha et l'oméga de la vie publique française ? Le veut-il vraiment ? Que pourrait-il dire, ordonner ou interdire qui renverserait le cours des choses et rétablirait le temps des convictions ?

Voilà quelques semaines, l'apparition de M. François Mitterrand à l'émission « 7 sur 7 » avait été une mesure pour rien, dans la forme, probablement, autant que dans le fond. Auxerre et les fortunes acquises *« en dormant »* sentaient l'appel aux vieux succès.

Doit-on attendre l'illumination de Solutré ? Le chef de l'Etat ne va tout de même pas choisir une balade de santé, de plus très décolorée maintenant qu'elle est devenue un Marly républicain, pour y annoncer des décisions mirobolantes.

Non pas que M. Mitterrand, qui n'est pas la moins mauvaise langue du pays, privera un auditoire qui répète déjà ses approbations et ses rires, des vacheries, allusions et sous-entendus qui sont la récompense de cette pénible grimpette. On pourrait faire le « papier » d'avance. Mais croit-on que les Français s'en soucieront plus longtemps que l'espace d'un café noir avant le bureau ? Qu'ils y puiseront cette confiance qui s'effiloche et qui ne sera pas davantage ranimée par ces fausses confidences issues du conseil des ministres, d'autant plus vaines si elles sont de nul effet ?

Et puis le 14 juillet n'est pas loin, et cette date, en revanche, ne saurait passer sans qu'il s'y fasse entendre un peu plus que des finesses et des habiletés. Comme on chante dans Offenbach, encore qu'à propos de tout autre chose : *« C'est le moment ou bien jamais. »*

Seul l'esprit de conquête convient à M. Mitterrand. Il l'a assez montré, pour parvenir où il est, d'abord; pour s'y maintenir, ensuite. Mais il est vrai qu'il avait, alors, un adversaire, à jeter bas, dans le premier cas, à expulser, dans le second ; qu'il avait donc un but. S'il croit n'en plus avoir, ou sur la seule scène internationale, il est perdu, avant le terme. De grosses colères, aussi soudaines que télévisées, sont trop complaisamment la réplique à l'infortune du moment.

S'il n'y prend garde, et vite, le temps, qui fut son allié, sera son ennemi, puis son vainqueur. Mais il ne sera pas le seul vaincu. C'est une certaine idée du citoyen, qu'il peut prétendre incarner, au moment où l'on célèbre, peut-être un peu bruyamment, l'homme qui avait *« une certaine idée de la France »*, qui serait défaite avec lui.

P.S. – Publier la lettre qui suit n'allait pas de soi. Car si elle est dactylographiée avec grand soin, contrairement à ce qui se passe, en général, pour ce type de courrier, si elle comporte un nom et une adresse, ces indications sont douteuses. Mais le contenu de la lettre est si représentatif d'un courant de pensée qui se sent renaître que ç'aurait été pécher contre l'information que de se borner à la jeter au panier. La voici donc :

« Lecteur du Monde *depuis plus de trente ans, j'ai eu le loisir d'apprécier votre absolue nullité, de savourer l'inanité de votre talent et votre sublime incompétence. Depuis quelques mois pourtant, il faut ajouter à toutes ces vertus de petit mec inculte le ridicule et la mauvaise foi.*

» Et voilà que cette semaine, votre prétentieux « Journal d'un amateur » devient carrément le « Journal d'un délateur » !

» Montrer du doigt à l'ennemi qui occupe notre patrie l'absence de Giscard d'Estaing à toutes les manifestations grotesques des collaborateurs de l'occupant judéo-arabe de la France montre la profonde vilenie de votre caractère et votre mépris pour la démocratie et la liberté.

» Nous allons donc désormais vous considérer comme complice des ennemis du peuple français et nous vous traiterons comme l'on doit traiter les traîtres à la patrie !

A Nuremberg, où nous jugerons avant l'an 2000 tous les collabos du marxisme-léninisme, responsables de plus de soixante millions de morts, de soixante-dix ans de mensonges et de crimes, nous vous réserverons dans la cage des prévenus une petite place de larbin médiocre et froussard, de prébendier lèche-cul !

» A partir de ce jour, chaque matin, en regardant votre gueule de mouchard dans la glace de votre salle de bains, vous vous répéterez, en vous rasant :

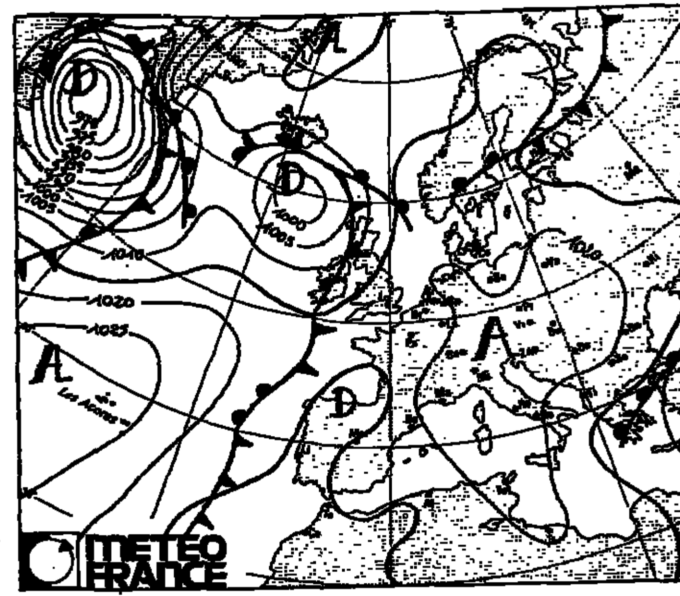
JE SUIS UN SALAUD
ET UN TRAITRE !

» Bientôt d'ailleurs vous n'oserez même plus vous regarder dans une glace tellement vous aurez honte de vous-même !

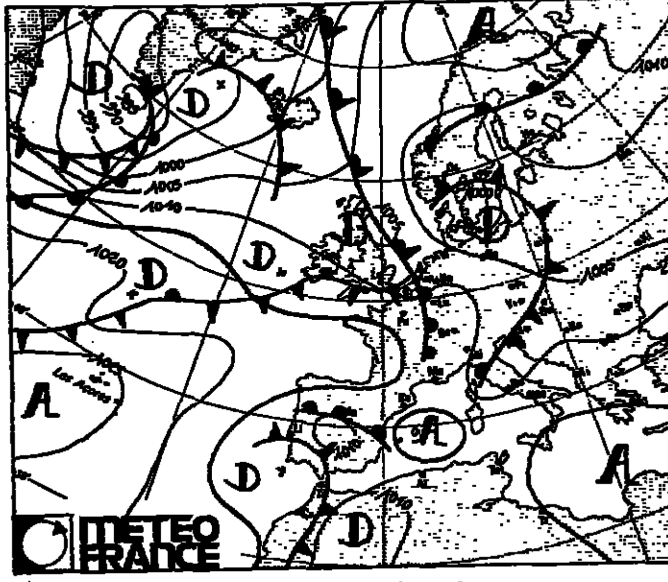
Vive Soljenitsyne !
Vive Sakharov !
Vive Jeanne d'Arc !
Vive Jean-Marie Le Pen ! »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er JUIN A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN 1990 A 12 HEURES TU



Samedi : orages sur une moitié sud-est, éclaircies ailleurs.

Le matin, le ciel sera chargé sur toutes les régions allant de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées au Massif Central, au Jura et au nord-est du pays. Dans ces régions, il y aura soit des ondées, soit même des orages *qui pourront être localement violents,* surtout vers le nord-est.

Plus au sud, soit du Languedoc-Roussillon et de la Provence aux Alpes, le ciel sera nuageux et quelques orages isolés pourront déjà éclater ici et là. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, le soleil dominera encore largement en cours de matinée.

Plus au nord, soit du Poitou-Charentes aux Ardennes et aux côtes de la Manche et de la mer du Nord, le ciel sera peu nuageux.

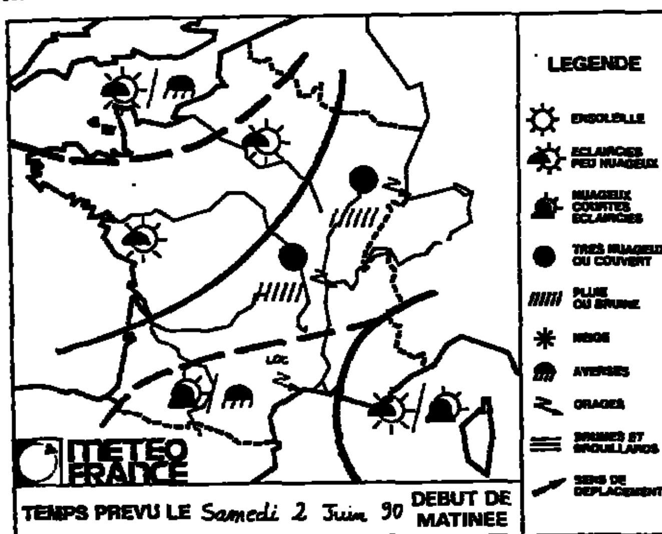
En cours de journée, le temps orageux gagnera vers l'est et touchera successivement le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, la Provence-Côte d'Azur et la Corse. Ces orages seront encore localement violents, surtout sur le relief.

Dimanche : nuages au nord, éclaircies au sud.

Au cours de cette journée de dimanche, la France sera partagée en deux.

Dans les régions allant des Pays de Loire au Centre, à la Bourgogne, à la Franche-Comté et au nord du pays, le ciel sera très nuageux une grande partie de la jouymée, même si le matin il y a encore de belles éclaircies, surtout vers le nord-est. En soirée, il pourrait même bruiner un peu sur les régions côtières de la Manche.

Plus au sud, soit du Poitou-Charentes au Massif Central, au Lyonnais et au sud du pays, le soleil devrait réussir à l'emporter sur les nuages. En *matinée, il pourra encore y avoir* quelques ondées orageuses sur l'extrême Sud-Est et la Corse, mais ils s'estomperont rapidement. Près de la Méditerranée, le soleil se montrera très généreux, et le vent faiblira au fil des heures.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-05-90 à 6 heures TU et le 1-06-90 à 6 heures TU — le 1-06-1990

FRANCE			
AJACCIO	23	10	D
BIARRITZ	30	18	D
BORDEAUX	27	15	C
BOURGES	24	10	N
BREST	23	13	C
CAEN	24	10	C
CHERBOURG	21	12	C
CLERMONT-FER.	25	10	N
DIJON	23	8	D
GRENOBLE St-M-H	26	11	D
LILLE	23	10	D
LIMOGES	23	13	D
LYON	24	14	D
MARSEILLE-MAR.	23	15	D
NANCY	24	6	D
NANTES	27	16	D
NICE	21	15	D
PARIS-MONTS.	26	14	D
PAU	27	14	D
PERPIGNAN	23	15	D
RENNES	26	14	N
ST-ETIENNE	23	10	N
STRASBOURG	25	7	D
TOURS	25	12	C
TOULOUSE	25	16	D
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	26	12	D
AMSTERDAM	22	8	B
ATHENES	19	16	C
BANGKOK	33	28	N
BARCELONE	22	14	D
BELGRADE	22	5	D
BERLIN	20	13	P
BRUXELLES	23	11	N
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	17	16	N
DAKAR	25	20	D
DELHI	37	27	D
DJERBA	23	17	D
GENÈVE	23	9	D
HONGKONG	26	26	A
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	36	16	D
LISBONNE	27	17	N
LONDRES	24	13	C
LOS ANGELES	19	13	C
LUXEMBOURG	23	12	D
MADRID	29	15	D
MARRAKECH	38	18	D
MEXICO	30	15	B
MILAN	24	12	D
MONTRÉAL	21	8	D
MOSCOU	17	9	A
NAIROBI	-	-	-
NEW-YORK	24	12	D
OSLO	19	12	C
PALMA-DE-MAJ.	27	14	D
PÉKIN	23	13	D
RIO-DE-JANEIRO	31	21	D
ROME	23	10	D
SINGAPOUR	28	23	O
STOCKHOLM	20	7	N
SYDNEY	22	13	D
TOKYO	27	20	C
TUNIS	24	13	D
VARSOVIE	17	3	D
VENISE	22	14	D
VIENNE	20	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Mme et M. Charles MIMOUNI

ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils.

David,

au foyer de

Sophie et Jean-Pierre RIGAUD,

le 18 mai 1990 à Marseille.

293, avenue de Montolivet,
13012 Marseille.

Décès

– Toulouse-Quint.

Louis et Marie-Blanche Lareng,
Henri et Geneviève Martel,
Didier et Monique Godechot,
Paul et Francine Andrieu,
ses enfants,
Philippe et Dominique Austry,
Jean-Paul Lareng,
Thierry et Marie-Cécile Aussel,
Christian et Anne Martel,
Olivier et Elisabeth Martel,
Damien et Sophie Caster,
Jean-Claude et Véronique Perret,
Bertrand et Cécile Godechot,
Xavier Godechot,
Nathalie Godechot,
Georges-Etienne,
Florence et Christophe Andrieu,
ses petits-enfants,
Anne, Adeline, Caroline, Blandine, Béatrice, Jonathan, Sébastien, Benoît, Anne-Sophie, Emmanuel, Elodie, Jean-*Baptiste, Hélène, Marie,* Lucille,
ses arrière-petits-enfants,
Jean et Jeanine Dubois
et leurs enfants,
ses neveux,
Jeannette Briol,
font part du décès de

Jeanne ANDRIEU,
née Lafforgue,

le 30 mai 1990,

survenu à Toulouse, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Toulouse, le vendredi 1er juin, en l'église Saint-Aubin, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas.

Messes et prières.

5, rue du Japon,
31400 Toulouse.
50, allées Jean-Jaurès,
31000 Toulouse.
11, allées des Gardes-Royales,
78000 Versailles.
2, rue Benjamin-Constant,
31400 Toulouse.

– *Jean-Marie Bardin* et Mme,
Laurence Bardin-Bonal et M.,
Ainsi que leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Geneviève BARDIN,

survenu le 29 mai 1990.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

92, rue Broca,
75013 Paris.

– Maurice Nadeau, Anne Sarraute,
Le comité de rédaction, les collaborateurs de
La Quinzaine littéraire
font part du décès, le lundi 28 mai, dans sa soixante-huitième année, de leur camarade et ami

Marcel BISIAUX,
écrivain, poète, journaliste.

Ils présentent leurs affectueuses condoléances à Catherine Jajolet, son épouse,
Cécile et Marie-Laure, ses filles.

– M. Etienne Honoré,
Ses enfants, petits-enfants,
Arrière-petits-enfants,
Et toute la famille
font part du décès de

Mme Etienne HONORÉ,
née Juliette Gillot,

survenu le 30 mai 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juin, à 16 heures, en l'église Saint-Germain de Châtenay-Malabry, place de l'Eglise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, rue des Prés-Hauts,
92290 Châtenay-Malabry.

– Les familles Lagarrigue,
Dubos,
Laurent-Atthalin,
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

Père Bernard LAGARRIGUE
curé de Rambaud,
Gap (Hautes-Alpes),

survenu le 21 mai 1990.

L'inhumation a eu lieu le 25 mai, au cimetière de Boulogne-Billancourt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Mme Pierre Leroy,
ses enfants, petits-enfants,
et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre LEROY,
Ingénieur civil
des Mines en retraite,

survenu le 28 mai 1990, dans sa soixante et onzième année, en son domicile.

Prions pour lui.

La cérémonie religieuse célébrée dans l'intimité familiale pour le jeudi 31 mai, a été suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Saint-Germain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue de Tourville,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– *Mme Madeleine Meyer*
son épouse,
MMmes Hélène et Marguerite Meyer,
ses filles,
M. et Mme Marc Griffon,
Mme Jacqueline Griffon,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
MM. Philippe, Henri et Hervé Griffon,
et leurs épouses,
MMmes Marie-Françoise et Annick Griffon,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Henri Sauvan,
ses amis très proches,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Robert MEYER
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
chevalier de la Légion d'honneur,
et de l'ordre national du Mérite,

survenu le 27 mai 1990 dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 31 mai à Ambleny (Aisne).

17, rue Mayet, 75006 Paris.
109, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

[Né en 1920, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Robert Meyer était entré à Air France en 1945. Après avoir assumé différentes responsabilités, notamment dans le domaine des programmes et de la planification, *il fut* nommé directeur du développement commercial en 1968, puis inspecteur général en 1972 et président de la filiale Tourisme France International en 1976. M. Robert Meyer a joué un rôle essentiel dans la création de la chaîne des hôtels Méridiens.]

Le président et la direction générale d'Air France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert MEYER,

inspecteur général honoraire de la Compagnie nationale,
chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

– Ses enfants, Igor, Roland, Milena, Eric, Marc et Serge,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Frank ONNEN,
journaliste,

survenu le 29 mai 1990, en son domicile, *à l'âge de soixante-quinze ans.*

L'inhumation aura lieu, samedi 2 juin, à 11 heures, à Saint-Sérotin (Yonne).

Tél. : 40-96-94-28,
92160 Antony.

– Chamalières, Paris, Le Havre.

Mme René Royer,
M. et Mme René-Marc Royer
et leur fils,
M. et Mme André Royer
et leurs fils,
Mme Jean-Claude Royer
et ses fils,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me René ROYER,

survenu le 27 mai 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Odile Vincelet,
son épouse,
M. et Mme Patrick Vincelet,
Mme Catherine Vincelet,
ses enfants,
Benoît et Christophe Vincelet,
ses petits-enfants,
font part du décès du

docteur Louis VINCELET
médecin principal honoraire
de la marine marchande,
chevalier de la Légion d'honneur,

né le 17 février 1907,

survenu à son domicile le 29 mai 1990.

L'inhumation aura lieu le mardi 5 juin, à 15 h 30, au cimetière Sainte-Marguerite du Havre.

29, rue de Jussieu,
75005 Paris.

Anniversaires

– Il y a cinq ans,

Robert *BOTHEREAU,*
premier secrétaire général
de la CGT-Force ouvrière,

disparaissait à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

En souvenir de ce militant, dévoué à la cause du syndicalisme et de son indépendance, la commission exécutive de Force ouvrière a décidé de la tenue, à Orléans, du comité confédéral national, les 11, 12 et 13 juin.

A cette occasion, une cérémonie du souvenir aura lieu au cimetière de Beaugency (Loiret), le mardi 12 juin 1990, à 17 h 30.

André Bergeron, secrétaire général de *1963 à 1989*, y prononcera une allocution.

Marc Blondelle, secrétaire général, les membres du bureau confédéral de la CGT-Force ouvrière, invitent les militants, amis et sympathisants à participer à cette *manifestation.*

Témoignages et messages de sympathie peuvent être adressés au siège de la confédération FO, 198, avenue du Maine, 75680 Paris Cedex 14.

– Il y a dix ans, le 2 juin 1980,

Edmond BAUDIFFIER

passait à l'Orient Eternel.

Les acacias fleurissaient...
Ainsi qu'un nom gravé dans une l'écorce
Son souvenir creuse plus avant.
Gérard de Nerval.

– Une pensée est demandée à la mémoire de

Jean PUCELLE,

5 juin 1981.

– Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

André SAURET,
éditeur,

en ce jour, vingt et unième anniversaire de sa mort.

Daniële et Raymond Lévy.

PHILATÉLIE

La chanson française vue par Moretti

La Poste mettra en vente générale le lundi 18 juin une série de six timbres à surtaxe à 2,30 F + 0,50 F, à l'unité ou en carnets de six vignettes, consacrés à la chanson française. Les six timbres représentent Aristide Bruant (1851-1925), Maurice Chevalier (1888-1972), Tino Rossi (1907-1983), Edith Piaf (1915-1963), Jacques Brel (1929-1978) et Georges Brassens (1921-1981). Raymond Moretti signe-là une extraordinaire galerie de portraits et permet à la poste française de réaliser ses premiers timbres sur fond or. Il avait déjà dessiné des timbres en 1984 pour le quarantième anniversaire de la Libération, en 1985 pour le quarantième anniversaire de la Victoire ainsi qu'un timbre remarqué en 1988 pour la grande synagogue de la *rue de la Victoire* à Paris, première représentation d'un tel édifice religieux dans l'histoire de la philatélie française.

Les timbres, au format vertical 22 × 36mm, dessinés par Raymond Moretti, mis en page par Alain Rouhier, sont imprimés en héliogravure en feuilles de cinquante ou en carnets comprenant les six vignettes (vendus 16,80 F).

P. J.

► Vente anticipée pour les timbres Chevalier, Piaf et Brel à Paris, les 16 juin et 17 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le hall d'entrée de l'Olympia, 8, rue Caumartin (9e) ; le 16 juin, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP et Paris-Ségur, et, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (15e) (boîtes aux lettres spéciales).

Vente anticipée pour le timbre Bruant à Courtenay (Loiret), les 16 et 17 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » à la salle polyvalente de la mairie, place Honoré-Combe ; le 16 juin, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Courtenay (boîte aux lettres spéciale).

Vente anticipée pour le timbre Brassens à Sète (Hérault), les 16 et 17 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la médiathèque, boulevard Danielle-Casanova ; le 16 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Sète (boîte aux lettres spéciale).







Vente anticipée pour le timbre Rossi à Ajaccio (Corse), les 16 et 17 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le salon de l'hôtel de ville, place Foch ; le 16 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste d'Ajaccio RP (boîte aux lettres spéciale).

► Catalogue édité par le Musée de la poste à l'occasion de cette *émission, comprenant dessins,* études et maquettes définitives des timbres, hommages de Pierre Perret, Charles Aznavour, Mireille Mathieu, Nana Mouskouri, Claude Nougaro, Serge Lama et Raymond Devos, douze tercets et six haïkus dédiés à Moretti par Maurice Bruzeau. En vente au musée (85 F plus port), 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15. Le musée distribue *une lithographie de* Moretti éditée lors de l'émission des timbres de la Libération (2 000 F).

► Souvenirs philatéliques, s'adresser à : J.-N. Chassin, groupement philatélique de Montargis, Terre des Grands-Prés, 45210 Rosoy-le-Vieil (Aristide Bruant) ; Union philatélique sétoise, M. Subra, 19, avenue Victor-Hugo, 34200 Sète (Georges Brassens) ; Agence Symphonia, résidence Pietrina, avenue de la Grande-Armée, 20000 Ajaccio (Tino Rossi).

Rubrique réalisée par
la rédaction du
Monde des philatélistes
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20

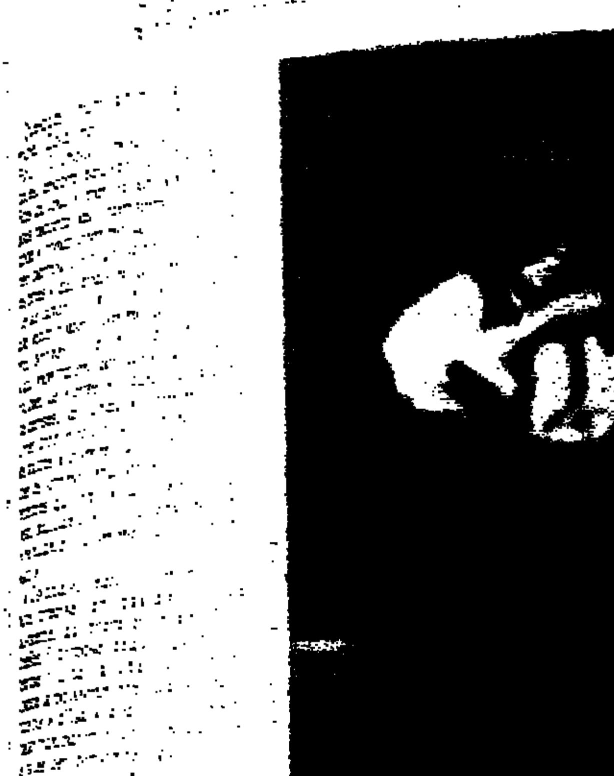
En filigrane

• ***« Le Monde des philatélie » de juin.*** – A la une du *Monde des philatélistes* de juin, les maquettes des timbres signées Raymond Moretti, consacrés à Georges Brassens, Jacques Brel, Edith Piaf, Aristide Bruant, Maurice Chevalier et Tino Rossi... et un dossier sur la chanson française à l'occasion de la sortie de cette série événement. Au sommaire de ce numéro, également, une étude thématique sur l'image des villes à travers les timbres émis sous le IIIe Reich, une recherche sur le christomorphisme chez Dürer, seize pages de nouveautés du monde entier ainsi que les nombreuses rubriques habituelles (*le Monde des philatélistes,* 104 pages, en vente en kiosque, 20 F).

• **Ventes.** – Soluphil (Paris, tél. : 42-47-13-41) organise une vente sur offres en deux parties (clôture des offres le 8 juin). Première partie consacrée à la Grande-Bretagne (Penny black et two pence blue), la seconde à la France, l'Europe et l'outre-mer. A noter près de deux cents lots composés d'oblitérations sur le 20 c Empire non dentelé. Soluphil dispersera *aux enchères à l'hôtel Drouot,* à Paris, le 29 juin prochain, une exceptionnelle collection grande médaille d'or à Philexfrance en 1989, spécialisée sur la guerre franco-allemande de 1870-1871. Un catalogue est disponible (contre 50 F) auprès de Soluphil, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Vente sur offres Tomy-Anka (Paris, tél. : 47-70-45-72) de près de trois mille lots. Les ordres sont reçus jusqu'au mardi 12 juin. Au programme, documents, autographes, marques postales, thématiques, lots, collections, timbres de France et monde entier.

• **Bureaux de poste temporaires.** – Pour le lancement de la Renault Clio, bureau de poste temporaire les 5 et 6 juin à la mairie d'Aubergenville (78) avec souvenirs philatéliques (G. Laville, 28, rue des Perrons, 78130 Les Mureaux); à la mémoire du général de Gaulle, à Cambrai (59), les 2 et 3 juin et à Boulogne-sur-Mer (62), les 17 et 18 juin (souvenirs philatéliques : AMIS, BP 49, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne).



مكتبة الأصل

THÉATRE

Des cerises et des femmes

Fruits trop rouges et boudin trop noir ne menacent que par illusion la sûreté de l'Etat, c'est « le Ventre de Paris »

Quelques jours après la Commune, Zola écrit *le Ventre de Paris* : il choisit pour décor les halles, encore neuves, de Baltard. Sans du tout y mettre un sourire, il nous raconte les fromages de Hollande *« ronds comme des têtes coupées barbouillées de sang séché »* ; les bries *« qui avaient des mélancolies de lunes éteintes »* ; *« les boudins noirs roulés comme des couleuvres bonnes filles »* ; les prunes *« qui montraient des douceurs chlorotiques de vierge »* ; deux qualités de cerises, les unes *« comme des lèvres trop étroites de Chinoise »*, les autres *« comme des lèvres trapues de femmes grasses »* ... Et des pommes qui ont *« la rougeur de seins naissants »* ... Et des poires *« pendantes comme des seins vides »*.

« Colossales natures mortes », nous précise, en passant, Zola lui-même, au premier plan desquelles il dispose deux figures de femme : Lisa la charcutière et Louise la poissonnière. La *« chair paisible »* d'Isa *« avait cette blancheur transparente, cette peau fine et rosée des personnes qui vivent d'ordinaire dans les graisses et les viandes crues »*. Louise est *« aussi forte que Lisa, mais d'une poitrine plus vivante »*.

Un petit peu coincé entre ces deux géantes, nous découvrons le héros, le *« proscrit »* : Florent, évadé du bagne de Cayenne (nous sommes en 1858, il avait été fait prisonnier pendant les fusillades de la nuit du 4 décembre, au moment de la prise de pouvoir par Napoléon III). Florent, maigre puisque révolutionnaire, ne cédera pas aux avances de Louise, qui *« lui semblait colossale, avec sa gorge de géante »*, ni aux agaceries de Lisa. Florent somatise terrible : *« Ses os de maigre avaient une angoisse au contact des poitrines grasses »*.

Mais ces montagnes de mangeaille, et *« cette énormité des halles, dont il commençait à entendre le souffle colossal, épais comme l'indigestion de la veille »* vont réveiller ses ardeurs révolutionnaires (Zola a un emploi fidèle du qualificatif *« colossal »*). Le lien de la bouffe et de la politique est accompli par Zola en deux lignes : *« Les halles géantes lui semblaient Paris entripaillé, cuvant sa graisse, appuyant sourdement l'Empire. »*



MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Attica Guedj, Patricia Legrand et Jean-Louis Broust

Florent se rappelle dès lors *« ses serments de venger un jour l'humanité traitée à coups de fouet et la justice foulée aux pieds »*. Il prépare, avec quelques amateurs pas sûrs, le grand soir. Mais la jalousie réciproque de la charcutière et de la poissonnière s'aggrave, et c'est Lisa qui, la première, va dénoncer l'évadé du bagne au préfet de police. C'est un adjoint qui l'écoute, avec pas mal de patience, puis qui, finalement, éclate : il en a par-dessus la tête des dénonciations et des mouchardages, toutes les marchandes des halles ont déjà défilé dans son bureau pour lui « balancer » Florent, il n'en a rien à fiche : la police n'a pas lâché Florent d'une semelle depuis son départ du bagne, il est une filière de choix, il ne sera arrêté qu'au meilleur moment, et réexpédié à Cayenne.

Pour peu que le lecteur prenne un peu de recul devant l'écriture si singulière de Zola, il devient évident que l'homme de *J'accuse* a réussi, avec *le Ventre de Paris*, une oeuvre hors normes, une œuvre-monstre en deux volets, où l'abjection des abats, du sang, des chairs gâtées, des fruits pourris, répond à l'ignominie des protagonistes, satisfaits, bedonnants, étalés, et dénonciateurs anonymes ou pas : Zola ne se fait aucune illusion sur les données immédiates des consciences de l'électorat.

Pas mécontent de son livre, malgré des critiques plutôt dures (*« la plus détestable virtuosité »*, écrivait Anatole France), Zola composa lui-même une adaptation scénique du *Ventre de Paris*. Et aujourd'hui, Jean Rougerie ranime, dans son théâtre de la rue Fontaine, Florent, Lisa, Louise, dans les ombres de Saint-Eustache.

Rougerie prend le livre à bras le corps, sans tricher. Les incroyables descriptions des entassements de mangeaille sont données telles quelles. Un Florent squelettique et fiévreux (Jean-Louis Broust) sauvegarde son ardeur combattante malgré les générosités physiques de Lisa (Attica Guedj) et de Louise (Marianne Caron) – c'est ici la seule chose qui tout de même accroche, chez Zola : ses vues un peu simples et anatomiques sur le « deuxième sexe ». Jean Rougerie est excellent dans le rôle du mari de Lisa. Décor économique-intelligent d'André Acquart. Un seul défaut, peut-être : Jean Saudray; le plus indiscipliné de nos acteurs, pousse trop au comique l'adjoint du préfet de police : il détruit la densité, le sérieux, de cette scène importante, que la mise en scène de Rougerie édulcore un peu déja.

MICHEL COURNOT

► Théâtre Fontaine, du lundi au samedi, à 21 heures. Tél. : 48-74-74-40.

Les larmes du rire

Deux Labiche et un Villiers de l'Isle-Adam : la bourgeoisie du dix-neuvième siècle épinglée

Au 10, place Charles-Dullin, derrière l'Atelier, se trouve une petite salle à laquelle Agathe Alexis et Alain Alexis Barsacq ont su donner un label de qualité. Agathe Alexis est d'abord comédienne, Alain Alexis Barsacq scénographe ; tous deux goûtent parfois à la mise en scène, ainsi à l'occasion du spectacle qu'ils présentent actuellement, un diptyque Labiche/Villiers de l'Isle Adam : *10, place Charles-Dullin.*

Entre Labiche, le maître de la mécanique théâtrale, et Villiers, le poète maudit, pourfendeur d'un théâtre où régnerait *« la seule ingéniosité de l'intrigue »*, la rencontre est insolite. Le premier fait *« un massacre, comme jadis au cirque »*, pour emprunter à Philippe Soupault sa formule efficace. L'œuvre de Villiers est hantée de quelque sombre malédiction métaphysique, ce qui n'exclut pas un sens aigu de la formule comique, parce que terrible. L'un des plaisirs du *10, place Charles-Dullin*, est d'entrechoquer le rire de l'un et l'ironie désespérée de l'autre, tous deux au service d'une cause sensiblement identique : dénoncer le mercantilisme étroit de la bourgeoisie de leur siècle, le dix-neuvième.

Du côté de chez Labiche, tout se joue entre les portes d'une vaste armoire de bois, cossue, ventrue, âme du foyer, antre de la thésaurisation étroite, où deux individus monnaient leur patrimoine affectif : le papa Pontpichet, gantier de son état dans *Un jeune homme pressé*, et l'ancien valet Laverdure dans *la Femme qui perd ses jarretières*. Un trio de comédiens formidables (Jacques Brucher, Christophe Delloeque, Dimitri Radochevitch) compose un numéro caricatural et délicieux, dans un style très cinéma muet ; les lumières blanches et rondes, comme au music-hall, accentuent le délire, la farce en devient tout à la fois énorme et inquiétante.

Avec une tranquille assurance, la fumée du cigare de Félix s'enroule en lentes volutes dans les rais de la lumière frisante qui troue la nuit dans *la Révolte*, de Villiers de l'Isle-Adam. Une femme, mariée depuis quatre ans, tout entière dévouée à son mari et à sa fortune, lui annonce qu'elle va le quitter. Créée au Vaudeville en 1870, entrée au répertoire de la Comédie-Française en 1914, la pièce est cynique, cruelle. Parfois, les échanges entre les époux, tant ils recèlent d'incompréhensions et de haine, ne nous mènent pas très loin de Strindberg. Enfermé dans sa bonne conscience, Félix n'en est que plus redoutable, époux borné qui ne conçoit pour seule distraction que des sorties parcimonieuses à la campagne et au théâtre, mais pas celui des poètes bien sûr. Aux côtés de Georges Goubert, Agathe Alexis est Elisabeth, avec une froide détermination, déjà proche cependant du mutisme et du renoncement. Pour ce huis clos intense et inquiétant, Alain Alexis Barsacq a conçu (avec Christian Schiaretti) un espace abstrait, aux murs tout en lignes de fuite, brossés de larges traits aux tonalités rouge et violet sombre.

ODILE QUIROT

► 10, place Charles-Dullin. Théâtre de l'Atalante. Tél. : 46-06-11-90. Jusqu'au 7 juillet.

Retour aux sources

Jean-Pierre Vincent, nouveau directeur des Amandiers de Nanterre prend ses marques

Jean-Pierre Vincent, successeur de Patrice Chéreau à la direction du Théâtre des Amandiers de Nanterre, a annoncé son programme pour la saison 1989-1990 : *les Fourberies de Scapin*, avec Daniel Auteuil ; le spectacle créé au Festival d'Avignon sera présenté du 2 octobre au 20 novembre avant de partir en tournée. *Le Cerceau*, de Victor Slavkin, par Claude Régy, pour le Festival d'automne du 6 novembre au 16 décembre. *Les Mutilés*, de Herman Ungar, par Marc François, toujours pour le Festival d'automne du 20 novembre au 22 novembre. *La Dame de chez Maxim's*, de Feydeau, par Alain Françon, du 19 janvier au 22 février. *En attendant Godot*, de Beckett, par Joël Jouanneau, du 1er février au 17 mars. *Hedda Gaber*, d'Ibsen, par Alain Françon, du 19 janvier au 22 février. *L'Empire*, de Michel Deutsch, et *Ion*, de Platon, par Michèle Foucher du 2 au 20 avril. Enfin, du 14 mai au 16 juin, *Princesses*, de Fatima Gallaire, par Jean-Pierre Vincent.

« J'ai monté six spectacles de suite, précise-t-il. *Je n'ai pas pris le temps d'organiser autre chose qu'une programmation, bonne sans doute. Mais un théâtre tel que je le conçois ne peut plus être une addition d'acteurs, de metteurs en scène, d'auteurs, d'ouvreuses, de spectateurs... C'est un lieu où se produit la parole publique. Nous avons vécu, ces trois dernières années, une période de réalimentation, d'accumulation de forces. Nous avons fait des mises en scène. Nous allons recommencer à inventer des spectacles.*

» D'autre part, bien que nous nous trouvions dans une région d'une grande disponibilité, d'une grande richesse intellectuelle, nous devons tenir compte de notre situation géographique : tous les théâtres hors Paris connaissent la même difficulté, l'irrégularité du public. Nous allons donc renouer avec une pratique oubliée, le travail en direct avec la population. Nous allons ouvrir certaines répétitions, organiser des rencontres, des conférences et, oui, des débats. D'ailleurs, j'aime ça.

» Autre problème, l'école. Après celle du Théâtre national de Strasbourg que j'ai dirigée et modifiée après avoir enseigné au Conservatoire, je me dis qu'une nouvelle Ecole nationale supérieure est inutile. Celles qui existent forment des comédiens magnifiques qui doivent travailler avec des metteurs en scène. Je ne veux pas dire que je vais fonder une école de mise en scène, mais plutôt organiser des ateliers, des séminaires, peu importe le mot.

» Enfin, Nanterre est un établissement public qui fonctionnera sans mécénat. Il faut que les autorités de tutelle retrouvent le sens de leurs responsabilités. Je veux établir avec le Conseil régional et le Conseil général des relations fidèles, amicales, républicaines. Je compte sur les spectateurs pour que notre travail ne soit pas un tonneau des Danaïdes. La façon dont j'offre du théâtre s'appuie sur leur sensibilité, même si ce n'est pas sur la sensibilité dominante. Je traverse une crise avec les critiques et je veux retendre le fil, mais en m'appuyant sur cette force politique que donnent les spectateurs sans pour autant utiliser des moyens qui nous rabaissent à nos propres yeux. Par exemple, la présence de Daniel Auteuil, acteur de théâtre depuis seize ans, n'est pas une opération centrée sur une vedette. Nous nous sommes d'ailleurs promis de poursuivre notre collaboration. » Parmi les projets communs, un spectacle sur *Jacques le Fataliste*, de Diderot, et sur *Candide*, de Voltaire. Pour les prochaines saisons, Jean-Pierre Vincent pense mettre en scène une pièce de Havel qu'il va lire à Avignon. Quatre œuvres de Musset, *Les Caprices de Marianne, Fantasio, On ne badine pas avec l'amour, Il ne faut jurer de rien.* Un peu sur le modèle de ce que Vitez avait fait avec ses quatre Molière, les quatre Musset seront interprétés par les mêmes comédiens, qui travailleront également avec deux auteurs vivants, Catherine Anne et Pascal Rambert. D'autre part, Bernard Chartreux prépare un spectacle inspiré d'un personnage fabuleux, notaire à Périgueux, parti en Argentine au siècle dernier et qui s'est proclamé roi de Patagonie. *« Autour*, dit Jean-Pierre Vincent, *il y aura des espaces libres pour saisir les occasions, improviser des formes nouvelles. »*

COLETTE GODARD

► Les bulletins d'abonnement sont disponibles. Ecrire au Théâtre des Amandiers. Service des relations avec le public, 7, Avenue Pablo Picasso, 92000 Nanterre. Tél. : 47-21-18-81.

PHOTOGRAPHIE

Un cocktail tonique

A Charleroi, une Triennale décapante a le mérite d'oser miser sur des inconnus

Groupant près de trois mille images en sept lieux, la quatrième Triennale de Charleroi se présente comme une sorte de patchwork sans règle ni parti pris : elle fête simplement la photographie dans tous ses états. Cette programmation composite a l'avantage de séduire le public en lui procurant un éventail d'émotions très divers. A côté de classiques (Lewis Hine, George Rodger), d'opérateurs célèbres (Ralph Gibson, galvaudé par un choix piteux), ou réputés (Bettina Rheims, bien servie par un accrochage spartiate), se côtoient, sans guide ni marche à suivre, quelque trente-quatre auteurs dont la révélation est sans nul doute André Villers.

Ce sexagénaire atypique, originaire de Belfort, installé dans le Midi, est connu pour ses portraits d'artistes. Caustique et pétillant, ce loufoque touche-à-tout à l'activité frénétique, a également conçu des œuvres avec Ben, Butor ou Picasso. Photos « à texte » ou directes, collages et « pliages d'ombres » se mêlent à ses autoportraits « débiles », «figures-vêtements » et autres « symboles bidons » naïvement réalisés avec un « vieux clou » pour former un jubilant bric-à-brac.

Ce post-surréaliste dissident est l'auteur d'une œuvre savamment déglinguée. Ses tirages poudrés de sel annoncent les portraits généalogiques d'Yves Rozet, médiation sur la mémoire ouvrière à partir de documents réels tirés d'albums de famille. Le souvenir inspire aussi les émotions furtives transcrites dans les mini-tableaux mosaïques de *Jean-Pierre Rausonnet. Mise en* perspective, quadrillage et morcellement caractérisent aussi le monde de Philippe de Gobert qui rend un hommage malicieux en trois dimensions à l'ascétisme du peintre hollandais Saenrendam.

Sur les pas de cet illusionniste, on glisse, sans transition, au reportage : le Vietnam de Dick Durrance et sa *vue d'un soldat carbonisé* ; le Liban de Sam Mohdad, ou, du casino à la prison, la vie continue sous les bombes ; la Bolivie de Ferdinando Scianna ou les camps de réfugiés du Soudan et de Turquie fixés par John Vink. Tous restituent sans trompe-l'œil le puzzle inacceptable et pourtant cohérent de l'actualité.

Rendre leur dignité aux plus démunis est le projet mené dans le *« deep South »* des Etats-Unis par Debbie Fleming Caffery qui happe l'univers moite des plantations de canne à sucre. Ses tirages enténébrés sont si beaux qu'ils semblent faits de sueur et de cendre. Mais les vraies révélations de cette Triennale sont quatre jeunes femmes unies en une même sensualité perverse.

L'univers trouble et luxuriant de l'Américaine Sally Gall est si inquiétant que ses paysages tropicaux d'Hawaii et d'Amazonie paraissent vus par une somnambule. La poésie rêveuse de ce monde faussement immobile hante aussi les vues d'Elena Sheehan. Proche parfois de Claude Batho, elle conçoit, par superposition d'images, une réalité nouvelle qui donne aux choses les *plus simples (chaises, pommes)* l'impression de disparaître. Les bribes d'un réel épars se reflètent plus froidement dans les espaces précaires et fragmentés de la Française Sylvie Tubiana. Tandis que la Bruxelloise Bérengère Zambaldi, vingt-huit ans, renoue avec la tradition baroque de la peinture flamande grâce à ses opulentes natures mortes paysannes, aux tons chauds, tirées au Polaroïd et transférées sur Cibachrome.

Moins ambitieuse que d'autres manifestations du même type, cette Triennale hybride pâtit parfois de lieux mal appropriés. Comme ses consœurs étrangères elle gagnerait à sérier ses objectifs pour accroître sa crédibilité.

PATRICK ROEGIERS

IVe Triennale internationale de la photographie, Charleroi (Belgique). Jusqu'au 17 juin.

Un musée francophone

Ouvert depuis 1987, le Musée de la photographie de Charleroi est installé dans un ancien carmel et dirigé par Georges Vercheval. Son budget est d'environ 9 millions de francs belges (environ 1,5 millions de francs) dont 6,5 millions octroyés par l'éxécutif de la Communauté française. Dans ses quinze salles d'une surface de 2 000 mètres carrés, cinq cents appareils de toutes époques sont présentés en permanence ainsi que quatre cents photographies extraites des *20 000 pièces de la collection.* Le musée accueille annuellement vingt mille visiteurs. Il va s'agrandir dans les trois années à venir et sera restauré de fond en comble.

P. R.

► Musée de la photographie, Centre d'art contemporain de la Communauté française de Belgique, 11, avenue Paul-Pastur, 6100 Charleroi/Mont-sur-Marchienne. Tél. : 71-43-58-10.

EN BREF

□ **« L'estampe, de Picasso à Soulages », à Charenton.** – Le pavillon Antoine de Navarre, hôtel particulier du XVIe siècle qui abrite la mairie de Charenton (Tel. : 43-68-82-90), accueille jusqu'au 30 juin une exposition consacrée à « l'estampe, de Picasso à Soulages ». Réalisée grâce aux prêts de l'atelier Lacourière-Frélant, elle présente 46 gravures originales de Masson, Chagall, Picasso, Miro, Soulages, Dali, Calder ou Giacometti. Cette exposition annonce la création du futur musée de l'estampe qui devrait ouvrir ses portes dans cette commune en 1992.

□ **L'orientaliste Robert Mantran à l'Académie des inscriptions et des belles-lettres.** – Spécialiste de la Turquie et du monde ottoman, l'orientaliste Robert Mantran vient d'être élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au fauteuil de l'archéologue médiéviste Michel de Rouard.

[Né en 1917, ancien professeur au lycée stambouliote de Galata-Sérail, maître de conférences à l'Institut des hautes études de Tunis, professeur de civilisation turque à l'université d'Aix-Marseille, directeur du groupe de recherches et d'études sur le Proche-Orient associé au CNRS, de 1975 à 1985, Robert Mantran est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont certains sont devenus des classiques tels *la Vie quotidienne au temps de Soliman le Magnifique*. Il a dirigé en mars dernier un ouvrage sur *les Grandes Dates de l'islam* (Larousse, 290 P. 98 F.). Les éditions Bordas publieront prochainement son *Art et Histoire en Turquie*.]

□ **Madonna à Paris les 3 et 4 juillet.** – Madonna donnera deux concerts au Palais omnisport de Paris-Bercy, les 3 et 4 juillet, dans le cadre de sa tournée européenne « Blond Ambition Tour ». La location des places, mises en vente au prix de 190 francs, sera ouverte à partir du mardi 5 juin dans les magasins FNAC et Virgin, au POPB et dans les agences.

COMMUNICATION

Débats sur les tarifs, les programmes et les normes

Le câble, du Plan au marché

La télévision par câble sort du Plan, elle entre à petits pas dans le marché ; et le défi commercial, lié aux programmes, relègue au second rang les querelles politiques et techniques, comme l'ont montré les trois jours de débats du congrès Médiaville.

LYON

de notre envoyé spécial

Le virage entamé depuis quelques mois par France Télécom, concrétisé par son entrée dans le capital des câblo-opérateurs, est pour beaucoup dans l'apaisement des querelles du câble. Car ce rapprochement signe la « deuxième mort » du Plan câble. Enterré une première fois par le ministre des PTT de 1986, M. Gérard Longuet, quand il avait limité l'engagement public et autorisé la construction de réseaux privés, ce Plan câble conçu en 1982 continuait cependant de *valoir à la France un curieux privilège* : celui du seul pays développé où propriétaires et exploitants de réseaux étaient séparés, voire antagonistes, et passaient plus de temps à se chamailler qu'à rechercher des abonnés. C'est désormais fini, au moins en principe. Car opérateurs et administration doivent maintenant faire la preuve sur le terrain des bienfaits de leur nouvelle solidarité. Le Plan rangé sous le boisseau, le marché reste à conquérir.

Certes, le câble commence à sortir de l'incognito. Plus de 2,2 millions de foyers sont désormais en mesure de recevoir des chaînes de télévision en sus des six traditionnelles ; et 347 000 les recevaient effectivement en mai, ayant franchi le pas de l'abonnement. C'est deux fois plus qu'il y a un an, assez pour que l'on parle à Médiaville de « décollage » ou de « frémissement ». Mais les exemples étrangers - 6,8 millions d'abonnés pour 14,5 millions de foyers câblés en Allemagne - sont là pour tempérer l'optimisme.

Une vraie réussite supposerait d'accélérer encore les rythmes d'abonnement. Or les stratégies divergent sur les moyens d'y parvenir. Faut-il, par exemple, baisser les prix ? Les élus locaux le répètent à l'envi au travers de leur association des villes câblées (AVICA). Ils peuvent se féliciter de la *multiplication des abonnements* à bas prix (de 20 à 50 francs) pour un service minimum dans les logements collectifs. La Caisse des dépôts mène aussi une politique d'abonnement inférieur à 100 francs. Mais les deux autres grands opérateurs, Générale et Lyonnaise des eaux, préfèrent tabler sur l'augmentation de l'offre plutôt que sur la baisse des prix pour attirer le client.

L'offre, ce sont les programmes. Tout le monde les reconnaît comme le « moteur » du câble. Et l'on commence à sentir qu'ils seront l'enjeu de la prochaine bataille, notamment ces *chaînes thématiques et payantes* que de nouveaux dispositifs techniques autoriseront bientôt (*le Monde* du 31 mai).

Conflits autour des programmes

Faut-il multiplier de telles chaînes pour enrichir le choix des téléspectateurs et répondre à toutes les attentes, comme le font aujourd'hui la totalité des opérateurs ? *« Mieux vaut concentrer le maximum de moyens sur le minimum de chaînes »*, rétorque M. André Rousselet, qui ne dédaigne pas d'asséner quelques leçons de marketing aux câblo-opérateurs, du haut de ses trois millions d'abonnés. Le *patron* de Canal Plus, plutôt que d'assister à la dispersion des budgets de programmes – et à l'émergence d'une concurrence des chaînes qu'il contrôle.... – préférerait enrôler tout le monde dans une croisade. Celle qu'il entend lancer pour la promotion du *D2 Mac Paquet, nouvelle norme de* télévision, dont câble et satellite sont les vecteurs complémentaires, et qui préfigure la télévision haute défi nition (TVHD) de demain.

Le ministre des PTT, M. Paul Quilès, s'est montré sensible à cette proposition d'« union sacrée ». Rappelant les enjeux de la TVHD, il estime que le regroupement de tous, *diffuseurs*, fabricants ou loueurs de matériel, opérateurs du câble et administrations, *« doit apporter l'information et les conseils clairs et précis sans lesquels le consommateur risque de rester dans l'expectative »*. Au-delà du grand public, M. Quilès souhaite aussi convertir les entreprises au credo de la TVHD européenne : ce sera le rôle d'une nouvelle filiale du groupe France Télécom, VTCOM SA, regroupant les services professionnels de l'image.

Au total, M. Quilès insiste sur la cohérence du dispositif français : les réseaux câblés seront dotés de trente canaux rapidement, dont quatre au moins aux normes D2 Mac dès 1991. Et, avec le lancement en juillet prochain du satellite TDF2, se *félicite* le ministre, « la France sera la premier pays *à pourvoir diffuser de façon opérationnelle des images de télévision sur des écrans larges, au nouveau format seize-neuvièmes »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Pour aider le groupe australien

NBC propose une aide à Bond Media

Un consortium américain, composé du groupe General Electric Capital Corp., d'une de ses filiales, le réseau télévisuel NBC, et de la société d'in*vestissement Hellman and* Friedman, vient de proposer un plan de financement de 154 millions de dollars, soit 900 millions de francs, à l'homme d'affaires australien Alan Bond. Ce plan devrait permettre à son groupe, à la fois *présent* dans l'immobilier, les mines, la bière et les médias, de sortir sa filiale Bond Media de son endettement. En échange, les sauveteurs américains réclament une participation dans cette filiale, tout en précisant qu'Alan Bond conserverait la maîtrise de son *réseau de télévision*, *Channel* 9, le plus populaire en Australie avec 32 % d'audience. En outre, la participation américaine ne devra pas dépasser 20 % : la nouvelle loi australienne stipule que les étrangers entrant dans le capital d'une télévision ne doivent pas aller au delà de ce seuil. Selon des sources financières, la proposition du consortium serait bien reçue. Il est vrai que le groupe Bond est en mauvaise posture. Ses dettes bancaires s'élèvent à 3,4 milliards de francs et il doit encore 356 millions de francs à Bell Resources *Ltd*. pour le rachat de sa chaîne de brasseries. Et surtout, il doit faire face à l'offre publique d'achat (OPA) lancée sur Bond Media par le patron de presse australien Kerry Parker fin 1989. Ce raider a *déjà acquis* pour 900 millions de francs d'actions préférentielles de Bond Media.

La nouvelle composition du capital de la Cinq

Mme Tasca estime qu'Hachette ne peut contrôler la chaîne sans contrevenir aux règles anti-concentration

Lors de la séance de questions au gouvernement du mercredi 30 mai, Mme Catherine Tasca a apporté une précision importante sur la nouvelle composition du capital de la Cinq. Répondant à M. François Loncle, député socialiste, qui estimait que le nouveau montage aurait du être *« interdit par la loi »*, le ministre de la communication a notamment répondu : *« J'ai demandé au CSA de fournir au gouvernement l'analyse de la situation du groupe Hachette au regard des règles anti-concentration. L'ensemble des limites posées aux participations sont respectées. Hachette n'est pas titulaire de l'autorisation et n'exercera pas de contrôle effectif sur la chaîne. Si, à l'avenir, le groupe venait à exercer un contrôle de fait, il appartiendrait au CSA de faire jouer le dispositif anti-concentration »*.

Lors de la même intervention, Mme Tasca a répondu au député socialiste qui estimait que le CSA se montrait trop laxiste avec les chaînes privées : *« Le gouvernemenbt pense que, sur trop de points, il y a un écart trop grand entre les engagements pris et leur mise en oeuvre. Au terme des trois premières années de validité de l'autorisation, il appartient en effet au CSA d'exercer son pouvoir de contrôle et de manifester ses capacités de concertation »*.

Le CSA qui est invité à présenter son bilan, le 14 juin, devant l'*Assemblée nationale, s'apprête à rendre* public ses appréciations sur l'ensembles des chaînes publiques et privées. Comme l'an dernier, à la même occasion, certains députés socialistes et le ministre de la communication ne se privent pas de recommander à l'autorité indépendante un peu plus de fermeté. Mais il est fort probable que le CSA – comme il l'a souvent expliqué – préfèrera, cette fois encore, miser sur un travail à long terme de pression constante sur les chaînes de télévision plutôt que d'utiliser ses pouvoirs de sanction.

J.-F. L.

Les suites de l'OPA de M. Maxwell

M. William Jovanovich démissionne de la présidence de Harcourt and Brace

William Jovanovich, 70 ans, vient de démissionner de la présidence du groupe Harcourt Brace Jovanovich (HBJ), l'une des plus importantes maisons d'édition américaines. C'est *John S. Herrington, ancien secrétaire* à l'énergie dans l'administration Reagan, qui le remplacera.

Figure légendaire de l'édition new-yorkaise, « Bill » Jovanovich est né aux Etats-Unis en 1920 dans une famille venue d'Europe centrale. Il avait débuté comme vendeur de livres chez Harcourt Brace en 1947. Huit ans plus tard, il présidait aux destinées de cette maison qui a publié des ouvrages de Milton Friedman, Mary McCarthy, Umberto Eco, etc. en plus de nombreux livres scolaires, scientifiques et de médecine.

Durant ces dernières décennies, HBJ a connu une forte expansion, passant de huit millions de dollars de chiffre d'affaires en *1950* à 1,3 milliard de dollars en 1989 tandis que le nombre de ses salariés était multiplié par cent. Mais l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le patron de presse britannique Robert Maxwell, durant l'été 1987, a coûté très cher à HBJ. Le plan de recapitalisation de HBJ mis en place par William Jovanovich pour se protéger d'une nouvelle attaque s'est traduit par des dettes de l'ordre de 1,6 milliard de francs.

Le nouveau président, assisté du fils de William Jovanovich, Peter, devra à la fois réduire cet endettement et restaurer la prééminence éditoriale de la société. Mais John S. Herrington n'est présent dans l'équipe *de direction de HBJ que* depuis un an et a admis qu'il connaissait mal le monde de l'édition. *« Monsieur Energie »*, ainsi que le surnomment les analystes financiers, est rarement donné gagnant, compte tenu du poids de la dette de HBJ. Un expert estime possible que la maison d'édition frôle la banqueroute d'ici à 1993, année où elle devra payer les intérêts des actions préférentielles et des « obligations pourries » (*junk bonds*).

Y. – M. L.

□ **Précision.** – Le nom du dessinateur de BD Jacques Lob, décédé récemment (*le Monde* daté 27-28 mai), s'orthographie bien Lob, et non Loeb comme nous l'avons écrit par erreur.

Week-end du chineur

ILE-DE-FRANCE

Samedi 2 juin

Chartres, 15h, photographies; **Sens**, 20h30, mobilier, objets d'art.

Dimanche 3 juin

Nogent-le-Rotrou, 14h, mobilier, argenterie.

PLUS LOIN

Samedi 2 juin

Arles, 14h, affiches de cinéma; **Autun**, 14h30, livres anciens; **Le Mans**, 13h30, cartes postales; **Marseille-Cantini**, 10h. et 14h30, livres; **Parthenay**, 14h30, tableaux; **Vesoul**, 14h, livres anciens.

Dimanche 3 juin

Besançon, 14h, mobilier, objets d'art; **Bourg-en-Bresse**, 15h, tableaux, mobilier; **Coutances**, 14h30, mobilier, objets d'art; **Douarnenez**, 20h30, tableaux, objets d'art; **Guéret**, 14h, tableaux, mobilier; **Le Touquet**, 14h30, tableaux modernes; **Pont-Audemer**, 14h30, mobilier, objets d'art.

Les foires et salons

Paris, place Baudoyer; **Montargis**, **Vittel**, **La Réole** et **Sillé-le-Guillaume**.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

RADIO TELEVISION

COMMUNICATION

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.



AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 1er

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Prix spécial du jury, Cannes 1966 : Alfie le dragueur (1966, v.o. s.t.f.), de *Lewis Gilbert*, *16 h* ; *Palmes d'or*, Cannes 1958 : Quand passent les cigognes (1957, v.o. s.t.f.), de Mikhaïl Kalatozov, 19 h ; Cannes à Paris sélection officielle Un certain : Un compagnon de longue date (1989, v.o. s.t.f.), de Norman René, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : Epouses (1970, v.o. s.t.f.), d'Anja Breien, 14 h 30 ; les Savetiers du village (1923), d'Erkki Karu, 17 h 30 ; les Feux de la vie (1966, v.o. s.t.f.), de Jan *Troell, 20 h 30*.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

Café cafés : Café création : la Coupole a cinquante ans (1978) de B. Queysanne, Chez ceux du Montparnasse *(1957)* de *Jean-Claude Bernard*, la Closerie des Lilas (1973) de Bernard Rothstein, 14 h 30 ; Café des copains : Actualités Gaumont, Du côté de la rue de Seine (1965) de J.-C. Lubtchansky, Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, le Dialogue des étudiantes (1970) de Jean Douchet, Génération -le quartier (1988) de Daniel Edinger, 16 h 30 ; Café repaire : Bande annonce : Neige (1981) *de Juliet Berto, Passage secret (1984)* de Laurent Perrin, 18 h 30 ; Nuit blanche pour café noir : Bande annonce : le Doulos (1962) de Jean-Pierre Melville, Actualités Gaumont, Fric-Frac (1939) de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara, 20 h 30 ; Pigalle (1961) *de Maurice Pialat, le Signe du lion* (1962) de Eric Rohmer, 22 h 30 ; Bande annonce : Bob le flambeur (1956) de Jean-Pierre Melville, le Doulos (1962) de Jean-Pierre Melville, 0 h 30 ; les Cafés de Paris (1966) de Guy Gilles, Ascenseur pour l'échafaud *(1957) de Louis Malle, 2 h 30 ; Bande* annonce : Vivre sa vie (1962) de Jean-Luc Godard, Casque d'or (1952) de Jacques Becker, 4 h 15.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e *(43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e* (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les *Montparnos, 14e (43-27-52-37)*.

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-*Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43)* ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

L'AVENTURE EXTRAORDINAIRE D'UN PAPA PEU ORDINAIRE (Fr., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94)* ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BLAZE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, *8e (43-59-92-82)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *La Bastille, 11e (43-07-48-60)* ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; *Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-*62-20-40) ; 14 Juillet Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-*94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : *République Cinémas*, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-*91-68*).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-*26-58-00*).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., *v.o.*) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie*, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, *12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet *Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I*, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, *6e (43-26-58-00)* ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (*Pol., v.o.*) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; *Saint-André-des-Arts I, 6e* (43-26-48-18).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : *Utopia* Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., *v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97)* ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Epée de *Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e* (45-62-41-46).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (*Fr.*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e *(45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU *(Fr.)* : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., *v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé *Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94)*.

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

***MEURTRE DANS UN JARDIN* ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI *(Fr.)* : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia *Champollion*, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-*72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)*.

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-*59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95)* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94) ; UGC* Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme *Opéra*, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00)*.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83) ; Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-*27-84-50) ; Pathé Wepler II (ex-Images)*, 18e (45-22-47-94).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : *George V, 8e (45-62-41-46)*.

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40)* ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-*60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : *Panthéon, 5e (43-54-15-04)*.

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TREMORS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er *(42-33-42-26)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e *(45-74-93-50) ; UGC* Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : *UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f.* : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DÉNOMMÉ. Film français de Jean-Claude Dague : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXTRÊMES LIMITES. Film américain de Mac Gillivray, v.f. : La Géode, *19e (46-42-13-13)*.

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE. Film brésilien de Ruy Guerra, v.o. : Latina, *4e (42-78-47-86)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÉBUS. Film italien de Massimo Guglielmi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George *V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01).

SARAFINA. Film américain de *Nigel Noble, v.o. : Action Christine*, 6e (43-29-11-30).

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ALPHAVILLE *(Fr.) : Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : *Accatone, 5e (46-33-86-86)*.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EVANGILE SELON SAINT **MATHIEU** (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86)

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 2 JUIN

« L'hôtel des comtes Potocki et les tableaux de Guarneray », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (I. Hauller).

« Une haute heure au bas Montmartre », 10 h 30, métro Blanche (V. de Langlade).

« Le Marais, hôtels et jardins. La place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Bastille, escalier de *l'Opéra Bastille (Art et histoire)*.

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 11 heures, 1, rue de Bellechasse (M.-C. Lasnier).

« La butte aux Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« *Le Louvre, du donjon à la Pyramide* », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« *Le Louvre, du château médiéval* à la Pyramide. Nouveaux aménagements », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti.

« *Paris de l'an 2000 : le quartier du* Front-de-Seine jusqu'à la statue de la Liberté », 15 heures, hall de la station RER C Javel (Monuments historiques).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Promenade dans l'île Saint-*Louis », 15 heures, sortie métro Pont-*Marie (Ars conférences).

« Les salons du ministère de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale (Paris et son histoire).

« Promenade à Bagatelle », 15 heures, terminus autobus 43 *(Approche de l'art)*.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« De la franc-maçonnerie et des rites du Grand Orient de France », 14 h 45, 16, rue Cadet (M. Banassat).

« A Montmartre, cités d'artistes d'hier et d'aujourd'hui », 10 h 30, métro Abbesses (M. Banassat).

« *Une heure au Père-Lachaise* », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, sortie métro Saint-*Paul (E. Bourdais)*.

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« Personnages illustres et folles architectures au Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie ave*nue du Père-Lachaise (Arts et caetera)*.

« La Conciergerie, palais royal et prison révolutionnaire », 15 heures, 1, quai de l'Horloge.

« Un aperçu du futur : promenade à travers la cité de La Villette », 15 h 30, sortie *métro* Corentin-Cariou, côté numéros pairs (Monuments historiques).

« L'Académie française et le Collège des Quatre-Nations. Le tombeau de Mazarin », 15 heures, 23, quai de Conti (I. Hauller).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« *L'église Sainte-Marguerite* : l'énigme de Louis XVII », 16 heures, portail de l'église, 36, rue Saint-Bernard (Paris et son histoire).

DIMANCHE 3 JUIN

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre *(Office de tourisme)*.

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (M.-C. Lasnier).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 3 JUIN

60, *boulevard Latour-Maubourg*, 14 h 30 : « Le Népal, hier et aujourd'hui » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman », par M. Bromfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « *La nouvelle médecine et ses guérisons spirituelles* », par M. Jodin ; « Le Saint-Esprit et l'avenir du monde », par Natya

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ *Ne pas manquer* ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Vendredi 1er juin

TF 1

20.35 Variétés : **Avis de recherche.** Invité : Roger Zabel.
22.35 ▶ Magazine : **52' sur la Une.** La faune étrange des sous-sols de Paris.
23.35 Série : **Enquêtes à l'italienne.**
0.25 Journal.

A 2

20.40 Série : L'ami Giono. Onorato, de Marcel Bluwal.
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Invités : André Brincourt (*La parole dérobée*), Jean-Marc Roberts (*L'angoisse du tigre*), Yann Queffélec (*Le maître des chimères*), Bernard Clavel (*Quand j'étais capitaine*), Dominique Rolin (*Vingt chambres d'hôtel*), Jacques Attali (*Le premier jour après moi*).
22.55 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.25 Journal et Météo.
23.45 Cinéma : **Les yeux sans visage.** ■■■ Film français de Georges Franju (1959).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. Main basse sur l'estuaire.
21.35 Feuilleton : **Les tisserands du pouvoir.** De Claude Fournier (5e épisode).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : **Faut pas rêver.** *De Georges Pernoud.* Inde : Auroville, de Jean-Pierre Bozon ; Allemagne : La route des contes de Grimm, de Patricia Micaleff ; Mali : Les orpailleurs, de Jérôme Equer.
23.50 Musique : **Carnet de notes.** Choral transcrit pour piano, de Bach, par Emile Naoumoff, piano.
0.00 Sport : Volley-ball France-Italie, à Lyon.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : **Le premier du genre.**
22.50 Flash d'informations.
22.55 Magazine : Contact.
23.00 Cinéma : **Police Academy 4.** □ Film américain de Jim Drake (1987).
0.25 Cinéma : **La main droite du diable.** ■■ Film américain de Costa-Gavras (1988) (v.o.).

LA 5

20.40 Série : **Sur les lieux du crime.** Trahison intime.
22.25 Téléfilm : **Mort en Californie.** De Delbert Mann (1re partie).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : **Réminiscences.**
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : **Destination danger.**
0.00 Six minutes *d'informations.*

LA SEPT

20.00 Documentaire : **Musée d'Orsay** (2). De Pierre Dumayet.
21.00 Danse : **Alvin Ailey, American Dance Theatre.** Spectacle de Thomas Grimm.
22.30 Documentaire : **Check the changes.** De Marc Huraux.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 *Concert* (en direct de Baden-Baden) : Sinfonie en sol mineur op. 6, de J.-S. Bach ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 54 de Schumann ; Sonate pour piano à quatre mains en ut majeur op. 140 D 812, de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden-Baden.
22.20 Musique légère. Folklore roumain ; œuvres d'El Khoury, Schubert.
23.07 Le livre des mesianges.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Vous avez dit Œdipe ?
21.30 Musique : **Black and blue.** Jazz-hot encyclopédie.
22.40 Nuits magnétiques. L'araignée.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Michael Franks.

Samedi 2 juin

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Les O.S. de l'Église
13.50 La Une est à vous.
13.55 Feuilleton : **Salut les homards !**
14.30 La Une est à vous.
15.45 Tiercé à Auteuil.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.30 Divertissement : **Mondo dingo.**
18.00 Magazine : **30 millions d'amis.**
18.30 Série : Marc et Sophie.
19.00 Jeu : **La roue de la fortune.**
19.35 Journal
19.55 Sport : Football. **MONTPELLIER-RP 1** Finale de la Coupe de France, en direct du Parc des Princes. En cas de prolongations, les émissions suivantes seront *retardées* d'autant.
21.55 Magazine : Ushuaïa. Sommaire : Mékong, un nouveau regard ; New-York express ; Les hommes de Bornéo.
22.55 Magazine : **Formule sport.**
23.50 Journal et Météo.
0.05 Série : **Enquêtes à l'italienne.**

A 2

13.20 Magazine : Animalia. L'observatoire du Sahara et *du Sahel ; Le chien de la* semaine.
14.10 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros, en direct et en Eurovision.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Variétés : **Champs-Elysées.** *Avec Patrick Bruel, Annie* Cordy, Patrick Bouchitey, Jacques Chazot, Raymond Devos, Lio, Guy Bedos...
22.45 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : **Lunettes noires pour nuits blanches.**

FR 3

13.00 Sport : Tennis Internationaux de Roland-Garros.
19.00 Le 19-20 **de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— *De 20.00 à 0.00 La Sept* —

20.00 Documentaire : **Histoire parallèle.**
21.15 Prologue. Introduction à *la Pétition.*
21.30 Théâtre : La pétition. Pièce de Vaclav Havel.
22.20 ▶ *Documentaire :* **Retour à Prague.**
22.50 Journal.
23.05 Débat : Dialogue. Animé par Daniel Rondeau.
23.50 Documentaire : Images. Les possibilités du dialogue, de De Jansvankmajer.
0.00 Série rose : **Hercule aux pieds d'Omphale.**

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Maître Harold.
15.35 Téléfilm : Le fantôme.
16.30 Magazine : Canalimmo.
17.00 Sport : Cyclisme. Tour d'Italie.
17.55 Cabou cadin.
18.00 Dessins animés : **Décode pas Bunny.**

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : **Ouragan sur le Caine, le procès.** De Robert Altman.
22.10 C'est arrivé demain : **Votre futur simple.** *Un bilan des innovations récentes et des technologies de pointe.*
23.15 Flash d'informations.
23.25 Les superstars du catch.
0.00 Cinéma : Les masseuses **de Hongkong.** Film français classé X de Michel Baudricourt (1981).
2.40 Cinéma : **Quelle joie de vivre.** ■■ Film franco-italien de René Clément (1961).

LA 5

13.35 Série : Baretta.
14.30 Série : Hondo.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.15 Série : **Shérif, fais-moi peur.**
17.10 Série : Arnold et Willy.
17.35 Série : Happy days.
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : **Les deux faces de la vérité.**
22.30 Magazine : Désir.
23.00 Téléfilm : **Mort en Californie.** De Delbert Mann (2e partie).
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.50 Série : **Commando du désert.**
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : **M6 express.**
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes **d'informations.**
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Série : **Hongkong connection.**
21.30 Série : **Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.**
22.25 Téléfilm : **Trou de mémoire.**
0.05 Série : Le prisonnier.
1.00 *Magazine :* **Culture pub remix.**
1.30 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire : Vive Québec. De Gilles Carle.
17.00 Documentaire : **Dizzy atmosphère.** De Franck Cassenti.
18.00 Documentaire : **Poussières de guerre** (1). De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
19.00 Concert : Dizzy Gillespie et Max Roach.
20.00 Documentaire : **Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
21.15 Prologue : Introduction à *La pétition.*
21.30 Théâtre : La pétition. Pièce de Vaclav Havel, filmée par Jean-Louis Comolli.
22.20 Documentaire : Retour à Prague. De Jacques Deschamps.
22.50 Soir 3.
23.05 Dialogue. Débat animé par Daniel Rondeau. Avec Régis Debray et Roger Stéphane.
23.50 Documentaire : Images (les possibilités du dialogue), de De Jansvankmajer.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 22 mai au Châtelet) : Moïse et Aaron, opéra en 3 actes, de Schoenberg, par le chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France et les Petits Chanteurs de Paris, dir. Marek Janowski ; sol. : Théo Adam, Wolfgang Neumann, Mariette Kemmer, Ludmilla Kovatcheva, Michael Pastor, Richard Cowan, Bernard Delettre, Malcolm Smith, Masao Tadeka.
23.08 Le monde de la nuit.
0.30 Notes de voyages.

FRANCE-CULTURE

20.45 Dramatiques. Divertissement à la hongroise, de Vera Feyder ; à 21.59, Nouvelle : L'inaperçu, de Vera Feyder.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

Dimanche 3 juin

TF 1

10.05 Les animaux **de mon cœur.**
10.40 Hit NRJ-TF1.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.58 Météo et Journal.
13.20 Série : **Un flic dans la Mafia.**
14.15 Série : Rick Hunter, **inspecteur choc.**
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Série : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Chantilly.
16.40 Dessins animés : **Disney parade.**
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Michel Charasse, ministre de l'économie.
20.00 Journal
20.40 Cinéma : **Police Python 357.** ■■ Film français d'Alain Corneau (1975). Avec Yves Montand, Simone Signoret.
22.45 Magazine : **Ciné dimanche.**
22.50 Cinéma : **La loi, c'est la loi.** ■ Film français de Christian-Jaque (1958). Avec Fernandel, Toto, Noël Roquevert.
0.30 Journal et Météo.
0.50 Concert. Œuvres de Haydn, *par l'Orchestre de la Camerata de Versailles.*
1.50 Feuilleton : **Cogne et gagne** (1er épisode).
2.40 Documentaire : **Histoires naturelles.**

A 2

10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, célébrée au Monastère royal de Santes Creus en Catalogne.
12.05 Dimanche Martin.
13.00 *Journal et Météo.*
13.20 Série : Mac Gyver.
14.10 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros, en direct et en Eurovision.
18.30 Magazine : Stade 2. Automobile : Rallye de l'Acropole ; Equitation ; Escrime : *Fête des jeunes à* Paris ; Football : Coupe de France et buts étrangers ; Natation : Meeting international de Monte-Carlo ; Tennis : Tournoi de Roland-Garros ; Volley-ball : France-Italie ; Les résultats de la semaine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 *Journal et Météo.*
20.40 Cinéma : **Borsalino and Co.** ■ Film français de Jacques Deray (1974). Avec Alain Delon, Catherine Rouvel...
22.25 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.20 Journal et Météo.
23.40 Série : **Les cinq dernières minutes.** 45 tours et puis s'en vont.

FR 3

10.00 Jeu : *Play bac.*
10.30 Magazine : Mascarines. La semaine ; Pleins-feux ; Escales ; Sports ; Figures ; Musiques.
11.00 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros, en direct et en Eurovision.
12.45 *Journal.*
13.00 Sport : Tennis Internationaux de Roland-Garros.
19.00 Le 19-20 **de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : **Hommage à Luis Mariano.** Luis Mariano : vingt ans déjà..., de Jacques Rouhaud. Avec Francis Lopez, Annie Cordy, Rika Zaraï...
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction du *Figaro.*
23.05 Cinéma : Autant **en emporte le vent.** ■■ Film américain de Victor Fleming (1939) (v.o.).

CANAL PLUS

11.00 Cinéma : **Police Academy 4.** □ Film américain de Jim Drake (1987).

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
12.55 Flash d'informations.
13.00 Documentaire : **Jacques le dauphin.** D'Allain Treku.
14.00 Téléfilm : **La mémoire fracturée.**
15.35 Documentaire : **Un trou dans la glace.** De Doug Allan. *Sous la banquise.*
16.00 Sport : Volley-ball. France-Italie, en différé de *Marseille.*
17.25 Sport : Cyclisme. Tour d'Italie.
18.00 Cinéma : **Les feux de la nuit.** ■ Film américain de James Bridges (1988).

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.40 Flash d'informations.
19.50 Dessins animés : **Ça cartoon.**
20.30 ▶ Musique : L'orchestre. Création vidéo de Zbigniew Rybczynski sur des œuvres de Mozart, Chopin, Albinoni, Rossini, Schubert, Ravel.
21.30 Documentaire : **Zbig, chef d'orchestre.**
21.55 Cinéma : Drowning by numbers. ■■ Film britannico-néerlandais de Peter Greenaway (1988) (v.o.).
23.50 Flash d'informations.
23.55 Cinéma : Visitor. ■ Film italo-américain de Michael J. Paradise (1980).
1.30 Cinéma : **Blancs cassés.** ■ Film français de Philippe Venault (1988). Avec Jacques Bonnaffé, Sylvie Orcier.

LA 5

11.05 Série : Wonder woman.
12.05 Série : **La belle et la bête.**
13.00 Journal.
13.30 Téléfilm : **Dix millions en or.**
15.10 Téléfilm : **La croisière maudite.**
16.50 Magazine : **Télé-matchs dimanche.**
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : **La malédiction de l'opale.**
22.25 Magazine : Ciné Cinq.
22.35 Cinéma : **La reine africaine.** ■■■
0.20 Journal de minuit.

M 6

7.50 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : **Pour un clip avec toi.**
10.30 Dessin animés : Graffi'6.
11.00 Série : L'île fantastique.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : **M 6 express.**
12.05 Magazine : **Sport 6 première.**
12.35 Série : **Les routes du paradis.**
13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : **Commando du désert.**
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : **M 6 express.**
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : **Culture pub remix.**
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes **d'informations.**
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Krull. □ Film britannique de Peter Yates (1983).
22.35 Magazine : Sport 6.
22.40 Capital.
22.45 Cinéma : **Vous intéressez-vous à la chose ?** ■ Film franco-allemand de Jacques Baratier (1974).
0.20 Six minutes **d'informations.**

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (10).
15.00 Téléfilm : Le peloton d'execution (v.o.).
16.35 Documentaire : **L'âge d'or du cinéma.** De John Edwards
17.05 Documentaire : **Musée d'Orsay** (2). De Pierre Dumayet.
18.00 Danse : Alvin Ailey, **American Dance Theater.** Spectacle de Thomas Grimm.
19.30 Documentaire : **Check the changes.** De Marc Huraux.
20.45 Documentaire : **Scott Ross à la Villa Medicis.**
21.00 Cinéma : ***Les dernières* fiançailles.** ■■ Film canadien de Jean-Pierre Lefebvre (1973).
22.30 Court métrage : **Sortie 234.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Atelier de création radiophonique. L'Andalousie.
22.35 Musique : Le concert.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Concert (donné les 12 et 13 décembre au Festival de Berlin) : Symphonie no 95 en ut mineur, de Haydn ; Symphonie no 9 en ré mineur, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Li Xiang Ting, cithare chinoise.
0.30 Archives dans la nuit.

Audience TV du 31 mai 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44,7	Santa Barbara 18,7	Tennis 6,8	Actual. rég. 13,0	Nulle part. 1,4	Reporters 2,7	Cathy et Aline 2,5
19 h 45	48,1	Roue fortune 21,6	Tennis 8,6	19-20 infos 7,1	Nulle part 3,5	Journal 2,8	Fête maison 4,3
20 h 16	58,2	Journal 23,6	Journal 12,9	La classe 8,3	Nulle part 2,7	Journal 5,0	Cosby Show 5,3
20 h 55	63,6	Haut l. lingu. 25,4	Envoyé spéc. 12,4	Epr. de force 15,0	Aller sans ret. 1,5	L'Innocence... 7,2	Bell. Blondes... 4,5
22 h 08	62,1	Haut l. lingu. 20,1	Caméra cach. 12,4	Epr. de force 18,7	Les Filous 0,4	L'Innocence 9,9	Pub 2,6
22 h 44	33,0	Ex-Libris 11,1	Tennis 8,5	Soir 3 5,8	Les Filous 0,2	2 Flics à Miami 4,9	Brig. de nuit 2,0

SANS VISA

Le Nouveau Monde vient prendre en ces lieux autre chose qu'un solide coup de vieux : du recul, un soupçon de sagesse, un goût d'éternité. Et libre aux Américains de songer moins à ce qu'ils appellent pré-histoire qu'à la rencontre du ciel et de la terre dont semblent issus les Indiens.


GERD KITTEL

Le Nouveau-Mexique indien pour toujours

SUR l'affiche, la femme, plutôt jeune, dessinée en traits hâtifs, est étendue de tout son long, raide. Si elle n'est morte, peut-être est-elle évanouie. Il est peu probable qu'elle feigne de dormir, ne proclame-t-on pas en lettres capitales sous l'image : *« Encore une victime du style Santa-Fe ».*

L'affaire se passe justement à Santa-Fe, 50 000 habitants, capitale administrative et touristique de l'Etat du Nouveau-Mexique aux Etats-Unis. La victime, qui ne bouge toujours pas, porte des bottes tex-mex mais aucune plaie visible. Elle a (avait ?) revêtu une robe d'inspiration indienne serrée à la taille par une épaisse ceinture d'argent ornée de turquoises, et est étendue sur un tapis navajo. Au mur, une grappe de chilis séchés, un crâne de bœuf plus sec encore portant beau les cornes, un serpent de bois vivement peinturluré. Dans un coin, à côté d'une armoire rustique d'inspiration mexicaine, une banquette et une cheminée d'adobe où repose une poterie pueblo au noir motif géométrique. Au pied de la jeune femme, taillé à la hache, bariolé, la gueule hurlant tournée vers le ciel, un coyote. Le coyote. Pleure-t-il la mort de sa maîtresse ou en est-il coupable?

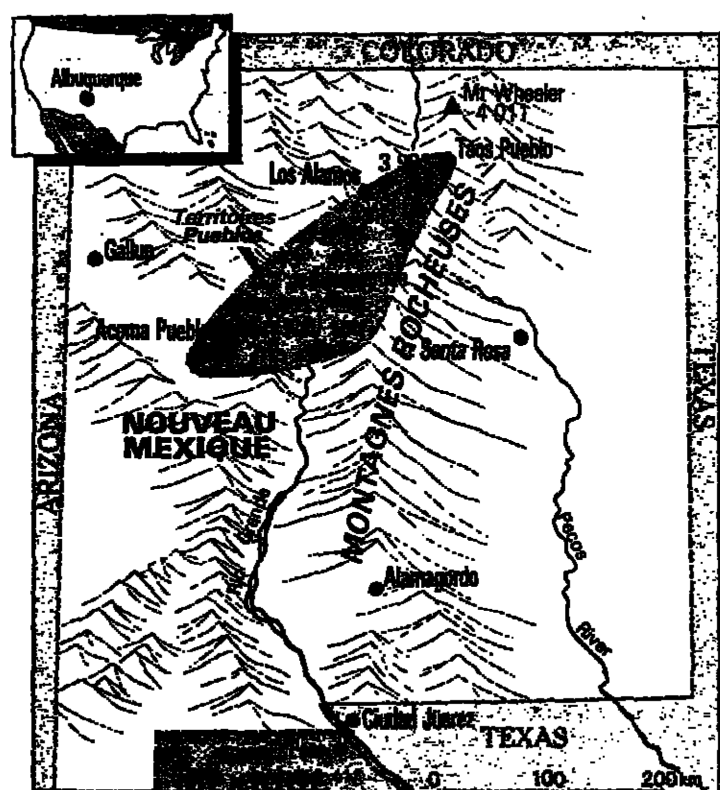
« Non à l'art coyote »

Lorsqu'on aura remarqué que cette inquiétante affiche se trouve apposée contre une échoppe qui ne vend que les produits décrits ci-dessus – y compris un assemblée de coyotes du plus bel effet, cous tendus vers les mêmes lunes –, que la boutique voisine se nourrit du même pain, comme d'ailleurs tout le pâté de maisons, on pourra mieux cerner l'identité de la jeune femme et les causes de son état. Plus loin, devant une vaste et vraie librairie, une affichette le dira tout net : *« Non à l'art coyote ! Soutenez l'Association santaféenne pour la prévention de la cruauté visuelle envers les humains. »*

Aucun doute, nous sommes devant une allégorie : cette femme est Santa-Fe (Sainte-Foi) en personne, découvrant dans son miroir la symbolique bimbeloterie marchande à laquelle on tente de la réduire ! On comprend le malaise. Lui faire cela, à elle, aujourd'hui la plus vieille capitale de l'Union, fondée par les Espagnols en 1609, onze ans avant que ces gamins du *Mayflower* ne soient en vue de la côte est ; elle qui témoigne pour tout le sud-ouest des Etats-Unis de l'antériorité de la culture hispano sur la culture anglo ; elle qui n'a pas (n'a plus) pour autant rayé de sa conscience la présence vigilante de ceux qui se sont installés là douze mille ans auparavant, après la dernière glaciation : à preuve, la robe indienne dont elle est parée.

Lorsqu'en 1540, sous son armure étincelante, à la tête d'une multinationale de quatre cents coupe-jarrets, Coronado remonte le Rio Grande à la recherche de Cibola et ses mythiques cités de l'or, évoquées par Cabeza de Vaca (1), il ne rencontre rien qu'une centaine de villages pueblos aux maisons d'adobe. Un adobe qui vaudra, quatre cent cinquante ans plus tard, plus que tout l'or auquel il aurait pu songer. Valeur symbolique autant que valeur réelle, comme on le verra. Disséminés dans un demi-cercle d'une centaine de kilomètres de diamètre dont Santa-Fe pourrait être le centre, les villages ne sont plus que dix-neuf aujourd'hui, mais le nombre de Pueblos n'a pas diminué et bien que toujours attachés à leur culture, les plus fiers d'entre eux ne négligent pas les vertus du design graphique pour faire partager la plus-value historique de leurs demeures : ainsi à Taos Pueblo, où se trouvent des maisons habitées sans interruption depuis mille ans, les plus anciennes, faut-il le préciser, des Etats-Unis.

Le Nouveau Monde vient prendre en ces lieux autre chose qu'un solide coup de vieux : du recul, un soupçon de sagesse, un goût d'éternité. Et libre aux Américains, qui errent en chuchotant dans les ruelles des villages comme dans quelque gigantesque temple, de songer moins à ce qu'ils appellent préhistoire – comme pour se pardonner leur long manquement au passé – qu'à la rencontre du ciel et de la terre dont semblent issus les Indiens. Car, indéniablement, même là où le terrain n'est plus le leur, le paysage continue de leur appartenir. Il est l'héritage qu'ils nous donnent à voir, à pratiquer. L'immense plateau semi-désertique est indien, comme le sont les mesas qui le ponctuent, révélant des strates de tous les ocres, des rouges aux noirs extrêmes. Les canyons du Rio Grande et des rivières qui dégringolent vers lui sont indiens. Le ciel, de ce bleu sombre nulle part mieux vu que d'Acoma, la Cité du ciel, à l'extrême sud du pays pueblo, est indien, comme le sont le tonnerre et le vent.



Profonde sensation de paix

C'est de cette terre indienne qu'est pétri l'adobe négligé par Coronado et qui fait aujourd'hui la fortune des promoteurs santaféens. Par elle, les Indiens obtiendront comme une pacifique revanche en soumettant à sa loi les nouveaux venus. Car, comme le rappelle l'architecte Paul Graham Mc Henry, théoricien et l'un des pères de la renaissance de la terre battue ou séchée : *« ce qu'on appelle le style Santa-Fe est en fait le style pueblo. Les Espagnols se sont contentés d'ouvrir des portes et des fenêtres dans ces maisons où les Indiens entraient par le toit. Quant aux Américains, après la conquête de l'Etat sur le Mexique en 1846, ils en ont développé des variantes de style territorial, puis victorien, avant de revenir dans les années 20 au style pueblo »*

L'armée défaite, parmi les centaines d'obscurs, comporte des personnalités aussi fortes que celle de Frank Lloyd Wright ou, victoire ultime, Nathanael Owings, fondateur à Chicago de la plus puissante agence d'architecture de gratte-ciel, venu se retirer là dans une demeure de plain-pied, pétrie des apparences de la plus profonde humilité hispano-indienne. Soumis à une telle pression, le droit santaféen a formalisé l'usage en édictant une sévère et (trop) restrictive réglementation qui ne conduit à quitter l'adobe que pour ce qui l'imite. Les coûts de cette modeste matière étant aussi bas que la mise en œuvre est exorbitante, elle a tendance à disparaître au profit de l'aggloméré et du stuc peint à façon, et le visiteur pressé n'y verra que du feu.

N'importe, il est difficile à Santa-Fe, malgré l'afflux récent (2), de dire quand une nouvelle maison sort de terre, tant chaque bâtiment se fond en elle. *« Notre habitat*, dit Paul Graham Mc Henry, *s'identifie au milieu. Il est en harmonie avec le site. Il n'est pas une intrusion : c'est le paysage qui s'impose. Nulle part on a un sentiment d'intimité aussi fort que dans une maison en adobe. La température y reste stable bien que les amplitudes thermiques à l'extérieur soient élevées, les sons sont étouffés, on y ressent une profonde sensation de paix. »*

Façonné, lissé à la main, la malléabilité de l'adobe n'est nulle part plus avérée que dans les discours et les comportements qui ont accompagné chaque strate du peuplement contemporain. Sans remonter aux pionniers des années 20 comme D. H. Lawrence (*« De l'instant où je vis la radieuse lumière du matin s'élever droit au-dessus des déserts de Santa-Fe, quelque chose s'apaisa en mon âme, et l'attente commença... »*), qui ont apporté à la région une coloration intellectuelle et artistique aux fortunes diverses, l'éblouissement se traduit par des pratiques sensiblement différentes.

Dans les années 60, l'adobe est le matériau idéal du retour à la terre pour les hippies qui deviendront, non sans difficulté, leurs propres architectes et maçons. La crise de l'énergie aidant, elle sera dans les années 70 le support tout aussi idéal d'une technologie alternative, notamment solaire, qui n'aura cependant jamais le temps de s'imposer vraiment car les années 80 feront de l'adobe, avec l'arrivée en nombre des fortunés voisins texans, l'enveloppe précieuse de l'énergie bon marché. En 1990, elle n'est plus guère accessible qu'aux riches Californiens : avocats, publicitaires, artistes et vedettes du spectacle qui se contentent d'un pied-à-terre à Los Angeles pour revenir jouir chaque week-end, au prix de quelques heures d'avion hebdomadaires du silence et d'une vue imprenable sur le désert.

En six mois, le prix des résidences haut de gamme vient d'augmenter de 40 %. Méprisé, rejeté par tous – à commencer par les Indiens – avant les années 60, le pauvre matériau des pauvres est devenu un signe extérieur de réussite. L'éblouissement n'est plus à la portée de n'importe qui, même si, comme l'estime Christopher Webster, l'un des principaux agents immobiliers de la place : *« ceux qui viennent s'installer ici sont ceux qui ont saisi la spiritualité des lieux autant que l'exceptionnelle qualité de vie. Ils sont plus cosmopolites, plus européens, plus cultivés et ont plus de goût pour la vie au grand air qu'ailleurs aux Etats-Unis »*. Et, au cas où l'on n'aurait pas compris, il précise : *« à la différence du reste de l'Union où la classe moyenne est dominante, Santa-Fe est polarisée en deux classes extrêmes : supérieure et inférieure. »*

JEAN-LOUIS PERRIER

Lire la suite page 20

(1) *Relation de voyage* par Alvar Nunez Cabeza de Vaca. Actes Sud. 210 p., 100 F.

(2) La moyenne de l'augmentation de la population du canton de Santa-Fe ces dix dernières années a été 3,4 fois plus importante que la moyenne américaine.

SANS VISA

VOYAGES

Le Nouveau-Mexique indien pour toujours

Suite de la page 19

Mettons à part les Indiens (qui représentent 7 % de la population de la région) au statut trop particulier. On imaginera aisément dans quelle classe se répartissent pour l'essentiel Hispaniques et Anglos, les deux autres composantes santaféennes. Si l'on ajoute que les Hispaniques, qui étaient 55 % il y a dix ans, ne sont plus que 40 %, on comprendra mieux l'ampleur du mouvement de peuplement récent. Jadis point de rencontre sur le sol indien du *Camino Real* espagnol et de la *Santa Fe Trail*, terminus de l'une des pistes qui ont ouvert l'Ouest, la région n'est plus, autrement qu'en slogans, le creuset de trois cultures qui ne font que s'y juxtaposer. Hors leur cadre spécifique, les vêtements ou les bijoux indiens, les meubles, la cuisine et même certaines manifestations de la foi hispanico-mexicaine risquent de devenir des simulacres à la vente.

Il n'en a pas toujours été ainsi et cela demeure un point commun entre les générations d'immigrants passées et actuelles : celui d'être en délicatesse, sinon en rupture, avec la classe moyenne, avec l'Amérique moyenne – autant dire l'Amérique tout court. Cela est vrai d'abord de ceux qui sont arrivés il y à quinze ou vingt ans : *« Venir ici était s'échapper* dit Christine Mather, ancienne conservatrice au Musée d'art populaire et auteur d'un épais *Santa Fe Style*, déjà vendu à plus de cent mille exemplaires. *Les relations entre les gens n'étaient pas fondées sur l'argent. Son absence n'était pas un problème.*

» Il y avait un souci éthique. Nous n'avions pas le sentiment d'être dans une ville mais sur une frontière et de pouvoir mieux y être nous-mêmes.

» Nous nous retrouvions dans une société plus ouverte, communautaire, entièrement basée sur la culture, où chacun pouvait penser jouer un rôle. L'esprit, aujourd'hui a changé. Certes, nous demeurons comme une colonie à l'intérieur des Etats-Unis, mais il faudra se battre si nous voulons que Santa-Fe maintienne sa dignité ».

L'inquiétude, justifiée, que l'on rencontre jusque dans des cercles nantis, n'est pas sans affectation dans les discours de ces Santaféens somme toute récents qui s'appréhendent un peu rapidement sous les traits de natifs (ainsi continue-t-on d'appeler les Indiens) et craignent *« d'être repoussés par la vague californienne comme les Indiens l'ont été par les Espagnols »*, ainsi que le résume Stephen Smerdler, un architecte « solaire » contraint de se reconvertir au tout-électrique à la demande de ces nouveaux clients *« qui croient qu'on peut se payer Santa-Fe à coups de chèques et de cours accélérés. Nulle autre ville*, estime t-il, *ne recèle autant de gens de talent. Ils sont très individualistes, n'entrent pas dans le moule américain, vous pouvez communiquer avec eux, mais pour cela, il faut du temps »*.

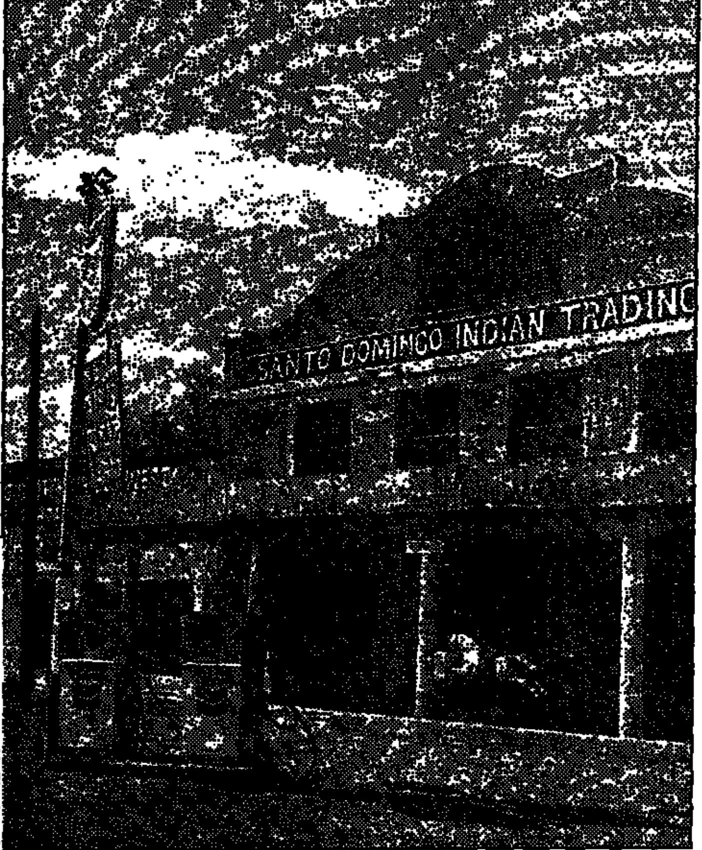
Ainsi, les Santaféens défendent pied à pied leur île, soutiennent l'idée qu'une île puisse exister en ce pays d'Amérique, idée qui constitue en elle-même un appel si violent qu'elle conduit à cet afflux qu'ils ressentent comme une altération. Et pourtant, la région bénéficie des plus hautes protections.

Surplombée, fermée au nord par de rudes et vertes montagnes atteignant les 4000 mètres (on y skie – jusqu'aux sommets – de Noël à Paques), elle est protégée au sud par le désert, ne bénéficie pas d'aéroport digne de ce nom, est éloignée de tous les grands centres de population et, surtout, ne dispose d'aucune industrie, le tourisme excepté. Reste bien sûr l'administration d'un Etat, le Nouveau-Mexique, vaste comme les trois cinquièmes de la France et seulement peuplé de 1,5 million d'habitants.

Le téléphone et le fax sont devenus des outils décisifs car qui veut vivre ici est prié d'apporter ses idées, son emploi ou son argent. Cela justifie sans doute ces 12 % d'artistes dans la population, si extravagant qu'on les doterait volontiers de guillemets, tout comme cela constitue le plus efficace des barrages antipollution.

A 2000 mètres d'altitude, sur ce plateau tanné par le soleil plus de trois cents jours par an, balayé sans cesse par les vents, Santa-Fe bénéficie d'un air d'une extrême pureté. C'est ce que viennent se payer les derniers arrivants et que hument avec gourmandise les nombreux touristes qui font de cette bourgade l'une des cinq villes les plus visitées des Etats-Unis.

Après les Indiens, les Hispanos et les Anglos, les touristes forment la quatrième composante de Santa-Fe. Avec eux, elle retrouve la classe moyenne qui manquait et qui fait vivre une bonne partie des deux autres. C'est devant eux que le terrible autant que peinturluré serpent à sonnette se met à se mordre la queue, c'est pour eux que le coyote secret pousse son hurlement multiplié. Car, comme les vitrines, ils sont faits à leur image, une manière de synthèse naturelle, robuste, joyeuse et pimpante des quatre déesses ou des quatre pouvoirs (pas toujours de connivence) de Santa-Fe : paysage, passé, art et argent. Et la ville se met à l'unisson pour leur offrir, durant leur 2,2 journées moyennes de visite, suffisamment de raisons de rêver qu'un jour, eux aussi, pourront venir s'y établir.



GILLES MORA

Entre basses maisons d'adobe et jardins, c'est par de petites rues qu'ils quittent à pied le Palais du gouverneur (plus vieux bâtiment public des Etats-Unis) pour la rive gauche du ruisseau de Santa-Fe afin de gagner, *via* la plus vieille église et la plus vieille maison du pays, Canyon Road où se trouvent rassemblées une bonne partie des cent-vingt cinq galeries d'art de la cité. C'est là qu'ils verseront leur obole à la ville, faisant d'elle, après New-York et avec Los Angeles, le deuxième ou troisième marché de l'art au nord du Rio Grande. Les tentatives menées par Joseph Gierek, le président du syndicat local des galeries, pour obtenir des chiffres précis accréditant cette place, ont beau s'être jusqu'alors heurtées au silence poli de ses confrères, elle lui paraît cependant vraisemblable.

Mélange d'avenue Matignon et de place du Tertre dans un cadre quasi-villageois, Canyon Road offre, sous une dominante régionale sud-ouest, tous les genres, comme l'on dit. Poteries, paniers, bijoux, poupées ou simples sandalettes, l'artisanat indien, pourvu qu'il soit ancien, y atteint des cotes insoupçonnées (3) attirant par contrecoup dans cette place lointaine l'art primitif du monde entier : objets eskimos, statuettes cambodgiennes ou masques africains.

Ailleurs, quelques grands noms de la peinture moderne plutôt que contemporaine cachent une forêt de seconds couteaux locaux. A moins qu'il ne s'agisse du contraire, et que ce soit le visiteur new-yorkais ou européen, engoncé dans ses certitudes d'ailleurs qui se révèle incapable de discerner là quelque chose comme un sud-ouestisme qui serait à ce siècle ce que notre orientalisme fut au siècle dernier, l'œuvre d'une Georgia O'Keefe demeurant alors comme l'un des rares et ambigus ponts entre l'Est et l'esprit de Santa-Fe.

Alors, pour autant que la peinture – cette peinture – soit un reflet adéquat, force serait de reconnaître que le premier des quatre pouvoirs du lieu, loin devant l'art, l'argent ou le passé, est bien le paysage, celui qui demeure inchangé, car lui seul offre en image l'éternité et que si le peintre, le galeriste, le touriste ou l'Indien sont là, devant lui, en lui, c'est pour la gagner.

JEAN-LOUIS PERRIER

(3) Chiffre record : celui d'un tapis navajo vendu en novembre dernier 522 500 dollars (3 millions de francs) chez Sotheby's.

Santa-Fe - Paris-Santa-Fe

Pour les Français, le charme de Santa-Fe » : ainsi le *New York Times* sous-titrait-il en mars dernier un article sur « Les aventureux à Paris » consacré à une promenade dans le Marais. Aventure minuscule, même vue de la 43e rue, que celle qui consiste en la découverte d'une poussée santaféenne entre Bastille et Musée Picasso, d'autant qu'il en est d'autres et plus anciennes.

Il est vrai qu'en quelques mois, coïncidence ou effet de marché, se sont ouverts rue des Francs-Bourgeois, à quelques mètres les unes des autres trois boutiques important ou s'inspirant du style Santa-Fe. Ainsi, au 6, sur le modèle du Zone de Green Street à New-York, le Chevignon Trading Post présente t-il des meubles de Taos ou de Santa-Fe, des animaux de bois peint, des bijoux indiens, des tapis ou des meubles mexicains, des livres sur la région. Guy Azoulay (Monsieur Chevignon) veut y voir le prototype d'une nouvelle sorte de magasin, qui, après ses blousons, ses sacs à dos, ses cahiers d'écolier et bientôt son linge de maison offrirait un mobilier en harmonie avec ce goût des années 50 américaines, et parviendrait peut-être à ramener durablement au sol son pilote de chasse soudain séduit par les valeurs du western.

Dans le quartier Notre-Dame-des-Victoires, au 27 rue du Louvre, Armand Ventilo fait venir depuis quelques années de beaux vases pueblos, des bijoux, des dessins, des jupes, et ces tapis navajos qui, dit-il, *« sont une prière, un message, et non des objets utilitaires »*. Santa-Fe, pour lui, représente *« plus un mode de vie qu'une mode »*. Propos que l'on reprendrait volontiers chez Ralph Lauren, place de la Madeleine, chez qui l'on estime avoir une solide antériorité sur le sujet.

Il est vrai que les boutiques chic de Santa Fe ne se privent pas de réinventer les blousons qui mêlent au jean les fragments de tapis anciens signés par l'homme au polo, alors que l'abondante et libre inspiration que le Vieux Continent est venu puiser au bord du Rio Grande n'a pas encore fait retour vers l'Ouest.

Carnet de route

● De Paris, la compagnie aérienne la plus rapide pour rejoindre Albuquerque est American Airlines. Tél (1) 42-89-05-22. Départs quotidiens d'Orly à 10 h 30, arrivée à Albuquerque à 16 h 50 locales. Passage de la douane et changement d'appareil dans le terminal American Airlines à Dallas. Tarif aller et retour à partir de 4490 F. pour un séjour compris entre sept et vingt et un jours.

● Décalage horaire : huit heures . Code téléphonique de la région : 505.

● La distance d'Albuquerque à Santa-Fe est de cent kilomètres . La voiture seule permet de s'y rendre facilement et de visiter les environs. Les principaux loueurs sont présents à l'aéroport. Deux routes mènent à la capitale du Nouveau-Mexique : l'autoroute 85, lente montée qui offre d'impressionnantes vues panoramiques sur le désert, ou la route N°14 qui suit l'ancienne piste aux turquoises. Escale dans la ville fantôme de Madrid, ancienne cité minière où quelques maisons ont été restaurées.

● A bord on écoutera KUNM (89,9) radio un peu bavarde, mais la seule sans publicité, avec des bulletins d'information de qualité. Ceux qui viennent à Santa-Fe pour la saison d'opéra préféreront KHFM (96.3), qui n'offre que de la musique classique (entrecoupée de publicité). Autres radios formatées western, rock, hispaniques.

● La région est chère. Les mois de juillet et d'août y sont très courus. C'est la saison du Festival de musique de chambre (du 8 juillet au 20 août) et de l'opéra de plein air (tél 982 3851). Il faut absolument réserver. Pour tout.

● Nombreux musées : notamment le Musée des arts et de la culture indienne ou le Wheelwright voisin, le Musée de l'art populaire international, et, à Taos, le Millicent Rogers. Ceux qui s'intéressent à l'Histoire indienne et à l'énigme des Anasazis, doivent visiter le parc national de Bandelier.

● Le centre de Santa-Fe réunit quelques hôtels de grand confort comme The Inn at Loretto's (tél : 988 5531, ou 1 800 528 1234) construit en style pueblo. L'établissement abrite dans son enceinte la chapelle de Lorette et son « escalier miraculeux » où l'orchestre de Santa-Fe donne des concerts réguliers. Motels plus modestes à la périphérie. A Taos, la Casa Milagro bed and breakfast (tél 758 8001) offre des chambres avec cheminées d'adobe et les pancakes du matin.

● Très nombreux restaurants à dominante américano-mexicaine : assez chers comme le Coyote café, quelque chose comme une quintessence du style coyote (tél : 983 1615) au centre, ou, sur Canyon road, dans une maison de style territorial, The Borrego house (tél 982 3541) : plus modestes comme Zia diner (tél : 988 7008) dans les anciens entrepôts du chemin de fer à Guadalupe, ou, dans le centre le Café Pasqual's (tél 983 9340). A Taos, dans la plus ancienne maison du centre, Restaurant le Patio, ou, très animé, The Apple tree (tél 758 1900) .

● Guides : le *Guide bleu Etat-Unis centre et ouest* (Hachette, 880 p. 220 F. et le *Grand guide du Sud-Ouest américain* (Gallimard 298 p. 160 F.) très bien illustré, traduit (avec quelques erreurs) de l'Américain. Les « généralités » de bon sens du *Guide du routard Etats-Unis cote ouest et Rocheuses* (Hachette, 216 p. 56 F.) seront utiles à ceux qui ne connaissent pas les Etats-Unis.

● Livres : *L'invention du monde chez les Indiens Pueblos* de Lucien Sebag (La Découverte, 507 p. 69 F.), *Le voleur de temps* de Tony Hillerman (Rivages/thrillers, 302 p. 89 F.). On trouve *la Princesse* et *la Fugitive* de D. H. Lawrence écrites ou inspirées par son séjour à Taos dans le tome deux de ses nouvelles complètes (Classiques Garnier 804 p., 150 F.). Bibliographie et filmographie très complètes dans *La Pierre et le saguaro* d'Yves Berger (Grasset, 152 p.,80 F.). En Anglais, on trouvera dans les librairies américaines de Paris : pour les curieux des techniques d'adobe les nombreux ouvrages de Paul Graham Mc Henry (Notamment le *Built it yourself* aux Arizona press), pour l'Histoire indienne *I am here* aux presses du Museum of New mexico (environ 180 F.), les villages fantômes du Nouveau Mexique sont répertoriés dans *Haunted Highways* (aux presses de l'université du Nouveau Mexique, 120 F. environ). Enfin le *Santa-Fe style* de Christine Mather (Rizzoli, 250 F.) est en vente au Chevignon trading post.

● Offices de tourisme (chamber of commerce) à Santa-Fe tél : 983 7317, à Taos tél : 758 3873, à Paris tél : (1) 42 60 57 17.

SANS VISA

LA TABLE

Casse-croûte gallois

On l'appelle le welsh rarebit. Roboratif en diable.

LA cuisine à la bière ? Mais elle est vieille comme la cuisine, et, en Gaule, l'ancêtre du coq au vin était sans doute le coq à la cervoise !

La cuisine à la bière ? Mais elle existe encore, dans les Flandres françaises comme en Belgique, en Allemagne et aussi en Angleterre.

A Seclin (11 kilomètres de Lille), à l'*Auberge du Forgeron* (17, rue Roger-Rouvry, tél. : 20-90-09-52), vous vous régalerez de la véritable carbonade flamande à la bière du Nord. Bière avec laquelle, du reste, on affine ou lave les fromages de là-bas, dont la boulette d'Avesnes (mais attention ! veillez à ce qu'elle ne soit pas industrielle et soit préparée de petit-lait fermier !).

C'est surtout en Belgique que vous retrouverez la cuisine à la bière. Au pays de Jean Ier, dit Jean Primus (dont on a fait Gambrinus), on s'est aperçu depuis longtemps que, selon la formule de Raymond Oliver, *« il y a des parfums hostiles les uns aux autres et d'autres dont la complicité fait merveille... »* Et les bières du pays ont toutes, en cuisine, leurs complices ! Depuis longtemps, certes, mais c'est peu après la dernière guerre qu'un cuisinier inspiré de Bruxelles, Raoul Morleghem, mit au point quelques recettes admirables, telles les filets de sole Saint-Arnould aux jets de houblon, le brochet à la gueuze lambic, un flan à la bière d'Orval. Il est à regretter de rarement trouver ces plats aux cartes des restaurants belges.

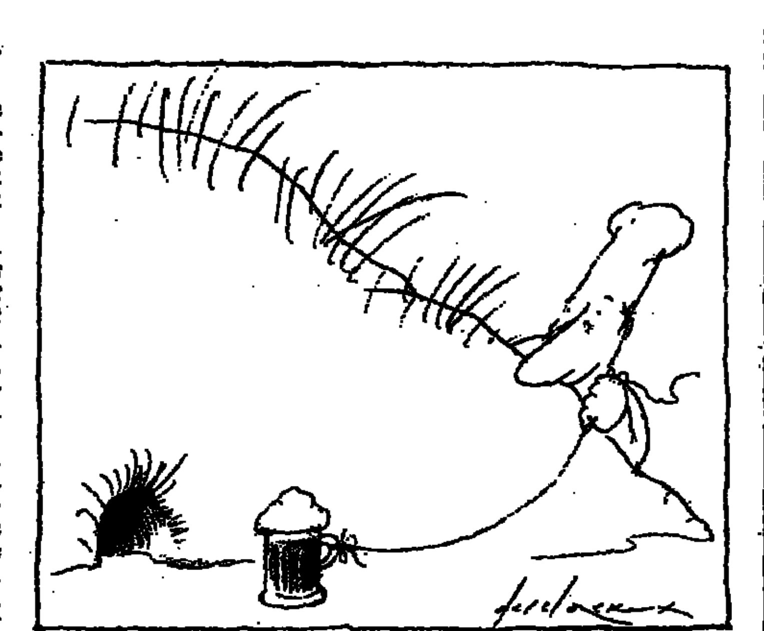
Alors ? Faudra-t-il passer la Manche pour connaître un plat à la bière de consommation courante ? Oui, il s'agit, vous l'avez deviné, du welsh rarebit.

En vérité vous le trouverez plutôt dans les bars, et souvent sous le nom familier de welsh rabbit (lapin gallois peut-être pour moquer l'infortune ou la ladrerie des Gallois qui s'en régalaient en guise de plus coûteux lapin ?) Mais, dans les bars, et avant même le welsh, vous découvrirez le black velvet, un curieux cocktail dont je vous fais juge : directement, dans un grand verre, moitié champage et... *moitié stout* (cette forte bière brune très particulière).

Revenons au welsh rarebit. Je l'ai découvert bien avant guerre au Critérion (gare *Saint-Lazare*), *qui était encore* comme un prolongement de l'autre avant-guerre, lorsque Alphonse Allais et ses amis pratiquaient une anglomanie liquide. On y buvait de superbes portos, boisson nationale britannique par adoption, des pintes d'ale et de stout. On s'y régalait de welsh, sorte de croûte au cheddar, ce fromage à pâte dure du Somersetshire. Pain blanc de ménage sans sa croûte, en tranches grillées, nappé d'un mélange de cheddar fort, râpé, de farine, beurre, pale ale, Worcestershire sauce, moutarde anglaise et cayenne lié d'un jaune d'œuf et passé sous la flamme du grill. C'est roboratif et délicieux.

Mais voilà, il est quasi introuvable en France, ce franc lapin gallois que devraient dévorer les fans du ballon ovale ! Il n'y a pas un restaurant de cuisine anglaise à Paris. Aussi est-ce avec joie que j'ai obtenu la promesse d'Henry Voy de mettre le welsh rarebit à la carte de son tout neuf rajeuni petit restaurant fromager de *La Ferme Saint-Hubert* (21, rue Vignon, tél. : 47-42-79-20), entre les croquettes de camembert et la saucisse de Morteau en aligot.

LA REYNIÈRE



MIETTES

● ***Pot-au-feu Dodin-Bouffant.*** – Le restaurant du *Prince de Galles* a, tout un mois, servi ce fameux pot-au-feu. *C'est ce* qu'ils ont appelé *« une expérience unique »*. Mais, outre que j'ai déjà eu l'occasion de la vivre deux fois (chez *Prunier* et chez Jacques Manière en son *Pactole*), j'ai le regret de dire au bon cuisinier qu'est le chef de cette maison que Marcel Rouff, dans son roman, a décrit ce pot-au-feu tout autrement. *Pas plus de* tête de porc que de veau ni de ris de veau, pas plus de sauce Albufera que de trompettes de la mort. Alors pourquoi extrapoler sur un chef-d'œuvre... de simplicité... ?

SEMAINE GOURMANDE

L'auberge du 14-Juillet

Réouverture, après quelques semaines de travaux, de cette bien belle maison de proche banlieue. Fête gourmande et de sincérité grâce à la cuisine de J.-P. Baillon et de son fils en un duo « pianistique » et au charme de Mme Baillon et de sa brue en salle. Carte intelligente : y figurent les entrées, des raviolis de crevettes à la vapeur aux gambas sautées aux épices thaï, des œufs brouillés « norvégiens » au foie gras *« maison » ; puis les viandes, du* pigeon cocotte partiellement désossé au rognon de veau entier madère, de l'andouillette de l'AAAAA sauce moutarde au filet *de bœuf, béarnaise, au poivre ou* « marchand de vin », avant les fromages et les desserts. Mais le poisson, demanderez-vous ? Il fait l'objet d'un ajout quotidien où le sandre au *vin de Loire* le dispute au filet de barbue champignons et lardons, les filets de sole et moules crème d'asperges au steak de saumon émulsion d'huile d'olive, etc. Le pain est désormais « maison », la carte des vins mieux qu'honnête. Prix moyen à la carte : 300 F-350 F, avec midi et soir un menu à 180 F bien intéressant.

► *AUBERGE DU 14 JUILLET*
9, bd de la République,
92250 La Garenne-Colombes.
Tél. : 42-42-21-79.
CB-AE-DC.
Chiens acceptés.

Jean-Luc Mesline

Le vin de paille (issu des cépages nobles du Jura dont les grains sont placés sur un lit de paille trois longs mois avant la vinification) est un étonnant vin de dessert. Il figurait à la carte de ce petit restaurant baptisé *Le Vin de paille* et qui a troqué son enseigne contre le nom de son chef-patron, Jean-Luc Mesline. C'est bien *puisque cela fait connaître le* nom d'un excellent cuisinier qui n'en propose pas moins une salade de blanc de poulette laquée et sa petite gelée au vin de paille. A noter une *terrine de queue de bœuf*, la salade tiède de rouget aux champignons acidulés, la nage de langoustines aux chanterelles (Mesline est un « fou » des champignons !). Son saumon frais est braisé au vouvray, les filets de sole à la vanille de Bora-Bora, les noisettes d'agneau marinées au tokay alsacien, le ris de veau au vin jaune ou en fricassée de champignons des bois. Et, s'il n'y a *pas de cryptogames dans les desserts*, la glace au parfum d'œillet est assortie de rhubarbe confite et la marquise au chocolat accompagnée d'une sauce au thé de Chine. S'il faut compter 300 F au moins pour une fête, notez que, midi et soir, le *menu à 185 F, vin et service com*pris, vous permet de découvrir tous ces plats.

► *JEAN-LUC MESLINE*
3, rue du Cdt-Rivière,
75008 Paris
Tél. : 43-59-22-85.
Fermé samedi midi et dimanche.
CB.

Epicure 108

Le jeune patron de cette petite et charmante maison un peu cachée des Batignolles cherche, ainsi que son chef Philippe Josse (il y est orfèvre), la fraîcheur des produits et la sincérité des préparations. Egalement des vins que le patron sait choisir et, sagement, prohibent les demi-bouteilles de sa carte, propose souvent au verre. Du foie gras de canard en gelée de sauternes au feuilleté de pétoncles safrané, des ravioles d'escargots forestières au filet de dorade au blanc de poireau et pomme fruit, de l'émincé de lotte *parmentière graines de moutarde et* pavots au navarin d'agneau aux fèves, de la symphonie de canard crème d'ail aux fromages affinés d'Alain Dubois, et jusqu'aux desserts, on s'installe ici « comme chez soi » dans un épicurisme bon enfant. Avec un menu (deux plats, fromage ET dessert) à 220 F et la carte (qui peut aboutir à des additions moins importantes pour les appétits modestes). Découvrez au *verre un saint-joseph séduisant*, un vacqueyras intéressant, un saint-véran « véridique ». Belles eaux-de-vie de chez Danflou.

► *EPICURE 108*
108, rue Cardinet,
75017 Paris.
Tél. : 47-63-50-91.
Fermé samedi midi et dimanche.
Salon 12 couverts.
CB, Chiens acceptés.

L. R.

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1387

UNE HISTOIRE DE FOUS

(Tournoi de Suède, Haninge, mai 1990)

Blancs : WOJTKIEWICZ (Pologne)
Noirs : HECTOR (Suède)

Gambit
D. Défense slave.

1. Cf3	d5	18. Fxé6!!(n)	fxé6(o)
2. ç4	ç6	19. Dé4!	g6
3. d4	Cf6	20. Cxé6	Dé7
4. Cç3	dxç4	21. Cxf8	Txf8
5. a4(a)	Ff5(b)	22. é6!	Dç6(p)
6. é3(c)	é6	23. é7!	Té8
7. Fxç4	Fb4	24. g4!	Txé7
8. O-O	Cb-d7(d)	25. Cé5	Fxg4
9. Dé2(é)	Fg6(f)	26. Dxg4	Df6
10. é4!(g)	0-0(h)	27. Rh1!(q)	Cf4
11. Fd3	Fh5	28. Tg1	Té6
12. é5	Cd5	29. Ta-d1	Td6(r)
13. Cé4	ç5	30. Cd7!	Df7
14. Fg5(i)	Da5(j)	31. dxç5	Cd3(s)
15. Fh6!!(k)	h6(l)	32. Txd3	Txd3(t)
16. Fxd7	hxg5	33. Cé5!	...Dd5+
17. Céxg5	Dd8(m)	34. f3	abandon.(u)

NOTES

a) La variante principale qui interdit aux Noirs de conserver par b5 le pion ç4. D'autres possibilités sont 5.é3 et 5.é4.

b) D'autres plans sont jouables : 5..., Ca6 (Lasker et Smyslov) et 5..., Fg4 (Steiner et Bronstein).

c) Tel est le point de départ de la variante hollandaise, plus courante que les suites 6.Cé5 et 6.Ch4.

d) Ou 8..., 0-0 ou aussi 8..., a5.

é) Certains préfèrent 9.Db3 avec la suite possible 9..., a5 ; 10.Ch4, Fg4 ; 11.F3, Fh5 ; 12.g3, 0-0 ; 13.é4, Cb6 ; 14.Fé3, Cxç4 ; 15.Dxç4, Cd7 ; 16.Cg2, é5 ; 17.Ta-d1, Dé7 ; 18.Ch4, Fg6 (Cebalo-Portisch, Reggio Emilia, 1986) ou encore 9.Ch4, Fg4 ; 10.f3, Fh5 ; 11.g4.

f) S'opposer à l'avance é3-é4 n'est pas sans péril ; par exemple, si 9..., Cé4 ; 10.Fd3! un gambit dangereux, Cxç3 ; 11.bxç3, Fxç3 ; 12.Tb1 avec plusieurs menaces dont 13.Fa3 ; de même, si 9..., Cé4 ; 10.Fd3!, Fxç3 ; 11.Fxé4, Fxé4 (ou 11..., Fb4 ; 12.Fxf5, éxf5 ; 13.d5!, çxd5 ; 14.Db5, Da5 ; 15.Dxb7, Tb8 ; 16.Dç6) ; 12.bxç3, 0-0 ; 13.Fa3, Té8 ; 14.Cd2! Le recul du Ff5 empêche la suite 10.é4, Fxç3 ; 11.éxf5! et les Blancs ont déjà une forte initiative. Sur 9..., 0-0 la réponse 10.Cé5! est puissante ; si 10..., Cxé5 ; 11.dxé5, Cd7 ; 12.é4, Fg6 ; 13.f4 et si 10..., Dç7 ; 11 é4, Fxç3 ; 12 Cxd7 ; 13.bxç3.

g) Le seul moyen pour les Blancs d'obtenir plus que l'égalité : si 10.Fd3, Fxd3 ; 11. Dxd3, 0-0 ; 12.Td1, ç5 !

h) Le gain du pion é4 donne aux Blancs de dangereuses perspectives : 10..., Fxç3 ; 11.bxç3, Cxé4 ; 12.Fa3, Dç7 (et non 12..., Cxç3 ; 13.Db2, Cd5 ; 14.Dxb7) ; 13.Tf-ç1, 0-0-0 ; 14.a5, Th-é8 ; 15.Da2, Cd6 ; 16.Té1, Cxç4 ; 17.Dxç4, é5 ; 18.dxé5, Cxé5 ; 19.Cxé5, Txé5 ; 20.Txé5, Dxé5 ; 21.a6! et les Noirs doivent se défendre très précisément (21..., Dd5!) comme dans la partie Karpov-Hübner, Tilburg 1986.

i) Profitant de ce que le F-R ne peut revenir en é7.

j) Si 14..., Dç7 ; 15.Ta-ç1.

k) Très fin. Les Noirs avaient probablement oublié cette attaque du Cd7 dont la défense est, d'une manière surprenante, difficile (si 15..., Cd7-b6 ; 16.dxç5).

l) Une parade peu satisfaisante malgré la pointe cachée.

m) Apparemment habile. Les Noirs menacent 18..., Dxd7 et 18..., Dxg5.

n) Un sacrifice qui donne aux Blancs toutes les chances. Les F Blancs sont passés à l'attaque en se sacrifiant tous les deux. Une histoire de F.

o) Si 18..., Dxg5 ; 19.Cxg5, Fxé2 ; 20.Fxd5, Fxf1 ; 21.Rxf1 avec deux pions pour la qualité. La prise du F n'est pas meilleure.

p) Si 22..., Fxf3 ; 23.gxf3 avec attaque de la D et du pion g6.

q) Et non 27. Dxg6+ ni 27.Cxg6?, Tg7.

r) Si 29..., çxd4 ; 30. Txd4.

s) Menace 32..., Cxf2+ et 32..., Txd7.

t) Egalité de matériel mais les Noirs sont toujours perdus.

u) Car tout est en prise, la Td3, le Fb4 et trois fois le pion g6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1386
A. KORANYI (1988)

(Blancs : Rh6, Tf8 et ç3, Fa6, Pç5. Noirs : Rg4, Tg2 et d2, Ch2, Pd7 et h4.)

1. ç6!, Td6+ ; 2.Rh7, Txç6 ; 3.Tg8+, Rh5 ; 4.Txç6, Txg8 ; 5.Fé2+,

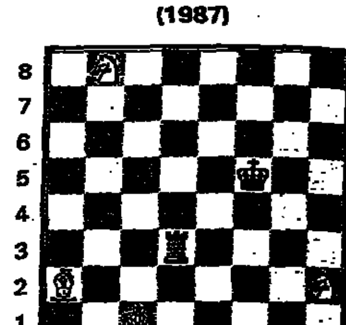
A) 5...,Tg4 ; 6.Tç5+, d5 ; 7.Txd5 mat.

B) 5...,Cf3 ; 6.Tç5+, Tg5 ; 7.Fxf3 mat.

C) 5...,Cg4 ; 6.Td6, Tg5 ; 7.Th6 mat ou 6...,Té8 ; 7.Td5+, Té5 ; 8.Txé5 mat.

ÉTUDE N° 1387

M. GROMOV
(1987)



BLANCS (4) : Rç1, Fa2, Cb8 et h2.

NOIRS (2) : Rf5, Td3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

N° 1285

INDISPENSABLE RECONSTITUTION

L'art de la défense consiste avant tout à reconstituer les mains cachées afin de jouer le coup comme à cartes ouvertes. Cachez les mains d'Est et de Sud pour voir si vous effectuez bien ce travail pour trouver la défense mortelle.

Nord : ♠ A R D 10 7 5 ♡ R 9 4 ♢ --- ♣ 10 7 5 4
Ouest : ♠ 9 6 ♡ A ♢ A D V 8 5 4 ♣ A D 6 3
Est : ♠ V 8 3 2 ♡ 6 5 2 ♢ R 9 7 6 ♣ R 2
Sud : ♠ 4 ♡ D V 10 8 7 3 ♢ 10 3 2 ♣ V 9 8

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Henonin	Hochzeit	Drieu	Frydrich
Passe	1 ♢	1 ♠	2 ♢
2 ♡	5 ♢	5 ♡	contre...

Ouest a entamé l'As de Carreau. Le déclarant a coupé avec le 4 de Cœur du mort et il a tiré l'As de Pique, puis le Roi et la Dame de Pique sur lesquels il a défaussé le 8 de Trèfle et le 9 de Trèfle. *Comment Hochzeit en Ouest aurait-il dû jouer pour battre CINQ CŒURS.*

RÉPONSE :

Si Ouest reconstitue bien les mains, il peut trouver la défense mortelle. Il sait, en effet, que Est a quatre Piques, vraisemblablement trois Cœurs (Sud ayant six Cœurs par D V), quatre Carreaux par le Roi (pour avoir dit 2 Carreaux et avoir fourni le 7 de Carreau) et enfin deux Trèfles avec le Roi de Trèfle (sinon, il n'aurait pas pu dire 2 Carreaux).

Après avoir coupé le troisième Pique avec l'As de Cœur sec, *Ouest a continué Carreau !* Le déclarant, Henonin, s'est alors empressé de couper avec le 9 de Cœur, puis il a repris la main en coupant le quatrième Pique pour faire *une troisième coupe à Carreau* (avec le Roi de Cœur) et inscrire... 16 IMPs car, *à l'autre table,* les coéquipiers de Drieu et Henonin (Sauvet et Marchand) avaient joué et réussi 5 Carreaux...

Or Hochzeit, après avoir coupé avec l'As de Cœur *aurait dû contre-attaquer un petit Trèfle* sous son As pour donner la main à Est afin qu'il joue atout et empêche la troisième coupe à Carreau du mort...

PROBLÈMES A JEUX OUVERTS

« Les problèmes à quatre jeux semblent vraiment passés de mode », écrit un lecteur. Heureusement il vous arrive de temps en temps d'en publier un. En voici un autre. Il est tiré du livre publié il y a quatre ans par Roudinesco aux éditions Belfond et intitulé *Diaboliquement Vôtre.*

Nord : ♠ 7 5 ♡ A R 5 2 ♢ 7 5 2 ♣ D 8 7 4
Ouest : ♠ 9 4 ♡ D 7 3 ♢ A 10 8 6 ♣ A R V 5
Est : ♠ 10 6 2 ♡ V 10 6 ♢ V 9 3 ♣ 10 9 6 2
Sud : ♠ A R D V 8 3 ♡ 9 8 4 ♢ R D 4 ♣ 3

Ouest a entamé le Roi de Trèfle et a contre-attaqué le 6 de Carreau, *comment gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Les annonces pourraient être les suivantes ; Nord donneur, N-S vulnérables.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	Passe	Passe	1 ♠
contre	surc.	passe	4 ♠

Nord qui a passé d'entrée peut « surcontrer » au second tour. Sur ce « surcontre » Sud doit théoriquement passer pour laisser la parole à son partenaire. Mais, à cause de la vulnérabilité, il a préféré essayer la manche vulnérable.

COURRIER DES LECTEURS

• *Sécurité gratuite* (n° 1 378). – *« Au lieu d'ouvrir d'un hypothétique 4 Piques avec :* ♠ R D V 10 9 7 3 ♡ R ♢ 9 ♣ R 10 5 4

Sud aurait pu ouvrir d'un 3 Piques plus prudent, écrit C. Clion, *et Nord aurait répondu 3 SA qui ne posait aucun problème. »* Cette main a le Roi de Cœur et le Roi de Trèfle en trop pour un barrage à 3 Piques non vulnérable, et le choix était entre l'ouverture de 4 Piques et celle de 1 Pique. De toute façon, avec ses onze cartes noires, Sud n'aurait jamais laissé son partenaire jouer 3 SA. La manque à Pique n'aurait d'ailleurs posé aucun problème sans le singleton à Trèfle d'Ouest et les deux reprises de main d'Est...

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 381

LE PRIX DU DANGER

Championnat des Pays-Bas, 1988-1989

Blancs : CAPELLE
Noirs : SCHOTANUS
Ouverture Fabre

1. 34-29	19-23	18. 30-25	24-29(h)
2. 33-28(a)	23x34	19. 33x24	20x29
3. 40x29	17-21(b)	20. 46-41(i)	11-17
4. 45-40	21-26	21. 37-31	17-21!
5. 38-33	14-19	22. 26x17	12x21
6. 42-38	10-14	23. 41-37(j)	8-12
7. 40-34	18-23(c)	34. 35-30	2-8
8. 29x18	12x23	25. 40-35	21-26
9. 47-42	7-12	26. 38-33!(k)	29x38
10. 50-45	12-18	27. 30-24	19x30
11. 31-27	1-7	28. 28x10	9-14(l)
12. 44-40	20-24(d)	29. 35x24!!(m)	14x5
13. 37-31(e)	26x37	30. 24-19	13x24
14. 42x31	7-12	31. 27-21	26x17
15. 41-37	5-10	32. 39-34	30x27
16. 31-26!(f)	15-20(g)	33. 31x22(n)	
17. 34-30	10-15		Abandon

NOTES

a) A cet élargissement du jeu, qui réduit les complications immédiates, les Blancs préfèrent assez fréquemment la fermeture 2. 40-34 (14-19) ; 3. 45-40 (10-14) ; 4. 50-45, *a1* (5-10) ; 5. 32-28. *a2* (23x32) ; 6. 37x28 (17-22) ; 7. 28x17 (11x22) ; 8. 41-37 (16-21) ; 9. 31-26 (21-27) ; 10. 46-41 (6-11) ; 11. 35-30 (19-24) ; 12. 30x19 (14x23) : 13. 29-24 (20x29) ; 14. 33x24, un jeu actif se déroule sur les deux ailes même dans la variante de fermeture au deuxième temps [Zee-Heusdens, Dordrecht, février 1987].

a1) 4. 32-28 (23x32) ; 5. 37x28 (18-23) ; 6. 29x18 (21x32) ; 7. 38x27 (7-12) ; 8. 41-37 (19-23) ; 9. 46-41 (14-19) ; 10. 37-32 (5-10) ; 11. 41-37 (10-14) ; 12. 33-28 (12-18) ; 13. 35-30 (2-7), haute précision dans le grand silence avec occupation réciproque du centre [Geurtsen-Brouwers, Dordrecht, février 1987].

a2) Autre variante, toujours dans l'hypothèse de fermeture au deuxième temps : 5. 31-26 (17-22) ; 6. 37-31 (11-17) ; 7. 41-37 (6-11) ; 8. 46-41 (1-6) ; 9. 32-28 (23x32) ; 10. 37x28 (19-23) ; 11. 28x19 (14x23) ; 12.35-30 (10-14) ; 13. 40-35 (14-19) [Brouwers-Rigterink, Dordrecht, février 1987].

Moins recherchée est la variante de fermeture 2. 39-34 (14-19) ; 3. 44-39 (10-14) ; 4. 50-44 (5-10) ; 5. 31-26 (20-25) ; 6. 37-31 (14-20) ; 7. 41-37 (9-14) ; 8. 46-41 (4-9) [Stenekes-de Jong, Leeuwarden, octobre 1986].

b) Une variante dynamique et imaginative est à mettre au crédit des Noirs qui recherchent à la fois le contrôle du centre et le pressing sur l'aile droite adverse comme dans la suite : 3. ... (17-22) ; 4. 28x17 (11x22) ; 5. 38-33 (6-11) ; 6. 42-38 (14-19) ; 7. 47-42 (10-14) ; 8. 44-40 (5-10) ; 9. 40-34 (20-25) ; 10. 45-40 (11-17) ; 11. 32-28 (19-23) ; 12. 28x19 (14x23) [Grotenhuis-Brands, Eibergen, octobre 1986].

c) Le plus fort : contrôle réciproque du centre et générateur de difficultés potentielles pour le développement de l'aile gauche adverse.

d) Les Noirs doivent de leur côté, dans ce type de début classique au centre, songer à la sortie et à la montée de leur pion à 5.

e) Cet échange ouvre des perspectives de développement de l'aile gauche.

f) Danger pour les Noirs, car si :

f1) 16. ... (14-20) : les Blancs dament 17. 27-22! (18x27) ; 18. 32x21 (23x41) ; 19. 46x37 (16x27) ; 20. 38-32 (27x29) ; 21. 34x5, dame à l'abri de tout danger immédiat.

f2) 16. ... (12-17) ; 17. 34-29 (23x34) ; 18. 40x20 (15x24) ; 19. 27-21 (16x27) ; 20. 32x23, +.

g) Le plus fort.

h) Les préliminaires achevés, le milieu de partie suppose, en particulier pour les Blancs, un traitement très attentif.

i) Pour les tout nouveaux amateurs, exemple d'un coup en *trois* temps sur lequel les Noirs rafleraient... *sept* pions : 20. 35-30 (14-20) ; 21. 25x14 (19x10) [petite subtilité à bien connaître] ; 22. 28x19 (13x22)!, +.

j) Les Blancs connaissent des moments difficiles, conséquence du développement périlleux de leur aile gauche. 23. 31-26 était interdit 23. ... (15-20) ; 24. 26x17 (18-22) ; 25. 27x18 (13x44), +.

k) Brusque retournement de situation par un curieux mouvement tactique en huit temps d'une très belle conception.

l) Forcé.

m) Le point fort du mouvement.

n) Une dame inattendue, juste prix du danger vaincu.

JEAN CHAZE

PROBLÈME
A. VERMEULEN
Dunkerque (1988)

11 pions noirs ; 11 pions blancs.
Les Blancs jouent et gagnent. Un « enfermé » inédit.

• SOLUTION : 47-41 (36x47) 46-41!! (47x22) 41-36 (27x49) 36x16 (34x43) 25x3 (22x50) 3x26 (35x44) 26-48!!, + par « enfermé » sur le thème du butoir, dit encore de la pyramide tronquée. Très élégant.

mots croisés

N° 614

Horizontalement

I. S'il n'y en avait qu'une ! – II. Intégrale. Un moment, on y vit Hindenburg. – III. Sels. Certains aiment ce parfum. – IV. Dans l'air, mais peu. Gouverne de plus en plus rarement. Tabla. – V. Conteneur. Rudement drôles. – VI. On l'a bien à l'œil. Une part du beignet. Pour ce faire, pas un mot, pas un geste. – VII. Jeux de cartes. Dit n'importe quoi. – VIII. Dans les jeux de cartes. Le fiancé, par exemple. Toujours le même. – IX. Quelle sottise de les étaler ! Empêche d'affirmer. – X. Donnent des formes bien changées.

Verticalement

1. Evite une explication. – 2. Donnas jusqu'à plus soif. – 3. Veulent-elles notre mort ? Un peu de fric. – 4. Si elle est bonne, on pourra entendre de partout. Grand vergne. – 5. C'est manière de parler. Le foyer, vu par en dessous. – 6. Fut propriétaire. Pardonne. – 7. Elle est, bien sûr, merveilleuse. Posé. – 8. Permet de résister. – 9. Dans le champ. Pronom. Sème à tout vent. – 10. Suivant le sens, c'est familial ou c'est général. Dans l'argile. Pronom. – 11. On en jouit... en attendant. – 12. Eurent un logis. – 13. Ont mal au pied.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II								■					
III									■				
IV						■				■			
V				■									
VI					■				■				
VII							■						
VIII			■							■			
IX		■									■		
X													

SOLUTION DU N° 613

Horizontalement

I. Intentionnel. – II. Nausées. Oeta. – III. Cil. Enserrat. – IV. Ovin. Surdité. – V. Népotisme. Sr. – VI. Stéréo. Osé. – VII. Ce. Miment. Rl. – VIII. Mènent. Soi. – IX. Emietta. Boss. – X. Néo. Aréthuse. – XI. Tourterelles.

Verticalement

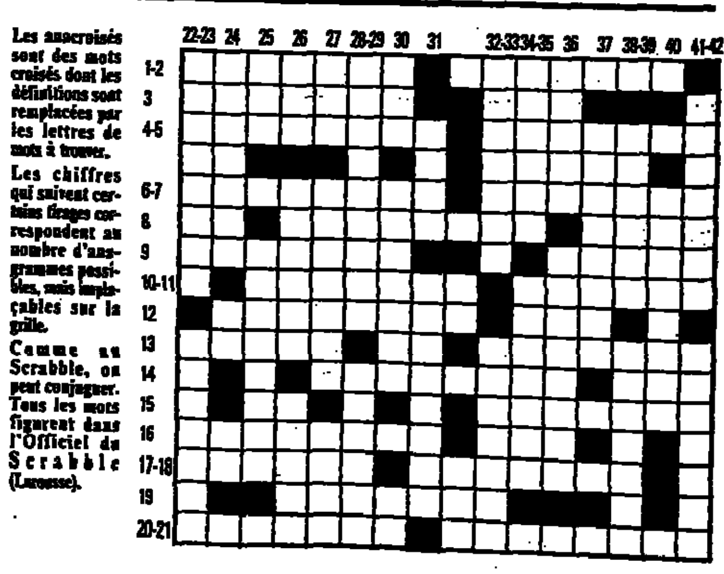
1. Inconscient. – 2. Naïveté. Méo. – 3. Tulipe. Miou. – 4. Es. Normée. – 5. Née. Teintât. – 6. Tensiomètre. – 7. Issus. Enner. – 8. Ermont. Te. – 9. Nord-est. BHL. – 10. Neri. Soûl. – 11. Etats. Rosse. – 12. Latéralisés.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 616

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.
Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.
Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



Horizontalement

1. ADEINNO (+ 1). – 2. AEIMPRV. – 3. BEEGLOT. – 4. AEEINRSZ. – 5. AEIMNOS (+ 1). – 6. ADIINOST. – 7. BBEEIMR. – 8. AEINRSTU (+ 10). – 9. EIIORSS. – 10. ACINOTU (+ 1). – 11. CEEMNT. – 12. EEEILLNV. – 13. EHILNPT. – 14. CELOPSSU. – 15. EEORRSS. – 16. AAILLORT. – 17. AENSUV (+ 1). – 18. DEEEINR. – 19. AEEERTT (+ 1). – 20. EERRRSU (+ 1). – 21. ABEEELOR.

Verticalement

22. AAAEGILX. – 23. AABCENS. – 24. DIINNOS (+ 1). – 25. CEEEELRV. – 26. AINRTT (+ 2). – 27. EIINOSU. – 28. EEINORSTV (+ 3). – 29. EIPRSU. – 30. AEILLNS (+ 2). – 31. ACEELNOR (+ 1). – 32. AAAIMRT. – 33. AELLPRU (+ 1). – 34. EEMMNO (+ 1). – 35. CELOOSS. – 36. ADEIISSV (+ 1). – 37. CEEIMNPS. – 38. – AEMORV. – 39. EERRRTU. – 40. ABCEHNRU. – 41. DEEINTT (+ 4). – 42. EEIORTT.

SOLUTION DU N° 615

1. PIEGEUR (GUEPIER). – 2. ŒDIPIEN. – 3. RHODIA, textile artificiel. – 4. NAMUROIS (AMUIRONS AMURIONS ROUMAINS MARSOUIN). – 5. ETAMBOT. – 6. ACROMION. – 7. MARISQUE (MARQUISE). – 8. ENTERRES (RENTREES). – 9. ENCLAVE (VALENCE). – 10. ALIBORON, âne. – 11. CICUTINE. – 12. LAOTIEN (ENTOILA ENTOLAI). – 13. APHASIE. – 14. ENTROPIE (EPIERONT EPOINTER PROTEINE PONTIERE). – 15. QUADRIGE. – 16. SLOVAQUE. – 17. ECLATAI (CALETAI ECALAIT). – 18. OZENEUSE. – 19. STRASSE (ESSARTS STRESSA TRESSAS). – 20. PANCAKE, crêpe épaisse. – 21. ACTEES, dont il est donné acte (ASCETE SETACE). – 22. EMMURAT. – 23. ICHTYOSE. – 24. ECREMER. – 25. OTTOMANE. – 26. RHIZOME. – 27. ONTIQUES (TONIQUES QUESTION QUETIONS). – 28. EMASCULA. – 29. DOCTORAL. – 30. APERÇUT (CAPTEUR CAPTURE PERCUTA). – 31. IDEALISA. – 32. TANGARA (TANAGRA). – 33. IAMBIQUE. – 34. ISOETES, petite plante des lacs (TOISEES). – 35. NUITEES (ENSUITE SUINTEE). – 36. ANEROIDE (DENOIERA).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

Vache enragée

Le ministre de l'agriculture M. Henri Nallet vit de dures journées. En décidant le 30 mai de suspendre les importations de viande bovine britannique *suspectée d'être atteinte pas la* maladie de la « *vache folle* », il espérait bien calmer les éleveurs français, ainsi que les jeunes exploitants réunis en congrès à Perpignan.

C'était compter sans la Commission européenne de Bruxelles qui, dès jeudi, exhortait la France à lever « *immédiatement* » son interdiction. Dans un communiqué assez sec, l'institution communautaire « *déplore* » la décision de Paris « *prise sans consultation complète* ». Elle se dit persuadée que les mesures déjà exécutées par ses soins « *fournissent les garanties (de sécurité) les plus complètes pour la consommation de boeuf* ».

Rappelant que cette maladie de la « *vache folle* » est apparue en Grande-Bretagne dès 1986, la Commission laisse ainsi *entendre qu'elle n'a pas attendu* M. Nallet pour réagir. Elle avait ainsi décidé en janvier que le Royaume-Uni ne pourrait plus vendre dans la CEE ses bovins *âgés de plus de six mois...* Aussi la Commission a-t-elle relevé « *l'absence d'arguments convaincants* » présentés par la France.

Devant les congressistes du Centre national des jeunes agriculteurs, à Perpignan, M. Nallet a eu d'autant plus de difficulté à convaincre. Comme *au récent congrès de la FNSEA*, le ministre a dû subir l'assaut, sous forme de sifflets, de bêlements et d'invectives diverses, se faisant traiter de « *raccoleur* » ou de « *démagogue* ».

C'est de bonne guerre et c'est classique, les syndicalistes divisés du CNJA ont temporairement refait leur unité sur le dos du ministre. « *Vos réponses sont insuffisantes* », lui a asséné le nouveau président du CNJA, M. Philippe Mangin, *diatribe qu'il aurait* pu tout aussi bien réserver à son malheureux prédécesseur M. Henri Jouve. En attendant, le ministre de l'agriculture et le CNJA *se retrouveront main dans* la main le 24 juin sur les Champs-Elysées qu'ils auront transformés ce jour-là en champ de blé. Opération fort coûteuse dont on peut déjà se demander qui elle convaincra. L'agriculture n'a pas fini de manger de la vache enragée.

E. F.

Les suites de l'épidémie d'encéphalite spongiforme bovine

Londres réagit vivement à l'embargo français sur le bœuf britannique

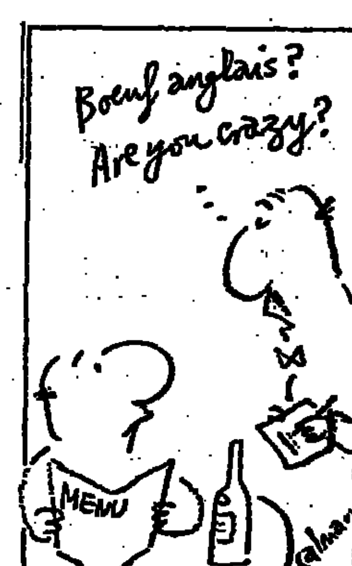
Les Britanniques espèrent que les Français vont obéir à la commission de Bruxelles et revenir rapidement sur leur décision d'interdire l'importation de *viande de bœuf provenant de* Grande-Bretagne. Cet embargo a été décidé mercredi 29 mai par Paris en raison de l'épidémie d'encéphalite spongiforme bovine qui frappe le bétail britannique. Le commissaire européen à l'agriculture, M. Raymond MacSherry, a déclaré jeudi que la France devait renoncer à son action « en l'absence d'arguments convaincants ». Il estime que les mesures sanitaires prises par les autorités britanniques sont suffisantes.

LONDRES

de notre correspondant

L'encéphalite spongiforme *atteint le système nerveux des* bovins et transforme en quelques années leur cerveau en éponge. Les animaux perdent l'équilibre et ont une conduite aberrante. C'est la « maladie de la vache folle » (*le Monde* du 30 mai). Des experts français se sont rendus jeudi au siège du service vétérinaire national britannique à Tolworth, dans le Surrey. Le chef de ce service a eu *l'impression d'avoir convaincu* ses interlocuteurs que toutes les précautions avaient désormais été prises et que la consommation de bœuf britannique ne présentait pas de danger.

Le marché français est très important pour les éleveurs britanniques : ils y ont vendu pour 157 millions de livres (environ 1,5 milliard de francs) de viande de boeuf en 1989, presque la moitié du total de leurs exportations. M. David Curry, sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, a déclaré jeudi qu'il voulait que l'affaire soit réglée « *dans les jours et non dans les mois qui viennent* ». On craint ici qu'une action en justice ne prenne beaucoup trop de temps.



Dessin paru dans le « Times » du jeudi 31 mai. « Bœuf anglais ? vous êtes fou ? »

Le président de l'Association des agriculteurs britanniques, Sir Simon Gourlay, estime que l'embargo français « *est complètement injustifié et contredit les règlements européens* ». Il constate qu'il serait difficile pour les agriculteurs eux-mêmes de porter plainte contre le gouvernement français, mais il suggère aux autorités britanniques de demander des dommages et intérêts à Paris.

Les Britanniques sont persuadés que l'épidémie elle-même est un prétexte et que les Français cherchent en réalité à protéger leur marché. Le *Financial Times*, de son côté, trouve « *ironique* » que Paris, qui prône une plus grande *intégration européenne, ait si peu* confiance dans un de ses principaux partenaire commerciaux.

Boycotter les produits français ?

La presse populaire exprime sans ambage le sentiment que les Français ne jouent pas le jeu. « *Les Français ne donnent pas un coup de poignard dans le dos de leurs amis ou de leurs voisins... si une fourche à foin peut faire l'affaire* », écrit le quotidien à grand tirage *The Sun*. Le seul tort du bœuf anglais serait d'être meilleur marché que son concurrent français. *The Sun* invite les Britanniques à boycotter les produits français et à ne pas passer cette année leurs vacances en Bretagne ou sur la Côte d'Azur...

Pourtant, l'épidémie est réelle : 13 000 vaches ont déjà été abattues. Le ministère de l'agriculture indemnise à chaque fois les propriétaires, ce qui lui coûte actuellement 650 000 livres (environ 6,2 millions de francs) par mois.

La grande question est de savoir *si les être humains peuvent être* atteints. La plupart des spécialistes affirment que non, mais une voix discordante, celle de M. Richard Lacey, professeur de microbiologie à l'université de Leeds et ancien conseiller du gouvernement en matière de santé, a provoqué il y a deux semaines un début de panique en Grande-Bretagne. Celle-ci semble s'apaiser, même si un certain nombre de cantines scolaires ont banni provisoirement le bœuf de leur menu.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'augmentation de capital d'Eurotunnel sera garantie par les banques pour 5,1 milliards de francs

Eurotunnel, la société concessionnaire du tunnel sous la Manche, est en passe de trouver les 25 milliards *de francs supplémentaires rendus* indispensables par les dépassements de devis qui ont porté le coût de l'ouvrage de 50 milliards de francs à 76,6 milliards.

Tout d'abord, un groupe de banques et d'investisseurs a accepté de garantir l'augmentation de capital de 5,1 milliards de francs qu'Eurotunnel lancera avant le 23 octobre, à moins que des problèmes d'opportunité boursière ne repoussent l'opération aux premières semaines de l'année 1991.

L'accord prévoit que 392 millions d'actions, de bons de souscription et d'options de souscription seront émis. La garantie prévoit un prix de base de 38,18 francs et un prix plancher de 22,88 francs. Il ne manque plus que l'aval des actionnaires d'Eurotunnel, qui sera demandé au cours des prochaines assemblées générales du mois de juin. D'autre part, 69 % des établissements du pool regroupant deux cent vingt banques ont accepté de *prêter 20 milliards de Francs supplé*mentaires. Il était nécessaire que 67 % des établissements répondent par l'affirmative à la demande d'Eurotunnel. Ces prêts devraient être mis en place au cours de l'été par les banques chefs de file : BNP, Crédit lyonnais, Natwest et Midland.

Eurotunnel disposera alors d'une capacité financière de 85 milliards de Francs, c'est-à-dire nettement supérieure au coût annoncé de l'ouvrage. Cette surcapacité permettra de faire face à l'augmentation éventuelle de certains postes, car, si les travaux de génie civil avancent maintenant *convenablement (84 km de tunnel* ont été creusés sur 150), les frais financiers, et surtout les coûts de la phase de démarrage, peuvent réserver des surprises.

Eurotunnel continue de tabler sur des recettes de trafic – dont la moitié proviendra des TGV – s'élevant à 6 milliards de francs en 1993, 8,5 milliards en 2003 et 10,3 milliards en 2013. *Les responsables du consortium* pensent que l'ouvrage sera mis en service à la date prévue, c'est-à-dire le 15 juin 1993.

Al. F.

Le 24e congrès du CNJA

Les Jeunes Agriculteurs ont réglé la crise au sein de leur mouvement

Le 24e congrès national du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) s'est réuni du 29 au 31 mai à Perpignan (Pyrénées-Orientales). Un congrès de crise qui a élu une direction largement renouvelée et lui a confié la mission de ressouder le mouvement et de *« guérir les plaies et les bosses »* après plusieurs mois d'affrontements internes.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Le président sortant, l'Ardéchois Henri Jouve, aurait logiquement dû, selon les traditions du CNJA, se succéder à lui-même. Confronté à la montée d'une opposition de plus en plus vive et à la dissidence d'une fraction croissante de son conseil d'administration (quarante et un membres représentant les diverses régions françaises et les différentes productions), il a *finalement annoncé*, quelques jours avant l'ouverture du congrès, qu'il ne se représenterait pas, endossant *le rôle de bouc émissaire.* C'est le secrétaire général sortant, M. Philippe Mangin (Meuse) qui lui succède à la présidence ; l'un des chefs de file de l'opposition, M. Christian Jacob (Seine-et-Marne) devient secrétaire général.

Problèmes de fonctionnement

L'affaire avait publiquement éclaté le 18 avril à l'occasion d'un conseil extraordinaire où l'opposition avait tenté en vain d'obtenir un vote de défiance vis-à-vis du triumvirat dirigeant : M. Henri Jouve, M. Philippe Mangin et le directeur administratif du Centre national, M. Joseph d'Auzay. Depuis, la tension avait monté, et les deux parties en présence avaient fait la tournée des régions pour tenter de se gagner une majorité.

Au départ, le conflit avait pu apparaître sous-tendu par un enjeu théorique : les *managers* et les *chefs d'entreprises* agricoles performantes (les céréaliers notamment), néolibéraux, contre une structure encore tenue par des exploitants familiaux restés attachés au traitement social de l'agriculture. Mais très vite, il apparut que les clivages réels transgressaient largement cette analyse. Il y avait aussi des céréaliers dans l'équipe Jouve (dont Philippe Mangin lui-même) et des montagnards ou des responsables de zones défavorisées – les Limousins et les Franc-Comtois, par exemple – dans la dissidence. En fait, c'est du fonctionnement même de la structure syndicale que l'opposition tira l'essentiel de ses griefs.

Dans une lettre adressée à l'ensemble des responsables régionaux et départementaux, elle accusa la direction sortante de « *traiter rapidement l'actualité, de travailler au coup par coup sans fil conducteur les dossiers sans véritable esprit d'équipe* », d'exercer en quelque sorte un pouvoir personnel et de plus en plus « parisien » contre lequel elle affirmait vouloir « *redonner vigueur au syndicalisme de base et écouter, répondre et apporter des solutions aux problèmes des adhérents* ».

« *Il n'était plus possible,* conclut la lettre, *de continuer à vivre des interrogations sans réponse, des propositions non retenues, des camouflages de situations, des attaques personnelles et des lueurs d'espoir déçues.* »

Alors que l'opposition n'avait pas écarté l'idée de proposer au congrès ses propres syndicats contre les syndicats « officiels » de la direction sortante, l'élection de M. Philippe Mangin et de M. Christian Jacob apparaît comme un souci unanime de ne pas élargir les fissures. « *Un camp n'a pas gagné sur l'autre,* a conclu le nouveau président ; *nous avons évité de donner le même spectacle que le congrès du PS ou celui du Syndicat de la magistrature. Nous avons réussi le rapprochement. Notre première tâche sera d'améliorer le fonctionnement interne de la structure* » et de retrouver un tonus nouveau « *face à un gouvernement qui n'entend pas le syndicalisme* ».

Jeudi, devant le congrès CNJA (traditionnellement houleux lorsqu'il accueille le ministre de l'agriculture en exercice et qui n'a pas manqué à cette tradition), M. Henri Nallet a commenté les mesures d'urgence prises ou à prendre sur un certain nombre de dossiers, et notamment les dossiers actuellement brûlants de l'élevage.

Concernant les perturbations du marché que risque d'amplifier l'épidémie d'encéphalite spongiforme bovine en Grande-Bretagne, (lire ci-contre) il s'agit d'enrayer « *une situation qui affecte l'ensemble du marché européen. En une semaine la consommation de viande bovine a chuté de 30 % en Angleterre et le mouvement de panique risque de détériorer tout le marché communautaire* ». En stoppant temporairement toute importation bovine en provenance du Royaume-Uni, il s'agit, a ajouté le ministre de « *donner à Bruxelles le temps de trouver une solution* ». En France « *aucun cas n'a été découvert* ».

GEORGES CHATAIN

INSOLITE

Les Nopep à Moscou

Pour la première fois les « NOPEP », le groupe un peu *hétéroclite de producteurs de* pétrole indépendants de l'OPEP, se retrouvent à Moscou. Ainsi des représentants de l'Angola, de l'Egypte, de la Malaisie, du Mexique, de la Norvège, et de l'URSS bien sûr, mais aussi des Etats pro*ducteurs d'Amérique du Nord* : Texas, Alaska et Alberta, sont réunis les 31 mai et 1er juin à Moscou pour examiner la situation du marché et éventuellement décider de mesures correctives afin de redresser les cours, a annoncé l'agence Tass.

Il s'agit d'une première un peu surprenante : Moscou, premier producteur mondial de brut, s'était jusqu'ici bien gardé d'apparaître en première ligne dans la défense des prix, tout en gardant des contacts permanents avec l'OPEP ou avec le cartel parallèle et informel des NOPEP...

Un programme de recherche sur cinq ans

Le gouvernement consacrera 2,9 milliards de francs au train et à la voiture du futur

Le programme de recherche sur le TGV du futur lancé officiellement par le gouvernement (*le Monde* du 1er juin), fait partie de l'ensemble des grands programmes technologiques relancés depuis deux ans. *Le TGV* s'incrit dans un de ses chapitres intitulé programme de recherche dans les transports terrestres (PREDIT) qui concerne aussi l'automobile. L'objectif est double : favoriser les économies dans les transports et aider les industriels de ce secteur.

Le total du soutien public, financé par les ministères des transports, de l'industrie et de la recherche, porte sur une enveloppe de 2,9 milliards de francs sur cinq ans (dont 535 millions de francs pour le TGV), par rapport au 1,1 milliard versé les cinq années précédentes selon le ministère de l'industrie. Les industriels impliqués devraient mettre au pot presque le double de cette somme soit 5,4 milliards ce qui donnera un total de 8,3 milliards payés pour un tiers par l'Etat.

Outre les deux programmes déjà annoncé – le TGV capable de circuler à plus de 350 km/h et les voitures propres – les recherches porteront sur une série de thèmes automobiles comme les voitures « intelligentes » (guidage, sécurité...) en liaison, les nouvelles *générations d'équipement ou* le transport de marchandises et des thèmes ferroviaires comme les gestions de trafic ou les transports de courte distance.

Le soutien public est destiné tantôt à consolider un des points forts industriels de la France (chemin de fer), tantôt à faire face à une concurrence aiguisée (les Japonais dans l'automobile), en misant toujours sur une aide à la recherche, la seule forme de politique *industrielle autorisée par* la Commission de Bruxelles.

ÉCONOMIE

Le président Salinas poursuit sa politique d'assainissement de l'économie

Le gouvernement mexicain souhaite signer un accord de libre-échange avec les Etats-Unis

Le gouvernement mexicain, les syndicats et les milieux d'affaires ont annoncé *dimanche 27 mai la prolongation* jusqu'au 31 janvier 1991 du « pacte » anti-inflation en vigueur depuis décembre 1987. Les syndicats ont accepté le gel des salaires à leur niveau actuel. En contrepartie, les patrons prendront à leur charge les augmentations « modérées » de certains produits énergétiques annoncées par les autorités pour *« corriger les influences négatives sur la balance commerciale »* et maintenir *« une stricte discipline en matière de finances publiques »*. L'accord comprend une dépréciation de 20 % du cours du peso. Le gouvernement espère que la poursuite de l'amélioration des performances économiques permettra d'avancer sur la voie de la signature d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

MEXICO

de notre correspondant en Amérique centrale

Mexicains, encore un effort... C'est en substance le message que le président Carlos Salinas a transmis à ses compatriotes pour leur expliquer que *« l'évolution positive de l'économie »* n'était pas suffisante pour *« améliorer le niveau de vie »* de la population. L'inflation a certes été ramenée de 160 % en 1987 à environ 20 % aujourd'hui, mais la quatrième étape du « pacte » de stabilité et de croissance économique, a déclaré le chef de l'Etat, a désormais pour *« objectif à long terme de parvenir à un taux comparable à celui de nos partenaires commerciaux »*, en particulier les Etats-Unis où la hausse des prix tourne autour de 5 %.

L'ambition du président Salinas *suscite le scepticisme* dans certains secteurs, voire l'hostilité au sein des syndicats indépendants, minoritaires, qui dénoncent la perte du pouvoir d'achat des salariés (près de 50 % en huit ans). Les milieux d'affaires en revanche sont ravis, comme les brillants technocrates qui constatent, jour après jour, les progrès de leur plan néolibéral de *« modernisation »* économique mis en place depuis l'arrivée au pouvoir de M. Salinas en décembre 1988.

Forts des succès remportés avec la réduction des dépenses publiques, la privatisation de nombreuses entreprises nationalisées et surtout la renégociation de la dette externe, les dirigeants mexicains ont désormais un nouvel *objectif : la signature* d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Ceux-ci absorbent 70 % du commerce extérieur du Mexique, loin devant la Communauté économique européenne (15 %) et le reste de l'Amérique latine (moins de 4 %).

« Améliorer la compétitivité »

Inconcevable il y a un an à peine, du fait du nationalisme mexicain face au géant américain, le projet de libre-échange entre les deux pays est devenu depuis deux semaines un des principaux thèmes du débat politique local. Au point que l'agence de presse officielle Notimex a cru pouvoir annoncer que M. Salinas signerait un accord avec le président George Bush lors d'un séjour à Washington, à la mi-juin.

L'information a été démentie *dans la mesure où le président* des Etats-Unis ne pourrait, de toute façons, pas négocier une telle entente sans consulter au préalable le Congrès. C'est ainsi que pour parvenir à un accord de libre-échange avec le Canada, en vigueur depuis le 1er janvier 1989, il avait fallu plusieurs années de négociations entre Washington et Ottawa.

Pour l'instant, les autorités mexicaines montrent davantage d'empressement que leur puissant voisin. Le Sénat mexicain a *publié la semaine dernière des « recommandations »* visiblement inspirées par la présidence de la République sur les bienfaits du libre-échange qui contribue à *« améliorer la compétitivité de l'appareil productif national, crée des emplois bien rémunérés et augmente le pouvoir d'achat des consommateurs »*.

Selon les auteurs du document, qui suggèrent de négocier une entente similaire avec le Canada, un accord avec les Etats-Unis entraînerait *« une augmentation des investissements étrangers en provenance de toutes les régions du monde »* pour produire au Mexique des biens destinés au marché américain. Parmi les experts invités à exprimer leur point de vue devant le Sénat, un représentant de la CEE, M. Richard Baldwin, n'a pas hésité à prédire une *« explosion »* des investissements japonais et européens au Mexique en cas d'accord avec les Etats-Unis.

Cela s'ajouterait au développement spectaculaire, au cours des dernières années, de l'industrie d'assemblage qui, grâce aux avantages d'un nouveau code des *investissements et à la suppression* de certains tarifs douaniers, a implanté quelque mille six cents usines, employant près d'un demi-million de personnes, essentiellement le long de la frontière de 3 000 kilomètres entre les deux pays.

Selon les milieux d'affaires, ce type de développement n'est pas souhaitable car il ne rapporte rien au Mexique *si ce* n'est des salaires. *« Avec les usines d'assemblage nous gaspillons notre main-d'œuvre qui est notre principale richesse »*, constate le président de la Confédération des chambres de commerce, M. Eduardo Garcia. *« Nous devons concentrer nos efforts sur l'exportation de produits destinés aux millions de Mexicains résidant aux Etats-Unis. C'est un marché de 100 milliards de dollars par an et nous devons être en mesure d'en contrôler 20 % ou même 30 %, surtout dans le secteur alimentaire. »*

Le projet du gouvernement mexicain est en *fait la* prolongation d'un processus engagé depuis plusieurs années, alors que le président actuel était ministre du plan. L'entrée du Mexique dans le GATT (Accord général sur le commerce et les droits de douane) en janvier 1986 avait été suivie de l'élimination des quotas et de la quasi-totalité des barrières douanières qui protégeaient l'industrie nationale contre la concurrence des produits étrangers, souvent moins chers et de meilleure qualité (les tarifs douaniers *sont passés en moyenne* de 100 % en 1980 à 9,8 %).

« Vingt-sept fois plus puissant »

Paradoxalement, les Etats-Unis qui n'ont de cesse de pourfendre le protectionnisme des autres appliquent encore des taxes *« anti-dumping »* sur certains produits mexicains, en particulier le ciment, sous prétexte qu'ils font une concurrence *« déloyale »* aux fabricants américains, moins *compétitifs*.

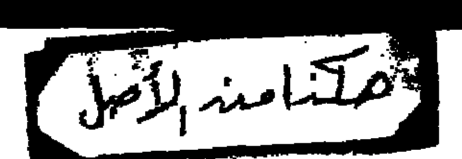
Les sénateurs mexicains demandent la suppression des mesures discriminatoires appliquées dans certains cas à leur pays mais reconnaissent en même temps la progression très rapide du commerce entre les deux nations, qui est passé de 35 milliards de dollars en 1987 (200 milliards de francs environ) à 52 *milliards de dollars en 1989*. Mieux encore : le Mexique a un excédent commercial de 2 milliards de dollars avec son voisin, et ses exportations de produits manufacturés représentent désormais 70 % du total (les proportions ont été exactement inversées puisque les exportations du Mexique vers les Etats-Unis étaient constituées en 1982 de produits pétroliers pour 70 % du total).

« La signature d'un accord de libre-échange, affirme l'un des hommes d'affaires les plus dynamiques du Mexique, M. Carlos Abedrop, *reviendrait à régulariser une situation de fait, du moins de notre côté, puisque nous avons déjà ouvert notre économie pour combattre l'inflation et attirer les capitaux étrangers. Nous aurons peut-être un peu plus de chômage, à court terme, car quelques entreprises inefficaces devront fermer leurs portes, mais les prix vont baisser et cela bénéficiera à l'ensemble de la collectivité. Grâce aux investissements étrangers et au rapatriement de capitaux mexicains, de nouvelles usines seront implantées et permettront de résoudre rapidement le problème de l'emploi. »*

Cette opinion n'est pas partagée par tout le monde. Il y a ceux qui mettent en garde contre un accord précipité qui ne laisserait pas le temps aux entreprises fragiles de s'adapter aux nouvelles lois de la concurrence. D'autres se demandent comment une alliance avec un partenaire *« vingt-sept fois plus puissant sur le plan économique »* pourrait ne pas se révéler défavorable au Mexique qui a par ailleurs un revenu par habitant dix fois inférieur à celui de son voisin. *« L'Histoire montre que le plus petit a tout à gagner d'une alliance avec plus grand que lui »*, répond le secrétaire d'Etat chargé des questions financières internationales, M. José Angel Gurria.

Le nationalisme qui a permis au Mexique de résister à la poussée des Etats-Unis vers le Sud, après la perte du Texas au dix-neuvième siècle, reste cependant le principal obstacle à l'intégration économique des deux pays. C'est pourquoi le président Salinas a pris la précaution d'expliquer qu'il n'était pas question de marché commun car *« cela ne serait pas compatible avec notre conception de la souveraineté nationale »*. Peine perdue car peu après un influent sénateur américain, M. Christopher Dodd, déclarait, devant une délégation parlementaire mexicaine à Boston que *« l'accord de libre-échange conduirait à la formation d'un Marché commun de l'Arctique jusqu'au Yucatan »*. Les réactions ne se sont pas fait attendre et un commentateur mexicain dénonçait aussitôt *« cette nouvelle version de la doctrine de Monroe »* basée sur les relations commerciales.

BERTRAND DE LA GRANGE



ÉCONOMIE

CEE

Lors de la huitième conférence de Rome

91 nouveaux projets de recherche pour Eurêka

C'est un nouveau succès que le programme Eurêka vient de rencontrer pour sa huitième conférence ministérielle qui se tient à Rome les 31 mai et 1er juin. Outre le fait que le chiffre record de quatre-vingt-onze projets y ont été annoncés (soit deux de plus que l'an passé), deux autres points forts ont marqué cette conférence : l'annonce de la deuxième phase du projet Eurêka 95 sur la télévision haute définition et la mise en place de mesures devant faciliter la participation des pays de l'Est au projet Eurêka.

ROME

de notre envoyée spéciale

La souplesse de ce programme qui permet à des industriels, instituts de recherche ou universités des dix-neuf pays membres (1), de coopérer et de bénéficier d'aides financières de leurs pays respectifs continue donc de faire la preuve de son efficacité.

Avec vingt-six projets retenus (plus le ralliement à trois projets déjà existants), la France, instigatrice de ce programme lancé en 1985 par M. François Mitterrand, continue de détenir le record avec, désormais, une participation de firmes ou de laboratoires dans cent soixante-quatre projets sur un total de trois cent quatre-vingt-sept, tous pays confondus, représentant un coût total de 964 millions d'ECU, soit 6,8 milliards de francs environ. L'Italie détrône désormais l'Allemagne pour la seconde position. Poursuivant le mouvement déjà engagé l'an passé, un grand nombre de projets retenus (37) ont trait à l'environnement.

Projet vedette : le programme de recherche Eurêka 95 sur la télévision haute définition auquel participent le hollandais Philips, le français Thomson, l'allemand Bosch et le finlandais Nokia, a été étendu. Un budget de 3,5 milliards de francs a été annoncé pour sa deuxième phase d'une durée de deux ans et demi.

A titre de comparaison, la première phase avait coûté 1,5 milliard de francs. Ce budget représente une fraction du plan de 20 milliards de francs en faveur de la TVHD annoncé par le ministre de l'industrie, Roger Fauroux, il y a quelques semaines. Cette deuxième phase a pour objectif de mettre en place des normes et de continuer des développements technologiques tant pour la production que pour la transmission, l'enregistrement ou la visualisation.

En outre, il a également été demandé aux Pays-Bas, qui, après l'Italie, vont assurer à partir du 1er juin la présidence du programme Eurêka, de mettre en place une structure pour développer des mesures d'appui (normes, infrastructure) à la TVHD dans les différents pays, *« à l'instar de l'*European road transport working group *mis en place par les industriels et les pouvoirs publics pour développer des infrastructures routières en complément du projet* Eurêka Prometheus *sur l'automobile »*, explique M. Michel Aubert, coordonnateur français du programme Eurêka.

Une participation longuement discutée

En revanche, contrairement à l'exercice précédent où un projet mammouth de 27 milliards de francs, JESSI, pour la conception de composants électroniques avait été annoncé, les projets sont, cette année, de coût plus modeste.

La participation des pays de l'Est à des projets Eurêka fut également longuement discutée durant cette huitième conférence. Nombreux seraient en effet les entreprises ou les laboratoires des pays de l'Est qui auraient assailli le secrétaire général d'Eurêka, à Bruxelles, pour avoir la possibilité de participer à ce programme. Mais si tous les pays membres sont d'accord pour leur ouvrir un peu plus la porte, ils restent divisés quant à l'amplitude à donner à ce mouvement. Pas question donc, pour l'instant, qu'un pays de l'Est soit admis comme membre à part entière.

En revanche, une plus grande facilité leur sera donnée pour être retenus comme « partenaires ». Cette formule a d'ailleurs déjà été établie à plusieurs reprises : pour des firmes ou des laboratoires d'Argentine, du Canada, des Etats-Unis entre autres. Pour en bénéficier, il suffit en effet que les pays membres estiment « vitale » la participation de la firme en question. Un pays de l'Est pourra même devenir initiateur d'un projet Eurêka à condition qu'il soit accompagné de deux pays membres au moins. En revanche, contrairement au souhait formulé par certaines délégations (italienne en particulier), aucune mesure spécifique ne sera prise pour favoriser la participation des pays en voie de développement. *« Programme de développement des technologies de pointe pour mieux répondre aux besoins du marché, Eurêka ne doit pas devenir un instrument de coopération »*, explique M. Henri Guillaume, secrétaire général du comité interministériel Eurêka.

Enfin, pour le cinquième anniversaire d'Eurêka, il a été décidé d'en effectuer une évaluation. Elle sera assurée par un comité de sept personnes, présidé par M. Deker, ancien président de Philips. Le représentant français sera M. Desmarescaux, vice-président de Rhône-Poulenc.

En outre, des groupes de travail se réuniront en cours d'année pour dresser un état du développement des projets dans un certain nombre de secteurs ainsi que sur les « projets parapluie », ces derniers désignant des groupes de projets relevant d'un même thème. Exemple : Eurolaser pour le développement de lasers industriels ou Euromar pour la protection du milieu marin. Sorte de clubs, ils facilitent la rencontre de partenaires des différents pays membres. La description de certains d'entre eux ainsi que de quelques projets retenus lors de cette huitième conférence sera donnée dans la prochaine rubrique « Technologie » du *Monde* du 8 juin.

ANNIE KAHN

(1) Les dix-neuf pays membres d'Eurêka sont les 12 pays de la Communauté européenne plus l'Autriche, la Suisse, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Turquie.

INDUSTRIE

Une opération de 8 milliards de francs

LVMH veut monter sa participation dans Guinness à 24 %

Les dirigeants de LVMH (Moët-Hennessy-Louis Vuitton) ont annoncé le jeudi 31 mai leur décision de faire passer de 12 % à 24 % la participation de LVMH dans le capital du brasseur britannique Guinness. Cette opération devrait coûter 8 milliards de francs au numéro un mondial du luxe.

« Prévu de longue date, cet investissement est pour nous stratégique à long terme. Nos deux groupes ont désormais des participations croisées du même montant et représentent une forte puissance pour la distribution de nos produits », a expliqué M. Bernard Arnault, le président de LVMH. Monté par la banque londonienne Warburg, le système qui va permettre cette augmentation de participation est relativement sophistiqué. Outre les 4,9 % du capital cédés de gré à gré, LVMH propose d'acquérir par appels d'offre des actions de Guinness pour un montant de 825 pence par action pour obtenir au plus 59 446 392 actions représentant 6,8 % du capital. Par ailleurs LVMH a conclu avec Warburg des accords de garantie optionnels qui lui assurent d'atteindre son but par des titres provenant d'investisseurs institutionnels. L'ensemble de l'opération devrait se dérouler entre le 1er et le 8 juin. Pour son financement LVMH dispose de 2 milliards de francs provenant de placements, une MOF (Multi Options Facilities) de 400 millions de dollars. Par ailleurs, les dirigeants de LVMH vont demander lors de l'assemblée générale du groupe qui se déroulera le mercredi 6 juin l'autorisation d'émettre des emprunts obligataires pour un montant de 5 milliards de francs.

Si les dirigeants de LVMH maintiennent que l'opération est intéressante pour le groupe qui avec 4 milliards de francs de fonds propres en a les moyens, elle coûte cependant relativement cher. En l'espace d'un an en effet, le cours de l'action du brasseur britannique a grimpé de près de 50 %. Il n'empêche que, dès son conflit avec M. Henry Racamier réglé, M. Arnault s'est empressé de mettre en application cette clause des accords entre Guinness et LVMH. Ceux-ci prévoyaient que chacun des deux groupes détienne 24 % du capital de l'autre. A la suite de l'opération en cours, LVMH, premier actionnaire de Guinness sera proche d'en détenir la minorité de blocage fixée en Grande-Bretagne à 25 % du capital. Quant aux dirigeants de Guinness, ils ont fait connaître par un communiqué leur satisfaction et leur espoir *« de futurs bénéfices liés à la poursuite de la coopération commerciale entre les deux groupes sur les marchés mondiaux »*.

F. CH.

COMMERCE INTERNATIONAL

A la fin de leur réunion à Paris

Les pays de l'OCDE reconnaissent mais atténuent leurs différends

Pour la première fois en vingt-neuf ans, le communiqué final d'une réunion ministérielle de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), publié jeudi 31 mai à Paris, mentionne explicitement un désaccord : celui qui oppose les Etats-Unis et la Communauté européenne sur les réformes nécessaires dans les échanges agricoles (*le Monde* du 31 mai).

Toutefois, les participants se sont efforcés, devant la presse, d'atténuer la portée du différend.

Le secrétaire américain Nicholas Brady a dit qu'il valait mieux l'exprimer *« ouvertement et carrément maintenant »*, tandis que le secrétaire d'Etat au Foreign Office Francis Maude déclarait : *« Nous ne pouvons pas prendre le risque d'un échec de l'Uruguay Round »*.

Autre innovation, le communiqué fait mention des *« valeurs fondamentales communes à tous les pays de l'OCDE : démocratie pluraliste, respect des droits de l'homme et économie de marché concurrentielle »*, pour se féliciter que les pays de l'Est et un certain nombre de pays en développement soient en passe de les adopter.

Pour régler ses arriérés de paiement

L'Union soviétique serait prête à engager ses réserves d'or

L'Union soviétique serait prête à vendre à l'Occident des matières premières, y compris de l'or, pour régler plusieurs milliards de dollars d'arriérés de paiement accumulés récemment, a déclaré jeudi 31 mai M. Victor Geratchenko, président de la banque d'Etat (Gosbank). *« Nous allons vendre de l'or, mais nous ne voulons pas en vendre beaucoup. Nous estimons nécessaire de préserver nos réserves »*, a-t-il affirmé. Selon lui, Moscou est conscient de la nécessité de régler ces arriérés afin de préserver la solvabilité du pays.

M. Geratchenko a aussi annoncé que la Gosbank avait pris des contacts préliminaires avec des banques centrales de plusieurs pays d'Europe, afin d'étudier un possible programme d'assistance financière à l'Etat soviétique. *(Reuter.)*

□ **La Chine achète soixante-douze Boeing.** – L'administration de l'aviation civile chinoise (CAAC) a commandé trente-six Boeing ferme et pris une option sur trente-six autres pour un montant de 4 milliards de dollars (23 milliards de francs). Les commandes fermes portent sur six quadriréacteurs 747, quatre biréacteurs 767, treize biréacteurs 757 et treize biréacteurs 737. Ces appareils seront exploités par les compagnies chinoises Air China, Air Guangzhou et China Southwest Airlines. Ils seront propulsés par des réacteurs Pratt et Whitney, Rolls Royce et CFM 56 fabriqués par General et SNECMA.

SOCIAL

En visite à l'usine Renault de Flins

M. Michel Rocard se prononce pour une revalorisation « sans hâte » des bas salaires

En visite à l'usine Renault de Flins, M. Michel Rocard s'est mis au diapason du chef de l'Etat en se prononçant pour une revalorisation des bas salaires. Mais sans trop de hâte.

La conduite de la Clio n'était qu'un prétexte. Et si M. Michel Rocard a bel et bien goûté, jeudi 31 mai à l'usine Renault de Flins, au confort de la dernière-née du groupe, il était avant tout venu *« saluer le renouveau de la politique sociale de la Régie »*. M. Raymond Levy, PDG de Renault, a eu beau s'en défendre et plaider la modestie, l'entreprise est en effet revenue en force sur le devant de la scène sociale depuis la signature le 29 décembre de *« l'accord à vivre »* par tous les syndicats à l'exception de la CGT (*le Monde* du 6 janvier).

A l'usine de Flins, ce projet de modernisation sociale a débouché sur un programme d'aménagement du temps de travail prévoyant l'allongement du temps d'activité de l'usine grâce à la création d'une troisième équipe de nuit. Mis en œuvre au cas où les ventes de la Clio le justifieraient, cet aménagement permet, en outre, de ramener le temps de travail des quelque 10 000 salariés de l'usine de 40 heures 40 à 37 heures, sans perte de salaire. S'adressant aux représentants FO et CFDT du comité d'établissement qui venaient de lui manifester leurs inquiétudes quant à la concrétisation de cet accord, le premier ministre a formé le vœu que *« la confiance contractuelle »*, qui a jusqu'à maintenant prévalu dans ces négociations, se retrouve pour assurer un bon suivi de cet aménagement.

M. Rocard s'est également félicité de cet *« accord à vivre »* qui prévoit au niveau du groupe un plan de professionnalisation en faveur de quelque vingt mille salariés, dont cinq mille analphabètes. Cette politique de formation en entreprise constitue, selon le chef du gouvernement, *« un élément déterminant de l'intégration de nos immigrés, car on ne peut pas demander aux seuls pouvoirs publics de faire ce travail »*.

Remédier au « drame »

Le premier ministre a également abordé la question des bas salaires après avoir été interpellé sur ce thème par des agents de production lors de sa visite sur la chaîne de montage largement automatisée de la Clio. *« Ne soyez pas trop hâtifs »*, a-t-il recommandé aux ouvriers, victimes d'un écrasement de la hiérarchie des salaires lié au retard de rémunérations accumulé entre 1982 et 1987. *« L'épanouissement personnel*, a ajouté M. Rocard, *passe par un équilibre entre la feuille de paie et la qualité de vie au travail »* et le gouvernement tente de remédier au *« drame »* du travail rémunéré aujourd'hui, moins rentable qu'un placement financier grâce à l'instauration notamment d'une contribution sociale généralisée.

Le premier ministre a de surcroît précisé qu'il n'avait pas été *« court-circuité »* par M. François Mitterrand, qui avait fermement incité, le 29 mai à Auxerre, le patronat à renégocier les bas salaires. *« Nous en avions discuté ensemble six semaines auparavant*, a ajouté M. Rocard, *et j'avais besoin que le président de la République fasse cette pression »*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLE

La grève du métro parisien a entraîné de fortes perturbations

Le mouvement de grève à la RATP a fortement perturbé le trafic du métro et du RER, le 31 mai, dans la capitale. Le personnel a répondu à l'appel lancé par les syndicats autonomes, indépendants, la CGT, la CFDT et FO qui protestaient contre le climat d'insécurité et les agressions.

Sensibles dès le matin, les conséquences se sont aggravées au cours de la journée et ont culminé à partir de 18 heures. Sept lignes du métro ont été totalement fermées et le trafic a été arrêté sur les lignes 3 bis (Gambetta - Porte des Lilas) et 7 bis (Louis Blanc - Pré Saint-Gervais). Sauf sur la ligne Chatelet - Mairie des Lilas, la circulation des rames était ralentie jusqu'à 60%. De fortes perturbations ont également été enregistrées sur le réseau du RER, les interconnexions avec le réseau SNCF étant interrompues. En revanche, la circulation des autobus a été normale.

L'augmentation des bas salaires

M. Mitterrand « ne manque pas d'air », estime M. Henri Krasucki

C'est avec ironie que M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a commenté devant la presse, le 31 mai, les propos présidentiels sur l'exclusion et la précarité, tenus à Auxerre (*le Monde* du 31 mai et du 1er juin). M. Mitterrand *« ne manque pas d'air »* quand *« il découvre les bas salaires, les inégalités sociales, l'argent facile »*, a affirmé le secrétaire général de la CGT. *« Encore un petit effort*, a-t-il ajouté, *il pourfendra la précarité et tout ce dont les salariés souffrent... »*

« Les salariés trinquent, la France s'enfonce », estime M. Krasucki pour lequel le changement de discours du président de la République est dû au mécontentement et aux luttes sociales récentes. M. Gérard Alézard, secrétaire de la CGT, qui rendait compte du comité confédéral national (CCN), réuni du 28 au 30 mai, a affirmé que *« seules les luttes convergentes pourront garantir des mesures concrètes et positives »*. La CGT, a-t-il souligné, souhaite que le *« mouvement social soit considérablement plus fort »*.

INFORMATION SICAV

SOGEVAR

VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES DIVERSIFIÉES

DIVIDENDE 1989 : 35,90 F, mis en paiement le 3 mai 1990 (+ crédit d'impôt de 5,57 F pour les personnes physiques, ou de 5,73 F pour les personnes morales).

RÉINVESTISSEMENT DU COUPON : En exonération de droits d'entrée jusqu'au 2 août 1990.

PERFORMANCE AU 30/03/1990 : + 8,88 % par an sur 5 ans, coupon net réinvesti.

OBJECTIFS DE PLACEMENT : Investissement diversifié en valeurs françaises et étrangères, dans une optique d'équilibre entre croissance et rendement du portefeuille. SOGEVAR continuera de distribuer un dividende annuel.



CONJUGUONS NOS TALENTS.



CHARGEURS

L'assemblée générale tenue le 30 mai 1990 sous la présidence de Jérôme Seydoux, a approuvé les comptes de l'exercice 1989, et décidé de distribuer un dividende de 42 F, avoir fiscal compris (au lieu de 21 F l'an dernier), qui sera mis en paiement le 26 juin. Elle a décidé de modifier la dénomination sociale actuelle de « CHARGEURS S.A. » en « CHARGEURS », et a nommé M. Philippe Labro comme nouvel administrateur.

Jérôme Seydoux a indiqué que BSN (British Satellite Broadcasting), qui a commencé ses émissions le 25 mars 1990, représente un potentiel de développement considérable. Mais on ne pourra se faire une première idée de l'accueil du public qu'à la fin de cette année. L'engagement financier de CHARGEURS, qui pourrait être réduit dans certaines circonstances, est de 1 800 millions de francs.

CHARGEURS et ACCOR, poursuivant leur association, ont acquis deux paquebots de croisière : *Ocean Princess* et *Ocean Pearl*, permettant ainsi à Paquet de consolider son leadership.

Jérôme Seydoux a confirmé que la participation dans LA CINQ S.A. était sur le point d'être vendue pour 143 millions de francs.

Grâce aux mesures qui ont déjà été prises pour réduire ces risques, et à la large répartition géographique de ses implantations, CHARGEURS souffre pour l'instant moins que d'autres de la conjoncture très défavorable qui frappe le négoce de la laine, surtout en Australie.

L'objectif de la division Tissus reste, après achèvement des restructurations en cours, dont le coût total en 1990 sera de l'ordre de 100 millions de francs, d'atteindre un bénéfice net de 6 % après impôts d'ici trois à quatre ans.

Jérôme Seydoux a précisé que les comptes de l'exercice 1990 incluront deux éléments exceptionnels, la plus-value nette réalisée sur la vente des 54,6 % du capital d'UTA et de la participation dans Aéromaritime, soit 1 600 millions de francs, et une provision sur les titres BSB ; BSB ne sera pas consolidée. Hors ces éléments exceptionnels, il apparait à ce jour que le résultat pourrait être de l'ordre de 500 millions de francs.

En réponse à une question, Jérôme Seydoux a confirmé la stratégie du groupe qui se consacre à ses activités présentes et n'envisage pas d'acquisition importante en 1990.



GTIE
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX ET D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
(Groupe Compagnie générale des eaux)

La croissance se poursuit :

Réuni le 15 mai 1990, sous la présidence de M. Guy Richard, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1989, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 27 juin prochain.

Informations financières (en millions de francs)	Groupe GTIE 1989	1988	89/88 %
Activité totale	5 068	4 562	+ 11,1
Produits d'exploitation consolidés	4 695	4 023	+ 16,7
Marge brute d'autofinancements consolidée	264	240	+ 10
Résultat net total	105	97	+ 8,2
Bénéfice net consolidé	92	77	+ 19,5
Capitaux propres (hors intérêts minoritaires)	384	323	+ 18,9
Investissements industriels	163	125	+ 30,4
Effectifs	9 288	8 886	+ 4,5

Les faits marquants de l'exercice :

Le groupe a limité ses acquisitions de sociétés à des opérations de compléments ; il a consolidé et intégré la forte croissance externe de l'exercice précédent dans les secteurs de la construction de lignes THT, et de la fabrication de poteaux en béton pour lignes électriques.

GTIE oriente résolument son développement vers les domaines de l'automatisme, de la robotique, de la supervision et de la maintenance pour apporter une offre très large au monde industriel.

Le groupe a recruté plus de cent cinquante ingénieurs et cadres ; il prévoit un même mouvement d'embauches sur 1990.

La société GTIE, maison-mère du groupe, voit en 1989 sa production approcher le milliard de francs et son résultat atteindre 46,4 millions de francs.

EURIS

Euris s'implante au Portugal à travers une joint-venture créée à parts égales avec Parfinança - Partex - (Groupe Gulbenkian).

Parfinança est la société holding créée dans le cadre de Partex pour développer ses participations financières et ses investissements. Son Président est Micael Gulbenkian.

Cette société commune, installée à Lisbonne sous le nom de Parfineuris, a notamment pour objet d'identifier pour Euris et ses actionnaires des opportunités d'investissement au Portugal en liaison avec Parfinança.

Parfineuris sera présidée par une personnalité du monde des affaires portugais.

Après ses implantations à Londres, Madrid et la création d'une joint-venture avec le Groupe américain Carlyle, Euris continue de développer ainsi son maillage international.

Créée il y a 3 ans, Euris gère maintenant sur ses fonds propres près de 3,2 milliards de Francs investis en France et à l'étranger, principalement dans des opérations industrielles.

PRETABAIL - SICOMMERCE



L'assemblée générale de Pretabail-Sicommerce s'est tenue le 29 mai 1990 sous la présidence de M. J.-C. Genton. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui font ressortir un bénéfice net de 244,7 MF, en hausse de 3,6 % par rapport à 1988.

Le dividende, en progression de 3,2 %, s'élève à 97,00 F (dont un avoir fiscal de 0,69 F) pour les actions de 1re catégorie et à 72,75 F (dont un avoir fiscal de 0,52 F) pour les actions de 2e catégorie créées en rémunération des apports de Sicommerce. Sur la base du cours moyen du mois d'avril (1174 F), ce dividende offre un rendement de 8,2 %. Il sera mis en paiement le 2 juillet 1990.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de Président-Directeur Général, M. J.-P. Halbron, en remplacement de M. J.-C. Genton et a renouvelé M. A. Teste dans ses fonctions de Directeur Général. M. J.-C. Genton a été nommé Président d'honneur.

ARC UNION MANDATAIRE

COMPAGNIE LA HENIN

A l'issue de son assemblée générale qui s'est tenue le 23 mai, le conseil de CLH – COMPAGNIE LA HENIN s'est réuni pour procéder à la désignation de son président.

Ayant constaté que les activités et les perspectives de développement de sa filiale, la CFI – COMPAGNIE FONCIERE INTERNATIONALE, s'étaient sensiblement accrues, notamment à la suite des apports immobiliers reçus à la fin de 1989, faisant de la CFI le principal pôle immobilier du groupe SUEZ, le conseil a demandé à M. Dominique Chatillon, qui en est le président de s'y consacrer et a décidé d'appeler M. Renaud de la Genière pour lui succéder à la présidence de CLH – COMPAGNIE LA HENIN.

En acceptant ces fonctions, M. Renaud de la Genière a tenu à remercier M. Chatillon pour le travail important qu'il avait effectué, dans des conditions souvent difficiles, à la tête de la COMPAGNIE LA HENIN. A sa demande, le conseil, à l'unanimité, a décidé de la nommer président d'honneur.

Le conseil à, d'autre part, nommé M. Patrick Ponsolle aux fonctions de vice-président directeur général.

MM. Eric Dufoix et Alain Garnier ont été nommés directeurs généraux adjoints, et M. Claude Gaillard secrétaire général.

SOURCE Perrier



LE GROUPE PERRIER CÈDE UNE GRANDE PARTIE DE SES ACTIVITÉS « BOISSONS RAFRAICHISSANTES SANS ALCOOL » A CADBURY SCHWEPPES

Le Groupe Perrier, qui était en discussion avec plusieurs groupes depuis septembre 1989 pour la cession de son secteur « Boissons rafraîchissantes sans alcool », vient de conclure un accord avec la société anglaise CADBURY SCHWEPPES, à laquelle il cédera une grande partie de ses activités dans ce secteur.

Cette cession, conclue au prix de 125 millions de livres sterling, soit environ 1,2 milliard de francs, se traduira, dans les comptes consolidés de l'exercice 1990, par une plus-value brute de l'ordre de 1 milliard de francs.

Les actifs cédés comprennent les marques Oasis, Bali et Atoll, la licence pour l'embouteillage et la distribution de Gini ainsi que les usines d'embouteillage de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), de Pantin (Ile-de-France) et de Rousset (Bouches-du-Rhône). Ces activités ont représenté, en 1989, un chiffre d'affaires après ristournes de 872 millions de francs sur un total de 1,1 milliard de francs pour l'ensemble des activités « Boissons rafraîchissantes sans alcool ».

La partie des activités conservées par le groupe PERRIER dans le secteur « Boissons rafraîchissantes sans alcool » comprend les marques Pschitt et Mambo et leur exploitation ainsi que la licence d'embouteillage et de distribution, à titre exclusif, de Pepsi-Cola en France.



Groupe Docks de France

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des Docks de France s'est réunie le 22 mai 1990.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1989, ainsi que les projets de résolution présentés par le conseil d'administration, et en particulier celui fixant le dividende à 65 F nets par action, soit 97,50 F, avoir fiscal compris.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 28 mai 1990 aux guichets de la banque de l'Union européenne, de la banque Worms, du Crédit industriel de l'Ouest, du Crédit lyonnais et de la Banque Indosuez.

CIMENTS FRANÇAIS

ODARTECH, filiale luxembourgeoise de CIMENTS FRANÇAIS INTERNATIONAL, vient d'acquérir 23,5 % de la Compagnie des CIMENTS BELGES (CCB).

CCB exploite à Gaurain, près de Tournai, une cimenterie d'une capacité de production de 3 millions de tonnes, dont les ventes sur les marchés du Benelux se sont élevées à plus de 1,1 million de tonnes en 1989.

CCB est également intégrée dans les matériaux de construction : granulats (6 millions de tonnes), béton prêt à l'emploi, argile expansé, charges minérales, pierres naturelles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1989 par l'ensemble des activités s'est élevé à 5,5 milliards de francs belges, soit environ 900 millions de francs français.

GROUPE TOTAL
OFP - OMNIUM FINANCIER DE PARIS

communique

L'assemblée générale ordinaire de l'OFP – Omnium Financier de Paris s'est réunie le 30 mai sous la présidence de M. Joseph-Camille Genton au siège social, 5, rue Michel-Ange, Paris-16e.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice qui se soldent par un bénéfice de 209,3 millions de francs (MF) contre 217,3 MF pour l'exercice précédent. Le bénéfice consolidé est de 260,1 MF contre 290,7 MF en 1988.

Le léger recul du bénéfice consolidé est principalement lié au rythme de dégagement des plus-values ; en particulier le bénéfice de l'exercice 1989 ne comprend pas celles, environ 310 MF avant impôt, dégagées à l'occasion de la cession d'actions Lambert ; celles-ci seront constatées au cours des exercices 1990 et 1991. Il a été également précisé qu'à la mi-mai la valeur de l'OFP pouvait être estimée à environ 5 400 MF.

L'assemblée à décidé la distribution, sur un capital augmenté de 20 %, d'un dividende de 48 F par action assorti d'un avoir fiscal de 24 F, soit un revenu global de 72 F contre 70,50 F l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 6 juillet.

Le mandat de président-directeur général de M. J.-C. Genton, qui avait été, au-delà de la limite d'âge légale, renouvelé pour un an en 1989, venait à expiration à l'assemblée générale. Le conseil d'administration de l'OFP, qui s'est réuni à l'issue de celle-ci, a nommé M. Jean-Pierre Halbron président-directeur général et renouvelé MM. Jean-Claude Pineau et Jean-Paul Barth dans leurs fonctions d'administrateur directeur général et de directeur général. M. Joseph-Camille Genton a été nommé président d'honneur.



BFI Banque Française d'Investissement

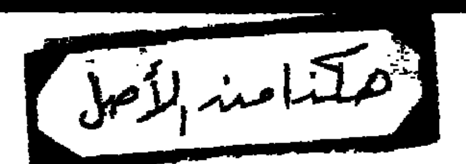
46, rue Lauriston - 75116 PARIS - Tél. : 47 27 24 00

L'assemblée générale ordinaire de la Banque française d'investissement, qui s'est tenue le 30 mai 1990, a approuvé les comptes de l'exercice 1989. Le total du bilan s'établit à 2,044 milliards de francs, contre 963 millions de francs à la fin de 1988. Le bénéfice net s'élève à 16,4 millions de francs, contre 15,6 millions de francs à fin 1988.

L'assemblée a pareillement approuvé la décision du conseil d'administration du 15 mai 1990 au cours duquel ont été nommés président-directeur général, M. Joël Viseux, directeur général adjoint du Crédit mutuel Artois-Picardie, et directeur général, M. Roger Batard.

Ont également été ratifiées les nominations de trois nouveaux administrateurs : M. Louis Savary, président du Crédit mutuel Artois-Picardie, M. Jean-Claude Thuillier, directeur général adjoint du Crédit mutuel Artois-Picardie, et M. Ilio Agus, directeur des marchés du Crédit mutuel Artois-Picardie.





Le Monde AUTOMOBILE

ALFA ROMEO

1.8 TURBO AMERICA, 88, gris mét., int. gris, jtes alarme, tat., 2 pns nfs, rad. 51 800 km. 73 000 F SEVERIN 47-02-89-32, bur. 30-51-28-97, 20 h

[COUPÉ] SPRINT 1.7 QUAD [VE]RD, sep. 88, mod. 89, [noi]r, int. gris noir, pré-équip. [rad]io, 34 800 km. 60 000 F [RIC]HARD 47-95-61-55, bur. 30-30-57-32, 19 h

[...] 1.7 QUAD VERD, 89, noir, int. n. rouge, TO, et ferm. élec., jtes alu., alar., m., 25 500 km. 65 000 F [CA]PITAINE 69-30-54-13, bur. 60-82-23-89, ap. 19 h

ALPINE

[...] 10 V6, mars 77, noir mét. [...] int. noir (neuf), pot devil, [...] PLS, alarme, kit gr. 4, [...] 000 km cpt., 80 000 F, [c]ondit. en 90. OMASSON 60-15-07-10, bur. 69-25-16-11, dom.

AUDI

AUDI V 8, mod. 90, 2 500 km. 325 000 F. Gar. constr. 2 ans. 46-77-22-33.

80 1.8 E CONFORT, juil. 88, m. 89, gris mét., int. gris, rad. K7, ans. élec., pr. m. 47 600 km. 73 000 F BUON 60-19-71-37, bur. 69-42-39-26, dom.

80 1.8 S CONFORT, nov. 87, m. 88, bl. mét., int. marron gris, gl. teint. et rétro dégivr. élec., pr. m. 34 000 km. 70 000 F EXPOSITO 46-37-99-20, bur. 39-82-17-78, dom.

BMW

325 i 2 P, déc. 85, m. 86, anthr. mét., pré-éq. radio et tél. 85 600 km. 72 000 F BRUNAUD 54-24-10-39, bur. 54-37-97-91, ap. 20 h, prov.

730 i, mai 90, lioxor mét. verni, int. cuir or, ABS, ordi. bd, clim., jtes alu., pr. m., 4 500 km. 260 000 F PERRET 68-20-78-05, bur.

325 i 2 P, juil. 86, vert mét. verni, int. beige, radio, pré-éq. tél., pot nf, 75 000 km. 60 000 F NATHAN 47-11-48-31, bur. 39-92-52-92, ap. 20 h.

320 i, oct. 86, m. 87, bleu mar., int. bl. clef, gl. élec., rad. K7, jtes AR nfs. 76 000 km. 69 000 F SELLES 42-61-53-62, p. 472.

524 diesel turbo aut., déc. 84, gris mét. verni, int. bl., rad., rétro él., pr. m, 144 000 km. 70 000 F HAKIM 48-34-02-42, bur.

730 i aut., mars 90, gris mét. verni, int. cuir noir, ABS, clim. aut., jtes alu., rad., tab. bois, pr. m. 6 000 km 285 000 F. JOFFARD 56-00-20-20, p. 4904, prov.

520 i, août 89, m. 90, dolph. mét. verni, int. anthr., at., ferm. + gl. teint. élec., ABS, mini chaîne, plp. pr. m. 9 500 km. 154 000 F LE RESTOUR 39-19-38-10, bur. 39-75-11-10, dom.

Coupé 630 CS, sept. 78, noir mét. verni, int. cuir mar., dir. as., gl. et ferm. élec., al., 64 000 km, 60 000 F TAPIRO 47-73-72-77, bur. 49-06-05-45, dom.

525 i, oct. 85, m. 86, gris mét. verni, int. bl., jtes alu., rad., gl. élec., al. 115 000 km. 60 000 F. PARRENIN 42-83-05-88, bur. 69-28-52-19, ap. 20 h.

728 i, fév. 82, gris anthr. mét. int. noir, radio, gl. électr. ap.-têtes, 80 000 km. 45 000 F MOGGIA 48-82-18-96, bur.

BUICK

CENTURY, fév. 83, vert mét. verni, int. velours, gl. et sges électr., clim., cruiser control. 70 000 km. 60 000 F. TRUMP 34-22-15-02, bur.

CITROEN

BX 14TE, mai 89, rouge furio, pr. m., 7 000 km, GRESSIER 42-86-93-18, bur. 48-49-79-74, ap. 19 h 30

BX LEADER diesel, juin 87, gris verni, int. gris, radio, boîte 5, ap.-tête., pr. m., 65 000 km. 59 000 F. TASTET 69-25-23-10, journée.

FIAT

CROMA DIESEL TURBO, jan. 88, magna verni, int. bleu-gris, dir. ass., gl. teint. et ferm. élect., pr. m., 87 000 km. 56 000 F DEVERLY 45-93-72-02, bur. 25-88-21-05, dom., prov.

UNO DIESEL 3P, sep. 89, m. 90, blc, int. écoss., rétro droit, pr. m., pré-équip. radio, 10 500 km, 58 000 F. BACLET 43-42-41-41, bur. 45-06-73-91, 20 h

FERRARI

MONDIAL QUATROVALVOLE sept. 84, m. 85, rouge, int. beige, TO, rad., emby. et distrib. neufs, 62 000 km, 380 000 F KHAROUBI 48-34-97-57, bur. 45-97-21-25, ap. 20 h.

FORD

ESCORT XR3 i, mars 89, blc, int. velours gris, garantie longue durée, pré-équip. radio, jantes alu, tatouage, pr. m., 18 000 km. 68 000 F METIVIER 47-62-55-74, bur. 39-57-25-08, 18-20 h 30

SCORPIO 2,4 i GL, déc. 87, m. 88, bleu mét., int. gris, TO freins ABS, radio, alarme, tél., pr. m., 47 000 km. 69 000 F PANOZZO 39-65-26-26, bur. 39-79-12-11, soir.

SIERRA 2.0 GT 4P, juil. 89, m. 90, gris mét., int. bleu, TO, gl. teint., radio K7, tatouage, 21 000 km, 69 000 F SAUSSOL 45-47-73-65, bur. 30-53-24-85, ap. 19 h

SCORPIO 2.0 GLX août 88, m. 89, or pâle mét. verni, int. marron, radio K7, becquet, tatouage, TO jtes alu., garant. longue durée. 41 000 km. 69 000 F MONTIGNY 45-76-27-77, dom.

HONDA

CIVIC 1,6 i 16S, juil. 88, m. 89, gris mét. verni, int. gris, gl. élect., radio K7, pr. m., 56 000 km. 65 000 F HAUVETTE 43-70-29-90, bur.

CIVIC 1.4 GL 16S, juil. 89, m. 90, blc, int. gris, radio, alarme, gl. tein. volant régl. 24 000 km. 70 000 F DUBOIS 64-33-11-40, p. 157. 64-30-45-60, ap. 20 h.

LANCIA

DELTA HF INTEGRALE 16S août 89, m. 90, rge mét. verni, int. noir, pns lges, 8 000 km, pr. m. 170 000 F ROMATIER (16) 72-27-14-72, bur., prov.

DELTA HF TURBO nov. 87, m. 88, turquoise mét. verni, int. alcantara, sièges récaro, ferm. et gl. élect., pré-équip. radio, tatouage, alarme, 67 000 km. 80 000 F PORCHEROT 40-14-75-37, b. 39-76-79-86, dom.

DELTA 1.6 GT IE juil. 88, m. 89, bordeaux mét. verni, int. gris, rétro droit, gl. teint. élect. ferm. électr. int. récaro en alcantara, 21 000 km. 61 000 F TOLOTTO 40-24-13-48, bur. 43-37-41-62, dom., prov.

PRISMA E 2.0 DIESEL juil. 88, mod. 89, blanc, int. bleu, ferm. + gl. teint. élect., pr. m., 43 000 km, 62 000 F ALBER (16) 81-67-14-63, bur. (16) 81-68-02-12, a. 18 h, pr.

DELTA DIESEL TURBO août 88, gris mét., alarme, radio, pr. m., 68 000 km. 62 000 F LEGRAND 20-05-62-81, bur. 20-57-24-56, ap. 20 h, prov.

MASERATI

430 AUTOM, fév. 90, gris foncé mét. verni, int. cuir gris clair, climat., radio, pré-équip. tél., siège élect., alarme, ferm. élect., garantie longue durée. pr. m., 9 200 km. 290 000 F. 61-31-61-31, bur., prov.

MAZDA

121 CANVA S TOP, mai 88, blanc, int. gris, capote élect. pr. m., 22 000 km, 50 000 F, GRASSIN 60-79-41-10, bur. 60-79-19-28, 20 h

MERCEDES

MERCEDES 260 E
B.V.5 ttes opt., millésime 90, petits km. M. POIRIER, h. bur., 34-29-81-79.

190 E AUTOM., oct. 83, mod. 84, rouge verni, int. beige, gl. teint., radio, échapp. réc., vis. Paris 194 000 km. 58 000 F GAURY 47-53-73-83, bur. 44-81-92-48, repas, prov.

190 E AUTOM., nov. 83, m. 84, ivoire, pré-éq. tél., rad. K7, alarm., tat. 126 000 km. 60 000 F. SCANDIUZZI 42-80-68-68, p. 35-13, 64-80-68-74, ap. 20 h.

200, sept. 83, mod. 84, gris métal. verni, int. gris, direct. assist., TO élec., freins ABS, boîte 5, suspens. hydraul., ferm. élec., 117 000 km. 59 000 F. KOUHANA 47-93-76-00, dom.

240 DIESEL, fév. 83, gris, int. noir, radio, inject. neuve, gar. long. durée, 180 432 km. 60 000 F. CHAMBARAUD dom. 46-03-42-02.

300 DIESEL, avr. 82, gris mét. verni, int. bleu, alarme, radio K7, 194 000 km, 60 000 F LAUDICINA 47-64-25-84, b. 48-81-51-57, ap. 19 h.

280 S AUTOM., janv. 77, marr. verni, int. beige, équip. gaz GPL, direct. assist., ferm. élec. écrous antiv., coupe circuit, ant. élec., radio K7, mot. refait 15 000 km. 200 000 km. 55 000 F. FEUVRIER dom. 34-62-19-02.

190 E, juil. 83, mod. 84, bleu Roy, int. bleu, TO, gl. teint., 132 000 km. 60 000 F. LECOUTEUX dom. 42-83-27-13.

190 E, fév. 85, blanc, int. noir, gl. teint élec., direct. assist., alarme, rétro droit élec., radio, pns neufs. 96 800 km. 69 000 F LOPIN 42-77-87-75, bur. 42-72-09-04, ap. 18 h.

280 SE AUTOM., oct. 80, marron métal, int. bleu/vert, alarme, gl. teint, pns larges, 178 000 km. 66 000 F. DARCEL 30-35-87-14, bur. 30-35-46-93, ap. 19 h 30.

COUPÉ 380 SEC AUTOM., juin 83, anthr. mét. verni, int. cuir havane, clim., sges élec. jtes alu, alar., rad. K7. 80 200 km. 245 000 F AKRICHE 34-19-85-89, bur., 11 h/15 h 30 34-29-15-76, dom., 8 h/23 h 45.

280 SE AUTOM., mars 80, blc verni int. bleu, gl. teint. élec., tempomat., jtes alu, pré-équ. tél., rétr. dr., mot. 30 000 km, 172 000 km. Valeur 120 000, vendu 70 000 F. KERASNEL, perm. 34-86-49-07.

MITSUBISHI

SPACE WAGON, fév. 88, blanc, int. velours, radio, 79 000 km, 61 000 F PLACIER 46-37-32-00, bur. 43-58-54-41, dom.

MITSUBISHI GALANT 2000 ROYAL 1986. 50 000 km, climat., vert foncé mét., 4 vitesses auto. Prix : 49 950 F Tél. : 40-66-76-88, bur.

NISSAN

MICRA 1.2, juil. 89, bleu marine mét., int gri, radio K7, gl. teint., essuie gl. AR., pr. m., 17 000 km. 50 000 F BENETEAU 49-83-86-79, bur. 47-58-46-54, ap. 20 h

OPEL

KADETT GSI 3P, sept. 88, rouge, int. gris, alarme, tatouage, 24 000 km. 65 000 F CAZAL 60-91-20-22, bur. 60-77-56-11, ap. 20 h

OMEGA I 2.0 GLS, mars 88, gris dauphin mét. verni, int. vel. marron, dir. assist., frns ABS, rétro élect. dégivr. gl. teint. élect., ferm. élect., rad. K7. 83 500 km. 68 000 km. DEROUET 40-11-89-88, bur. 47-80-42-88, dom.

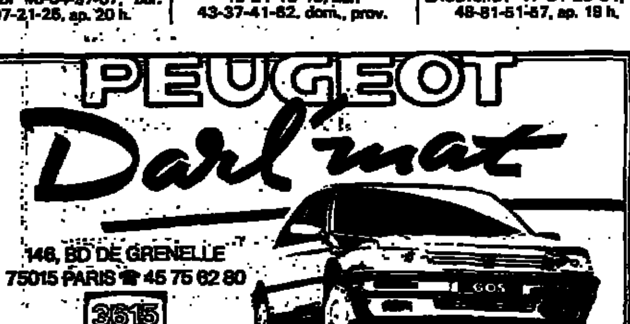
KADETT I 2.0 GSI 3P, juil. 88, m. 89, blc, int. gris, dir. ass., AB, gl. élec., alarme, gl. tatouées, rad., pr. m., 34 000 km. 65 000 F PICHENE 30-54-83-77, bur. 30-45-29-29, ap. 18 h.

PEUGEOT

205 GTI 130 CV, juil. 88, m. 89, rouge mét. verni, int. noir, TO, rétro droit, gl. et ferm. élect. pns neufs. 35 000 km. 67 500 F PITOT 45-21-46-31, bur.

405 GL 1.6, nov. 89, m. 90, blanc, int. bleu, pr. m., non-fumeur. 6 000 km. 68 000 F VISSE 49-05-28-18, bur. 43-76-12-72, dom.

604 STI 1983
ttes options, 86 600 km
Air conditionné, pneus, amortisseurs, échapp. neufs. couleur beige.
30 000 F
Tél. : 46-86-70-98



PORSCHES

944 TURBO août 87, vert mét., int. cuir, TO élect., 31 000 km 43-33-24-75

Vd. PORSCHE CARRERA avr. 89, rouge, int. cuir., clim., pr. m., excel. état 420 000 F Sté ORCA (1) 40-70-92-04, M. COLOMES

PORSCHE 928 S4, autom. 88, int. cuir, vert roche, clim. mini-chaîne, exc. état, 320 000 F Sté ORCA (1) 40-70-92-04, M. COLOMES

RENAULT

R19 TXE 5P, mai 89, argent mét. verni, int. velours cendre, pack 1, pack ergo., gl. teint., rétro droit, essuie gl. AR, sièges AR rabat. séparé. 8 000 km. 86 500 F. THILLET 42-03-89-38, bur.

SUPER 5 GT Turbo, 1986 48 000 km, blanche, int. gris, TO, alarme, tatouage, glaces teint. élect., pré-équip. radio, échap. neuf. 37 000 F WERBROUCK Gilles 45-78-79-00, bur. 47-85-84-01, dom.

SUPER 5 SAGA AUT. 5P, déc. 89, mod. 90, tungst. mét. verni, pr. m., 5 500 km. 63 000 F DELEUZE 48-09-33-97, bur. 42-63-21-43, 19 h.

ROVER

820 SI, av. 88, verni, TO, 2 rétros élect., ferm. élect., direct. assist., 2 pns neufs, pr. m., 89 000 km MAINGUY 48-03-67-62, bur. Dom. : 30-54-93-42. 70 000 F

TOYOYA

COROLLA 1.3 GL LIFTBACK jul. 88, m. 89, gris foncé mét. verni, int. gris, gl. teint. et ferm. élect., becqu. AR, pré-équ. radio, pr. m., 35 000 km. 82 000 F FREGERIO 44-26-51-94, dom., prov.

VOLKSWAGEN

GOLF MEMPHIS 90 3P, nov. 88, m. 89, gris mét., int. gris, calandre 4 phares, tat., écrous antivol. pr. m., 19 000 km. 65 000 F DOS SANTOS 69-49-15-91, 20 h.

VOLVO

740 GLE DIESEL TURBO, jan. 85, blanc, int. velours bleu, TO, ant. élect., direct. assist. gl. teint., sièges chauf., pr. m., 192 000 km. 65 000 F KERLEAU 48-28-43-70, p. 40

Le Monde des Cadres

L'AGENDA

Vacances - Tourisme - Loisirs

St-Tropez, villa, gde piscine, jardin, calme, 5 à 6 pers. T. (16) 94-56-15-29, pr part.

CORSE, COTE ORIENTALE loue studios tout confort du 1er au 17 août inclus pour 4 personnes. 50 mètres de la plage dans végétation. poss. piscine et tennis. T. : mat. et s. (16) 37-31-16-22

SETE, sur la Corniche, 2 P., loggia + terrasse 35 m², vue mer, dans résidence. AOUT Tél. : 69-01-08-06

A louer au LAVANDOU (83). Beau 2 p., terrasse, tout confort. 4e ét., asc., park. privé, résid. calme, 300 m plages et centre. Tél. : 43-04-42-41.

ASSOCIATIONS

Appel

Pour améliorer la prise en charge d'enfants opérés, médecin recherche tous témoignages de personnes ayant subi dans l'enfance une opération des amygdales ou des végétations.
Dr COHEN-SALMON,
Hôpital Trousseau, 75012.
Tél. : 43-46-13-90 poste 3565
Dom. 146, bd Magenta, 75010.
Tél. : 48-78-03-68 le soir.

Un nouveau regard sur la Vie « ACTU-MENSUEL » juin 90 édition spéciale XVIe arrondissement.
GÉRARD LEBAN, adjoint au maire de Paris et du XVIe, nous parle des habitants de ce quartier.
MARYEM-ROYER, rédacteur en chef, a interviewé des habitants du XVIe dont PAUL GUTH écrivain. L'histoire de Passy par M. ALBARET... Le dernier livre d'Henri d'Orléans... Le dernier livre de ROBERT SABATIER de l'Académie Goncourt... Le Festival de juin dans le XVIe et autres. Dans un autre domaine, PIERRE BERENI vous présente le peintre MARTINI-LAVANTURE :
« Il s'agit de l'esprit humain qui offre ses richesses, son étendue, ses variétés, pour atteindre une méditation qui est la clarté et l'œdipe de notre âme... »
ACTU-MENSUEL
83, rue Chardon-Lagache 75016 Paris.
ABONNEMENTS
France-Etranger.
Tél. : 45-24-25-90.

Sessions et Stages

Le centre artistique de Calvisson, fondé en 1975, offre en Provence des stages de peinture tous niveaux. pension complète en chambre particulière dans belle demeure du 16e siècle. Documentation gratuite. Atelier Calvisson 30420 Calvisson. Tél. : (66) 01-23-91.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING
Week-end init. : 16-17 juin.
STAGES niv. I : 2-7 juil.
STAGES RÉCIT : 8-13 juil.
5, rue du Pont-de-Lodi. 75006 PARIS. Tél. : 46-34-11-86. (Cf. MONDE EDUC., sept. 89.)

COURS D'ARABE
INTENSIFS/EXT. juin à sept.
AFAC 42-72-20-88.

SECTEUR SOCIAL ET ASSOCIATIF !
SÉMINAIRE
LES COULISSES DE L'EMPLOI
MANAGER SON PROJET PROFESSIONNEL
* Diagnostic professionnel
* Bilan personnel; analyses consultations graphologiques, morphopsychologiques
* Évolution et stratégie d'attaque du marché de l'emploi
* Orientations et projet professionnel
Week-end 16-17 juin 1990
H.M. INGÉNIERIE Paris
Tél. : (1) 45-39-68-09.

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

FRANCS-BOURGEOIS
S/HOTEL SOUBISE
75 m² rénov. ds hôtel XVIIIe
S/pl. 12 à 16 h, samedi 2
54, rue des Archives

7e arrdt

ESPLANADE
DES INVALIDES
DEUX PIÈCES
beaucoup de cachet, refait à neuf, rez-de-chaussée sur cour. Entrée indépendante. Tél. : 47-41-50-07, après 19 heures.

79, AV. BRETEUIL
75 m² ÉTAGE ÉLEVÉ
PARFAIT ÉTAT
s/pl. 13 h à 15 h, samedi 2

19e arrdt

Me JOURDAIN
Promotion stand. du 2 p. au loft avec terrasse plantée Park. ss-sol prix attractif Frais de notaire réduits
LERMS
43-63-39-69

94 Val-de-Marne

CACHAN PONT-ROYAL
SUPERBE 2 P. TT CFT clair, avec jardin privatif 80 m², COUP DE FOUDRE 850 000 F. 45-86-01-00

77 Seine-et-Marne

NOISIEL (77)
Centre du Luzard
Part. vend F3 83 m²
100 m RER, 30' OPÉRA, ts commerces, proche écoles, square, calme, bois proximité, salle à manger 27 m², 2 chbres, cuisine 12 m², s. de bains 6 m². Contacter le 60-17-20-46 après 20 h.
PRIX : 700 000 F

appartements achats

RECH. URGENT
110 à 140 m². PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. (1) 48-73-35-43.

Recherche 1 à 3 p. Paris. préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

maisons de campagne

Arles vd mas en p. de t., 160 m², ent. rénové, sur 1,5 hectare de prairie irriguée, grds arbres, cadre except. Tél. : (16) 42-05-02-55

A SAISIR
VD CAUSE MUTATION
à 75 mn de Paris, direct. Aut. Sud
COURTENAY (45)
sur son TERRAIN BOISÉ
4 HA 30
Splend. MAIS. de CAMPAGNE entièrem. aménagée avec son plan d'eau de 5 000 m². Séj. rust. chemin., cuis., 3 chbres, s. d'eau, w.-c., gar., barbecue. Px tot. sacrifié 490 000 F. Crédit 100 %. Remboursable comme un loyer (16) 38-85-22-92. 24 h/24.

propriétés

ST-FARGEAU (89)
Ppté directoire 10 p., dépend., confort, parc. 780 000 F. THYRAULT (16) 86-74-08-12.

terrains

Vends (80) Somme, terrain à bâtir ou non 515 m² viabilisé : possib. raccordem. eau-électricité. Renseign., tél. 43-52-15-42, après 19 h ou le w.-end au (16) 22-86-05-59.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de Sociétés et tous services 43-55-17-50.

MARCHÉS FINANCIERS

Mouvement dans le capital du deuxième cimentier mondial

Lafarge reste serein face à la spéculation sur son titre

L'assemblée générale des actionnaires de Lafarge, réunie mercredi 30 mai en fin-d'après midi, n'aura finalement apporté aucun éclaircissement sur les mouvements boursiers visant le titre depuis maintenant deux mois. A l'exception d'une Sicav de la BNP, aucun nouvel actionnaire ne s'est manifesté en déclarant une participation supérieure à 1 %, comme le prévoient les statuts. Et pourtant dès le lendemain, les actions du deuxième cimentier mondial étaient à nouveau activement recherchées. Tentative de raid ou pure spéculation ? Au siège de Lafarge, *« on essaie d'y voir clair, tout en restant serein »*.

Les premiers mouvements importants sur le titre sont apparus au début du mois d'avril, alors que la Bourse effectuait un redressement spectaculaire. Les investisseurs étrangers, suivis ensuite par les français, se remettaient à s'intéresser aux valeurs phares de la cote et notamment aux *« blue chips »*, les plus massacrées à la suite du mini-krach d'octobre dernier. Lafarge Coppée bénéficiait de cette déferlante, d'autant plus que 90 % de son capital sont dispersés dans le public.

Stratégies différentes

En l'espace d'une semaine, pas moins de 5 % de ses titres changeaient de mains. Le groupe cimentier affichait alors un grand calme. Pour preuve, son président, M. Bertrand Collomb, en voyage au Brésil, n'interrompait pas son périple. A la mi-mai, une deuxième vague d'achats submergeait le marché du titre, et en une seule séance 1,5 % du capital s'échangeait. M. Collomb était alors en Angleterre. *« Il suffit que notre président se déplace pour que l'action se mette à bouger »*, entendait-on alors au siège du groupe. Comme toute règle, elle trouva son exception jeudi 31 mai, au lendemain de l'assemblée générale du groupe. Dans un marché maussade, Lafarge a été l'une des rares valeurs à être activement recherchées : 565 313 titres ont été échangés, représentant plus de 1 % du capital. Simple rattrapage de cours, spéculation dans la perspective d'un hypothétique raid boursier, les rumeurs les plus diverses ont été entendues. Plusieurs noms d'assaillants ont à un moment ou à un autre été évoqués, parmi lesquels Pinault, Bouygues, la Société générale de Belgique. Cependant, les acteurs les plus souvent cités sont le conglomérat britannique Hanson Trust dans le rôle du « raider » et Saint-Gobain dans celui du « chevalier blanc » volant à la rescousse de l'attaqué.

Hanson, présent dans le secteur par le biais de sa société américaine Kaiser Cement, dispose surtout de 50 milliards de francs de liquidités (*le Monde* du 8 décembre), ce qui lui permettrait éventuellement de s'offrir Lafarge, dont la capitalisation boursière atteint 26 milliards de francs. *« Nous ne croyons pas à une telle hypothèse »*, affirme-t-on chez DLP James Capel. Pour cette société de Bourse spécialiste du titre Lafarge, les dirigeants de ce conglomérat préfèrent en général lancer des OPA dans les pays anglo-saxons ayant la même culture de base. Chez Saint-Gobain, même si des liens existent entre les deux groupes français tant au niveau des administrateurs que des dirigeants, il n'est pas question de prendre une participation dans le cimentier. Les stratégies ne sont pas les mêmes. De plus, la firme est déjà financièrement très engagée avec son OPA de 11 milliards de francs lancée à la fin du mois d'avril sur le fabricant américain d'abrasifs et de céramique Norton.

Si en deux mois aucun raider ne s'est révélé, malgré l'obligation de déclarer le franchissement du 1 % sous peine de se voir supprimer ses droits de vote pendant deux ans, la présence de nombreux institutionnels tant français qu'étrangers, déjà là au tour de table de manière infime, s'est renforcée sans atteindre ce seuil. Au total, chacune de ces catégories dispose globalement d'un bon tiers du capital. Les 150 000 petits actionnaires ont, quant à eux, eu la satisfaction d'avoir vu le cours de leur valeur se redresser enfin et progresser sur un an en ligne avec le marché. Quant aux dirigeants, s'ils ont renforcé leur autocontrôle en le passant récemment à plus de 5 %, ils s'en tiennent pour l'instant aux seules mesures de protection décidées voici un an : déclaration des franchissements de seuil de 1 %, qui sera étendue prochainement aux personnes agissant de concert, et limitation des droits de vote aux assemblées en fonction de la participation effective. Aucun autre système de protection, constitution de noyaux durs par exemple, ne vient compléter pour l'instant cette modeste panoplie comparée à celles, sophistiquées, élaborées par d'autres groupes. Une manière d'afficher une certaine sérénité face à cette spéculation et de maintenir une indépendance reposant sur l'éparpillement des titres dans le public, même si en cas d'attaque frontale les présidents successifs ont toujours affirmé qu'ils se défendraient.

DOMINIQUE GALLOIS

Les actionnaires de Pargesa se défendent d'avoir traversé une tempête

Les rumeurs concernant le départ de M Gérard Eskenazy, président du conseil et administrateur délégué de Pargesa sont « infondées ». Jeudi 31 mai à Genève, MM Gérard Eskenazy, Paul Desmarais, président de Power Corp, et Albert Frère, président de Frère Bourgeois, ont présenté un front uni pour démentir toutes les informations publiées par la presse sur les renversements d'alliance en cascade intervenus dans Pargesa. Il s'agit d'un holding créé en 1982 pour maintenir dans le secteur privé les participations belges et suisse de Paribas nationalisé à la suite de de la déconfiture de Drexel Burnham Lambert aux Etats-Unis et de l'échec de Paribas dans son OPA sur la Mixte.

La volonté de MM Albert Frère et Paul Desmarais de faire échouer un rapprochement entre Paribas et Pargesa les avait amenés à marginaliser la position de M Gérard Eskenazy au sein de Pargesa. D'où les rumeurs de départ. Quant aux cessions importantes d'actifs intervenues dans la foulée de cette restructuration du capital de Pargesa (CFAO, SPEP, holding de contrôle de Schneider...), elles n'ont eu lieu, d'après les dirigeants du groupe, que pour dégager des plus-values sur des actifs *« parvenus à maturité »*.

Numéro deux de l'assurance en RFA

Colonia lance une contre-offre pour reprendre les assurances d'Etat de RDA

Colonia, numéro deux de l'assurance en RFA (groupe Suez), a annoncé jeudi 31 mai qu'une offre avait été déposée le 22 mai auprès du gouvernement est-allemand pour reprendre l'unique compagnie d'assurance de RDA. La publicité organisée autour de cet évènement vise à mieux contrer Allianz, numéro un européen, qui dès le mois de mars avait présenté comme effectué le rachat de 49 % du Deutscheversicherung AG (RDA).

La démarche de Colonia est d'autant plus habile qu'elle est collective. Cinq autres assureurs ouest-allemands dont les noms n'ont pas été révélés se sont joints à Colonia. Depuis le mois de mars, une certaine crainte régnait dans les milieux d'affaires ouest-allemands quant à l'étouffement de toute concurrence sur le secteur de l'assurance en RFA. M. Dieter Wendelstadt, président du directoire de Colonia, a expliqué qu'il n'était pas *« pensable de remplacer un monopole par un autre »*. Selon lui, une *« solution régionale »* serait préférable à une prise de participation dans le holding. De son côté, Allianz affiche une grande sérénité et la certitude que son offre sera prise en compte.

NEW-YORK, 31 mai ↑

Très résistant

Après deux bonnes séances et de nouveaux records battus, Wall Street a, jeudi, légèrement rendu la main, non sans faire preuve d'une forte résistance. Il s'en est, du reste, fallu de peu qu'un nouveau sommet soit atteint. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 876,66, soit à 1,89 point en-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée, lui, est resté positif. Sur 2 000 valeurs traitées, 782 ont monté, 673 ont baissé et 545 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les experts estimaient que l'ambiance était à la prudence. Les opérateurs attendent, en effet, la publication, à la veille du week-end, des chiffres sur le chômage pour le mois de mai, censés donner un nouvel éclairage sur la situation économique aux Etats-Unis. Ces statistiques devraient être gonflées par l'embauche de personnel temporaire pour les besoins du recensement, assurait-on sur le parquet.

Beaucoup craignent qu'elles confirment la modestie de l'expansion, que le recul de 2,3 % des commandes passées aux industries américaines en avril avait déjà reflété.

Les taux d'intérêt des bons du Trésor, principale valeur de référence du marché obligataire, se sont établis à 8,58 % contre 8,59 % la veille. En attendant, prudence ou non, l'activité est restée assez forte avec 165,69 millions de titres échangés contre 199,54 millions mercredi.

VALEURS	Cours du 30 mai	Cours du 31 mai
Alcoa	65 1/2	66
ATT	42 3/4	43 1/8
Boeing	82	82 1/2
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 1/2
Du Pont de Nemours	39 7/8	39 7/8
Eastman Kodak	41 1/8	40 1/4
Exxon	47 3/4	48
Ford	46 1/2	46 1/8
General Electric	69 3/8	69 1/8
General Motors	49 1/4	48 5/8
Goodyear	36 1/8	35 3/4
IBM	120 7/8	119 7/8
ITT	56 3/4	57 3/8
Mobil Oil	62 7/8	62 7/8
Pfizer	63 5/8	65 5/8
Schlumberger	57 3/4	58 3/8
Texaco	59 1/8	59 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	150 7/8	155 5/8
Union Carbide	20 1/4	20
USX	34	33 5/8
Westinghouse	35	36 3/8
Xerox Corp.	48 1/2	47 1/4

LONDRES, 31 mai =

Consolidation

Les valeurs ont consolidé leurs gains de début de semaine, jeudi, à la Bourse de Londres, au cours d'une journée où les prises de bénéfices ont finalement été absorbées après plusieurs heures de baisse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs, qui avait gagné 3,6 % mardi et mercredi, a clôturé sur une note quasi stable se dépréciant de 1,1 point à 2 345,1.

Les échanges ont porté sur 461 millions de titres contre 548 millions la veille. Les fonds d'Etat ont reculé d'un huitième à un quart de point. Guinness a tenu la vedette grâce à l'annonce d'un appel d'offres de LVMH Moët-Hennessy-Louis Vuitton sur 6,8 % de son capital, avançant d'une quinzaine de pence à 758 pence peu avant la clôture. Une autre brasserie, Bass, a également nettement progressé. Enterprise Oil affichait une hausse de 35 pence à 664 dans les derniers échanges, sur des rumeurs non confirmées selon lesquelles ICI aurait vendu sa participation de 24,9 % et Elf Aquitaine s'apprêterait à lancer une offre d'achat en dépit de son démenti de la veille. Parmi, les sociétés présentant leurs résultats, British Gas a déçu et perdu quelques pence. En revanche, le groupe de distribution Storehouse et Thorn-EMI ont été recherchés. Racal Electronics a reculé après une analyse défavorable des agents de change County NatWest WoodMac et au lendemain du placement d'un important bloc d'actions par une autre maison de courtage.

PARIS, 31 mai ↓

Recul

A l'indécision décelée mercredi Rue Vivienne (– 0,11 %) a succédé le lendemain un mouvement de prises de bénéfices. Après avoir ouvert sur une note quasi-stable (– 0, 03 %), l'indice CAC 40 s'est très rapidement déprécié perdant plus de 1 % en fin de matinée. En début d'après-midi, toutefois, la tendance semblait se modifier légèrement. La journée s'achevait sur une baisse de 0,63 %. La Bourse française, une fois encore, semble aller à contre-courant de ses concurrentes, et ne profite pas des records de Wall-Street ou du redressement amorcé depuis quelques temps par le Kabuto-Cho. *« Le marché est devenu trop cher »*, soupirait un gestionnaire désœuvré. Avec un PER (price earning ratio, rapport du cours sur le bénéfice par action) de 13,9 la place française a le niveau le plus élevé des grandes Bourses occidentales, ce qui explique les dégagements effectués par de nombreux intervenants étrangers soucieux d'aller investir vers des places pour l'instant plus attractives. De plus, les déclarations faites, à Auxerre, mardi, par le président de la République incitant à prendre des mesures contre les plus-values spéculatives ne contribuent pas à relancer le marché.

Au lendemain de l'assemblée générale de Lafarge, où aucun nouvel actionnaire de taille ne s'est dévoilé, l'effervescence sur le titre a pourtant repris. 686 000 actions étaient échangées relançant les spéculations sur un possible raid boursier. Le titre LVMH réagissait peu à l'annonce du renforcement de sa participation dans le britannique Guinness. Comme prévu, sa part passera à près de 24 % par l'achat de 6,8 % des actions sur le marché. Le montant global destiné à cette acquisition devrait atteindre les 8 milliards de francs. Parmi les baisses, on notait la Navigation Mixte au lendemain de l'armistice signé avec Paribas.

TOKYO, 1er juin ↓

Recul

Après trois jours de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites vendredi à Tokyo, qui ont quelque peu érodé le niveau des cours. A la clôture, l'indice Nikkei avait perdu 239,68 points (– 0,72 %) pour s'établir à 32 891,12.

Selon les analystes, l'affaiblissement du yen et la proximité du week-end ont incité les investisseurs à faire montre de prudence. Certains ont ajusté leurs positions pour n'avoir pas à le faire dans la précipitation, si besoin était, lundi prochain. Beaucoup attendaient aussi la publication des derniers chiffres pour le mois de mai du chômage aux Etats-Unis pour se faire une religion sur le taux de croissance dans le nouveau monde.

Donnant son opinion sur la séance, M. Yozo Asai, analyste chez Yamaichi Securities Co Ltd, estimait que l'on pouvait *« qualifier les dernières séances de marché en reprise, mais la Bourse n'a pas été assez loin pour que l'on puisse parler de marché en hausse »*. *« Cependant, le court terme semble encore plutôt favorable »*.

L'activité a encore un peu diminué avec 700 millions de titres échangés contre 800 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 mai	Cours du 1er juin
Akai	1 040	1 040
Bridgestone	1 600	1 570
Canon	1 750	1 760
Fuji Bank	2 800	2 800
Honda Motors	1 790	1 800
Matsushita Electric	2 170	2 150
Mitsubishi Heavy	1 070	1 050
Sony Corp	8 620	8 550
Toyota Motors	2 520	2 530

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Roussel-Uclaf : 14 % de profits en plus pour le premier trimestre.** – L'année a bien commencé pour le groupe pharmaceutique français Roussel-Uclaf. Pour le premier trimestre, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 18,2 % pour s'élever à 3 543 millions de francs. Le bénéfice net comparable (hors éléments exceptionnels et changement de périmètre) s'accroît de 13,8 % à 182 millions de francs. Les éléments exceptionnels sont essentiellement constitués d'une provision couvrant les engagements des sociétés du groupe à l'égard de leurs salariés ; un accord relatif aux fins de carrière anticipées, conclu en janvier 1990 pour trois ans, a une incidence après impôt différé de 43 millions de francs en moins sur le résultat consolidé. S'agissant du périmètre revanche, le laboratoire Takeda (France) n'est plus consolidé.

La société mère Roussel-Uclaf enregistre de son coté un bénéfice net comparable (hors éléments exceptionnels) de 132 millions de francs, en augmentation de 19 %, pour un chiffre d'affaires de 1 342 milliard de francs (+ 11,5 %).

□ **L'Air liquide : prévisions de résultats pour l'année 1990 en nette augmentation.** – L'Air liquide prévoit que les résultats de l'exercice 1990 *« devraient être en nette augmentation par rapport à ceux de 1989 »*. Son président, Edouard de Royère, l'a annoncé devant plus de 2 500 personnes (117 000 actionnaires représentés, 52 % du capital) réunies en assemblée générale.

Le conseil d'administration a, en outre, décidé d'augmenter le capital de la société par distribution d'actions gratuites, à raison d'une nouvelle pour dix anciennes, jouissance au 1er janvier 1990, par incorporation de primes d'émission. Les opérations d'attribution commenceront le 10 septembre.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associes	428	428	IN2	300	[illegible]
Asystel	105	....	I.M.S.	1250	1249
B.A.C.	250	250	I.P.B.M.	139	....
B. Demachy Ass.	576	576	Loca investis.	305 90	310
Bqe Tarneaud	188	....	Locamic	164	164 90
B.I.C.M.	855	....	Matra Comm.	208 90	205
Boiron (Ly)	385	376	Métall.Minière	222	....
Boisset (Lyon)	281 30	....	Molex	239	....
Câbles de Lyon	3446	3450	Navale-Delmas	1295	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1200	....	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	550	566	Om. Gest. Fin.	580	571
Cardif	705	....	Pinault	576	580
C.D.M.E.	2639	2584	Presbourg	97	97 80
C.E.E.	373	362	Présence Assur.	432	440
C.E.G.E.P.	284 10	285	Publ.Filipacchi	830	....
C.F.P.I.	263 50	....	Razel	728	[illegible]
Ciments d'Origny	691	700	Rémy et Associés	369	366
C.N.I.M.	1300	1305	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	318	321
Codetour	295	....	St-H. Matignon	286	....
Comareg	384	385	S.C.G.P.M.	720	720
Conforama	1150	1149	Segin (Li)	373	....
Creeks	415	415	Select Invest (Ly)	105 30	107 20
Dafsa	210 50	....	S.E.P.	....	....
Dauphin	742	740	Serbo	543	....
Desquenne et Giral	261	264	S.M.T. Goupil	283 80	284 80
Devanlay	1378	....	Sopra	206	203
Deville	520	....	Supra	211	....
Dollsos	158	156	TF1	330 20	330 10
Editions Belfond	301	....	Thermador H. (Ly)	371	370
Elysee Invest.	14 90	14 55	Unilog	197	....
Finacor	203	....	Union Fin. de Fr.	490	490
Garonor	800	800	Viel et Cie	190 50	187 90
GFF (group.fon.f.)	504	510	Yves St Laurent	1156	1161
Grand Livre	461	....			
Gravograph	256	269 50			
Guntoli	980	....			
I.C.C.	288 30	295			
IDIA	340	340			
Idianova	152	154 50			
I.M.S.	1293	1290			

Marché des options négociables le 31 mai 1990

Nombre de contrats : 17 492.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	37	58	–	–
CGE	640	11	30	11	–
Elf-Aquitaine	680	34	45	5	20
Eurotunnel SA-PLC	60	0,70	3,20	9	–
Euro Disneyland SC	110	3	–	–	–
Havas	637	55	75	–	–
Lafarge-Coppée	450	45	55	5	12,50
Michelin	140	1,80	6,50	11,99	–
Midi	1 400	33	95	40	–
Paribas	640	24	50	8,50	–
Pernod-Ricard	1 333	16	64	40	–
Peugeot SA	840	–	51	–	45
Rhône-Poulenc CI	440	18	28	6,10	22
Saint-Gobain	600	7	22	30	–
Source Perrier	1 800	18	–	105	145
Société générale	600	16,01	39	15	–
Suez Financière	440	32,50	43	2	8,50
Thomson-CSF	120	9,49	11,90	1,70	7,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 mai 1990

Nombre de contrats : 47 619.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,04	102,02	102,24
Précédent	102,52	102,50	102,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
104	0,34	–	2,12	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse le vendredi 1er juin, après avoir fortement progressé la veille sur toutes les places, en raison de l'attente de l'issue du sommet Bush-Gorbatchev. Malgré les propos rassurants des dirigeants de la Bundesbank à propos des conséquences de l'union monétaire, le mark continuait de s'affaiblir contre le billet vert. Il progressait cependant à Paris, à 3,3770 F contre 3,3721 F la veille à la station officielle, tandis que le dollar s'échangeait à 5,72 F contre 5,7040 F.

FRANCFORT	31 mai	1er juin
Dollar (en DM)	1,6940	1,6850
TOKYO	**31 mai**	**1er juin**
Dollar (en yens)	151,75	152,17

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (1er juin) 9 13/16-9 15/16 %

New-York (31 mai) 7-7 1/2 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	30 mai	31 mai
Valeurs françaises	103 30	102,90
Valeurs étrangères	96,90	97,10
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	564,62	562,15
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 120,80	2 107,51

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	30 mai	31 mai
Industrielles	2 878,56	2 874,76

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	30 mai	31 mai
Industrielles	1 857,40	1 855
Mines d'or	216,20	213,30
Fonds d'Etat	78,58	78,31

TOKYO

	31 mai	1er juin
Nikkei Dow Jones	33 130,80	32 891,12
Indice général	2 435,75	2 426,55

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

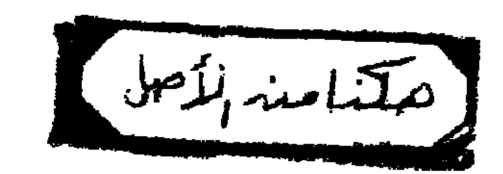
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6730	5,6750	+ 75	+ 90	+ 140	+ 165	+ 440	+ 500
$ can.	4,8281	4,8339	– 182	– 137	– 354	– 301	– 797	– 690
Yen (100)	3,7384	3,7414	+ 79	+ 96	+ 154	+ 181	+ 490	+ 545
DM	3,3698	3,3724	+ 45	+ 64	+ 87	+ 114	+ 243	+ 293
Florin	2,9937	2,9963	+ 40	+ 54	+ 75	+ 95	+ 213	+ 259
FB (100)	16,3865	16,4017	– 20	+ 82	– 69	+ 121	+ 181	+ 577
FS	3,9937	3,9979	+ 33	+ 52	+ 62	+ 88	+ 253	+ 318
L (1 000)	4,5879	4,5933	– 97	– 39	– 173	– 108	– 416	– 306
£	9,6016	9,6106	– 441	– 359	– 878	– 779	– 2280	– 2125

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2
$ Yen	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2
Florin	7 7/8	8 1/16	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 3/4	10	9 3/4	10	9 3/4	10	9 5/8	9 7/8
F.S.	8 3/4	9	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 1/8	8 3/4
L (1000)	12 1/2	13 1/2	11 1/2	12	11 1/2	11 7/8	11 5/8	12
£	15	15 1/4	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16	15 1/8	15 1/4
F franç.	9 3/4	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 1 JUIN

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3711	C.N.E 3%	3785	3700	3700	- 1 80
1130	B.N.P. T.P.	1124	1124	1124	....
....	C.C.F. T.P.	1370	....	....	....
1118	Cr.Lyon. T.P.	1120	....	....	....
2021	Renault T.P.	2025	2020	2020	- 0 25
2005	Rhone Poul. T.P.	2030	2025	2025	- 0 25
1251	Saint Gobain T.P.	1247	1265	1265	+ 1 44
1260	Thomson T.P.	1250	1260	1260	+ 0 80
975	ACCOR	1010	998	997	- 1 29
730	Air Liquide	754	747	748	- 0 80
2080	Ala.Superm.	2089	....	....	....
565	A.L.S.P.I.	547	559	559	+ 2 19
2520	Arjom. Prioux	2580	2565	2580	- 0 39
1200	AGF Sté Centrale	1185	1181	1184	- 0 08
1040	Aux. Entrepr.	1109	1105	1105	- 0 36
505	Av. Dassault	505	503	501	- 0 79
275	Axa Midi Alé	271 50	270 60	270 60	- 0 33
320	Bafip	306	300	300	- 1 96
315	Bail-Equipem.	325	339 90	339 90	+ 4 58
940	Bail Investiss.	1006	....	....	....
650	Bancaire	634	635	618	- 2 52
765	Bazar H.-V.	793	788	793	....
875	Beghin-Say	931	927	931	....
1450	Berger (M)	1490	....	....	....
605	Bic	630	630	630	....
915	B.I.P.	941	940	940	- 0 11
710	BIS	700	....	....	....
480	B.N.P. (Ci)	488	....	....	....
1000	Bolloré Tech.	1110	1106	1106	- 0 36
3360	Bongrain	3480	3432	3450	+ 0 82
1050	Bon-Marché	1094	1095	1085	+ 1 01
670	Bouygues	667	662	665	- 0 30
163	BP France	165	168	168	+ 1 94
870	B.S.N.	868	867	871	+ 0 35
905	Canal Plus	931	934	934	+ 0 32
510	Cap Gem.S.	523	513	507	- 1 93
3670	Carrefour	3670	3613	3610	- 1 63
150	Casino	143 80	146 10	144 10	+ 0 35
118	Casino ADP	115	115	115 50	+ 0 43
1280	Castorama D.I.	1284	1280	1280	- 0 31
245	C.C.F.	240 50	240 10	240 10	- 0 17
150	CCMC Ly.	146 10	....	....	....
635	C.E.G.I.D.	638	634	640	+ 0 16
280	Cerabati (M)	280	281	280	....
640	C.E.P. Comm.	698	688	688	- 1 43
400	Cerus	393	397	394	+ 0 25
640	Cetelem	638	631	631	- 1 10
655	C.F.A.O.	593	589	589	- 0 67
485	CF Ind.	500	500	496	- 0 80
630	C.G.E.	537	537	534	- 0 47
1700	CGI Info.	456	457 50	457 50	+ 0 33
1410	C.G.I.P.	1428	1428	1424	- 0 28
830	CSP	858	863	853	- 0 76
1080	Chargeurs S.A.	1084	1077	1075	- 0 83
845	C.I.C.A (M)	810	....	....	....
1720	Ciments franç.	1790	1795	1790	....
640	Club Méditer.	853	850	850	- 0 46
194	CMB Packa.	211	211	211 50	+ 0 24
155	Codetel	159 50	160 80	160 80	+ 0 82
365	Cofimeg	363 60	....	....	....
780	Coles	767	768	768	+ 0 13

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection)

31/5

[illegible]

Cote des Changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché - b : offert - * : droit détaché - d : demandé - e : prix précédent - m : marché continu

Le Monde

Le dispositif militaire français au Gabon va être allégé

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a annoncé, vendredi 1er juin, l'allégement du dispositif militaire français en raison du retour au calme à Port-Gentil. Aucune précision n'a été donnée en ce qui concerne la réduction du contingent envoyé *en renfort il y a une semaine*. Interrogé sur RFI (Radio France Internationale), M. Dumas a indiqué que « la France n'entendait pas abandonner l'Afrique » ajoutant que trente ans après la décolonisation « tout n'est pas à revoir, tout est à adapter ».

Par ailleurs, la France fournira à partir du vendredi 1er Juin une aide humanitaire ponctuelle de 25 tonnes (huile, pain, farine, riz) achetée sur place et qui sera distribuée à la population de Port-Gentil. La politique a d'autre part commencé à reprendre ses droits en raison du retour au calme à Port-Gentil, où les quelque cinq cents Français regroupés dans deux centres protégés par l'armée française ont été autorisés à regagner leur domicile.

LIBREVILLE

de notre envoyé spécial

En ramenant le calme à Port-Gentil, l'armée a probablement sauvé le régime du président Bongo. *Chaque jour qui passe sans* incident majeur est un point de gagné pour celui-ci mais plus rien ne sera jamais comme avant au Gabon. D'une part, le chef de l'Etat devra composer avec l'opposition davantage qu'il ne l'avait fait après la première vague d'agitation, en mars. D'autre part, après s'être déjà mis « au-dessus des partis », il semble accepter l'idée d'abandonner une partie du pouvoir exécutif à un premier ministre *qui a cessé d'être une potiche.*

Plusieurs partis d'opposition sont déjà représentés dans le gouvernement *formé le 29 avril. Le* Parti gabonais du progrès (PGP), qui avait pour secrétaire général M. Rendjambe, *dont la mort suspecte* devait raviver les passions, s'était refusé à cette ouverture. Pendant les premiers jours de la crise, son président, Me Pierre-Louis Agondjo-Okawe, bâtonnier de l'ordre des avocats, a multiplié les déclarations incendiaires. Mais il est progressivement redevenu à des sentiments plus nuancés. Il a téléphoné voici quelques jours à l'ambassadeur de France, M. Louis Dominici, pour lui demander de *l'aider à nouer le dialogue avec* M. Bongo.

Le dosage ethnique

Le diplomate français, *fort actif* et efficace depuis le début des événements, a été entendu puisqu'une *conversation téléphonique* a eu lieu entre un haut fonctionnaire de la présidence et le numéro un de l'opposition. Les pourparlers se sont poursuivis, vendredi matin, avec certains ministres. De source française, on affirme que l'entremise de l'ambassadeur ne résulte en rien des promesses qui auraient pu être faites au PGP quand a été obtenue la libération du consul à Port-Gentil momentanément pris en otage au début des événements.

Le dosage ethnique compte au moins autant que l'éventail des sensibilités « politiques » au sein du gouvernement. Traditionnellement, le poste de premier ministre échoit à un fang, ethnie majoritaire, *qui n'a pas bougé pendant* les troubles. Mais le chef du gouvernement a longtemps été un personnage effacé. *Il n'en va pas de* même de M. Casimir Oyé-Mba. Né en 1942, ce docteur en droit précédemment directeur de la banque des Etats d'Afrique centrale à Yaoundé est un technicien compétent qui rassure les financiers étrangers. Il appartient à la génération des premiers ministres qui, au Zaïre, au Bénin et ailleurs, incarnent un genre technocratique très différent de celui des présidents en place.

Cet homme au visage fin et volontaire use d'un langage châtié et précis qui contraste singulièrement avec le style savamment bafouilleur du président Bongo. M. Oyé-Mba vient de recevoir le délégué de la Commission économique européenne à Libreville. Une mission gouvernementale se rendra prochainement en Europe, notamment en France et en Belgique, pour rassurer les milieux économiques internationaux. Le moins qu'on puisse dire, après cette folle semaine, est qu'elle aura du pain sur la planche.

JEAN DE LA GUERIVIERE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Mère Ubu

ÇA y est, on les trouve en librairie, les fameux carnets d'Elena Ceausescu, publiés par Flammarion sous l'impertinent couvert de la Pléiade, objet d'un procès, aujourd'hui reparus dans les habits neufs de la camarade Ubu. C'est pas un vrai faux, c'est un faux vrai. En voici quelques échantillons :

Invités aux Etats-Unis. Dangereux. Surtout que notre excellent ami Nixon ne sera plus là pour nous recevoir... Quand je pense qu'il a été renvoyé parce qu'il avait posé des micros ! Ces Américains sont vraiment des sauvages... Sûrement nous aurons des mains à serrer. Ça me dégoûte d'avance. Emporter bouteille d'alcool à 90° et cotons pour nous désinfecter.

J'hésite à donner du pain aux cygnes du lac. Si jamais on les avait dressés contre moi et qu'ils me pincent jusqu'au sang ?

Le secteur bancaire roumain a son siège à Zurich. Compte 678543, récemment modifié.

Visite à Londres. La Tour. On a vu le trésor. Ils ne m'ont rien offert, rien ! Ces gens-là ne savent pas vivre... Tout de même, je rapporte un diplôme de membre honoraire de l'Académie royale. C'est le mot « royale » qui me plaît le plus.

Visite des Marchais. Le camarade Georges a eu l'air saisi par la belle surprise que je lui réservais : l'emmener de Bucarest à Neptune dans un Messerschmitt prêté par le musée militaire de Berlin-Est.

J'ai soumis à Nicolae, en plein conseil exécutif du parti, une nouvelle devise pour l'année à venir : industrie lourde et cuisine légère.

Promis une chasse à l'ours au président français... Très chauve... Depuis quinze jours, deux bataillons de l'armée essayent d'en trouver un dans les Carpates, mais j'ai l'impression que Nick a tué les derniers il y a un mois. Il a fallu se débrouiller, nous avons cousu des Hongrois dans des peaux réquisitionnées chez le costumier du Théâtre national.

Je les livre à votre perspicacité. Cochez les entrées qui relèvent moins de la fiction que de la réalité. Si vous avez tout bon, je vous offre l'aller-retour à Timisoara.

M. Le Pen raille « M. Dracula Joxe » et « M. Lévy Hanin »

M. Jean-Marie Le Pen avait convié, jeudi 31 mai, sur un bateau-mouche parisien, les *« valets de plume et d'écran »* – c'est ainsi qu'il qualifie les journalistes – pour annoncer le lancement d'une « campagne de défense des libertés républicaines » qui, selon lui, sont *« ouvertement bafouées dans notre pays »*. Cette campagne sera marquée par deux rassemblements, l'un au Zénith, le 22 juin, l'autre dans le Gard, le 1er juillet.

Dans l'hypothèse d'une interdiction, le président du Front national a précisé : *« J'en prendrai acte. J'ai toujours dit que le Front national ne tomberait pas dans les pièges de la provocation (...) Cela dit, je ne serais pas responsable de la réaction que pourraient avoir des citoyens en colère ou des électeurs trahis dans le cadre du déroulement de la vie publique. »*

S'exprimant face à la statue de la Liberté au pont de Grenelle, il a raillé le ministre de l'intérieur, *« M. Dracula Joxe »*, à propos de l'absence de résultats dans l'enquête sur la profanation de Carpentras dont M. Le Pen affirme qu'il s'agit d'un *« montage »* et d'une *« gigantesque machination politicienne »*.

M. Le Pen a également commenté sa plainte contre l'acteur Roger Hanin qui avait comparé les dirigeants du FN à des *« nazis »* (*le Monde* du 1er juin). Parlant de *« M. Lévy Hanin »*, il a dit, pour justifier l'emploi de ce patronyme : *« Quand quelqu'un a un autre nom que le sien, quand il a un nom de plume ou de cinéma, on l'appelle – c'est obligatoire dans la procédure – par son nom. Or, M. Hanin s'appelle M. Lévy, je l'ai lu d'ailleurs dans le* « Who's Who ». *Et je pense qu'il n'y a à cela aucune gêne, ni aucun complexe à avoir en ce qui le concerne »*. Interrogé sur *la Cinq* dans la soirée, M. Hanin a déclaré à propos de M. Le Pen : *« C'est un véritable nazi, c'est un malade, c'est un fou ! »*

Un meeting communiste à la Mutualité

M. Marchais fait l'éloge de Cuba

M. Georges Marchais a vécu, jeudi soir 31 mai, à la Maison de la mutualité, une soirée parisienne extrêmement réconfortante. Quand il est apparu sur l'estrade, il a été applaudi avec affection, pendant plusieurs minutes, par un bon millier de militants et de sympathisants communistes, et on a même vu M. Charles Fiterman se joindre, du bout des doigts, à cette manifestation de solidarité.

Il s'agissait, il est vrai, d'un meeting consacré à un sujet de politique extérieure puisque cette assistance chaleureuse et nombreuse (malgré la grève *« légitime »* des *« camarades »* de la RATP) était rassemblée pour dire le soutien indéfectible du Parti communiste français à son « frère » cubain, toujours menacé par l'« ogre yankee », à l'occasion de la visite à Paris du secrétaire du comité central du PCC, M. Jorge Risquet Valdès.

M. Marchais a fait une apologie du communisme comme on n'a plus souvent l'occasion d'en entendre compte tenu des vents iconoclastes venus de l'Est. Comparant notamment la situation qui prévaut à Cuba à celle des autres pays d'Amérique latine, il a fait l'éloge du régime mis en place par M. Fidel Castro. Mais que l'on ne se méprenne pas : le PCF récuse la tentation du « modèle » : *« Notre solidarité vis-à-vis de Cuba ne signifie pas que nous proposions à la France le socialisme à la cubaine*, a précisé M. Marchais ; *pas plus que notre soutien à la perestroïka ne signifie que nous proposions de faire chez nous ce qui se fait en Union soviétique... »*

Lorsque, dans un français hésitant, l'émissaire du Parti communiste cubain, un authentique *barbudo*, a pris la parole à son tour, la salle a explosé de joie, comme aux plus beaux jours des luttes d'antan. Le visage de M. Marchais s'est alors éclairé d'émotion nostalgique...

A. R.

M. Antoine Waechter invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, député au Parlement européen, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 3 juin de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien candidat à la présidence de la République répondra aux questions d'Olivier Biffaud et de Roger Cans du *Monde* et de Dominique Pennequin et Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

L'activité du « Monde » en 1989

Des investissements d'une ampleur exceptionnelle

L'assemblée annuelle statutaire des porteurs de parts de la SARL le Monde réunie le mercredi 30 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1989. Le chiffre d'affaires de la SARL – 1,218 milliard de francs – a progressé de 16,3 % par rapport à 1988. La hausse des recettes publicitaires a continué à être particulièrement forte (+ 20 %) ; les recettes de diffusion ont également augmenté, mais dans des proportions plus modestes (+ 2,2 %).

Au total, les comptes de l'exercice 1989 font apparaître un résultat courant (avant impôts et provisions) de 45,6 millions de francs et un bénéfice net de 14,9 millions. Pour *le Monde*, 1989 restera surtout une année exceptionnelle d'investissements : 284 millions de francs ont été engagés au cours de ce seul exercice, soit l'équivalent du quart du chiffre d'affaires consolidé (1,247 milliard de francs).

L'Association Hubert-Beuve-Méry

L'augmentation des frais financiers liée à l'ampleur de ces investissements, le début des amortissements de la nouvelle imprimerie d'Ivry ainsi que la réalisation plus lente que prévu des gains de productivité expliquent la baisse des résultats par rapport à l'année précédente qui, il est vrai, avait été exceptionnelle dans l'histoire de l'entreprise. Le résultat net consolidé a été de 22,6 millions de francs en 1989 contre 36,3 en 1988.

L'assemblée a donné son agrément à l'entrée dans la SARL de l'Association Hubert-Beuve-Méry qui regroupe les quinze anciens porteurs de parts A, représentant au total 32,3 % du capital social de la SARL. Enfin, l'assemblée a approuvé la création de la société Le Monde Editions, filiale du *Monde* (51 %) et des éditions La Découverte (49 %).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er juin 1990 a été tiré à 534 854 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er juin

Nouveau repli

La dernière séance de la semaine s'est ouverte le 1er juin sur une note toujours assez lourde. A l'effritement au moment de l'ouverture (– 0,23 %), l'indice CAC-40 tendait ensuite à s'alourdir (– 0,62 %). Aux alentours de 11 heures, le mouvement de repli tendait toutefois à se ralentir un peu (– 0,46 %).

Progression d'Hutchinson, Essilor, CCMC, Aispi, Legris, BP France, Thomson TP, Michelin.

Société des lecteurs du *Monde*

L'assemblée générale de la Société des lecteurs du *Monde* se réunira le samedi 9 juin 1990 à 15 heures à l'UNESCO (7, place Fontenoy, 75007 Paris). Merci à ceux qui ne peuvent venir d'envoyer leur pouvoir et à ceux qui comptent venir de retourner rapidement le coupon-réponse qui figure dans le dossier.

Société des lecteurs du *Monde*, 15, rue Falguière, 75015 Paris.



